Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 16098 – 7 F | MARDI 29 OCTOBRE 1996 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Offres d'emplois

6 pages d'annonces classées

Le FLNC-canal historique affirme avoir négocié avec des émissaires du premier ministre

Matignon dénonce les « allégations mensongères du terroriste François Santoni »

DANS UN COMMUNIQUÉ, diffusé lundi matin 28 octobre, l'hôtel Matignon a démenti *« catégoriquement »* les déclarations du dirigeant nationaliste corse François Santoni, secrétaire national d'A Cuncolta naziunalista, vitrine légale du FLNC-canal historique, au quotidien *L'Est républicain* du même jour. Dans un entretien au quotidien lorrain, M. Santoni affirme que des négociations ont bien eu lieu avec des émissaires du gouvernement, dont il cite les noms.

« Matignon, affirme sèchement le communiqué du premier ministre, *dément catégoriquement les allégations mensongères du terroriste François Santoni concernant de prétendus contacts avec des membres du cabinet du premier ministre. Ces allégations grossières confirment, s'il en était besoin, que François Santoni doit se réfugier dans des inventions grotesques pour justifier ses exactions et ses actes de violence, condamnées par la très grande majorité des Corses. »*

Dans ses déclarations à *L'Est républicain*, M. Santoni affirme que le rassemblement de Tralonca, dans la nuit du 11 au 12 janvier, au cours duquel 600 hommes cagoulés et fortement armés annoncèrent une trêve des attentats, avait *« été négocié avec le gouvernement dans les détails, tant au niveau de la démonstration que sur le discours politique ».* Il soutient également que *« tous* [les] *émissaires »* avec lesquels les nationalistes ont été en contact *« appartiennent au cabinet du premier ministre Alain Juppé et du ministère de l'intérieur ».* M. Santoni cite nommément Maurice Gourdault-Montagne, directeur de cabinet d'Alain Juppé, ainsi que trois conseillers du premier ministre.



A l'évidence, aussi bien par un harcèlement sur le terrain mené à coup d'actions violentes, que par la divulgation de « révélations » explosives, le FLNC-canal historique et sa vitrine légale veulent contraindre le gouvernement à abandonner la ligne du *« tout répressif »*, incarnée par M. Juppé. M. Santoni réaffirme que sa mouvance veut contraindre le pouvoir à rouvrir les discussions : *« Je ne pense pas que l'on arrivera à un véritable affrontement à moins que le premier ministre soit véritablement buté. (...) Je préfère (...) me dire que le premier ministre va finir par comprendre que la répression ne règlera rien. »*

Sur les douze nationalistes interpellés jeudi 24 octobre, un seul d'entre eux a été mis en examen et écroué, sans qu'aucun lien direct soit établi avec l'attentat contre la mairie de Bordeaux.

Lire page 32

La direction du CNRS envisage une réforme radicale

LE DIRECTEUR général du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) étudie une réforme radicale des structures du plus grand organisme scientifique français. La menace d'un démantèlement, souvent évoquée sous les gouvernements de droite, semble écartée. Mais le projet de Guy Aubert, connu pour son tempérament de fonceur, prévoit de réduire le poids des sept « départements » et des directeurs scientifiques, au profit d'une gestion plus « cohérente et centralisée » et afin de privilégier la recherche socio-économique.

Des chercheurs craignent que ce projet n'entraîne une minoration de leur influence dans la définition des orientations du CNRS au profit des politiques, qui auraient une vision à court terme de la recherche. Dans un entretien au *Monde*, François d'Aubert, secrétaire d'Etat à la recherche, invite à la modération et à la concertation.

Lire page 6

Le Monde ECONOMIE

L'arme budgétaire est-elle cassée ?

Doutes sur l'austérité

L'ARME budgétaire est-elle cassée ? Notre supplément « Le Monde de l'économie » s'interroge sur l'efficacité de la relance budgétaire. L'euro, on le sait, impose de réduire les déficits alors que le chômage est au plus haut. Au nom du strict respect des critères de Maastricht, est-il raisonnable de mener une politique budgétaire aussi restrictive ?

Les économistes « néokeynésiens » plaident pour des budgets généreux, propres à augmenter le revenu disponible, donc la consommation et, partant, l'investissement et la production. Leurs détracteurs rétorquent qu'assainir les finances publiques est bon en soi et que l'austérité peut provoquer la relance. En termes de croissance, le déficit ne paie pas.

Lire notre supplément pages I à XII

Les Bruxellois veulent garder leurs cotillons

QUAND LE BRUXELLOIS se fâche, le subjonctif trépasse. Témoin cette affiche exposée dans la plupart des vitrines du quartier Saint-Jacques, qui jouxte la Grand'Place et le Manneken Piss : *« Oui au Parlement bruxellois sans que Cotillons Picard s'en va ! »* Cotillons Picard, rue du Lombard, c'est le plus grand magasin d'Europe consacré au commerce des farces et attrapes, accessoires de carnaval et autres produits utiles pour pratiquer cette *zwanze* (rigolade) dont les citoyens de la capitale belge sont si friands. Trente mètres de vitrines éclairées jour et nuit, le plus grand choix mondial de nez rouges, de masques de carnaval, de fluide glacial et de dragées au poivre.

Picard, c'est trois quart de siècle de bons et loyaux services à tous les amateurs de bonnes grosses blagues et de festivités populaires. Or Picard est menacé d'expulsion. L'entreprise, depuis sa création, loue ses locaux aux pouvoirs publics, naguère le conseil provincial du Brabant, aujourd'hui le Parlement bruxellois. Le président du Parlement, Armand De Decker, a l'intention de récupérer cet emplacement fort achalandé pour montrer au peuple le bon travail effectué par sa toute jeune institution et se refuse à renouveler le bail de Cotillons Picard, arguant que cela ne ferait pas sérieux d'avoir devant chez lui un commerce aussi frivole.

Les Bruxellois, vieux comme jeunes, sont furieux. Ainsi Jean Kerkhofs, de Ganshoren, a écrit une lettre ouverte au président De Decker : *« Moi, Jean K., indigène bruxellois, je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec les pétards que vous voulez déménager et que je vais soulever mes frères brusseleers tout contre votre orgueil mal placé. De quoi vous avez peur ? Qu'on vous prend pour un dikkenek* (crétin), *ça c'est possible ! »*

Tom Kroon, la soixantaine élégante du manager prospère, ne veut pas se laisser faire. Depuis dix-sept ans, ce Hollandais, perruquier de formation, a remonté un commerce qui périclitait. Aujourd'hui, son chiffre d'affaires annuel dépasse les 6 millions de francs (français), et il emploie douze personnes. Un déplacement, même à proximité, signifierait, à son avis, pour Cotillons Picard, un préjudice important : *« J'ai investi plus de 2 millions de francs pour faire de ce magasin ce qu'il est. Les pouvoirs publics, propriétaires des lieux, n'ont jamais mis un sou pour son aménagement ! »* dit-il. Tom Kroon a le soutien de tous les commerçants du quartier, pour qui Cotillons Picard est une « locomotive » qui attire plus le chaland qu'une vitrine vantant les mérites des députés bruxellois. D'autant que les hommes politiques n'ont pas trop bonne presse, en ce moment, en Belgique.

Pour le patron du Toucan, une taverne populaire d'Ixelles, l'affaire est grave. Cet Italo-Belge qui s'exprime dans un *brusseleer* impeccable trouve que toute cette histoire est *« à mourir de pleurer ».*

Luc Rosenzweig

La Maison Blanche vue de Toledo (Ohio)

ÉLECTIONS présidentielle et législatives, référendums locaux : comment les Américains vont-ils se déterminer, le 5 novembre ? Nous avons choisi d'interroger *les habitants* de Toledo (350 000 habitants), une ville moyenne de l'Ohio, sur les principaux thèmes évoqués au cours de la campagne électorale. Dans une série de six articles – qui débute aujourd'hui –, nous examinerons successivement la place de l'Etat et la distance avec Washington, la situation économique, l'éducation, le *Welfare* (l'aide sociale), la question de la discrimination raciale et, enfin, la criminalité et la drogue.

Lire page 2

■ Zaïre : le Rwanda mis en cause

Attaques répétées à l'arme lourde contre les camps de réfugiés hutus. p. 5

et notre éditorial p. 15

■ Eco-guerriers contre ONF

Des peines de prison ferme sont demandées contre des militants écologistes radicaux qui contestent la gestion des forêts. p. 8

■ Togliatti, royaume du capitalisme

L'ancienne « ville miracle » de l'industrie automobile russe est livrée au capitalisme sauvage. p. 13

■ Rugby : Brive sauve l'honneur

Après un samedi noir pour trois clubs français, les Corréziens ont su résister aux professionnels des Harlequins de Londres en Coupe d'Europe. p. 23

■ Les ambiguïtés de Mauerbach

Hector Feliciano conteste, dans un point de vue, les conditions de vente publique en Autriche d'un « trésor » asiatique né des pillages nazis. p. 17

■ Une télévision citoyenne

Télé création citoyenne fait appel aux téléspectateurs pour financer une chaîne privée et indépendante. p. 30

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1029 - 7,00 F

Défense et illustration du « principe responsabilité »

DEUX PHILOSOPHES, Max Weber (1864-1920) et Hans Jonas (1904-1993), ont été souvent cités au cours du huitième forum *Le Monde*-Le Mans, organisé, du 25 au 27 octobre, par notre journal, la ville du Mans et l'université du Maine, en présence d'un public nombreux et attentif, et consacré cette année à la question « De quoi sommes-nous responsables ? » (*Le Monde* daté 27-28 octobre). Dans une conférence restée célèbre, Max Weber avait, en 1919, distingué l'*« éthique de la conviction »* et celle de la *« responsabilité »*. La première est fondée sur des principes intangibles, tels ceux du Sermon sur la montagne, dans l'Evangile, où le Christ énonce à ses disciples les huit béatitudes. La seconde, qui serait par excellence – comme l'a rappelé Catherine Colliot-Hélène, maître de conférences de philosophie à l'ENS de Fontenay – celle d'un métier, la politique, laisse une place aux compromis, et tient compte des conséquences possibles de nos actes.

Hans Jonas, de son côté, préoccupé par les menaces que font peser sur la survie même de l'humanité des technologies nouvelles telles que l'énergie nucléaire ou les manipulations génétiques, propose, comme l'a expliqué Philippe Corcuff, maître de conférences de sciences politiques à l'IEP de Lyon, de remplacer l'impératif catégorique kantien par le *« principe responsabilité »* ainsi formulé : *« Agis de façon que les effets de ton action soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine. »*

Aquilino Morelle, médecin et auteur d'un livre paru cette année, *La Défaite de la santé publique*, a estimé que, dans l'affaire du sang contaminé, ni les dirigeants politiques, ni les experts, ni les médecins n'avaient respecté le *« principe de précaution »* qui découle du *« principe de responsabilité »* tel qu'il est défini par Hans Jonas. Ils n'ont pas envisagé la pire hypothèse, celle qui s'est révélée exacte, selon laquelle le sida pouvait être transmis par le sang. Ils ont obéi, au mépris de toute déontologie, à des considérations économiques, mais ont aussi été influencés par le déterminisme rigide, demeuré très vif en France, hérité de Claude Bernard, lequel considérait qu'une loi scientifique n'avait rien à voir avec une probabilité.

Dominique Dhombres

Lire la suite page 15

Coup de jeune chez Rivaud

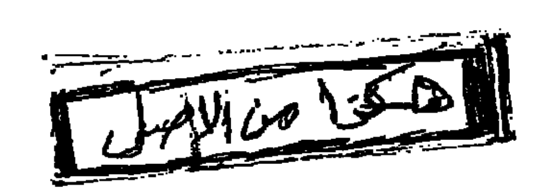


VINCENT BOLLORÉ

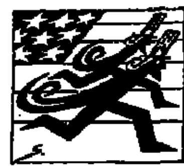
APRÈS AVOIR passé quatre ans à redresser sa société menacée de naufrage, Vincent Bolloré resurgit au premier plan au sein du conglomérat le plus secret du capitalisme français, le groupe Rivaud. M. Bolloré a pour ambition de le rendre plus transparent, ce qui constitue une gageure s'agissant de l'un des bastions financiers du RPR.

Lire page 18

International 2
France 6
Société 8
Régions 11
Carnet 12
Horizons 13
Entreprises 18
Finances/marchés 21
Aujourd'hui 22
Agenda 25
Abonnements 25
Météorologie 25
Mots croisés 25
Culture 26
Communication 30
Radio-Télévision 31



ÉTATS-UNIS Avec une avance de 20 points dans les intentions de vote, rien ne semble pouvoir empêcher Bill Clinton de devenir, le 5 novembre, le premier président démocrate réélu à la Maison Blanche en soixante ans ● BILL CLINTON a opéré un retournement sans précédent après le raz de marée conservateur de 1994 ; à tel point que le véritable enjeu des élections est maintenant celui de la composition des deux Chambres du Congrès ● L'OFFENSIVE du candidat républicain, Bob Dole, sur le financement de la campagne de Bill Clinton a tourné court. Il n'en reste qu'une interrogation sur la validité d'un système. ● A TOLEDO, dans l'Ohio, les habitants sont plus préoccupés par l'élection du shérif ou du procureur que par le scrutin présidentiel.



Le Congrès est le véritable enjeu des élections du 5 novembre

Le retard de Bob Dole dans les sondages face à Bill Clinton est tel que l'issue du scrutin présidentiel ne paraît plus faire de doute. En revanche, au Sénat et à la Chambre des représentants, les jeux sont plus ouverts. Le résultat permettra de mesurer ce qui reste de la « révolution » conservatrice

WASHINGTON
de notre correspondante

« *Pour Bob Dole, c'est terminé. L'enjeu de cette élection, c'est le Congrès.* » Le pronostic peut paraitre abrupt, mais son auteur, James Thurber, politologue de l'American University et vétéran des campagnes électorales, ne prend pas de risques majeurs : cette opinion est partagée, de plus en plus ouvertement, jusque dans les rangs républicains.

Jack Kemp, le colistier de Bob Dole, a même publiquement dénoncé, dimanche 27 octobre, les « *amis républicains* » qui, « *au moment où il a besoin d'eux* », « *lâchent* » leur candidat à la Maison Blanche, « *un héros tout au long de sa carrière* ». Dans la dernière longueur d'une campagne surréaliste par son inégalité, mettant aux prises un président jeune, jovial et charmeur, et un ex-sénateur en âge d'être son père qui ne craint plus de laisser éclater son amertume, tous les espoirs du Parti républicain reposent, désormais, sur ses chances de conserver les deux Chambres du Congrès, raflées aux démocrates lors des élections législatives de novembre 1994. L'enjeu est considérable : nul ne sait quelle direction, à droite ou à gauche, prendra le centriste Bill Clinton pendant son deuxième mandat, et c'est donc la couleur politique du Congrès qui risque de le déterminer.

UN GARDE-FOU COMBLÉ

C'est effectivement ce qui s'est passé pour le premier mandat. Les deux premières années, sous la pression de la majorité démocrate au Congrès, M. Clinton a plutôt gouverné à gauche après avoir fait campagne au centre ; souvent en porte-à-faux, il lui est arrivé de devoir négocier âprement avec des chefs de file parlementaires très autonomes, comme ce fut le cas pour le traité de libre-échange de l'Amérique du Nord (ALENA). Mais, contraint de cohabiter, à partir de janvier 1995, avec un Congrès de droite, il s'est repositionné au centre et a adopté le rôle de garde-fou qui lui a permis de remonter dans les sondages, face à la fureur « *révolutionnaire* » des troupes républicaines de Newt Gingrich, leader de ladite « révolution » et président de la Chambre des représentants. Newt Gingrich, ironise-t-on chez les démocrates, est finalement la meilleure chose qui soit arrivée à Bill Clinton en quatre ans...

De là à dire que M. Clinton souhaite secrètement conserver une majorité républicaine au Congrès, il n'y a qu'un pas que les commentateurs franchissent allègrement. Les républicains eux-mêmes comptent sur la modération d'un électorat qui s'est visiblement très bien accommodé de la cohabitation, pour les reconduire au Congrès : « *Si par malheur Clinton est élu*, avance Haley Barbour, le président du Parti républicain, *la dernière chose que voudront les gens, c'est lui donner un chèque en blanc avec un Congrès démocrate de gauche.* » Ce qui fait tout l'intérêt de ces spéculations, c'est que, contrairement au scrutin présidentiel, qui paraît joué tant l'écart entre les deux candidats reste béant dans les sondages, l'issue des législatives, elle, est imprévisible. Il faut aux démocrates 19 sièges pour reprendre la Chambre des représentants (435 sièges) et 4 pour regagner le Sénat (100 sièges, dont seulement un tiers est renouvelé cette année), et les sondages n'accordent d'avance décisive à aucun des deux partis.

L'un des tests intéressants sera le sort des 73 républicains élus pour la première fois en 1994 à la Chambre des représentants, à la faveur du raz-de-marée de la droite : le nombre d'entre eux qui parviendront à se faire réélire constituera le verdict final sur la « *révolution* » de Newt Gingrich. Mais même ceux qui réussiront auront dû mettre beaucoup d'eau dans leur vin ces derniers mois ; « *les révolutionnaires*, sourit James Thurber, *sont devenus pragmatiques* », en particulier en matière de réduction des dépenses publiques et de programmes sociaux.

Quant à leur leader, M. Gingrich, son impopularité est telle qu'il en est réduit à adopter un profil bas pendant cette campagne pour ne pas leur nuire. Les groupes de pression qui avaient si largement contribué à leur succès il y a deux ans, comme le lobby des armes à feu (National Rifle Association) ou la droite religieuse, sont, cette année, plus discrets, méfiants à l'égard de Bob Dole dans lequel ils n'ont jamais vraiment cru, et déçus par la chute de Newt Gingrich.

SOUTIEN SYNDICAL

Les démocrates, en revanche, sont plus combatifs, ayant juré de ne pas se laisser prendre en défaut cette fois-ci : « *En 1994, nous étions beaucoup trop complaisants, nous nous étions reposés sur nos lauriers* », observe Paula Ross, responsable régionale du Parti démocrate dans l'Ohio. Cette année, ils bénéficient notamment de l'aide de la grande confédération syndicale AFL-CIO, qui a jeté tout son poids dans la balance et 35 millions de dollars (175 millions de francs) dans la campagne, par le biais de spots télévisés qui visent les sièges républicains les plus vulnérables.

Les Etats du Sud, selon le professeur James Thurber, vont être cruciaux. La compétition y est très ouverte en raison de nombreux redécoupages, du départ à la retraite de plusieurs poids lourds démocrates et de la progression, ces dernières années, des républicains modérés ; le président Clinton est allé, jeudi 24 octobre, soutenir des candidats démocrates en Louisiane et en Alabama, il était, vendredi, en Géorgie ; et l'Arizona républicain pourrait tomber aux mains des démocrates, affirment certains analystes.

Il existe quand même au moins une raison susceptible d'encourager Bill Clinton à faire campagne pour un Congrès démocrate : les postes de président de commission seraient alors détenus par ses alliés, qui abandonneraient les innombrables enquêtes ouvertes sur les affaires auxquelles on l'accuse d'être mêlé.

S. K.

La grande hypocrisie du financement des partis et des candidats

WASHINGTON
de notre correspondant

La récente controverse sur les contributions financières versées par le groupe indonésien Lippo au Parti démocrate a donné un coup de projecteur sur un « scandale » dénoncé de façon récurrente, mais seulement à quelques semaines de chaque échéance électorale : le système de financement de la vie politique américaine est l'un des plus réglementés, corrompus et hypocrites du monde... En suspendant récemment John Huang de ses fonctions de trésorier-adjoint, la direction du parti de Bill Clinton a implicitement reconnu que les méthodes d'un homme qui n'avait pas son pareil pour collecter des millions de dollars auprès de la riche communauté américano-asiatique et d'intérêts financiers étrangers, étaient peu orthodoxes.

En quelques jours, il est apparu que le financement du Parti démocrate s'effectuait selon un principe simple : accepter d'abord l'argent de généreux donateurs, et poser ultérieurement des questions sur son origine. L'exemple le plus caricatural est sans doute celui des 140 000 dollars (700 000 francs) recueillis lors d'une collecte de fonds dirigée par le vice-président Al Gore et organisée – par l'incontournable John Huang – dans un temple bouddhiste de la région de Los Angeles. Les républicains ont eu beau jeu de s'étonner de la soudaine opulence de moines et de nonnes ayant fait vœu de pauvreté...

Le candidat du Parti républicain, Bob Dole, qui recherche désespérément un moyen de combler son retard dans les sondages sur le chef de la Maison Blanche, a cru avoir trouvé le moyen d'alimenter sa stratégie consistant à mettre en cause l'intégrité de M. Clinton. Il a accusé celui-ci d'avoir « *vendu l'accès à la Maison Blanche* » (une invitation à dîner à la présidence en échange d'une généreuse contribution financière est une pratique courante), et proposé une vaste réforme du financement des campagnes électorales.

Mais la croisade du candidat républicain a tourné court : la presse n'a pas tardé à rappeler, exemples à l'appui, qu'en matière de financements électoraux contestables, Bob Dole peut difficilement se poser en parangon de vertu. Mieux : alors qu'il était chef de la majorité sénatoriale, il s'est évertué à bloquer – avec succès – toute tentative parlementaire visant à assainir une situation qui, sous couvert d'une législation faussement contraignante, permet à de puissants intérêts de financer les partis politiques.

C'est grâce à l'« argent souple » que donateurs individuels et lobbies renflouent indirectement les candidats

Encore convient-il de tenir compte d'une spécificité anglo-saxonne : aux Etats-Unis, comme en Grande-Bretagne, le financement privé de la vie publique – qui passe par le *lobbying* – est une pratique parfaitement admise et légale. Dans la foulée du scandale du Watergate en 1972, qui est à la fois l'histoire d'un cambriolage manqué au siège du Parti démocrate et une accumulation d'abus liés au financement de la vie politique, le Congrès a voulu fixer des limites au pouvoir de l'argent et tenter de rétablir un semblant d'égalité entre candidats. En réalité, il a surtout introduit beaucoup d'hypocrisie.

En contrepartie d'un financement public – qui s'élève cette année à 62 millions de dollars (310 millions de francs) par candidat –, Bill Clinton et Bob Dole se sont, de facto, engagés à ne pas solliciter ou recevoir des fonds privés. Mais, hormis le fait que chacun d'eux a récolté des millions de dollars avant d'être officiellement investi, la loi permet des donations individuelles et collectives. Les premières sont limitées à 2 000 dollars par candidat et les secondes, qui passent par les comités d'action politiques (PAC), à 5 000 dollars. Ces montants étant notoirement insuffisants, les candidats ont recours à de l'argent que, par euphémisme, on qualifie de « souple » (*soft money*).

Ces fonds privés, dont le montant est illimité, sont légaux, dès lors qu'ils sont versés aux partis et à condition que ceux-ci ne les déboursent pas en faveur de leur candidat, mais seulement pour renforcer leur propre « image ». Le résultat ? Des dizaines de millions de dollars sont investis en publicités télévisées qui, la plupart du temps, se bornent à attaquer l'adversaire politique. Si, officiellement, les trésoreries de la campagne de chaque candidat et de son parti sont distinctes, dans la pratique, les deux organisations travaillent évidemment ensemble.

Pour les élections parlementaires, le système frise la caricature, puisque les formations politiques peuvent financer des messages publicitaires en faveur d'un candidat, à condition de ne pas le faire « *en coordination* » avec l'intéressé...

L'institution de la *soft money* assure, en outre, une impunité quasi-totale. Si les infractions à la loi sont nombreuses, nul n'en a cure : la commission électorale fédérale a besoin de plusieurs mois, voire de plusieurs années, pour effectuer ses enquêtes, ce qui signifie que les amendes seront infligées bien après les élections.

C'est donc grâce à l'« *argent souple* » que de riches donateurs individuels, mais aussi d'innombrables *lobbies* (ceux du tabac, du sucre, des armes à feu, des groupes religieux, mais aussi des syndicats, etc.), voire de puissants intérêts étrangers, financent indirectement les candidats.

Une écrasante majorité d'Américains réclament une réforme du financement de la vie politique. Les candidats à la Maison Blanche rivalisent de promesses à ce sujet pendant la campagne électorale, qu'ils se dépêchent d'oublier ensuite, tout en accusant le parti adverse d'avoir torpillé leurs bonnes intentions.

Laurent Zecchini

A Toledo, dans l'Ohio, si loin de Washington...

TOLEDO (Ohio)
de notre envoyée spéciale

Terry Shankland est un homme très œcuménique. Il a été tour à tour républicain, indépendant et démocrate, on ne sait plus très bien dans quel ordre ni combien de fois, mais aujourd'hui, en cette fin de campagne électorale, il est surtout citoyen... et traiteur, de son métier. Profitant des rayons obliques de l'été indien, il a sorti trois tables et des chaises pliantes sur le parking, devant sa boutique, pour accueillir les candidats de tous bords qu'il a invités à venir à la rencontre des électeurs autour d'une limonade, de quelques carottes et de brocolis crus que l'on trempe, à l'américaine, dans des sauces de toutes les couleurs.

C'est une initiative personnelle, et peut-être pas tout à fait dénuée d'intérêt commercial, mais qui, ici, n'étonne personne. Dans une ville où, le 5 novembre, les électeurs n'auront pas moins de vingt-six cases à cocher sur leur bulletin de vote pour autant de postes à pourvoir, depuis le président des Etats-Unis jusqu'au juge des enfants en passant par le shérif et l'ingénieur départemental, mieux vaut aimer la politique.

« *Tous les ans, il y a une élection* », soupire, harassé, un journaliste du *Toledo Blade*, le quotidien local, en rêvant à 1999. 1999, a-t-il calculé, sera l'année sans élections. Les habitants de Toledo, eux, n'ont pas l'air de s'en lasser – du moins au niveau local –, car, de toute évidence, l'élection du shérif et du procureur les préoccupe davantage que celle du prochain locataire de la Maison Blanche.

Washington est très loin. Le soir du



deuxième débat télévisé entre les deux prétendants à la présidence, Bill Clinton et Bob Dole, les républicains de Toledo ont organisé une « *soirée télé* » dans un bar-restaurant de la ville ; gros succès, le restaurant est plein, mais pas plus d'une demi-douzaine de personnes ne tentent héroïquement de suivre le débat sur l'unique téléviseur, les autres lui préférant la bière, gratuite pour l'occasion. Juste avant, les deux candidats au poste de procureur, une démocrate et un républicain, ont eu leur débat à eux, à l'université de Toledo, avec les mêmes règles du jeu et plutôt davantage animé, retransmis en direct par la télévision locale.

Oui, reconnaissent tous les responsables politiques de la région, il y a une désaffection réelle pour la politique, sensible depuis dix à quinze ans, mais elle porte surtout sur la politique au niveau de l'Etat et de l'Etat fédéral. « *Vous avez remarqué ? Les enfants ne veulent plus être président des Etats-Unis* », déplore Joe Metzger, jeune chef d'une entreprise de trente-sept salariés, alors qu'« *au niveau local les gens sont plus enclins à participer* », si l'on en croit Sue Rioux, candidate démocrate au poste de *recorder* (greffier départemental), venue, comme les autres, faire son petit tour de campagne chez Terry Shankland. Pour la responsable régionale du Parti démocrate, Paula Ross, « *le vrai défi, le 5 novembre, c'est d'amener les gens à voter* ».

La passivité a remplacé la colère, cette fameuse colère qui avait provoqué le raz-de-marée républicain aux législatives de 1994, jusque sur les terres démocrates du nord de l'Ohio. Aujourd'hui, les deux grands thèmes qui firent le succès de la droite il y a deux ans, le rejet de Washington et la remise en cause du rôle de l'Etat, ont beaucoup perdu de leur acuité. Bon baromètre de l'opinion locale, Jerry Anderson, qui anime tous les matins à la radio WSPD une émission dans laquelle les auditeurs sont invités à s'exprimer, constate que « *le sentiment anti-Washington n'est plus un sujet brûlant* ».

La remarquable image de l'élue de la circonscription de Toledo au Congrès fédéral, la démocrate Marcy Kaptur, une célibataire qui revient tous les week-ends rencontrer ses électeurs, y est sans doute pour quelque chose. Et le retour de l'optimisme économique a considérablement atténué le ressentiment.

EXIGENCES CONTRADICTOIRES

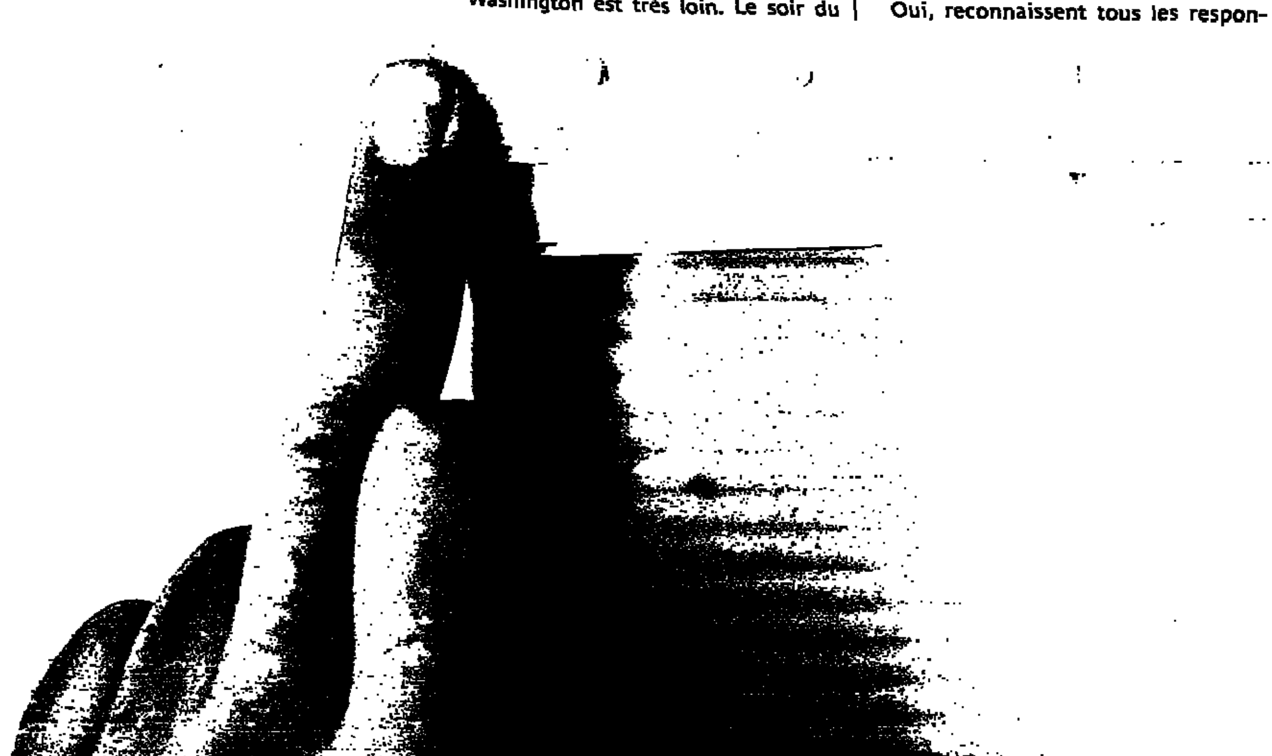
Quant au rôle de l'Etat, de l'aveu même des républicains locaux, les troupes de Newt Gingrich, chef de file de la « *révolution* » républicaine au Congrès, ont eux-mêmes scié la branche sur laquelle elles étaient assises. « *Ils y sont allés au rouleau compresseur, ils ont commencé à sabrer dans le budget, et quand le couperet s'est rapproché, les gens ont dit : "Hey !, attendez, qui va payer la retraite de nos parents ?"*, se souvient Jerry Anderson. *Qui va payer leur assurance maladie ? Et ils ont compris que l'Etat avait encore un rôle à jouer.* »

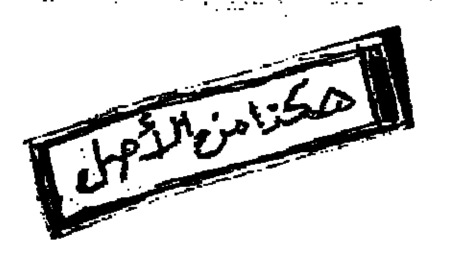
Cette logique amuse beaucoup le shérif actuel, James Telb, qui relève que dans son district les plus hostiles à l'intervention de l'Etat sont aussi les plus ardents à demander que l'Etat maintienne l'ordre et construise plus de prisons. C'est aussi ce que constate une responsable de la chambre de commerce de Toledo, lorsque les directeurs de PME, si prompts à se plaindre des taux d'imposition et des réglementations qui les étranglent, protestent lorsque les républicains proposent l'abolition du département du commerce ou de l'agence fédérale des PME.

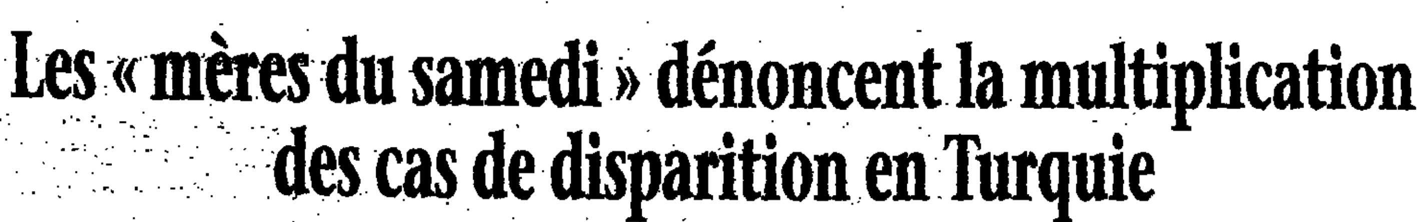
Une fois de plus, le président Clinton a remarquablement manœuvré dans ce débat, qu'il a récupéré à son profit, à mi-mandat. Après le fiasco de son projet de réforme du système de santé – un plan à forte intervention bureaucratique –, il a saisi l'humeur d'une opinion en proie à des doutes profonds sur la philosophie du New Deal. « *L'ère de l'Etat omniprésent est révolue* », a donc proclamé Bill Clinton dans son discours sur l'état de l'Union en janvier 1996.

En réalité, aucun coup de barre décisif n'a été donné dans ce sens, et si l'appareil fédéral a été dégraissé, c'est surtout grâce aux coupes dans le budget de la défense, adapté aux nouvelles réalités de l'après-guerre froide. Instinctivement méfiants à l'égard de l'Etat fédéral, les Américains n'en restent pas moins attachés aux services sociaux que seul l'Etat est prêt à leur fournir. Le compromis entre ces exigences contradictoires peut être la décentralisation de l'Etat fédéral vers les Etats fédérés, ce qui est déjà le cas en grande partie pour l'éducation et en voie de réalisation pour l'aide sociale. La manière dont les Etats vont mettre à profit ce nouveau pouvoir est l'un des enjeux les plus intéressants des années à venir. Mais le débat sur l'ampleur et la nature de l'intervention de l'Etat a, lui, été largement escamoté au cours de la campagne présidentielle.

Sylvie Kauffmann







Les « mères du samedi » dénoncent la multiplication des cas de disparition en Turquie

Amnesty International a enregistré 135 disparus dans ce pays depuis 1991

Des mères de « disparus » venues de plusieurs pays se sont jointes, samedi 26 octobre à Istanbul, à une manifestation de femmes turques étant dans le même cas qu'elles. Les disparitions sont un phénomène relativement récent en Turquie, où cent trente-cinq cas ont été relevés depuis 1991 par Amnesty International, qui a récemment lancé une campagne pour la défense des droits de l'homme dans le pays.

ISTANBUL
de notre correspondante

Assises devant les grilles du lycée Galatasaray sous une fine pluie automnale, des oeillets rouges à la main, exposant dans un silence accusateur les photos de leurs proches dont elles sont sans nouvelles, les mères et les familles des personnes disparues en Turquie étaient fidèles à leur rendez-vous hebdomadaire, ce samedi 26 octobre, soutenues pour la soixante-quinzième semaine de leur action par des femmes venues d'Argentine, de Bosnie, du Liban et de Taïwan, ayant perdu leurs enfants, leurs époux, dans des circonstances similaires.

« Tant que mon mari n'est pas retrouvé, je poursuivrai mes recherches », dit Hatice Tekdag, une mère de sept enfants, dont l'époux, Ali, a été arrêté à ses côtés dans une rue de Diyarbakir; il y a deux ans. Cette même volonté de ne pas oublier, de forcer les autorités à s'expliquer, même si les chances de retrouver leurs proches vivants sont minces, se retrouve chez la Libanaise Wadad Halwani, qui cherche son époux depuis 1982, et chez Mirta Acuna de Baravalles, une des célèbres « mères de la place de Mai » en Argentine, dont la fille, enceinte, et le beau-fils avaient disparus en 1976. *« Nous sommes ici pour soutenir ces mères* (turques) *et pour protester contre ceux, dans la politique et au sein du gouvernement, qui gardent le silence sur ce sujet »*, déclare Mme Baravalles.

Les disparitions sont un phénomène relativement récent en Turquie, qui concerne le plus souvent des personnes réputées de gauche ou pro-kurdes. Elles sont venues s'ajouter, au début des années 90, à une liste déjà longue de violations des droits de l'homme, qui inclut la torture presque systématique des suspects, les exécutions extrajudiciaires et les évacuations de villages dans le Sud-Est anatolien. *« Depuis 1991, nous avons enregistré au moins cent trente-cinq cas de disparition en Turquie »*, explique Carsten Jurgensen, un porte-parole d'Amnesty international (AI), qui a récemment lancé une campagne globale pour les droits de l'homme en Turquie. Malgré les promesses répétées des gouvernements successifs, les organisations internationales n'ont pas enregistré de progrès marqué ces derniers mois. Au contraire, la reprise des activités judiciaires, après la pause estivale, a donné lieu à plusieurs cas de violations flagrantes de la liberté d'expression qui ont choqué l'opinion.

« INSULTE À L'ÉTAT »

Alors que la Cour de cassation a confirmé la condamnation à vingt mois d'emprisonnement avec sursis infligée au célèbre romancier Yachar Kemal pour un article publié dans l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*, un nouveau dossier – pour *« insulte à l'Etat »* – était ouvert contre l'éditorialiste Cetin Altan qui, avec plus de trois cents procès au cours d'une longue carrière journalistique, bat tous les records. Le musicien Senar Yurdatapan est actuellement détenu, arrêté pour *« propagande séparatiste »*, notamment pour avoir composé une pièce de musique diffusée sur la chaîne de télévision pro-kurde, *MED-TV*. Le journaliste Ragip Duran, qui travaille avec des médias français, attend quant à lui la décision de la cour d'appel, après avoir été condamné en première instance à dix mois de prison pour un article publié dans un quotidien pro-kurde.

Cette situation a poussé le Parlement européen à suspendre l'aide financière à Ankara prévue dans le cadre de l'accord d'union douanière entré en vigueur au début de l'année. Lors d'une conférence de presse impromptue, le ministre des affaires étrangères, Mme Tansu Ciller, a réagi à la dégradation des relations avec l'Europe en affirmant qu'Ankara entendait introduire rapidement des réformes afin *« d'amener les droits de l'homme dans notre pays au niveau le plus élevé »*, notamment par une réduction de la période de détention préventive. Ces promesses, trop souvent entendues, ont été accueillies avec scepticisme. *« Ce que nous voulons, c'est un dispositif, des réformes légales, une commission neutre qui empêche telle violation »*, souligne le représentant d'Amnesty international, *« pour l'instant, rien de tel n'a été mis en place »*.

Les violations des droits de l'homme font de plus en plus souvent l'objet d'éditoriaux indignés dans la presse turque. *« Ne réagissons pas violemment contre le Parlement européen. Ce sont des sanctions et nous les avons méritées »*, écrivait Güngör Mengi, dans le quotidien *Sabah*. Deux des cinq juges de la Cour de cassation, qui a examiné le dossier de Yachar Kemal, se sont opposés, par l'intermédiaire de la presse, à la décision prise par le tribunal. *« Avoir des idées divergentes est le droit le plus naturel des écrivains et des penseurs »*, ont-ils déclaré.

ALIGNEMENTS MACABRES

Alors que, dans le Sud-Est anatolien, les forces gouvernementales poursuivent leurs opérations, exhibant régulièrement devant les caméras des alignements macabres de combattants kurdes tombés au cours des affrontements, une campagne, soutenue par des artistes, des hommes d'affaires et des intellectuels, est en cours, afin de récolter un million de signatures pour la paix.

Pour Hasan Karakoç – qui s'estime *« privilégié »* parce qu'il a fini par récupérer le corps de son frère, Ridvan, découvert sur un terrain vague dans la banlieue d'Istanbul en mars 1995 – et pour les *« mères du samedi »*, qui expriment leur douleur avec dignité et entêtement face à la pression des autorités, il est déjà trop tard. Les réformes, lorsqu'elles seront introduites – si elles le sont –, ne ramèneront pas leurs proches. Mais de nombreux Turcs continuent d'espérer qu'il est encore temps de redresser la situation. *« Tant que nous n'arrêterons pas la torture, tant que nous ne cesserons pas de condamner les opinions, nous n'arriverons à rien »* a écrit le commentateur Mehmet Ali Birand. *« Ceci n'a rien à voir avec l'Europe. C'est nous qui le voulons. »*

Nicole Pope

Attaquée dans l'affaire de la « vache folle », la Commission se défend

Les accusations émanent de députés européens

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Les excès de langage, les bruits plus ou moins contrôlés de possibles sanctions, qui accompagnent les travaux de la commission d'enquête du Parlement européen sur l'épidémie d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) ou maladie de la « vache folle », commencent visiblement à irriter la Commission Santer. Elle envisageait de protester auprès du Parlement, après que, samedi 26 octobre, lors d'une émission de la télévision belge (RTBF), le député socialiste wallon José Happart, un des membres de la commission d'enquête, eut réclamé des poursuites et le limogeage immédiat de deux fonctionnaires de la direction générale de l'agriculture à Bruxelles, Lars Hoelgart, directeur des services de santé, et Brian Marchant, responsable du dossier de l'ESB, qui n'a même pas encore été entendu par les enquêteurs.

La Commission avait déja réagi aux commentaires agressifs de certains députés après la mise en cause du directeur général de l'agriculture, Guy Legras, par le professeur Somogyi, le directeur de l'Institut allemand pour la protection des consommateurs, lors de son audition par la commission d'enquête, le 9 octobre. Dans un dossier sur cet incident remis à la commission d'enquête, elle estime, en substance, que l'attitude de M. Legras a été parfaitement justifiée. Ce dernier devait comparaître à nouveau, à sa demande, lundi 28 octobre devant la commission parlementaire.

CRÉDIBILITÉ

Selon M. Somogyi, la Commission de Bruxelles a cherché à le faire taire en 1994, ce qu'elle réfute dans le dossier qu'elle a établi. Etait en cause une décision concernant les mesures à prendre lors du désossage d'animaux d'origine britannique provenant de troupeaux ayant connu un cas d'ESB au cours des six dernières années. *« Les procès-verbaux des comités scientifiques montrent que M. Somogyi a été largement entendu bien qu'il n'en soit pas membre. Son point de vue n'a tout simplement pas été partagé par les membres du Comité... A aucun moment il n'a subi des pressions, et ses remarques, sa lettre, ont été transmises, contrairement à ses affirmations »*, lit-on dans le dossier de la Commission. Munie de l'aval des comités scientifiques, la Commission avait soumis sa proposition aux ministres de l'agriculture, qui l'avaient approuvée à l'unanimité, Jürgen Borchert, le ministre allemand se félicitant même à cette occasion du travail qu'elle avait accompli...

En dépit de cette approbation unanime, tant au niveau du comité vétérinaire que du conseil M. Somogyi avait continué à critiquer les mesures adoptées lors d'une réunion de l'Office international des epizooties (OIE). C'est cette attitude, venant d'un haut fonctionnaire d'un Etat membre et qui risquait de saper la crédibilité de la décision prise, que M. Legras a ensuite déplorée dans la lettre adressée au ministère allemand de la santé, qui vient maintenant d'être diffusée par les députés.

Un examen attentif de deux précédentes notes rendues publiques, supposées elles aussi illustrer l'intention de la Commission – et plus spécifiquement de M. Legras – de dissimuler les risques d'une éventuelle transmission de l'EBS à l'homme, montre que le directeur général de l'agriculture, s'il a effectivement mis en garde contre des comportements susceptibles de provoquer la panique, n'a jamais entravé les activités des services compétents. M. Legras souligne d'ailleurs qu'il s'en est toujours strictement tenu à l'avis des scientifiques, les sollicitant même au-delà de ce que prévoient les procédures communautaires, et qu'il n'y a pas de cas où la commission ait proposé des mesures de précaution ou d'interdiction restant en deçà de ce que réclamaient les experts.

ARRIÈRE-PENSÉES

S'exprimant jeudi à Paris, Franz Fischler, le commissaire chargé des affaires agricoles, a réaffirmé sa pleine confiance en Guy Legras (*Le Monde* du 25 octobre). Du côté français, on constate que, dans la gestion de ce dossier, la Commission n'a que très peu de pouvoirs réellement autonomes et que par ailleurs, les procès-verbaux en témoignent, il n'a jamais été signalé, depuis le début de la crise, la moindre divergence entre elle et les différents comités chargés de l'assister.

... Comment expliquer la virulence des attaques à l'égard de la Commission et singulièrement de M. Legras ? Pour les Français familiers des bras de fer bruxellois, les arrière-pensées politiques ne sont pas absentes. *« Ne parlons pas de manœuvre, mais il y a un parfum d'aubaine, c'est très présent chez certains »*, souligne un diplomate. M. Legras, un haut fonctionnaire, compétent, détenant un pouvoir important, est à l'origine, en 1992, d'une réforme de la politique agricole commune (PAC), qui a été conçue en prenant attentivement en compte les intérêts français. Il occupe un poste d'influence convoité. Celui-ci, depuis les premiers jours de l'Europe verte – ce qui n'est pas apprécié de tous –, a toujours été détenu par un Français.

A la veille des aménagements qu'il faudra encore apporter à la PAC pour préparer l'élargissement aux pays d'Europe centrale, profiter de l'agitation de la crise de la « vache folle » et de la volonté d'en découdre animant certains parlementaires (notamment français !) pour lui ravir sa place peut paraître tentant.

Philippe Lemaitre

Le régime croate prétend réconcilier à titre posthume oustachis et partisans

SARAJEVO
de notre correspondant

La Croatie a posé la première pierre d'une *« réconciliation posthume de la nation croate »*, activement souhaitée par son président, Franjo Tudjman. Des corps de combattants croates pro-nazis pendant la deuxième guerre mondiale ont été solennellement enterrés, dimanche 27 octobre, aux côtés de dépouilles de partisans antifascistes de Tito, lors de l'inauguration d'un mémorial commun dans la ville d'Omis. Franjo Tudjman multiplie les signes d'une volonté de réhabilitation du régime oustachi (pro-nazi) d'Ante Pavelic, remettant en cause le bilan des exécutions commises par l'Etat croate dans les années 40. En Croatie, malgré l'impopularité des idées oustachies, peu de voix s'élèvent pour critiquer les projets présidentiels. Seules les communautés juive et serbe dénoncent discrètement une volonté de réconcilier les victimes et les assassins, de faire prévaloir l'oubli sur la mémoire.

La cérémonie d'Omis, près de Split, a été patronnée par le Parlement et les forces armées de Croatie, ainsi que par l'Eglise catholique. Cent douze cercueils ont été fièrement portés par des soldats croates vers le mémorial de la *« réconciliation »* : cent quatre corps de soldats de l'armée régulière de Pavelic, six corps des troupes d'élite oustachies (équivalentes aux unités SS allemandes), et... deux corps de partisans antifascistes. *« La Croatie n'est plus divisée entre vainqueurs et vaincus. Seul le système communiste a été vaincu, et personne n'en est nostalgique »*, a clamé Vice Vukojevic, le président de la commission parlementaire sur les victimes de la seconde guerre mondiale.

Du temps de la Yougoslavie, Franjo Tudjman avait déjà provoqué un scandale en publiant *Les Déroutes de la vérité historique*, un ouvrage révisionniste et antisémite. Depuis son accession au pouvoir, M. Tudjman a proposé d'enterrer côte à côte oustachis et partisans sur le site du camp de Jasenovac, le pire camp de la mort ouvert à l'époque de Pavelic. Alors que les historiens estiment que cinq cent mille à un million de personnes (Serbes, juifs ou Tsiganes) ont péri à Jasenovac, le président croate a récemment déclaré que *« quarante mille personnes maximum »* y avaient trouvé la mort.

« LEÇON PERVERSE »

Franjo Tudjman affirme combattre la propagande communiste de l'époque de Tito, qui aurait eu tendance à alourdir le bilan des crimes fascistes. Son action est toutefois considérée comme du pur révisionnisme historique par la communauté juive et par des experts de la deuxième guerre mondiale dans les Balkans. *« Les événements de Croatie en 1941-1945 n'étaient pas une guerre civile. C'était un génocide contre les juifs, les Serbes et les Tsiganes »*, ont rappelé les juifs croates. Le Centre Wiesenthal de Paris a pour sa part réagi à la cérémonie d'Omis en estimant qu'elle *« n'est pas un acte de réconciliation, mais une leçon perverse donnée aux jeunes générations sur la continuité entre les milices croates oustachies et l'armée croate d'aujourd'hui »*.

Les prochaines étapes de la *« réconciliation posthume »*, déjà évoquées par Franjo Tudjman, pourraient être l'ouverture d'un mémorial semblable à Jasenovac et le retour en Croatie des cendres d'Ante Pavelic, enterré en Argentine. A Zagreb, un hebdomadaire ouvertement pro-oustachi est désormais dans les kiosques, et les Mémoires de Pavelic ont été publiés. La place des Victimes-du-Fascisme est devenue la place des Héros-Croates. Personne n'a en outre oublié que M. Tudjman, lorsqu'il a fallu baptiser la nouvelle monnaie croate, a choisi le nom de *kuna* (martre), en vigueur dans les années 40. Le président Tudjman, authentique résistant durant la terreur oustachie, poursuit sereinement son œuvre pour *« la réconciliation des morts »*.

Rémy Ourdan

La Russie est en marche « vers un régime totalitaire » selon le financier George Soros

LES APPRÉCIATIONS contradictoires de la situation économique russe s'amoncellent plus que jamais. En l'espace de quelques jours, le Fonds monétaire international (FMI) a suspendu un versement mensuel de 340 millions de dollars (1,7 milliard de francs) ; le financier américain d'origine hongroise George Soros a déclaré que l'évolution récente indiquait une *« marche vers un régime totalitaire »*. A l'inverse, les investisseurs étrangers saluent chaudement l'introduction en bourse du géant Gazprom, et les agences de notation financière Standard and Poor's et Moody's viennent d'octroyer à la Russie une note (de caractère spéculatif) tout à fait honorable, qui place Moscou en meilleure position que Brasilia ou Buenos Aires. Une décision justifiée aux yeux des agences par les perspectives de croissance de l'économie russe, mais jugée *« surprenante »* par de nombreux experts.

George Soros, célèbre pour avoir amassé une fortune considérable en spéculant contre les monnaies, est devenu un important pourvoyeur de fonds à toute l'Europe orientale. A tel point que sa contribution à la reconstruction de la Bosnie était, début 1996, supérieure à celle proposée par la France, et que sa fondation était représentée, le 25 octobre à Paris, à une réunion de donateurs officiels à l'Ukraine. En Russie, la fondation Soros finance, entre autres, de nombreux programmes universitaires. *« Vous avez maintenant un système capitaliste de voleurs, une déformation grotesque d'une société ouverte. Si des efforts ne sont pas faits pour remettre les choses en ordre, vous allez avoir un régime totalitaire, et tous mes efforts auront été vains »*, a déclaré George Soros dimanche soir à la télévision russe.

S'abstenant pour sa part de tout commentaire, le FMI vient de décider, pour la deuxième fois, le report de l'octroi d'une tranche du crédit de 10 milliards de dollars accordé en mars (*Le Monde* du 26 octobre). Critiqué pour leurs largesses à l'égard de Moscou, les responsables de l'organisation multilatérale avaient à l'époque affirmé qu'une surveillance très stricte, mois par mois, permettrait de gérer au mieux les apports financiers. Aujourd'hui, ils sont contraints de constater la faiblesse des rentrées fiscales. Le directeur général du Fonds, Michel Camdessus, s'est cependant déclaré optimiste sur la reprise prochaine des concours. Une nouvelle mission du Fonds doit se rendre à Moscou à la mi-novembre.

En attendant, le gouvernement russe se borne à publier un par un les noms des entreprises ayant accumulé le plus d'arriérés. La Russie doit impérativement combattre la *« culture du non-paiement »* qui s'est développée, a déclaré lundi au *Wall Street Journal* M. Camdessus. Le directeur général du FMI a également souligné que c'est par la compression forcée des dépenses, et non par l'action sur les recettes, que Moscou parvient à remplir ses objectifs budgétaires.

F. L.

Le candidat de l'opposition arrive en tête au premier tour de la présidentielle en Bulgarie

SOFIA. Le candidat d'union des partis de droite (opposition), Petar Stoïanov, a remporté, dimanche 27 octobre, le premier tour de l'élection présidentielle bulgare avec 44,38 % des suffrages exprimés, a annoncé lundi la commission électorale. Son adversaire socialiste (PSB, ex-communiste, au pouvoir), Ivan Marazov, a obtenu 26,97 % des suffrages exprimés. Un troisième candidat, George Gantchev, qui se présentait au nom du Business Bloc (BBB), le parti défendant les petites et moyennes entreprises, a créé la surprise en obtenant 21,7 % des voix. A l'issue de ce scrutin, M. Stoïanov s'est déclaré convaincu de l'« *emporter largement* » au second tour, prévu dimanche 3 novembre, où il affrontera M. Marazov. Selon la commission électorale, la participation a été « *un peu supérieure* » à 60 %, soit un taux relativement faible pour le pays, qui traverse la plus importante crise économique depuis la fin du régime communiste en 1989. – *(AFP.)*

Recrudescence de la violence en Algérie

ALGER. Huit voyageurs ont été tués et plus d'une trentaine d'autres ont été grièvement blessés, jeudi 24 octobre, dans un attentat à la bombe contre un train assurant la liaison Oran-Alger. Le convoi a sauté sur plusieurs bouteilles d'acétylène et des explosifs dissimulés sur la voie entre les villes de Baba Ali et Oued Smar, à une quinzaine de kilomètres au sud d'Alger. Plusieurs attentats ont visé des trains sur ce tronçon situé dans une région réputée être le fief des Groupes islamiques armés. Les attentats contre les civils se sont intensifiés depuis septembre, à l'approche du référendum sur le projet de révision de la Constitution, prévu le 28 novembre : ils ont fait plus de 90 morts, selon un décompte non officiel. Le plus meurtrier a eu lieu le 27 septembre, à Boufarik, à une trentaine de kilomètres au sud de la capitale, où l'explosion d'une voiture piégée sur un marché a fait 27 morts et plus de 80 blessés. – *(AFP.)*

L'agent de sécurité Richard Jewell est lavé de tout soupçon pour l'attentat d'Atlanta

WASHINGTON. Désigné durant trois mois à la vindicte populaire, l'ancien agent de sécurité Richard Jewell, considéré par le FBI comme le principal suspect dans l'enquête sur l'attentat qui a endeuillé les Jeux olympiques d'Atlanta, a été officiellement lavé de tout soupçon, samedi 26 octobre, par les autorités fédérales. Dans un communiqué, le département américain de la justice a annoncé qu'il n'était plus considéré comme un suspect. Chargé de la sécurité aux Jeux olympiques d'Atlanta, Richard Jewell, trente-trois ans, avait signalé le 27 juillet au soir un paquet suspect, contenant une bombe artisanale. Il avait aidé à éloigner les personnes aux alentours peu avant l'explosion, qui a fait deux morts et 118 blessés, et avait été fêté comme un héros avant d'être considéré comme suspect. – *(AFP.)*

Les Etats-Unis ont payé un rapport russe sur les essais nucléaires de l'ex-Union soviétique

WASHINGTON. Les Etats-Unis ont versé 288 501 dollars (environ 1,4 million de francs) à quelque deux cents physiciens russes pour la rédaction d'un rapport de deux mille pages qu'ils leur avaient demandé sur les 715 tests nucléaires de l'ex-URSS depuis une quarantaine d'années. L'équipe russe a commencé son travail en décembre 1992 sous contrat de l'agence américaine des armes spéciales, qui dépend du Pentagone. Le *Washington Post*, qui révèle cette information, précise que le rapport porte sur l'impact des essais sur l'environnement et la population, mais qu'il ne donne pas d'indications sur la conception et le déploiement des armes ex-soviétiques. L'étude a été faite avec l'accord du ministère russe de l'énergie atomique. – *(AFP).*

Malte vote contre l'Europe

LA VALETTE. Le Parti travailliste maltais, qui avait bâti toute sa campagne contre la candidature de Malte à l'Union européenne, a remporté les élections législatives qui l'opposaient, dimanche 27 octobre, au Parti nationaliste du gouvernement sortant d'Edward Fenech-Adami. Son leader, Alfred Sant, quarante-huit ans, prône également la fin de la coopération engagée avec l'OTAN dans le cadre du partenariat pour la paix. L'enjeu de cette élection, pour ou contre l'Europe, a mobilisé les électeurs. Le taux de participation électorale est de 97,1 %. Après seize ans dans l'opposition, les travaillistes maltais, qui ont dans le passé laissé de mauvais souvenirs aux Occidentaux, en raison notamment de leurs liens privilégiés avec la Libye, veulent renouer avec la tradition neutraliste de l'île, faisant miroiter l'idée d'une « Suisse » de la Méditerranée. Les nationalistes avaient tout misé ces dernières années sur l'intégration de Malte à l'Union européenne. Les négociations d'intégration étaient programmées pour démarrer en même temps que celles de Chypre, six mois après la fin de la Conférence sur la réforme des institutions (CIG), c'est-à-dire vers le début de 1998.

Importante manifestation de fonctionnaires en Suisse

BERNE. Signe de l'aggravation du malaise social en Suisse, plus de trente mille personnes, en grande majorité des fonctionnaires, ont manifesté samedi 26 octobre à Berne « *contre le démantèlement du service public* ». Venus de l'ensemble du pays, les manifestants ont dénoncé les suppressions d'emplois, les baisses de salaire envisagées par les Chemins de fer fédéraux (CFF) ainsi que les mesures d'austérité des pouvoirs publics. Ils se sont également opposés à la révision de la loi sur le travail, qui sera soumise à référendum le 1er décembre. De l'avis de la police, il s'agissait de la plus importante manifestation organisée à Berne ces dernières années. La protestation des fonctionnaires s'est déroulée sans incident, alors que, trois jours auparavant, la police avait dispersé sans ménagement une manifestation de quelque quinze mille agriculteurs qui s'élevaient contre la baisse de leur pouvoir d'achat, encore accentuée par la crise de la « vache folle ». – *(Corresp.)*

L'opposition islamiste au Pakistan lance une offensive contre Benazir Bhutto

Le premier ministre est fragilisé mais refuse de démissionner

Des heurts ont éclaté, dimanche 27 octobre, dans plusieurs villes du Pakistan entre forces de l'ordre et manifestants islamistes réclamant la démission du premier ministre Benazir Bhutto. Accusée de mauvaise gestion et de cautionner la corruption, Mme Bhutto refuse de quitter le pouvoir. Mais la détérioration de ses relations avec le chef de l'Etat et l'hostilité d'une partie de la magistrature ont fragilisé son assise personnelle.

ISLAMABAD
de notre envoyé spécial

Les militants du Jamaat-e-Islami, le grand parti fondamentaliste musulman pakistanais, ne seront pas arrivés à leurs fins. A l'appel de leur chef Qazi Hussein Ahmed, des milliers de manifestants islamistes ont tenté, dimanche 27 octobre, de marcher sur la capitale pakistanaise où ils avaient l'intention d'« *assiéger* » le Parlement pour obliger le premier ministre Benazir Bhutto à démissionner. En dépit de nombreux heurts avec les forces para-militaires et la police, ils n'ont toutefois pas pu forcer les barrages.

Le premier ministre avait prévenu, la veille, que les militants du Jamaat marcheraient sur Islamabad « *avec des kalachnikovs sous leur Coran* », et le gouvernement avait donc pris les mesures qui s'imposent pour empêcher les manifestants d'entrer en ville : arrestations préventives de nombreux militants, routes bloquées par des blocs de béton et impressionnant déploiement de forces.

Dès la début de la matinée, Islamabad avait pris des allures de camp retranché : bérets noirs et grands pantalons bouffants, les gardes-fontières venus des confins pakistano-afghans étaient en position autour du Parlement et aux carrefours stratégiques alors que les « rangers », coiffés du casque plat à la britannique, patrouillaient dans leurs pick-up équipés de mitrailleuses.

DÉGRADATION DE L'ÉCONOMIE

En fin de matinée, les premiers assaillants qui avaient pu s'infiltrer dans Islamabad ont été repoussés à coups de grenades lacrymogènes. Les heurts ont été plus violents dans la ville jumelle de Rawalpindi. Des troubles ont aussi éclaté dans des villes comme Lahore, où se trouve le quartier général du Jamaat-e-Islami, une organisation à la très faible représentation parlementaire, mais qui possède de puissants réseaux militants dans tout le pays. Plus d'une centaine de personnes ont été blessées, mais les forces de sécurité avaient reçu des consignes strictes de retenue et n'ont pas tiré sur la foule, comme c'est souvent le cas lors de semblables manifestations.

La fronde déclenchée par le parti intégriste s'inscrit dans un contexte de crise pour Mme Bhutto. La Ligue musulmane, le principal parti d'opposition, avait appelé, samedi, à une grève générale pour protester contre la dégradation de la situation économique. L'ensemble des partis de l'opposition sont d'ailleurs réunis depuis plusieurs mois dans une alliance pour « *sauver le Pakistan* » et semblent bien décidés à poursuivre leur agitation jusqu'à ce que l'« héritière » du clan Bhutto accepte de démissionner.

Celle-ci est aujourd'hui obligée de se battre sur plusieurs fronts à la fois : ses relations avec le président Farooq Leghari se sont refroidies, ce dernier se refusant à se contenter d'inaugurer les chrysanthèmes... Mme Bhutto et M. Leghari s'étaient déjà heurtés au sujet de la nomination du nouveau chef d'état-major de l'armée et des juges de la Cour suprême. Et le premier ministre doit aujourd'hui faire face à l'hostilité de nombreux juges qui l'accusent de partialité dans ses choix à l'égard de cette instance de dernier appel.

Le président Leghari multiplie ainsi les initiatives personnelles pour démontrer qu'il a son mot à dire dans les affaires de l'Etat. Vieux militant de la formation des Bhutto, le Parti du peuple pakistanais (PPP), le président pense sans doute au rôle futur qu'il pourrait jouer en cas de démission de Mme Bhutto, mais il veut aussi sauver la cohésion d'un parti de plus en plus divisé : le récent assassinat de Murtaza Bhutto, frère du premier ministre, a provoqué des tensions entre partisans et adversaires du dernier « martyr » de la famille ; certains vont jusqu'à accuser Asif Zardari, le mari de Mme Bhutto, d'avoir été impliqué dans la « bavure » policière au cours de laquelle Murtaza a trouvé la mort en plein Karachi...

La situation économique ne fait que compliquer un peu plus la tâche du premier ministre. Sous pression du Fonds monétaire international, le gouvernement s'est vu contraint cette semaine d'adopter un budget d'austérité, et la roupie a dû être dévaluée. Les accusations répétées de « *mauvaise gestion* » et d'« *incompétence* » à l'égard du gouvernement se sont traduites par les mouvements de ces derniers jours, les Pakistanais réalisant que la dégradation de l'économie a obligé Mme Bhutto à lever de nouveaux impôts.

« *Je ne démissionnerai pas !* », ne cesse pourtant de répéter le premier ministre, dont l'acharnement à se cramponner au pouvoir force même l'admiration de ses adversaires. Mme Bhutto a prononcé il y a une semaine un long discours à l'Assemblée, lors d'un débat sur la corruption. Elle-même accusée d'avoir touché des pots-de-vins, elle a mis au défi ses adversaires de prouver leurs dires. « *Que l'on commence par enquêter sur moi* », a-t-elle lancé, en ajoutant : « *Je n'ai pas peur. Je préfère les prisons aux palais !* »...

Bruno Philip

Retour à Yan'an, musée de la révolution chinoise

Soixante ans après la Longue Marche, le refuge de Mao a du mal à s'arracher au mythe

YAN'AN
de notre envoyé spécial

Se rendre, de nos jours, à La Mecque de la révolution chinoise ne revient pas seulement à parcourir le long et étroit défilé, digne d'un film épique, qui mène, à travers un paysage de coupe-gorge, à cette bourgade largement endormie. C'est aussi dans une bonne mesure, quand on vient de la Chine du « miracle » économique, remonter le temps, par certains aspects, jusqu'aux années 60. Même à l'intérieur du pays, peu de villes de Chine de cette importance (350 000 habitants) sont restées à ce point engluées dans l'arriération du communisme – système qui trouva ici son berceau chinois.

D'emblée, la cité, chef-lieu d'un district d'un million et demi de paysans qui l'alimentent, s'affiche comme un musée. Les immeubles en brique rouge à quatre étages, d'inspiration soviétique, décatis, aux balcons servant de remises, et les constructions plus anciennes, en brique grise, au vague cachet pré-communiste, sont alignés le long du maigre filet d'eau qu'est devenue la rivière Yan, affluent du fleuve Jaune. Seul signe de modernité, les antennes paraboliques de télévision par satellite, qui permettent de recevoir les émissions nationales ou étrangères, fichées en champignons blancs incongrus sur cet univers passablement décrépit.

Il a fallu à Mao Zedong et à ses compagnons parcourir des milliers de kilomètres avec leurs troupes, à partir de 1934, après avoir dû évacuer leur base méridionale du Jiangxi sous la pression de l'armée de Tchiang Kaï-chek, pour gagner ce repaire dont ils feraient le tremplin d'un nouveau « soviet ». C'est cette saga que célèbre le régime actuel, à la recherche d'une légitimité historique.

Une légende grosse de mythes. Il s'agissait, vient de déclarer le chef de l'Etat, Jiang Zemin, tirant la couverture à lui, d'un épisode dont la signification principale fut la formation « *de la direction collective centrale de première génération ayant pour noyau le camarade Mao Zedong* ». M. Jiang entend incarner le « noyau » de la troisième génération, après celle de Deng Xiaoping.

> De cette épopée, les traces les plus visibles sont celles de cet acte fondateur : les résidences de ses dirigeants et les salles de réunion du pouvoir en gestation. Un mini-Etat se crée.

En réalité, la Longue Marche fut une « longue fuite » des forces communistes. Le coup de génie de leurs chefs fut d'en faire une épreuve initiatique régénératrice pour l'armée rouge chinoise. Aujourd'hui, on se demande quelle « victoire » peut être commémorée en cette ville-culte.

Avant l'arrivée de Mao, la place était tenue, dans la meilleure tradition montagnarde chinoise, par une bande de bandits-chefs de guerre qui avaient vaguement passé allégeance au mouvement communiste. Le regroupement des forces communistes à proximité de ce bastion, en octobre 1936, est l'événement officiellement mis en avant de nos jours.

En janvier 1937, Mao s'installe formellement sur une colline du centre-ville. De cette épopée, les traces les plus visibles sont celles de cet acte fondateur : les résidences de ses dirigeants et les salles de réunion du pouvoir en gestation. Un mini-Etat se crée, qui va conquérir toute la Chine. La célèbre caverne à porte de bois ouvragée devant laquelle Mao s'est fait tant et tant photographier est naturellement la chapelle la plus sacrée du lieu saint. Une austérité rigoureuse y est préservée. Dans la pièce principale, un bureau, un portrait de Mao au travail, deux chaises, une table. Dans la chambre, un lit-planche à moustiquaire, une chaise...

Les voisins : Zhou Enlai et Liu Shaoqi. La grotte de ce dernier – curieusement ornée d'une serviette proclamant, en rouge et en anglais, « *Good morning* » – ne comporte aucun rappel du fait qu'il a été assassiné en 1967 par les gardes rouges se réclamant du Grand Timonier, sans que Zhou Enlai ne s'en émeuve en public. Fraternité... La caverne de Lin Biao, alors très proche de Mao, ne se visite pas. Lin Biao a par la suite « trahi ». Une famille s'est donc installée chez lui. L'endroit est « hors musée ».

Sur une esplanade, des enfants jouent à la marelle. On croit se souvenir qu'un jeu du même ordre dominait la vie de la direction communiste : les quatre coins. Le « paradis fraternel » de Yan'an était déjà le site, entre pairs rouges, de querelles sérieuses, dans lesquelles des carrières se feraient et se briseraient. A voir la disposition des lieux, une question surgit : ces disputes n'étaient-elles pas – promiscuité aidant – plus personnelles qu'idéologiques ? Zhu De, le très respecté fondateur de l'armée communiste, vivait à l'écart, voisin seulement de Peng Dehuai, autre chef militaire prestigieux.

Tous deux – et d'autres – avaient exigé de Mao qu'il renonce à faire de sa nouvelle maîtresse, Jiang Qing, l'actrice venue de Shanghaï avec sa moue charmante et ses ambitions démesurées, un acteur politique. Combien de scissions, de ruptures, de drames survenus pas la suite, avaient pour origine, quelque part dans le caractère de chacun, des amours mal vécues à cette époque, des petites histoires coquines qui, au demeurant, font parfois surface dans l'histoire officielle ?

Du coup, s'impose une relecture de la rébarbative logorrhée qui accompagnait les réunions tenues dans telle ou telle salle aux allures d'église montagnarde – nonobstant le toit chinois. Ses bancs déserts pourraient presque être remplacés par des prie-Dieu. Combien de règlements de comptes vidés entre ces murs ?... Cet autre salon fut siège, un temps, de la commission militaire du comité central. Y trône notamment la photo d'un personnage comme sorti d'un roman de cape et d'épée, à la dense barbe noire de bandit de grand chemin. Il s'adresse à Mao comme à un client. C'est Wang Zhen, qui déjà mettait au point le système chinois du *laogai*, ou goulag local, pour les personnages réfractaires à l'autoritarisme...

Pourtant, rien n'évoque les purges d'intellectuels qui, déjà, s'élevaient contre l'absence de démocratie, contre les privilèges, voire – comme la romancière Ding Ling – contre le puritanisme imposé à qui n'était pas cadre dirigeant. Rien n'évoque la mort, en prison, de Wang Shiwei, premier écrivain ouvertement dissident.

A visiter ces lieux, une question ne peut que venir à l'esprit : comment cette équipe dirigeante a-t-elle pu conquérir un aussi vaste pays et y régner par la suite sans partage. Sans doute le message nationaliste qu'elle envoyait à la population était-il si fort qu'il fit passer la « pillule » idéologique. C'est ce message qui demeure aujourd'hui son seul pilier.

A présent désertés – sauf célébration exceptionnelle – des hordes de pèlerins chinois et étrangers pour qui la visite était jadis obligatoire, les lieux sont très largement restés en l'état. Le tambour du puits auquel pend un seau de fer envoie son grincement sinistre dans l'air pur d'une fin d'après-midi ensoleillée, comme sans doute autrefois. Pourtant, même ici, la révolution est chose du passé. M. Liu – bleu de chauffe, barbe grisonnante, bouche édentée –, qui vend des chewing-gums à l'entrée du village dirigeant, a vu Mao à de nombreuses reprises. Il lui apportait alors le courrier. Que pense-t-il de l'évolution présente, si lointaine du catéchisme égalitaire d'autrefois ? « *Pas de problème ! Avant, il aurait été hors de question que je gagne un peu d'argent en tenant cet étal. Ca va quand même mieux maintenant.* »

Francis Deron

Les réfugiés rwandais au Zaïre sont soumis à des attaques répétées à l'arme lourde

Le gouvernement rwandais est de nouveau mis en cause. Près d'un demi-million de réfugiés se dirigent vers la ville de Goma, au nord-est du pays, à la frontière du Rwanda

Le Zaïre a dépêché des renforts de troupes dans l'est du pays, dans la région dite du Sud-Kivu, à la frontière avec le Rwanda, où les camps de réfugiés rwandais ont été l'objet d'attaques répétées durant tout le week-end. Fuyant les tirs à l'arme lourde, près d'un demi-million de personnes se trouvaient lundi sur les routes au nord et au sud de la ville de Goma, selon le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) des Nations unies. Il s'agit, essentiellement, de Hutus ayant quitté le Rwanda après le génocide de quelque 500 000 Tutsis en 1994. Après Kinshasa, des responsables d'organisations humanitaires, ayant souhaité garder l'anonymat, ont à leur tour dénoncé l'armée rwandaise comme étant la principale responsable des attaques. Les organisations humanitaires, notamment celles de l'ONU, ont rapatrié la plupart de leurs personnels dans la région. Sur le plan diplomatique, l'Allemagne et la France ont, une nouvelle fois, appelé à l'arrêt des combats et à l'ouverture de négociations entre les gouvernements zaïrois et rwandais.

DANS L'EST du Zaïre, les attaques contre les camps de réfugiés hutus rwandais se sont succédé, samedi 26 et dimanche 27 octobre, provoquant la fuite de centaines de milliers d'exilés vers d'autres centres d'hébergement déjà surpeuplés, alors que les accusations se précisaient sur le rôle direct de l'armée rwandaise dans ces violences.

Kibumba et Katalé samedi, Panzi dimanche : trois camps de la région du Kivu (est du Zaïre) ont été attaqués en deux jours, poussant quelque 210 000 réfugiés de plus sur les routes, alors que plusieurs centaines de milliers de personnes se trouvaient déjà en mouvement.

ATTAQUANTS EN CIVIL

Le gouvernement rwandais a été accusé dimanche par un représentant d'une source humanitaire à Genève d'avoir mené l'attaque du camp de réfugiés de Kibumba, situé à 25 kilomètres au nord de Goma, la capitale du Nord-Kivu. L'attaque, qui a duré de vendredi soir à l'aube de samedi, *« a été menée avec des armes de guerre, de l'artillerie lourde »* par des hommes du 7e bataillon rwandais basé à Kigali, a affirmé ce responsable humanitaire qui a exigé l'anonymat. Les assaillants étaient en treillis, mais il y avait aussi des attaquants en civil, a-t-il précisé.

Une source humanitaire à Goma avait affirmé pour sa part que les tirs provenaient de la frontière rwandaise, situé à 300 mètres à vol d'oiseau. Des renforts en hommes et en munitions de l'armée zaïroise sont arrivés dimanche par avion. Ces troupes venaient notamment de Lumumbashi, une ville du sud du Zaïre.

Les combats étaient jusqu'alors présentés comme étant essentiellement des affrontements entre les troupes zaïroises et les Banyamulenges, nom donné à des Tutsis d'origine rwandaise installés depuis au moins deux siècles dans l'est du Zaïre. Ils accusent Kinshasa de nier leur citoyenneté zaïroise et de vouloir les faire partir. Dimanche matin, les Banyamulenges semblaient contrôler Uvira, principal port sur le lac Tanganyika du Sud-Kivu.

Accusé par les autorités zaïroises d'être *« l'agresseur »*, Kigali a jusqu'à présent nié toute responsabilité dans ces violences. Dimanche, le gouvernement rwandais a dénoncé la *« provocation »* de Kinshasa et des *« violations des droits »* de ses ressortissants vivant au Zaïre.

L'attaque du camp de Kibumba a déclenché un mouvement de panique générale. Le camp était totalement vide dimanche, ses quelque 200 000 occupants ayant fui dans le désordre en direction de Goma ou même en territoire rwandais. Quatre réfugiés ont été tués et une centaine d'autres blessés dans cette attaque, selon le HCR. Cependant, un soldat zaïrois a été tué lors de bombardements à l'arme lourde, dans la nuit de samedi à dimanche, sur un autre camp de réfugiés hutus rwandais, celui de Katalé (56 kilomètres au nord de Goma).

L'attaque a été repoussée et, d'après Francis Kpatindé, porte-parole du HCR à Genève, il n'y a pas eu de panique réelle parmi les 220 000 réfugiés du camp. Il n'a pas été en mesure d'identifier les assaillants et n'a pu dire s'il s'agissait des mêmes que ceux qui avaient attaqué 24 heures auparavant le camp de Kibumba.

Un troisième camp, celui de Panzi, situé plus au sud, près de Bukavu (la capitale du Sud-Kivu), a été attaqué à son tour dans la nuit de samedi à dimanche, et ses 7 300 occupants ont pris la fuite, a encore indiqué M. Kpatindé. Le camp était, dimanche matin, *« entièrement déserté »* de ses occupants, des handicapés, mutilés et blessés de guerre des anciennes forces armées rwandaises. Leurs familles feraient route vers Bukavu.

« CORRIDORS HUMANITAIRES »

Selon un journaliste de l'AFP qui se trouvait dimanche au camp de Mugunga, une véritable marée d'hommes, de femmes et d'enfants, debout sous une pluie diluvienne ou allongés par terre, pouvait être vue dimanche sur tous les chemins descendant des flancs du volcan Nyiragongo dominant Goma. Environ un million de Rwandais, en majorité hutus, se sont réfugiés au Zaïre en 1994 par peur de représailles du gouvernement dominé par les Tutsis, à la suite du génocide d'environ 500 000 Tutsis et Hutus modérés par des extrémistes hutus.

Devant l'ampleur de l'exode, le haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Mme Sadako Ogata, a demandé aux officiels de la région du Kivu l'ouverture rapide de *« corridors humanitaires »* pour les civils et pour assurer le passage des réfugiés souhaitant rentrer au Rwanda.

A Kinshasa, le ton était à la mobilisation sur le thème de la défense du territoire. Le Zaïre défendra son *« intégrité territoriale à n'importe quel prix »*, a lancé, dimanche, le premier ministre Kengo wa Dongo. Sans désigner nommément un pays, il a stigmatisé *« ceux de nos frères africains qui veulent redessiner la carte géographique de l'Afrique »*. Déclarant le Zaïre victime de son hospitalité, il a dénoncé la communauté internationale, qui n'a pas apporté à Kinshasa l'aide dont le pays aurait eu besoin lorsqu'il a accueilli les réfugiés rwandais.

Sur le plan diplomatique, l'Allemagne et la France ont, une nouvelle fois, appelé à l'arrêt des combats et à l'ouverture de négociations entre les gouvernements zaïrois et rwandais. *« Une issue dans la crise actuelle ne peut être trouvée que par des moyens pacifiques et dans le cadre d'un dialogue politique entre les gouvernements de la région ainsi que les partis et les organisations impliqués »*, a souligné le ministre allemand des affaires étrangères, Klaus Kinkel. Paris, a indiqué le Quai d'Orsay, apporte, pour sa part, son *« plein soutien aux efforts et aux initiatives, notamment humanitaires, du secrétaire général des Nations unies et à ceux de toutes les organisations internationales concernées »*. – *(AFP, Reuter)*

L'armée zaïroise : une force sous-équipée

L'armée zaïroise, sous-équipée, mal payée, et dont les troupes sont souvent taxées à juste titre de *« grave indiscipline »*, semble galvanisée par le nationalisme, alors que le gouvernement dénonce des attaques menées contre le territoire national par les armées du Rwanda et du Burundi. Les Forces armées zaïroises (FAZ), désorganisées, ne disposent plus de matériel logistique opérationnel. Plus aucun des vingt avions de combat du pays n'est en état de vol. Le matériel lourd, principalement des chars d'origine soviétique ou chinoise, basé à proximité de Kinshasa, est inutilisable parce qu'intransportable. Seule une partie de l'artillerie lourde des FAZ – canons multiples, mortiers divers – aurait été acheminée vers l'est du pays.

Les FAZ restent largement discréditées depuis les pillages et émeutes de 1991 dans lesquels elles étaient impliquées et depuis les mutineries de 1993, à Kinshasa, où l'ambassadeur de France Philippe Bernard avait trouvé la mort.

Dennis Ross rentre à Washington sans accord sur Hébron

LE COORDINATEUR AMÉRICAIN pour le processus de paix, Dennis Ross, a annoncé, lundi 28 octobre, sa décision de retourner à Washington sans qu'un accord soit conclu entre Israéliens et Palestiniens à propos de l'évacuation partielle de la ville d'Hébron par l'armée israélienne. M. Ross avait déjà fait une annonce similaire le 21 octobre avant de se raviser. Le départ de M. Ross intervient alors que le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, va se rendre en Europe, jusqu'au 1er novembre, pour une tournée diplomatique. le coordinateur américain a indiqué qu'il reviendra dans la région dès qu'une solution sera en passe d'être trouvée.

Israël aurait dû évacuer partiellement Hébron il y a neuf mois, conformément aux accords signés à Washington en septembre 1995. Le gouvernement nationaliste de Benyamin Nétanyahou a décidé de renégocier en partie le redéploiement israélien au nom de la sécurité des 450 colons extrémistes installés au cœur de cette ville palestinienne de 120 000 habitants. Ces colons seront sous la responsabilité des troupes israéliennes qui resteront sur place.

Les négociations piétinent depuis leur lancement, à l'issue du mini-sommet convoqué de toute urgence à Washington par le président américain Bill Clinton, les 1er et 2 octobre. Ce sommet visait à mettre un terme aux affrontements meurtriers qui avaient opposé, dans les territoires, soldats israéliens et policiers palestiniens à la suite de l'ouverture, controversée, par les Israéliens d'un tunnel archéologique dans la vieille ville de Jérusalem.

Par ailleurs, alors que Gaza et la Cisjordanie sont une nouvelle fois bouclées par Israël – qui redoute des représailles du Djihad islamique, un an après l'assassinat de son chef à Malte, probablement à l'instigation des services israéliens –, M. Nétanyahou a décidé de donner son feu vert à la vente de 3 000 logements dans des colonies de Cisjordanie. Ces logements, dont la construction est achevée, étaient restés vacants, ces dernières années, en raison de la décision des gouvernements travaillistes d'Itzhak Rabin et de Shimon Pérès de geler partiellement la colonisation dans les territoires palestiniens.

Une partie de ces logements sont occupés sans autorisation gouvernementale par des colons depuis la victoire électorale en mai de M. Nétanyahou. Cette décision a suscité l'indignation des Palestiniens, qui y ont vu une nouvelle provocation. *« Il s'agit d'une violation flagrante des accords de paix et de l'esprit de la paix. C'est de très mauvais augure »*, a ainsi estimé Hanane Achraoui, ministre de l'enseignement supérieur et député de Jérusalem-Est. – *(AFP, Reuter.)*

Le grand rabbin de France veut rencontrer M. Chirac

« *J'aurais souhaité que le président de la République adopte une attitude plus modérée et plus équilibrée* », a réagi le grand rabbin de France, Joseph Sitruk, qui a demandé à rencontrer M. Chirac. Il a poursuivi : « *L'intérêt de la France au Proche-Orient est de jouer un rôle d'arbitre et non pas de prendre, de façon aussi marquée, le parti de l'un des deux camps. Je crains qu'une telle attitude ne compromette le rôle que la France pourrait exercer sur Israël.* »

Le grand rabbin insiste sur les besoins de sécurité d'Israël : « *Le monde oublie qu'Israël est un petit pays dont la superficie est deux fois celle de la Dordogne et la population équivalente à celle des Hauts-de-Seine. Ce pays ne peut pas se permettre de perdre un pouce de son territoire. Il n'a aucune volonté hégémonique ou annexionniste. Il veut seulement assurer sa survie. J'appelle donc à une plus grande modération de jugement à son propos. Je suis convaincu que la totalité des Israéliens souhaitent la paix et le processus de paix est inéluctable.* »

SCIENCES Parallèlement à l'assainissement des finances du CNRS, la direction de l'organisme de recherche français étudie une réforme radicale de ses structures. ● LE SPECTRE du démantèlement, régulièrement évoqué, semble aujourd'hui écarté, mais le projet prévoit une refonte profonde des structures visant à réduire le poids des sept départements et des directeurs scientifiques, au profit d'une gestion plus *« cohérente et centralisée »*. ● LES CHERCHEURS craignent que cette réforme n'entraîne une minoration de leur rôle dans la définition des orientations du CNRS au profit des politiques, qui auraient une vision finalisée et à court terme de la recherche. ● LE GOUVERNEMENT ne semble guère pressé d'attaquer de front un dossier aussi sensible. Le secrétaire d'Etat à la recherche, François d'Aubert, invite à la *« concertation »*.

La direction du CNRS veut privilégier la recherche socio-économique

Le « patron » du Centre national de la recherche scientifique souhaite limiter l'indépendance des laboratoires. Ce projet de réforme provoque l'inquiétude des chercheurs. Le ministère prône la prudence et estime qu'une refonte des structures n'est pas à l'ordre du jour

PÉRIODIQUEMENT, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), navire amiral de la recherche française, est pris de tangage. Depuis sa création par le gouvernement Daladier, en 1939, cet organisme public, unique au monde par sa pluridisciplinarité – de la physique des particules aux sciences de l'homme, en passant par les sciences de la vie et celles de l'Univers, il couvre la presque totalité des champs de la connaissance –, a affronté maintes tempêtes. Il n'y a pas si longtemps, en 1986, il fut même menacé de sabordage par une partie de la droite, qui jugeait le bâtiment ingouvernable.

Le CNRS a traversé les tourmentes. Ses effectifs ont même augmenté de moitié au cours des vingt dernières années. Le nombre d'unités de recherche a suivi la même progression. Pourtant, les critiques n'ont pas cessé et, régulièrement, resurgit le spectre d'un « démantèlement ». Aujourd'hui, un tel risque semble écarté. Mais une réforme profonde est à l'étude.

Le plus grand établissement de recherche français est confronté à un ensemble de problèmes à sa mesure, à la fois externes et internes. Dans ses relations avec son environnement il doit répondre à une demande de « résultats » qui, dans une période de difficultés économiques mais aussi de forte sensibilisation du corps social aux questions de santé et d'environnement notamment, se fait plus pressante. La nation le rend comptable et redevable de ses 13 milliards de francs de budget. C'est ce qu'a expressément signifié un récent comité interministériel, en assignant à la recherche publique des *« objectifs socio-économiques »* et en fixant des thèmes ainsi que des programmes scientifiques prioritaires (*Le Monde* du 4 octobre).

Sur le plan interne, le CNRS n'est pas encore remis de la crise financière majeure où l'avait plongé le décalage croissant, depuis la fin des années 80, entre les autorisations de programmes accordées, d'une main, par les pouvoirs publics, et les crédits de paiement refusés par les mêmes autorités. Le déficit atteignait, en 1993, la somme extravagante de 1,2 milliard de francs. Depuis, des annulations drastiques d'autorisations de programmes et des compléments exceptionnels de crédits de paiement l'ont ramené à environ 400 millions. Mais il faut, coûte que coûte, continuer à assainir les comptes.

UN DÉCRET À RÉVISER

C'est à cette tâche que s'est consacré en priorité Guy Aubert, à son arrivée à la tête du CNRS, voilà deux ans. Non sans provoquer, par les coupes brutales qu'il a imposées, de vifs remous parmi les chercheurs et les salariés. Parallèlement, le nouveau directeur général a appelé à ses côtés un homme de confiance, Jean Charvolin, ancien directeur de l'institut Laue-Langevin de Grenoble, et lui a confié *« une mission de réflexion et de proposition sur les structures et les actions scientifiques du CNRS »*. Ce travail, qui s'est traduit par un rapport d'étape controversé au sein de l'établissement, aurait dû déboucher sur des mesures concrètes au printemps 1995. Mais la direction du CNRS a finalement préféré ne pas mener de pair les deux chantiers – financier et structurel – et risquer ainsi d'ouvrir un double front de contestation.

Aujourd'hui, le projet de réforme des structures du CNRS redevient d'actualité. Déjà, une réorganisation administrative a été décidée et sera opérationnelle au 1er janvier 1997. Destinée à mieux contrôler les circuits de dépenses, elle aura pour effet, selon un proche de l'équipe de direction, de *« centraliser les décisions et leur mise en œuvre »*. Mais c'est surtout l'organisation scientifique qui se trouve au cœur des débats. A preuve le rapport annuel d'orientation qui, adopté en mai par le conseil d'administration, esquissait les grandes lignes d'une restructuration.

L'activité scientifique du CNRS repose, actuellement, sur sept départements disciplinaires, dotés d'une relative autonomie. Il n'est plus question, comme l'hypothèse en fut un temps évoquée avec insistance, de supprimer ou de regrouper certains de ces départements, mais de procéder à une recomposition générale. *« Le fait que le CNRS soit la juxtaposition de sept politiques sectorielles l'affaiblit sur les plans national et international »*, affirme le rapport, qui prône une meilleure *« cohérence »* et une plus grande *« interdisciplinarité »*.

Pour y parvenir, le directeur du CNRS préconise, dans ce document, une redistribution des unités de recherche en *« structures verticales de petite taille »*, ou *« branches »*, permettant *« une gestion rapprochée »* de leur activité scientifique. Cette refonte aurait pour résultat, estime un ancien responsable, de *« limiter le poids des départements et des directeurs scientifiques, au profit d'un directoire resserré »*. Les regroupements horizontaux d'équipes de différentes branches seraient favorisés, sur *« des opérations interdisciplinaires »* ayant pour objectifs *« l'exploration de domaines scientifiques nouveaux »* ou *« la résolution de problèmes issus du monde socio-économique »*.

Cette *« évolution »* des structures, selon le terme de Guy Aubert, faciliterait l'affectation de *« 20 à 25 % des moyens des laboratoires »* à des programmes interdisciplinaires ciblés, conformément aux vœux du gouvernement. Dans le budget de 1997, indique le directeur général, *« une enveloppe d'environ 300 millions de francs »* pourrait être réservée à ces recherches orientées. Une telle réforme supposerait, selon les dirigeants du CNRS, une révision préalable du décret du 24 novembre 1982 qui régit le fonctionnement de l'établissement. M. Aubert souhaite donc une nouvelle rédaction, qui s'en tienne aux principes fondateurs et lui laisse une plus grande liberté d'action. *« La balle est à présent dans le camp du ministère »*, commente-t-il, ajoutant qu'il espère *« une réponse claire »* d'ici au début de 1997.

Le secrétaire d'Etat à la recherche, François d'Aubert, ne semble guère pressé, ni même désireux de toucher à une institution aussi « sensible ». A dix-huit mois des élections législatives, le gouvernement ne voit pas d'impérieuse nécessité à courir un tel risque politique. Pour M. d'Aubert, il y a plutôt urgence à poursuivre la *« concertation »*.

En attendant d'être fixés, des chercheurs, partagés entre supputations et rumeurs, commencent à exprimer leur inquiétude. *« Le schéma envisagé comporte le risque d'une minoration du rôle des scientifiques dans l'élaboration des orientations du CNRS, au profit des seuls programmes décidés par les politiques, dans le cadre d'une vision finalisée et à court terme de la recherche »*, s'alarme Pierre Girard, du syndicat SGEN-CFDT. Henri-Edouard Audier, du Syndicat national des chercheurs scientifiques, partage les mêmes craintes. *« Il est normal qu'un gouvernement mène une politique. Mais,* redoute-t-il, *les chercheurs vont se trouver marginalisés par des décisions autoritaires. En outre, les recherches sur programmes vont assécher les crédits des laboratoires, au détriment de la recherche fondamentale. »*

J.-F. A. et P. L. H.

Deux handicaps majeurs hérités d'une gestion chaotique

PERSONNEL

75,1%

BUDGET : 13,4 MILLIARDS DE FRANCS TTC EN 1997

1 696
4 103
4 748
4 862
3 282
3 125
2 602

Renouveler les effectifs

L'âge moyen des agents du CNRS était de 46 ans et 2 mois en 1995, soit un glissement de deux ans sur les six dernières années. Le déséquilibre que fait apparaître la pyramide des âges ne commencera à se résorber qu'à partir de 2003, avec une augmentation des flux de départs en retraite. Ce vieillissement a pour effet mécanique d'accroître le poids de la masse salariale, qui, aujourd'hui, représente déjà 75 % du budget total de l'établissement. Cette charge réduit considérablement la marge de manœuvre de cet organisme. D'où la volonté gouvernementale d'inciter les personnels à prendre une retraite anticipée et – comme cela a été souvent tenté sans succès – de favoriser leur mobilité vers les universités et les entreprises. Les pouvoirs publics souhaitent pouvoir, par différentes mesures incitatives, assurer un certain renouvellement des effectifs. En 1997, 285 chercheurs et 298 ingénieurs, techniciens et administratifs devraient être recrutés.

Sept départements et 26 000 agents

● **Départements.** Ils sont au nombre de sept : sciences physiques et mathématiques ; physique nucléaire et corpusculaire (dont l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules ou IN2P3) ; sciences de l'univers (dont l'Institut national des sciences de l'univers ou INSU) ; sciences pour l'ingénieur ; sciences chimiques ; sciences de la vie ; sciences de l'homme et de la société.
● **Programmes interdisciplinaires.** Plusieurs thèmes : techniques poussées à leurs limites ; villes ; technologies pour l'environnement et l'énergie ; sciences cognitives ; environnement, vie et société.
● **Unités de recherche.** Plus de 1 500 unités propres, mixtes ou associées, réparties sur l'ensemble du territoire et gérées administrativement par dix-neuf délégations régionales.
● **Effectifs.** Environ 26 000 agents, dont 11 000 chercheurs.
● **Budget.** 13,4 milliards de francs en 1997 (+ 1,12 % par rapport à 1996), en dépenses ordinaires et crédits de paiement.

Guy Aubert, rugbyman, physicien et gestionnaire

Physicien issu du CNRS, il a su montrer ses capacités de gestionnaire comme directeur-fondateur de l'Ecole normale supérieure de Lyon. De son passé de troisième ligne de rugby, il a gardé le sens de l'action et le goût des échappées solitaires. Des qualités sans doute déterminantes pour le gouvernement qui le nomma à la tête du CNRS en juillet 1994. Trois mois auparavant, lors d'un colloque sur la recherche, devant Guy Aubert, Edouard Balladur, alors premier ministre, avait affirmé qu'il convenait de *« redéfinir le rôle et la place des organismes publics de recherche [...] pour qu'ils puissent s'insérer plus intimement dans la conduite et la mise en œuvre d'une politique aux objectifs clairs »*. Guy Aubert s'y est attelé.

COMMENTAIRE

ARBITRAGES

Le pouvoir politique a souvent entretenu des relations difficiles avec le monde de la recherche. Ses rapports avec le CNRS ont été fréquemment empreints de défiance réciproque. L'établissement, volontiers taxé par la droite (à l'exception des gaullistes) de *« mastodonte ingérable »*, n'a pas senti passer loin le boulet du démembrement, lors de la première cohabitation. C'est de l'intérieur que vient, cette fois, la volonté réformatrice. Depuis deux ans, le directeur général s'est montré adepte de la manière forte, en mettant en œuvre un plan de redressement financier draconien. La méthode a choqué les scientifiques même si elle a été suivie d'un certain succès.

Le remaniement structurel à l'étude semble, a priori, moins brutal. Il l'est suffisamment pour alerter les organisations syndicales. Et manifestement trop, aux yeux du gouvernement qui ne paraît guère enclin, pour l'heure, à y donner suite. Ni François d'Aubert, ni le ministre en charge du secteur, François Bayrou, ne sont tentés par un geste symboliquement aussi fort – et politiquement aussi périlleux – qu'une modification du décret fondateur du CNRS, en une période où le gouvernement a suffisamment de dossiers délicats sur son bureau.

Reste l'inquiétude de la communauté scientifique, devant la mission *« socio-économique »* qui lui est désormais dévolue. Les chercheurs pourraient y voir une forme de reconnaissance de leur utilité publique. Quand les repères se brouillent, que le désarroi gagne face au sida ou à la maladie de la « vache folle », c'est vers ses savants que le pays se tourne. Leur satisfaction serait plus entière, si cette reconnaissance ne survenait pas dans un contexte de restrictions budgétaires.

Pierre Le Hir

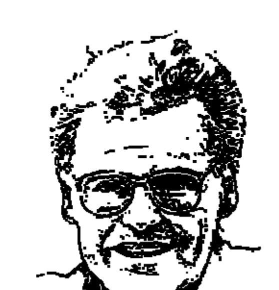
François d'Aubert, secrétaire d'Etat à la recherche

« Il faut une concertation avec le maximum d'acteurs »

« Le gouvernement demande aux établissements publics de recherche, à commencer par le CNRS, de mieux répondre *« aux attentes des citoyens et aux besoins de notre économie »*. N'est-ce pas prendre le risque d'affaiblir la recherche fondamentale ?

– Un pays qui lâcherait d'un pouce sur la recherche fondamentale ne serait plus un grand pays scientifique. Une nation puissante se doit d'avoir une recherche à un niveau d'excellence, qui couvre l'ensemble du spectre des disciplines. La recherche fondamentale, en France, marche sur deux pieds qui ont une égale importance : les grands organismes, dont le CNRS est le fleuron, et l'Université. Il n'y a donc pas, aujourd'hui, de changement de philosophie par rapport à ce qu'a toujours été le CNRS. Il forme une partie essentielle du socle de la production des connaissances.

» Il est légitime que l'Etat, qui consacre 52 milliards de francs au budget de la recherche, montre des directions avec une boussole, ce qui ne signifie pas que d'autres territoires ne doivent pas être explorés. Il y a d'abord des priorités traditionnelles, stratégiques : le nucléaire, l'espace, l'aéronautique. Et puis des priorités pour la compétitivité de l'économie et de la société françaises. Le comité interministériel en a dégagé sept. Je souhaite que le CNRS puisse non pas s'y plier mais s'y intéresser.



FRANÇOIS D'AUBERT

On doit pouvoir faire mieux en matière de valorisation. Mais ce n'est pas recherche appliquée contre recherche fondamentale, recherche finalisée contre recherche libre. C'est au contraire un continuum.

– Ces priorités vont mobiliser une part significative des crédits des laboratoires. Des domaines de recherche ne vont-ils pas être sacrifiés ?

– Le gouvernement a simplement indiqué que les crédits sur programmes, qui représentent aujourd'hui, en moyenne, 6 % des moyens de fonctionnement des laboratoires, pourraient en représenter 10 % en 1997 et 20 % à une échéance qui n'a pas été précisée. Il s'agit donc d'une modulation. La priorité reste les moyens récurrents attribués aux laboratoires. Quant aux sacrifices, je souhaite, très clairement, qu'il y ait un effort de gestion sur le plan des dépenses administratives. Cette exigence ne vaut pas uniquement pour le CNRS.

– Le directeur général du CNRS, Guy Aubert, est partisan de modifier ses structures scientifiques. Y êtes-vous également favorable ?

– Guy Aubert a une âme de réformateur, et de réformateur avisé et prudent. Il sait mieux que quiconque que, si l'on veut introduire une réforme, même à faible dose, dans les organismes de recherche, il faut une concertation avec le maximum d'acteurs. Et au CNRS il y a quelque 26 000 acteurs, sans compter les universitaires associés... Le bon fonctionnement des établissements de recherche est une délicate alchimie, il faut à la fois donner des signaux et éviter tout ce qui peut accroître l'inquiétude des chercheurs. Si l'on veut apporter quelques modifications, il faut donc y mettre beaucoup de doigté.

» Pour ma part, je n'ai pas le fétichisme des réformes de structures. D'ailleurs, je fais un diagnostic positif sur le fonctionnement du CNRS. En tout état de cause, il existe une instance d'évaluation tout à fait remarquable, le Comité national de la recherche scientifique, dont, contrairement à certaines rumeurs, il n'est pas question de modifier ni la composition, ni le découpage, ni la vocation. S'il y a des améliorations à apporter au fonctionnement du CNRS, par exemple en mettant davantage l'accent sur les programmes interdisciplinaires, cela doit être fait en concertation avec le Comité national.

– Le directeur du CNRS souhaite un nouveau décret constitutif, estimant que le texte actuel ne lui donne pas une marge d'action suffisante. Allez-vous souscrire à cette demande ?

– Je ne suis pas demandeur de textes refondateurs. Ils ne sont d'ailleurs pas nécessaires. Je crois que l'on peut adapter le fonctionnement du CNRS aux priorités scientifiques fixées par le gouvernement, donner un nouveau souffle à la politique de programmes, gérer les ressources humaines d'une façon plus prévisionnelle et assurer une plus grande mobilité vers l'Université et les entreprises, avec le minimum de retouches juridiques. De même, le CNRS resterait dans la lettre de la loi si l'on trouvait un fonctionnement qui permette de valoriser davantage ses recherches. Pour avoir une organisation scientifique qui continue de répondre aux besoins de production de connaissances, tout en étant un peu plus ouverte sur l'extérieur, nous n'avons pas besoin de grands textes, mais de cousu main. »

Propos recueillis par Jean-François Augereau et Pierre Le Hir

François Léotard accuse le gouvernement de ne pas écouter l'opinion et sa majorité

Le président de l'UDF demande au chef de l'Etat de prendre une initiative

Invité de « 7 sur 7 », sur TF 1, dimanche 27 octobre, François Léotard a vivement critiqué le gouvernement, qu'il accuse de ne pas écouter l'opinion et sa majorité. Il a souhaité que le chef de l'Etat décide, dans les prochains mois, soit une dissolution de l'Assemblée nationale, soit un remaniement gouvernemental, soit un référendum. Il a demandé que la France ne prenne pas ses « distances » avec le peuple israélien.

DE L'EXPRESSION « SOUTIEN CRITIQUE », François Léotard retient d'abord le second terme. Invité, dimanche 27 octobre, de « 7 sur 7 », sur TF 1, le président de l'UDF s'est livré à une contestation en règle de l'essentiel de l'action du gouvernement d'Alain Juppé. Il y a peu de domaines dans lesquels l'exécutif a trouvé grâce à ses yeux. A tel point que M. Léotard a ouvertement demandé au chef de l'Etat d'appuyer, *« dans les trois ou quatre mois qui viennent »*, sur l'un des trois *« boutons »* que la Constitution met à sa disposition : la dissolution de l'Assemblée nationale, le remaniement gouvernemental ou le référendum.

« Pourquoi ? Car je sens dans le pays la volonté de parler, de s'exprimer », a plaidé M. Léotard, qui croit savoir que Jacques Chirac *« réfléchit à des réponses à apporter à ce qui est une crise ». « Je crois qu'il y a en France aujourd'hui un sentiment d'inquiétude, de mécontentement, d'insatisfaction, qu'il faut écouter. Je crois que notre société est aujourd'hui une société blessée, émotive et sceptique, et que la conjugaison de ces trois sentiments est véritablement explosive. Mon avis est que cela est dangereux et que le gouvernement ferait bien d'entendre, d'écouter davantage »*, a insisté M. Léotard.

Mieux écouter sa majorité également, a ajouté le président de l'UDF, qui a déploré que le gouvernement n'ait pas retenu les propositions de la confédération libérale et centriste lors de la discussion budgétaire à l'Assemblée nationale. *« Ce n'est pas parce que le gouvernement est minoritaire aujourd'hui dans l'opinion qu'il a nécessairement raison »*, a ajouté le président de l'UDF, qui a notamment plaidé pour que l'exécutif *« discute »* et *« renégocie »* avec les médecins.

Interrogé sur la sanction infligée, la semaine dernière, à Olivier Foll, directeur de la police judiciaire parisienne, par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, pour avoir ordonné à ses policiers de ne pas prêter assistance au juge d'instruction Eric Halphen lors de sa perquisition chez le maire de Paris, Jean Tiberi, M. Léotard a jugé que *« ce n'est pas au ministère de l'intérieur d'apprécier si les policiers doivent ou non répondre aux demandes du juge ». « On ne fera pas croire que c'est M. Foll lui-même, qui est un excellent policier, estimé par tous ses collègues, qui a pris la décision »*, a ajouté M. Léotard. Le président de l'UDF a souhaité que la relation entre l'exécutif et la justice *« soit éclaircie »*, et a suggéré que soit *« retiré au garde des sceaux le pouvoir de ne pas poursuivre »*.

« INQUIÉTUDE »

Le voyage de M. Chirac au Proche-Orient n'a pas non plus échappé à quelques critiques, même si M. Léotard a approuvé l'objectif de *« coparrainage »* européen du processus de paix. Le président de l'UDF a fait état de son *« inquiétude »* de voir la France s'adresser à une partie seulement des pays de la région. S'il a admis que l'on puisse *« prendre ses distances »* avec le gouvernement israélien, il a souhaité que l'on ne prenne *« pas de distances avec le peuple d'Israël »*, dont la France doit demeurer *« un allié loyal, fidèle, constant ». « Si nous voulons être les coparrains de ce processus, il faut que nous soyons entendus par les Arabes – c'est fait. Et il faut que nous soyons entendus par les israéliens – ce n'est pas fait »*, a-t-il fait valoir.

Sur la situation en Corse, M. Léotard a estimé que l'on *« paye aujourd'hui vingt années de compromissions avec les violents »* et plaidé pour que *« l'on soit ferme ». « On ne l'a pas été jusqu'à récemment »*, a-t-il ajouté. Seule la privatisation de Thomson a obtenu un soutien sans nuance du président de l'UDF, pour qui il s'agit d'une *« bonne décision de stratégie industrielle »*.

Alain Madelin, ancien rival de M. Léotard pour la présidence de l'UDF, s'est aussitôt démarqué, dimanche sur France 3, du président de la confédération, en contestant l'opportunité d'une initiative institutionnelle du président de la République : *« Dissolution, remaniement, référendum : qu'est ce que ça amène en matière de création d'emplois ? »*, a interrogé l'ancien ministre de l'économie.

M. Madelin a ironisé sur les amendements budgétaires défendus à l'Assemblée nationale par l'UDF, qui portaient, selon lui, *« sur des queues de cerises »*. Pierre Bédier, délégué général du RPR, a réagi, dimanche soir, aux propos de M. Léotard, qui *« doit comprendre qu'il ne peut manifester une solidarité majoritaire minimale et en même temps appeler de ses vœux une initiative politique maximale du chef de l'Etat »*.

Cécile Chambraud

M. Vaillant contre « le bradage du patrimoine national »

INVITÉ DU « GRAND JURY RTL-« LE MONDE », dimanche 27 octobre, Daniel Vaillant, numéro deux du Parti socialiste, a estimé que ce qui est en cause dans la privatisation de Thomson, *« c'est le bradage du patrimoine national »*. Pour le député de Paris, *« le gouvernement a fait le choix, dans une forme de clandestinité, dans le secret des cabinets ministériels, dans le tête-à-tête entre Chirac et Juppé, de donner Thomson à des Sud-Coréens. C'est une privatisation qui tourne à l'arbitraire, à l'opaque, à l'occulte »*. M. Vaillant a demandé l'arrêt de cette privatisation.

M. Vaillant a ironisé en soulignant qu'*« en 1995, pendant la campagne de l'élection présidentielle, M. Juppé avait dit : "Nous gouvernerons la France comme nous avons gouverné Paris." A l'époque, cela m'inquiétait. Aujourd'hui, ça m'affole. »* M. Juppé *« est entré dans le Guinness des records de l'impopularité »*, a-t-il ajouté.

DÉPÊCHES

■ **RPR : Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR, a chargé** Jean-Pierre Delalande, député du Val-d'Oise, d'animer un groupe de travail devant réfléchir aux meilleures méthodes pour lutter contre le Front national lors des échéances électorales de 1998.

■ **FRONT NATIONAL : Jean-Marie Le Pen, président du Front national**, et plusieurs élus de son parti se sont rendus, samedi 26 octobre, devant l'Assemblée nationale, afin de déposer une motion contre le projet de loi Toubon contre le racisme.

■ **VITRY-SUR-SEINE : Alain Audoubert (PCF) a été élu maire de Vitry-sur-Seine** (Val-de-Marne), par 42 voix contre 10 bulletins blancs et 1 nul, samedi 26 octobre, où il succède à Paul Mercieca. La présence au conseil municipal de Georges Marchais, d'André Lajoinie et de Nicolas Marchand (secrétaire fédéral du PC) marque une reprise en main de la ville par l'aile dure du PCF (*Le Monde* du 18 octobre).

■ **FO : Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière, a estimé**, dimanche 27 octobre à Toulouse, qu'*« il faut des revendications nouvelles devant la transformation complète »* que vit actuellement la société. *« Depuis 1983, on nous explique qu'il faut faire des efforts pour revenir à la situation antérieure »*, a déclaré M. Blondel, or *« ces efforts ont été consentis sans que rien change »*.

Une élection cantonale partielle

DORDOGNE
Canton de Bussière-Badil (second tour)
I., 3 298 ; V., 2 683 ; A., 18,64 % ; E., 2 563.
Didier Vignal, MDC, 996 (38,86 %) ÉLU
Bernard Chambras, PS, m. de Bussière-Badil, 898 (35,03 %) ; Marc Robert, RPR, 669 (26,10 %).

[*Didier Vignal, candidat du Mouvement des citoyens (MDC), est sorti vainqueur du second tour*, dans ce canton jusqu'ici détenu par l'ancien président du conseil général, le socialiste Bernard Bioulac, qui en a démissionné après avoir été condamné à dix-huit mois de prison avec sursis et cinq ans d'inéligibilité pour délit d'ingérence et complicité d'abus de confiance, et s'être pourvu en cassation. Arrivé deuxième, au premier tour, derrière Bernard Chambras (PS) et devant Marc Robert (RPR), M. Vignal avait décidé de se maintenir, provoquant ainsi une triangulaire et un bras de fer avec les socialistes périgourdins. En effet, le MDC, dont le secrétaire général, Michel Suchod, est un ancien député et conseiller général de la Dordogne, a bravé localement les accords nationaux passés avec le PS. Ancien membre du RPR, M. Vignal a non seulement grignoté les voix de gauche mais aussi celles qui auraient pu profiter à M. Robert.

20 octobre 1996 : I., 3 331 ; V., 2 484 ; A., 25,42 % ; E., 2 359 ; Bernard Chambras, PS, m. de Bussière-Badil, 667 (28,27 %) ; Didier Vignal, MDC, 611 (25,90 %) ; Marc Robert, RPR, 576 (24,41 %) ; Michel Bourdeau, PC, 223 (9,45 %) ; Pierre Treins, div.d., 109 (4,62 %) ; Norbert Brouillet, div. g., 95 (4,02 %) ; Michel Coutois, FN, 7[illegible] (3,30 %).

29 mars 1992 : I., 3 535 ; V., 2 977 ; A., 15,78 % ; E., 2 863 ; Bernard Bioulac, PS, 1 472 (51,41 %) ; Frédéric de Saint-Sernin, RPR, 1 391 (48,58 %).]

M. Chevènement est favorable à un « programme » commun de la gauche

SAINT-NAZAIRE
(Loire-Atlantique)
de notre envoyée spéciale

Est-ce l'âge qui, forcément, rend *« responsable »* ? Est-ce le *« vent du large »* qui souffle sur le port et sur ses paquebots, *« les plus grands du monde »* ? A Saint-Nazaire, où le Mouvement des citoyens (MDC) tenait, les 25, 26 et 27 octobre, son congrès national, on était loin de Belfort, où, il y a deux ans, les citoyens stigmatisaient violemment *« Jacques Delors, le candidat de la Bundesbank »*.

Deux ans plus tard, le MDC a adopté, à la quasi-unanimité, une motion qui, dépassant l'échéance de Maastricht, indique au Parti socialiste *« sans agressivité inutile »* les aménagements nécessaires pour s'assurer, le cas échéant, du soutien des citoyens dans un gouvernement d'union de la gauche.

Soucieux de rompre avec l'incantation des débuts de son parti, M. Chevènement a clairement exposé, dans son discours de conclusion, que le MDC se situait désormais, par la force des choses, dans la logique de l'après-Maastricht. La marche vers la monnaie unique est engagée, a sous-entendu le député de Belfort, non sans avoir noté *« les évolutions de langage de plusieurs leaders du PS et, d'abord, de Lionel Jospin »*.

« UNE ATTITUDE RESPONSABLE »

Jean-Pierre Chevènement a donc développé les conditions qu'il attendait de voir posées clairement, dans les mois à venir, par les socialistes, afin de convaincre de sa volonté de rupture avec la construction d'une Europe libérale : monnaie européenne avec l'Italie et l'Espagne, plutôt qu'un *« mark bis avec la France seule »*, parité *« réaliste »* avec le dollar, pacte de croissance et non pacte de stabilité.

« Dès aujourd'hui, le MDC adopte sur tous les sujets une attitude responsable », a prévenu l'ancien ministre de la défense à l'attention de ceux qui, au PS, ne verraient dans la *« gauche de la gauche »* qu'une nébuleuse de forces protestataires. Estimant – à la différence du PCF, mais comme désormais l'ensemble des autres forces situées à la gauche du PS – *« qu'il vaut mieux avoir un programme, quand on sollicite les suffrages du peuple »*, M. Chevènement a réclamé, à tout le moins, un *« contrat de législature »* avant les élections de 1998.

M. Chevènement a expliqué, par cette exigence programmatique, ses réticences à la formule de *« pôles de radicalité »* à la gauche du PS, lancée par les refondateurs communistes, et qui a dominé bon nombre des interventions du congrès (*Le Monde* daté 27 et 28 octobre). *« Cette conception emprunte trop au spontanéisme et n'est pas suffisamment murie politiquement pour emporter notre conviction »*, a expliqué le député de Belfort.

Rappelant, en revanche, les *« convergences importantes »* qui existent entre le MDC et le PCF, M. Chevènement a encore indiqué à l'attention du PS qu'il souhaitait, comme Robert Hue, construire une *« alternative »* à gauche, sans exclusive et sans hégémonie. *« Nous ne sommes pas sectaires, et nous sommes capables de soutenir des candidats MDC, communistes, socialistes, Verts s'ils sont de gauche, et même radicaux »*, a conclu M. Chevènement. Une manière de prévenir les socialistes que le *« dispositif électoral »* des citoyens ne se négocie pas seulement rue de Solférino.

Ariane Chemin

Un texte Vert pour « une alternative politique »

SOUS L'INTITULÉ « Une grande coalition pour une alternative politique en 1998 », un texte de deux pages, rédigé vendredi 25 octobre par les responsables des Verts, circule discrètement depuis quelques jours auprès de diverses personnalités de gauche. Destiné à recueillir le plus grand nombre de signatures partisanes – Parti radical socialiste, Mouvement des citoyens, Ligue communiste révolutionnaire, Parti communiste mais aussi Parti socialiste –, ce texte énumère dix *« orientations »*, assez vagues, qui pourraient constituer la *« base d'une alternative politique »* aux prochaines élections législatives.

Parmi ces orientations, les Verts proposent notamment une *« loi-cadre sur les trente-deux heures et la semaine de quatre jours »*, l'*« attribution d'un revenu minimum à toute personne adulte ne bénéficiant pas de ressources suffisantes »*, le renforcement des services publics, le *« soutien »* et le *« développement »* de *« multiples initiatives de proximité à finalités sociales et écologiques »*. Le texte des Verts suggère aussi l'*« arrêt de la surgénération et du retraitement des déchets nucléaires »*, et la conversion de *« l'agriculture productiviste et polluante en une agriculture extensive »*.

Au chapitre de la démocratie, les Verts préconisent un mode de scrutin proportionnel *« à l'allemande »*, le non-cumul des mandats et la représentation à parité des femmes, la réaffirmation du droit d'asile et le rétablissement du droit du sol, et, enfin, une *« Constitution pour une Union européenne au service de la paix, de l'emploi, de l'environnement, de la démocratie et du progrès social »*. Opposée, comme le secrétaire national du PCF, Robert Hue, à un *« pôle de radicalité »*, Dominique Voynet, porte-parole des Verts, s'était déjà, à plusieurs reprises, déclarée favorable à la formation, à gauche, d'une grande *« coalition à l'italienne »* comme celle de L'Olivier.

Ar. Ch.

CORRESPONDANCE

Une lettre de Robert Michelin

Après la publication d'un article sur le fonctionnement de la Cour des comptes (Le Monde du 9 octobre), dans lequel l'assiduité de Robert Michelin était mise en compte, celui-ci nous écrit :

S'agissant de mon assiduité, de nombreux collègues, notamment celle ayant partagé notre cabinet commun pendant quatre années, ainsi que les huissiers d'étage peuvent attester que j'étais physiquement présent chaque semaine à la Cour, du lundi au vendredi inclus. Les feuilles de présence aux audiences solennelles et aux diverses réunions administratives des deux chambres auxquelles j'ai appartenu témoignent également d'une assiduité rarement prise en défaut. J'ajoute, enfin, que j'ai toujours représenté avec constance ma chambre ou la Cour, tant dans des commissions internes que dans plusieurs organismes extérieurs.

J'ai été détaché dans les fonctions de directeur général des services du Territoire de Belfort à la date du 1er janvier 1996. Anticipant ce détachement et afin que la vacance de mon nouveau poste ne soit pas trop longue car la préparation du budget primitif nécessitait ma présence, je me suis installé *de facto* à Belfort courant novembre 1995. En bonne logique administrative et financière, il n'était donc pas anormal que la Cour suspende mon traitement à partir du 1er décembre. Je considère donc malveillante la mise en cause de mon assiduité dans l'exercice de mes fonctions à partir d'une décision que je considère logique et légitime de la part de la Cour des comptes.

JUSTICE Trois *« éco-guerriers »* ont comparu, le 24 octobre, devant le tribunal de Fontainebleau. S'inspirant de l'exemple des *eco-warriors* anglo-saxons, ils avaient saccagé des jeunes plants en forêt de Fontainebleau (Seine-et-Marne), détruit des panneaux et insulté l'ancien directeur régional de l'Office national des forêts (ONF). ● **CES MILITANTS ÉCOLOGISTES** radicaux reprochent à l'ONF une *« gestion traumatisante »* qui *« modifie tout l'écosystème »*. Le procureur a demandé, *« à titre exemplaire »*, une peine de prison ferme. ● *CRÉÉ EN* 1966, l'ONF a mis en place, au début des années 70, une gestion drastique de la forêt, imposant des coupes à blanc massives et des traitements chimiques des sols. Devant la contestation, l'ONF a agrandi dans les années 80 les réserves biologiques et créé un statut de forêt de protection.

Les « éco-guerriers » dénoncent la politique de l'Office national des forêts

Pour la première fois en France, des militants écologistes radicaux, ayant commis des déprédations en forêt de Fontainebleau afin de protester contre les choix de l'ONF, comparaissaient devant un tribunal

DANS LE MILIEU des défenseurs de l'environnement, on les appelle les *« éco-guerriers »*. Loin des regards indiscrets, le plus souvent la nuit, ces militants de la cause forestière multiplient les déprédations pour protester contre la *« gestion traumatisante »* de l'Office national des forêts (ONF). Pour la première fois dans les annales de l'écologie en France, trois d'entre eux comparaissaient pour *« vandalisme »* devant le tribunal correctionnel de Fontainebleau (Seine-et-Marne), le 24 octobre. La justice leur reproche d'avoir détruit des panneaux de l'ONF en forêt de Fontainebleau, insulté l'ancien directeur régional de l'office en taguant sa maison, inscrit à la peinture rouge des slogans tels que *« ONF=SS »*, cisaillé des clôtures, détérioré un véhicule de débardage, planté des clous à la base des troncs pour en gêner la coupe et… arraché plus d'un millier de jeunes plants de cèdre.

A la barre, Samuel Baunée, trente-deux ans, infirmier psychiatrique, Christian Peccoud, trente et un ans, cuisinier à l'Assemblée nationale, et François Guyot, vingt-sept ans, aide-soignant, ne nient pas les faits qui leur sont reprochés.

De mai à décembre 1994, ce sont bien eux qui ont opéré en forêt de Fontainebleau, signant leurs actions du nom mystérieux de *« Bleau-combat »*. Membres, par ailleurs, du Comité pour un parc national à Fontainebleau, ils expliquent au tribunal qu'excédés par *« l'impossibilité de dialoguer avec l'ONF »*, ils avaient décidé de passer à l'action.

L'établissement public, victime régulier du vandalisme, avait lui aussi décidé de frapper un grand coup. Le dépôt de quelque vingt-cinq plaintes amenait la justice à mettre sous écoutes téléphoniques les intéressés. Interpellés le 19 décembre 1994, les trois compères sont placés en détention provisoire pendant trois semaines. Leur remise en liberté est accompagnée d'une interdiction de pénétrer en forêt de Fontainebleau.

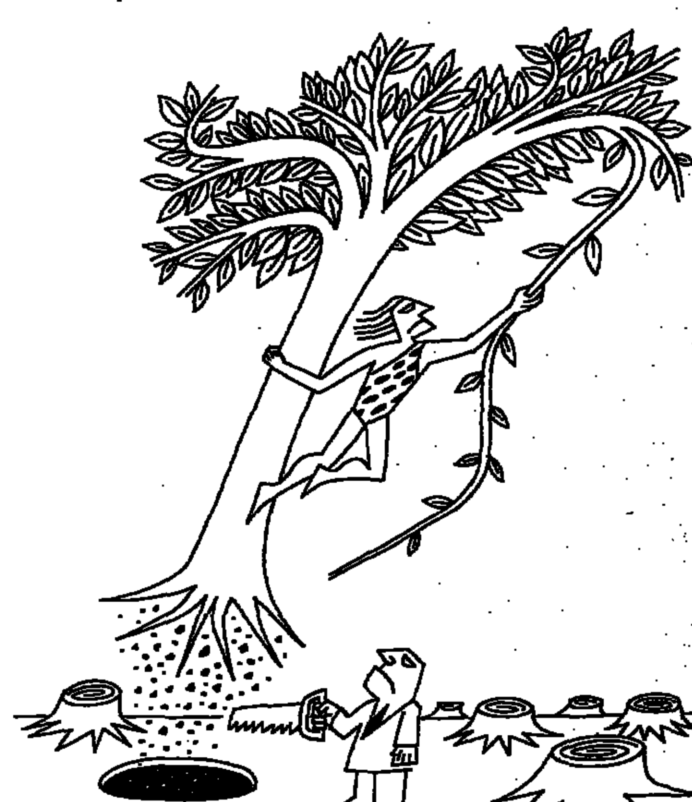
« DES ANNÉES DE MÉPRIS »

Pour ces apprentis maquisards, l'enjeu du procès est simple : à l'image des *« eco-warriors »* anglo-saxons, dont ils s'inspirent, ils tentent de renverser l'audience, amenant implicitement le tribunal à remettre en cause la gestion de leur adversaire, l'ONF. Tout en reconnaissant l'illégalité de leurs actes, ils plaident la compréhension. *« C'est vrai qu'on s'est un peu fait dépasser par notre passion, mais nous n'avons réalisé que des actions symboliques*, affirme Samuel Baunée, le fer de lance de l'opération. *C'est parti d'un véritable coup de colère pour ensuite se structurer. »* Son acolyte, Christian Peccoud, renchérit : *« Après des années de mépris affiché par l'ONF envers nos revendications, il faut parfois en arriver à des actions violentes pour souligner les problèmes. »*

Malgré les réticences de la présidente du tribunal, Florence Delord, – *« On ne fait pas un débat public sur les problèmes de la forêt en général »* –, l'audience tourne insensiblement au procès de l'ONF par le biais de la recherche des motivations des prévenus. Citant cinq témoins, la défense s'emploie à démonter la politique forestière de l'organisme. Un militant écologiste accuse l'ONF de *« pratiquer des coupes à blanc, d'employer des produits chimiques et de modifier tout l'écosystème de la forêt »*. Un bûcheron affirme que l'office refuse systématiquement tout dialogue sur une alternative de la gestion de la forêt. Le témoignage du général en retraite Paul Bresard, opposant de la première heure, enfonce le clou : *« J'ai toujours milité dans un cadre légal, mais je n'ai guère obtenu de résultats. Notamment parce qu'il existe une tension intolérable entre les défenseurs de la forêt et l'ONF. »*

Tentant de recadrer le débat, l'avocat de la partie civile rappelle que *« l'ONF n'est pas un épouvantail »*. *« Derrière lui, c'est l'Etat qui décide de la politique d'aménagement de la forêt »*, affirme-t-il. Réclamant 650 000 francs de dommages-intérêts, il rencontre le soutien du représentant du ministère public. S'appuyant sur les retranscriptions d'écoutes téléphoniques, citant même des propos hors contexte, le procureur de la République de Fontainebleau, Olivier Tcherkessoff, estime que les prévenus *« ne sont pas des défenseurs de la nature mus par un idéal, mais des délinquants au comportement dangereux, manipulateurs et malhonnêtes »*. Il requiert leur emprisonnement *« à titre exemplaire »* assorti d'une mise à l'épreuve.

Les plaidoiries des avocats de la défense s'emploient à mettre en valeur le caractère symbolique de l'action des prévenus. Pour Me Louis Labadie, *« l'ONF n'a pas géré mais bien exploité la forêt domaniale en la mettant sous coupe réglée »*. *« Ce procès est l'affrontement de deux philosophies différentes »*, ajoute-t-il.



« ACTIONS CITOYENNES »

Me Henri Leclerc soutient que *« l'opacité de certaines administrations, doublée d'une conception marchande du service public, a interdit le dialogue et poussé à l'utilisation de la violence »*. *« Ces actions sous-tendent une responsabilité : la responsabilité d'une société qui n'écoute pas ses citoyens. Car leurs actions, certes inadaptées et inutiles, sont quelque part citoyennes. »* Plaidant pour une réconciliation entre les deux parties, l'avocat demande aux juges de *« reconnaître que, au fond, il y a une aspiration à la justice chez les prévenus que l'on ne peut condamner »*.

Avant de mettre le jugement en délibéré au 28 novembre, la présidente du tribunal surprend l'auditoire. Malicieusement, elle demande aux prévenus s'ils accepteraient d'exécuter un travail d'intérêt général pour le compte d'une collectivité, qui pourrait être… l'ONF. On ne pouvait mieux inviter au dialogue.

Cécile Prieur

L'ONF en chiffres

● **Statut.** – L'Office national des forêts (ONF) est placé sous la cotutelle des ministères de l'agriculture et de l'environnement. Il emploie près de 13 000 personnes. Son président est le secrétaire général de la présidence de la République, Dominique de Villepin.

● **Missions.** – L'office gère 12 millions d'hectares de forêts et d'espaces naturels pour le compte de l'Etat (forêts domaniales) et des collectivités publiques (forêts communales), dont 4,4 millions de forêts tempérées en métropole et 7,6 millions de forêt tropicale d'outre-mer. Il assure l'accueil du public et s'occupe des locations de chasse.

● **Ressources.** – L'essentiel des revenus de l'ONF provient de l'exploitation et de la vente du bois. En 1995, l'office a commercialisé 13,5 millions de mètres cubes, soit 40 % du volume vendu en France, pour un total de 3,2 milliards de francs. La filière bois-papier représente en France 550 000 emplois.

Une gestion drastique infléchie sous la pression des critiques

LES ACTIONS COMMANDO des « éco-guerriers » de Fontainebleau s'inscrivent dans une longue tradition de contestation de la politique forestière de l'Etat. A l'image des jeunes peintres romantiques qui, dès la fin du dix-neuvième siècle, saccagaient les jeunes plants de résineux qui modifiaient leur perception du paysage, ils représentent une forme extrême de critique des écologistes, dont est régulièrement l'objet l'Office national des forêts (ONF).

Créé en 1966 en lieu et place de l'administration des Eaux et Forêts, l'ONF est un organisme public à vocation industrielle et commerciale. Placé sous la tutelle du ministère de l'agriculture, auquel s'est joint le ministère de l'environnement en 1992, l'office gère 4,4 millions d'hectares en métropole, répartis en forêts domaniales et forêts de collectivités locales. Ses revenus proviennent essentiellement de l'exploitation et de la vente du bois, notamment pour les forêts domaniales, pour lesquelles l'ONF ne reçoit aucune subvention. Si l'on en croit ses détracteurs, ce statut permettrait toutes les dérives commerciales.

Dès le début des années 70, l'Office national impose une gestion drastique de la forêt. Il choisit de reboiser les forêts par des résineux. Déjà fortement éprouvées par les coupes intensives imposées par la seconde guerre mondiale, les forêts françaises sont l'objet de massives coupes à blanc. D'anciennes parcelles, jugées par trop anarchiques, sont rasées et labourées avant d'être replantées de plantes aux essences nouvelles. Le traitement chimique des sols est systématisé. Des clôtures, devant lesquelles les promeneurs viennent buter, surgissent en forêt. Insensiblement, le visage des terres boisées change, au nez et à la barbe des amoureux de la nature, médusés.

Rapidement, des protestations s'élèvent. Plusieurs associations se créent, supplantant les anciennes, à vocation plus naturaliste. A Fontainebleau, les défenseurs de la nature accusent le coup. Ce massif de 21 500 hectares, la forêt la plus visitée de France, cristallise toutes les passions. En 1967, l'office supprime les anciennes *« réserves artistiques »*, espaces protégés de toute intervention humaine, pourtant acquises de haute lutte par les peintres romantiques, sous Napoléon III.

Devant l'ampleur de la contestation, alimentée par l'émergence de la préoccupation écologique dans les années 80, l'office met de l'eau dans son vin. Il revient sur la politique du « tout résineux », admet le traumatisme visuel que suscitent les coupes à blanc répétées et promet d'accélérer la politique des réserves biologiques, héritières des réserves artistiques d'autrefois. Un statut de forêt de protection est créé, qui devrait aboutir en 1999, garantissant la forêt contre les infrastructures industrielles ou routières. Entre-temps, l'idée a fait son chemin : toutes les forêts d'Ile-de-France devraient bénéficier de ce statut le siècle prochain.

> Le seul changement notable réside « dans une nouvelle politique de communication de l'office, qui veut se présenter à visage humain »

L'ONF multiplie les signes de bonne volonté. Les réserves biologiques devraient être agrandies, les coupes progressives de parcelles – couper les arbres tout en conservant l'impression de futaie – favorisées et la réimplantation des feuillus garantie. On parle même de laisser sur pied certains arbres jusqu'à quatre cents ans, la moyenne d'âge pour la coupe aujourd'hui étant de deux cents ans. Pour les défenseurs de la nature, la bataille est pourtant loin d'être terminée. Estimant que le statut de forêt de protection est une coquille vide tant que la gestion forestière n'est pas modifiée, ils continuent à croiser le fer.

Les scientifiques, pour leur part, contestent les progrès réalisés. François Terrasson, maître de conférences au Muséum national d'histoire naturelle, affirme que le seul changement notable réside *« dans une nouvelle politique de communication de l'office, qui veut se présenter à visage humain »*. D'après lui, l'ONF pratiquerait une politique sylvicole toujours plus intensive. *« Le nouveau mot d'ordre, c'est la monoculture des feuillus*, explique-t-il. *On cultive la forêt comme une parcelle agricole. On ne fait ni plus ni moins que des champs d'arbres. »*

Au ministère de l'agriculture, on récuse l'argument et on se veut optimiste : *« Dans les années 70, les forestiers n'étaient pas conscients de la charge symbolique qu'implique le traitement de la forêt. Aujourd'hui, une nouvelle génération, plus écologique, est en train d'émerger. Dans le milieu forestier, tout évolue lentement. »* Les écologistes n'ont plus qu'à apprendre à patienter.

C. P.

Ratures policières sur des titres de séjour

C'EST UN DOCUMENT OFFICIEL. Une de ces « autorisations provisoires de séjour » comme il en existe des dizaines de milliers en France. Demandeurs d'asile, étrangers venus en France pour des soins, bénéficiaires de l'asile territorial, ou encore étranger en attente d'une future carte de résident se maintiennent régulièrement en France grâce à ce fragile morceau de papier, renouvelé tous les trois mois par la préfecture, mais qui *« ne permet pas à son titulaire d'occuper un emploi »*, comme l'indique généralement la mention apposée en majuscules au bas du document.

En majuscules également, mais en lettres manuscrites immenses, une autre indication a surgi depuis quelques mois : *« Vente sauvette »*. Avec ses variantes – *« vendeur à la sauvette »*, *« sauvette »* –, elle s'est mise à barrer certaines de ces autorisations provisoires de séjour. Les mêmes mentions ont fleuri sur des récépissés de demande du statut de réfugié politique. A en croire l'association France terre d'asile, qui révèle les faits, ces inscriptions seraient l'œuvre de fonctionnaires de police désireux de punir, à leur manière, les étrangers violant la loi.

L'association, qui domicilie de nombreux demandeurs d'asile, dispose de dizaines de témoignages émanant d'étrangers travaillant sans autorisation dans le métro ou sur les trottoirs de Paris. Ces personnes, dont le statut interdit tout travail déclaré, trouvent souvent leurs ressources dans la vente de bibelots, petites fournitures et autres bijoux. Malgré leur aptitude à plier bagage à la vue du premier képi, certains d'entre eux se font prendre.

« FONCTIONNAIRES TROP ZÉLÉS »

Or, depuis cet été, la sanction, immédiate, vient s'inscrire au stylo-bille sur leur seul titre de séjour. *« Nous avons d'abord pensé à un acte isolé*, explique France terre d'asile. *Un fonctionnaire particulièrement malveillant. Mais, aujourd'hui, nous disposons de témoignages concernant plusieurs commissariats de Paris et de la proche banlieue. »* La pratique, aussi humiliante qu'illégale, est agrémentée parfois de quelques improvisations. Un vendeur interpellé dans le 18e arrondissement de Paris s'est ainsi vu gratifié, sur la photographie fixée à son récépissé, d'un coup de tampon : *« Ne pas diffuser. »*

Début octobre, l'association s'est émue de ces dérives auprès du directeur des libertés publiques et des affaires juridiques du ministère de l'intérieur, qui n'a pas tardé à rendre son verdict.

Dans une lettre envoyée au directeur général de la police nationale (DGPN), le 21 octobre, il souligne que *« les cartes de séjour, récépissés ou autres documents administratifs relatifs au séjour des étrangers ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'annotation ou de mention des infractions relevées par les services de police »*.

Vérification faite, le cabinet du DGPN a confirmé, jeudi 24 octobre, l'existence de cette *« pratique illégale »*. Là où France terre d'asile dénonce *« une vexation supplémentaire à l'égard des étrangers »*, redoutant même *« l'action de certains groupes d'extrême droite dans la police »*, la direction générale décèle plutôt *« l'erreur de fonctionnaires trop zélés »*. Une circulaire devrait donc être envoyée prochainement dans tous les commissariats afin de *« faire cesser cette initiative malheureuse »*.

Nathaniel Herzberg

L'élection pour la présidence de la conférence des évêques s'annonce disputée

Les noms de Mgr Balland (Lyon), de Mgr Lustiger (Paris) et de Mgr Defois (Reims) sont les plus souvent cités

Après six années à la tête de la conférence des évêques de France, Mgr Joseph Duval, président, et Mgr Emile Marcus, vice-président, sont arrivés au terme de leur mandat. Au cours de l'assemblée plénière, qui réunira cent douze évêques du 4 au 9 novembre à Lourdes (Hautes-Pyrénées), leur succession paraît très ouverte. Mais, plus qu'un choix d'homme, l'enjeu est le rôle de la conférence des évêques pour les prochaines années.

DANS les six prochaines années – terme normal d'une présidence de l'épiscopat –, l'Eglise catholique de France aura des défis considérables à relever : la diminution dramatique du nombre de prêtres, l'affirmation de sensibilités identitaires révélée par la récente visite du pape, l'urgence d'une stratégie de communication, l'évangélisation des jeunes, les tensions d'une société où se répand l'exclusion, etc. Face à de tels enjeux, la conférence des évêques de France doit-elle rester un simple organe de gestion d'intérêts communs ? Ou doit-elle élire à sa tête une personnalité forte, capable de proposer une stratégie nationale, de dominer les courants qui traversent l'Eglise et d'être la voix prépondérante ? Tel sera l'enjeu principal de la prochaine assemblée des évêques à partir du 4 novembre à Lourdes.

La question annexe est celle de la conciliation d'une charge nationale avec la gestion d'un diocèse difficile. Elle se pose pour les deux personnalités qui font figure de favoris : Mgr Emile Marcus, soixante-six ans, nouvel archevêque de Toulouse, vice-président sortant, qui a laissé entendre qu'il ne serait pas « *candidat* », et Mgr Jean Balland, soixante-deux ans, archevêque de Lyon depuis moins de dix-huit mois. Celui-ci s'est presque fait un devoir de discrétion, mais néanmoins il a exprimé des positions prudemment ouvertes sur l'avortement et sur l'immigration. Peut-il être demain président de la conférence nationale, comme l'avait été son prédécesseur, le cardinal Decourtray ? « *Quand on est à Lyon, on a de bonnes raisons de souhaiter ne pas être absent trop souvent* », a commenté au *Monde* Mgr Balland. Les pressions risquent toutefois d'être fortes sur un homme apprécié pour sa mesure et sa solidité.

Le choix de Mgr Marcus ou de Mgr Balland risque d'être celui de la « continuité » : une présidence active, soucieuse à la fois d'orthodoxie et d'ouverture, mais sans ligne très ferme, ni poids politique ou médiatique. En six ans, près du tiers de la conférence a changé. Si, par l'âge, l'origine et les sensibilités, l'épiscopat reste hétérogène, les dernières nominations traduisent un souci de cohérence, loin de ces années 80 où des « *extraterrestres* » (ainsi qualifiés par leurs confrères) étaient recrutés pour leur seule conformité avec Rome. Aussi s'exprime le souhait de sortir la conférence épiscopale de sa torpeur. Dans ces conditions, deux autres personnalités de poids, plus atypiques, disposent d'authentiques soutiens : il s'agit de Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, et de Mgr Gérard Defois, archevêque de Reims.

Le nom du premier, écarté lors des scrutins passés, est aujourd'hui sur beaucoup de lèvres. Son autorité intellectuelle n'est guère contestée. La méfiance que suscitent certaines de ses méthodes et de ses idées est plutôt moins grande qu'hier au sein d'un épiscopat profondément renouvelé. Mobilisé par les Journées mondiales de la jeunesse, qui auront lieu en août 1997 à Paris (avec le pape), mais bien secondé dans son diocèse par quatre évêques auxiliaires et des équipes étoffées, l'élection du cardinal Lustiger à la présidence de l'épiscopat serait, à soixante-dix ans, une « consécration » nationale et la garantie d'un nouvel élan.

Toutefois – à supposer qu'il soit « candidat » –, rien n'assure qu'il obtienne la majorité requise des deux tiers des voix. S'ils apprécient de voir l'archevêque de Paris monter au créneau dans les affaires délicates, comme la polémique sur Clovis ou l'immigration, ses confrères s'interrogent sur son adéquation au profil de président et sur le risque de renforcement du poids de Paris dans la conférence. *Mais c'est lui qui, déjà, donne les impulsions, et aucune décision importante n'est prise sans son assentiment.* Aussi certains estiment-ils qu'il est temps de « *raccourcir les circuits* » et de mettre fin à la fiction de la « dyarchie ». Les évêques devront répondre à la question de savoir si l'actuelle division des tâches entre l'archevêque de Paris et le président de la conférence nationale est plutôt un avantage ou plutôt un inconvénient.

Quant à Mgr Defois, archevêque de Reims, soixante-cinq ans, il a pour lui la proximité de Paris, le succès de la visite du pape dans sa ville, la confiance de Rome, une forte expérience des médias nationaux et de la pratique de la conférence épiscopale dont il fut longtemps le secrétaire général. Son nom est même resté symbolique de cette période où la conférence avait une réelle autorité nationale. Aussi suscite-t-il encore des méfiances chez des évêques davantage soucieux de leur autonomie. En outre, comme pour Mgr Lustiger, son profil singulier (il est sociologue de formation) ne fait pas l'unanimité.

D'autres surprises ne sont donc pas à exclure. Elles pourraient venir du cardinal Pierre Eyt, archevêque de Bordeaux, soixante-deux ans, théologien apprécié ; de Mgr Claude Dagens, évêque d'Angoulême, auteur, à cinquante-six ans, d'un remarquable rapport sur l'état de la foi en France (devenu la « charte » de l'épiscopat) ; ou d'une autre « étoile » montante, Mgr Louis-Marie Billé, cinquante-huit ans, archevêque d'Aix-en-Provence, spécialiste du délicat dossier de la catéchèse, presque déjà assuré de la vice-présidence. En choisissant une personnalité d'étoffe nationale, capable de redonner à la conférence prestige, stratégie et cohérence, ou un homme de gestion et de coordination, les évêques engageront l'avenir.

Henri Tincq

Une majorité des deux-tiers jusqu'à cinq tours

Le président et le vice-président de la conférence des évêques de France sont élus pour trois ans, mandat renouvelable une seule fois. La majorité des deux-tiers des évêques présents en assemblée plénière est requise au cours des cinq premiers tours, la majorité simple ensuite. Cent-huit évêques en activité prendront part au *scrutin, ainsi que quatre administrateurs diocésains représentant* les sièges vacants (Le Mans, Digne, Blois, Tulle). Pour raisons d'âge (plus de soixante-quinze ans), *la démission des évêques d'Agen*, de Strasbourg et de Tours sera prochainement effective. En 1997, devront aussi démissionner les évêques d'Arras, de Lille, de Moulins, ainsi qu'un évêque auxiliaire de Paris (Mgr Frikart).

Deux « Tigres » tamouls assassinés à Paris

DEUX RESPONSABLES européens de haut niveau de la cause des Tigres, libérateurs du peuple tamoul au Sri Lanka (Liberation Tigers of Tamil Eelam), ont été assassinés par balles, samedi soir 26 octobre, sur le boulevard de la Chapelle, dans le dixième arrondissement de Paris. Les deux hommes marchaient sur le trottoir quand un inconnu est arrivé à leur hauteur, tuant sa première victime d'une balle dans la nuque avant de tirer une balle dans la mâchoire du second Tamoul, qui s'était retourné. C'est la première fois qu'un assassinat touche, en France, des hauts responsables de la cause des Tigres tamouls.

Agé de trente-deux ans, Kandiah Perinpanathan était le trésorier du comité de coordination du mouvement séparatiste des Tigres, qui conduit depuis le début des années 70 une guérilla acharnée dans l'île de Ceylan contre le gouvernement du Sri Lanka. Kandiah Kesenthiran, âgé de trente ans, était le rédacteur en chef d'un journal hebdomadaire, *Eelamurasu*, qui défend la cause tamoule et est diffusé à six mille exemplaires en Europe. Tous deux bénéficiaient du statut de réfugié politique en France.

Samedi vers 17 h 30, les deux hommes avaient quitté ensemble le siège du journal pour chercher des photographies qui devaient illustrer les documents annonçant le lancement en Europe, ces jours-ci, d'une campagne contre le déplacement forcé des réfugiés tamouls au nord de Sri Lanka. De retour au journal, situé à quelques centaines de mètres du lieu de l'assassinat, les deux militants ont été tués par un inconnu qui a ouvert le feu avec une arme de poing de gros calibre avant de prendre la fuite.

UN PRÉCÉDENT

Ce double homicide « *fait partie de la conspiration internationale du gouvernement sri-lankais afin d'annihiler la lutte légitime du peuple tamoul pour la liberté et la paix en s'en prenant au soutien financier fourni par le peuple tamoul dans le monde entier* », a aussitôt affirmé la direction internationale du mouvement des Tigres, basée à Londres.

Estimée à quelque cinquante mille ressortissants, la communauté sri-lankaise en France est essentiellement composée de Tamouls qui, dans leur grande majorité, résident en région parisienne. Faisant peu parler d'eux, ces ressortissants sont vraisemblablement sollicités par les représentants des Tigres en Europe afin de financer la guérilla au Sri Lanka. Mais aucune affaire de racket à des fins politiques intéressant cette communauté n'a été jugée.

Un précédent homicide visant un militant politique tamoul avait cependant été commis dans l'Hexagone. La victime était un écrivain sri-lankais résidant à Sarcelles (Val-d'Oise), M. Sabalingam, qui avait été assassiné par balles en mai 1994 à proximité de son domicile. Prenant fait et cause pour les demandeurs d'asile tamouls, cet homme était responsable de l'Eelam People's Revolutionary Liberation Front, un groupuscule tamoul opposé aux Tigres. Les exécutants et commanditaires de cet homicide n'avaient pas été identifiés.

L'enquête sur le double meurtre du boulevard de la Chapelle a été confiée à la brigade criminelle de la police judiciaire parisienne. Aucune piste – assassinat politique, droit commun, vengeance – n'est écartée par les policiers.

Erich Inciyan

François Bayrou tente de désamorcer la crise qui couve dans les IUT

« *JE N'AI PAS L'INTENTION de laisser des tensions durables s'installer.* » François Bayrou a vivement réagi au mouvement de grogne qui traverse les instituts universitaires de technologie (IUT) (*Le Monde* du 23 octobre).

Une semaine après avoir reçu l'association des directeurs, qui lui ont remis leurs « *cahiers de doléances* », il devait présider une table-ronde, lundi 28 octobre, avec les organisations syndicales d'étudiants et d'enseignants ainsi que des représentants de la conférence des présidents d'université. Objectif de la rencontre : désamorcer un conflit qui menace de perturber la rentrée universitaire, jusque-là plutôt paisible, et de remettre en cause la méthode de concertation sur la réforme de l'enseignement supérieur.

Malgré les contacts établis la semaine passée, les motifs de la « *colère* » exprimée par quatre cents directeurs et chefs de département de ces établissements ne se sont pas estompés. *Ils s'interrogent sur* les modalités d'application de la réforme pédagogique d'avril 1994, qui nécessite des moyens supplémentaires pour l'encadrement des travaux pratiques et dirigés ainsi que pour le suivi des stages tutorés.

Exclus du plan d'urgence de décembvre 1995, les IUT s'inquiètent également de la faiblesse des dotations, tant en personnel qu'en crédits, pour l'ouverture de nouveaux départements délocalisés. Bien que le ministre ait exclu toute nouvelle dotation, des concessions pourraient être rapidement accordées, après un « *inventaire* » des forces et des faiblesses de ces établissements.

En revanche, un point suscite de véritables passions. Dans un projet adopté après deux années de concertation à l'intérieur de la commission consultative nationale, les directeurs ont souhaité le rétablissement d'une note éliminatoire dans la discipline de spécialité, de l'ordre de 7 sur 20, pour le passage en seconde année et l'obtention du diplôme.

Sous la pression principalement de l'UNED-ID, le ministère s'y est opposé, en lui préférant le système de la moyenne générale retenu pour les DEUG généraux.

Pour l'UNEF-ID, cette question « *de principe* » est essentielle. « *Parce que l'entrée en IUT est déjà sélective, pourquoi est-il besoin de renforcer encore ce dispositif ?* », demande le principal syndicat d'étudiants. Selon l'UNEF-ID, le risque de dévalorisation du diplôme auprès des professionnels est aujourd'hui atténué par l'importance des poursuites d'études en second cycle universitaire ou en école d'ingénieur.

DEMANDE DE RÉFÉRENDUM

Après une consultation de ses représentants, la Fédération des associations générales d'étudiants (FAGE), en revanche, continue de défendre la note éliminatoire au « *nom de la spécificité de la filière IUT* ».

Mais elle l'assortit d'une concession en faveur du « *droit au redoublement* » qui, sauf rares exceptions, n'est pas autorisé. Pour trancher cette question, la FAGE propose l'organisation d'un référendum auprès des étudiants.

De son côté, l'UNI enfonce le clou. Tout en dénonçant « *un cafouillage technique que certains tentent d'exploiter à des fins politiques* », ce syndicat, proche du RPR, s'en prend directement à François Bayrou. « *Le calendrier indiqué par le ministre de l'éducation nationale n'est visiblement pas adapté à l'urgence de la situation pour la mise en place de la filière technologique* », souligne-t-il dans un récent communiqué.

Pour Jean Glavany, député (PS) et ancien secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, il est aussi urgent de « *rompre avec l'immobilisme et de répondre concrètement à la crise pédagogique, financière et de confiance qui traverse les IUT* ».

Face à ces interpellations, M. Bayrou ne devra pas se contenter de rassurer ses interlocuteurs. Il lui est demandé de résoudre la « *crise d'identité* » des IUT qui, trente ans après leur création, s'interrogent sur leur place et leur mission dans le système universitaire.

Michel Delberghe

Un officier accusé de brutalités sur des recrues

UNE ENQUÊTE DE COMMANDEMENT, interne à l'armée de terre, et une enquête de gendarmerie, de la brigade d'Egly (Essonne), ont été ouvertes après des plaintes de recrues du régiment de marche du Tchad, basé à Arpajon (Essonne), pour des mauvais traitements au cours d'un stage d'entraînement *commando* au centre spécialisé de Cormeilles-en-Parisis (Val-d'Oise). Les faits, qui remontent au 2 septembre, sont révélés par *Libération* du 28 octobre. Un capitaine est accusé d'avoir voulu aguerrir ses hommes pour les mettre en condition de soldats capturés et victimes de sévices pendant leur détention. L'état-major de l'armée de terre se dit prêt à relever l'officier de son commandement, puis à le sanctionner si les deux enquêtes établissent les faits qui lui sont reprochés.

La possession de chiens pitbulls pourrait être interdite

LE TEXTE D'UNE PROPOSITION DE LOI devait être envoyé à tous les parlementaires, lundi 28 octobre, en vue de « *l'interdiction absolue* » et de « *l'éradication définitive* » des chiens pitbulls et assimilés (bull-terrier, american stattfordshire, rottweiller) en France. Elaboré par Florent Montillot, conseiller général (UDF) des Hauts-de-Seine, ce texte vise l'importation, l'élevage, le trafic et la détention de pitbulls. Il intervient après que l'office départemental des HLM des Hauts-de-Seine a décidé, jeudi 24 octobre, d'interdire dans ses 27 000 logements, sous peine d'expulsion, ces chiens assimilés par une loi du 22 juillet 1996 à des « *armes* » lorsqu'ils sont utilisés « *pour tuer, blesser ou menacer* ». Quelque 60 000 locataires du département sont concernés et d'autres municipalités pourraient suivre.

Didier Bariani, député (UDF) de Paris, vient de saisir le maire de Paris afin qu'il demande à l'Office public d'aménagement et de construction de prendre une mesure similaire. Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, envisage d'amender son projet de loi sur les animaux de compagnie pour « *permettre à l'autorité administrative compétente de prescrire au propriétaire de cette catégorie d'animaux des mesures préventives* » (*Le Monde* du 25 octobre).

DÉPÊCHES

■ **POLICE : le commissaire Brigitte Henri**, qui suivait les dossiers de financement politique à la direction centrale des renseignements généraux et dont le domicile a fait l'objet d'une perquisition du juge Halphen le 1er octobre, est mutée auprès de l'ambassade de France à Bruxelles. Elle intègre le service central de coopération technique internationale de la police (SCTIP) à dater du 1er novembre. Aiguillonné par des lettres anonymes mettant en cause les enquêtes de Mme Henri sur le financement du RPR, le juge avait auditionné le commissaire, qui avait refusé de répondre à ses questions (*Le Monde* du 23 octobre). Depuis ce conflit ouvert avec le juge, Mme Henri ne pouvait plus travailler normalement sur son secteur de compétence, note-t-on Place Beauvau.

■ **SPOLIATION : le Conseil représentatif des institutions juives de** France (CRIF) a demandé, samedi 26 octobre dans un communiqué, la publication d'un rapport détaillé sur la « *spoliation dont ont pu être victimes les familles juives à Paris sous le régime collaborateur de Vichy, et sur leur indemnisation* ». Cette réaction fait suite à la polémique soulevée par la parution du livre *Domaine privé*, de Brigitte Vital-Durand, au sujet des biens confisqués aux juifs sous l'occupation, à Paris (*Le Monde* daté 27-28 octobre).

■ **IMMIGRATION : les anciens résidents du foyer Nouvelle France** ont annoncé, samedi 26 octobre, lors d'une manifestation de plus de 200 personnes, qu'ils occupaient depuis dix jours un immeuble industriel vide de Montreuil (Seine-Saint-Denis). Depuis la destruction, en juillet, de leur foyer, ces travailleurs maliens, sénégalais et mauritaniens, qui refusent les petites résidences hôtelières proposées par la mairie, ont été évacués à plusieurs reprises de lieux qu'ils occupaient.

■ **HLM : le ministre du logement, Pierre-André Périssol**, estime, à propos de la réforme en préparation sur les mécanismes d'attribution des HLM, que « *l'Etat doit retrouver ses moyens d'action, exercer ses responsabilités* ». M. Périssol constate, dans un entretien à *Libération* du lundi 28 octobre, que les préfets et les maires « *exercent peu* » leurs prérogatives dans ce domaine. « *La mise en place d'un fichier départemental pour rassembler toutes les données relatives à l'offre et à la demande de logements sociaux permettra aux préfets de remplir leur mission.* »

■ **HOMOSEXUALITÉ : une douzaine de manifestants de trois associations de lutte contre le sida et de défense des homosexuels sont in**tervenus, dimanche 27 octobre avant le début de la messe de 11 heures, dans la cathédrale de Strasbourg. Ces militants d'Act-Up Alsace, d'Egals et de Ras l'Front ont tenté de prendre la parole au micro pour dénoncer les propos de l'ancien évêque de Strasbourg, Mgr Léon Arthur Elchinger, tenus dimanche 20 octobre sous la forme d'une « libre opinion » dans *Les Dernières Nouvelles d'Alsace*. Celui-ci disait son désaccord avec la délivrance d'attestations de vie commune aux couples homosexuels dans plusieurs villes d'Alsace. – (*Corresp.*)

■ **SPÉLÉOLOGIE : un important exercice organisé dans l'Ardèche** s'est transformé, samedi 26 octobre, en sauvetage réel, lorsqu'une cinquantaine de spéléologues ont été pris de malaise sous terre. Venus tester un nouveau type de civière, à 150 m de profondeur, ils ont ressenti de violents maux de tête et des difficultés respiratoires dus à une concentration excessive en gaz carbonique. Leur évacuation a duré plus de quatre heures.

Les directeurs du cirque Lydia Zavatta ont été mis en examen

LES DEUX DIRECTEURS DU CIRQUE LYDIA ZAVATTA ont été mis en examen, samedi 26 octobre, pour « *blessures involontaires ayant entraîné une incapacité inférieure à trois mois et mise en danger délibérée d'autrui* », mais laissés en liberté par le juge d'instruction de Valenciennes (Nord), Claudette Borowicz. Lydia Zavatta et son adjoint, Alain Légis, font l'objet d'un contrôle judiciaire, qui leur interdit de « *diriger un cirque et de quitter le territoire national* ». Vingt-cinq enfants et cinq adultes avaient été blessés, vendredi 25 octobre, dans l'effondrement d'une tribune au cours du spectacle. Selon les premiers éléments de l'enquête, 1 200 enfants assistaient à la représentation alors que la commission de sécurité n'avait donné son accord que pour 700 places.



PAUVRETÉ Le Conseil de Paris se réunit lundi 28 octobre pour discuter de la politique sociale de la ville (8 milliards de francs par an). Jean Tiberi, le maire (RPR) de la capitale, veut « *réadapter* » celle-ci et limiter son taux de progression à 5 % par an. ● M. TIBERI réclame la mise en place d'un schéma régional de lutte contre l'exclusion afin que Paris ne soit pas la seule à supporter les déshérités de banlieue, de province et même de l'étranger. ● LES SOCIALISTES PARISIENS, eux, ont élaboré vingt-cinq propositions, parmi lesquelles la création d'une « *taxe d'inhabitation* » sur les locaux vacants, une meilleure concertation avec les associations, la mise en place de dispositifs d'alerte et un effort pour « *la réinsertion par l'économique* ». ● ON ASSISTE à un transfert et à une concentration des populations en difficulté de la capitale vers les arrondissements de l'est.

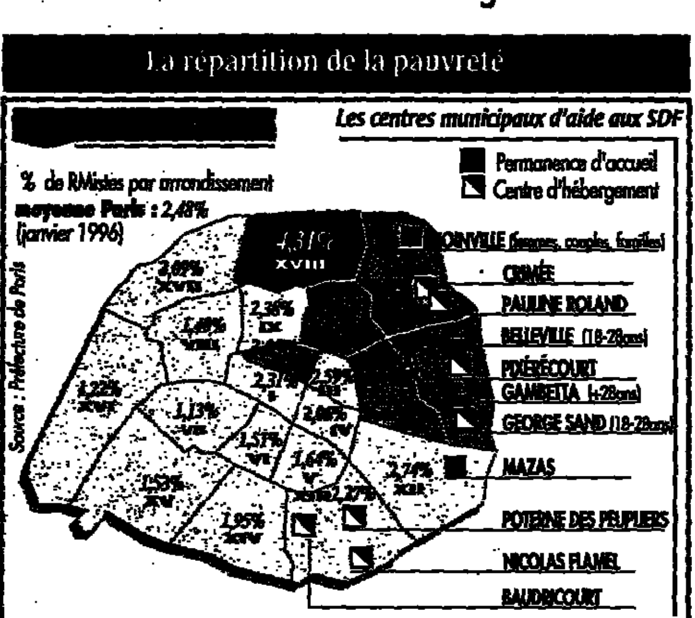
A Paris, les exclus sont de plus en plus repoussés à l'est

L'implantation de populations en difficulté (RMistes, SDF, toxicomanes) dans des arrondissements déjà en crise déstabilise plusieurs quartiers. Les élus de gauche réclament que les structures d'accueil et d'hébergement soient mieux réparties dans la capitale

RECORD de sans-abri, de RMistes, de toxicomanes : les arrondissements de l'Est parisien vivent de plus en plus mal leurs scores dans le domaine de l'exclusion. « *On ne peut pas admettre que trois ou quatre arrondissements supportent à eux seuls la charge de l'exclusion. En matière de solidarité, un rééquilibrage à l'ouest est nécessaire* », réclament les élus de ces quartiers, de gauche pour la plupart, dans le cadre du débat consacré à la politique sociale, ce lundi 28 octobre, au conseil de Paris.

« *Paris a toujours rejeté à ses frontières ce qui la dérange, même les cimetières des pauvres. C'est la technique des ghettos* » note Georges Sarre (MDC), député et maire du 11e arrondissement. C'est, en effet, à l'est de la capitale que se concentrent les centres d'hébergement et les permanences d'accueil des personnes en difficulté. Exemple : les centres pour les SDF gérés par le Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP) sont concentrés, sans exception, dans les arrondissements de l'est.

Dans le 19e, Roger Madec, maire (PS), est récemment intervenu auprès du préfet de Paris pour s'opposer au relogement de trente-six familles rue de Crimée, dans un bâtiment du GAN. Pour cette compagnie d'assurances, l'opération a pour but de se débarrasser des squatters installés dans un de ses immeubles du boulevard Malesherbes. « *Ce quartier est déjà très difficile. Il est impossible d'y accueillir davantage de familles à problèmes, ni d'enfants dans des écoles qui sont déjà pleines à craquer* », estime M. Madec. Dans son arrondissement, il a comptabilisé quelque vingt établissements, hébergeant environ cinq mille personnes, qui, des sans-abri aux toxicomanes en passant par les jeunes délinquants et les handicapés, provoquent l'exaspération de ses administrés. « *D'une part, les gens sont de plus en plus intolérants et en plus les implantations de ces établissements aggravent souvent des situations déjà difficiles* », explique M. Madec.



De ce point de vue, l'application de la loi Périssol sur les réquisitions déclenche l'ire des élus socialistes. Dans le 18e, l'emménagement d'environ deux cents familles s'est principalement opéré dans des îlots où les conditions de vie et de voisinage sont déjà perturbées. « *A force, les habitants ont l'impression d'être des victimes de l'endroit où ils habitent et de la solidarité, qu'ils vivent comme une gifle* », analyse Christophe Caresche (PS), adjoint au maire de l'arrondissement.

« *Nous n'avons pas vocation à être la terre d'accueil des SDF* », proteste Michel Charzat, maire (PS) du 20e arrondissement. Pour assurer un meilleur suivi de ces populations et réussir leur insertion dans les quartiers, les élus de gauche réclament des structures d'accueil plus petites et mieux réparties sur l'ensemble de la capitale. Car la multiplication et l'importance des lieux d'accueil et d'hébergement, qui s'ajoutent aux difficultés des habitants, eux-mêmes touchés par le chômage, rend impossible le travail des centres d'action sociale (CAS), débordés par les demandes en tout genre. Dans ces quartiers de Paris, la situation est parfois si tragique que le scorbut et le rachitisme, des maladies qu'on croyait à jamais disparues de nos pays, sont en train de faire leur réapparition.

Autre plaie de ces arrondissements : le logement. Les demandes y sont particulièrement nombreuses. « *D'autant que la visite d'un SDF à un centre d'accueil a valeur de domiciliation et le classe dans les candidats au logement dans l'arrondissement* », précise Véronique Carrion, élue du 20e. Selon elle, sur les dix mille demandes enregistrées, sept mille cinq cents répondent aux critères de priorité : insalubrité, exiguïté, reprise par le propriétaire, résidence en hôtels meublés, etc. Mais les élus sont aussi confrontés au drame des expulsions : dans le 18e, la mairie a reçu cent quatre-vingts demandes d'expulsion concernant quatre quartiers d'habitat social.

Pour pallier cette difficulté, l'OPAC (office de HLM de la Ville de Paris) a mis en place des mesures de prévention. Depuis deux ans, cet organisme a déconcentré ses antennes. Dans chacune, une vingtaine de personnes, dont un ou deux conseillers sociaux, sont chargés de suivre les dossiers des locataires. Lorsque des habitants rencontrent des difficultés, un étalement des dettes est recherché. A la cité Camille-Flammarion, par exemple, quarante-six protocoles d'accord de ce type ont été signés. « *L'exclusion commence avec le logement. Les gens viennent souvent trop tard. Mieux vaudrait les aider à payer leurs loyers que de devoir traiter leurs problèmes lorsqu'ils sont à la rue* », estime M. Caresche, qui, comme ses collègues, redoutent des tensions qui profiteraient au Front national.

Françoise Chirot

Le plus grand hypermarché de France ouvre à Marseille

LA CATHÉDRALE MARCHANDE DES QUARTIERS NORD de Marseille, Grand Littoral, ouvre au public mardi 29 octobre (*Le Monde* du 31 juillet) : 180 boutiques, une quinzaine de moyennes surfaces spécialisées et le plus grand hypermarché de France (116 000 m² à l'enseigne de Continent). Le maire communiste du secteur, Guy Hermier, a adressé au maire et ministre une lettre résumant ses inquiétudes sur l'inscription de cette zone commerciale dans des quartiers minés par le chômage. Il y rappelle que « *la proposition (...) de réaliser (...) un grand parc de loisir pour l'enfance et la jeunesse* » n'est toujours pas prise en compte. Pas plus que les projets de « *réaménagement urbain* » des cités voisines, très dégradées, ne sont connus. Les commerçants des noyaux villageois avoisinants sont eux aussi inquiets et réclament des aides. Ceux du centre de Marseille ont réussi à signer une charte avec Grand Littoral : son but est d'éviter les campagnes promotionnelles brutales et d'imaginer des promotions annuelles communes.

En termes d'emploi, les responsables politiques reconnaissent que Continent a joué le jeu en s'associant avec l'ANPE locale et le Grand Projet urbain pour une démarche de discrimination positive. Résultat : sur les 450 emplois durables créés par le groupe, 304 – plus de 60 % – ont profité à des demandeurs d'emploi des quinzième et seizième arrondissements de Marseille. Dans sa configuration définitive, Grand Littoral devrait créer 1 200 emplois, dont 800 recrutés sur place.– (*Corresp. rég.*)

Sète : le sémaphore de la discorde

LA MUNICIPALITÉ DE SÈTE (Hérault) s'oppose à un projet de la marine nationale qui vise à édifier une tour de 27 mètres de haut sur un terrain de 2 000 mètres carrés qu'elle possède au sommet du mont Saint-Clair, colline mythique et touristique qui domine la Méditerranée. L'armée souhaite reconstruire l'ancien sémaphore planté en contrebas dans un lieu qui permette de surveiller la mer et l'étang de Thau. Elle fait valoir des raisons de sécurité militaire mais aussi la nécessité de pouvoir repérer d'éventuels départs de feu ou le déplacement de nappes de pollution. Autant d'arguments rejetés par le maire communiste François Liberti. Selon lui, le mont Saint-Clair doit être préservé de toute construction. La municipalité n'exclut pas d'organiser un référendum d'initiative populaire sur le sujet. En attendant, des riverains du site, soutenus par un syndicat d'hôteliers et restaurateurs, font circuler une pétition.– (*Corresp.*)

DÉPÊCHES

■ **YVELINES : le maire de Triel-sur-Seine (Yvelines)**, Amour Quijoux (UDF), a pris un arrêté pour interdire, à partir du 1er novembre, « *les attroupements troublant l'ordre public et le repos des habitants* » dans sa commune, entre 22 heures et 6 heures du matin. Il entend ainsi lutter contre les bandes, « *souvent venues de l'extérieur* », qui « *provoquent tapage nocturne, dégradation de toute nature, insultent les riverains, provoquent les passants* ». Selon le maire, « *les récalcitrants seront verbalisés et les parents des mineurs seront rendus responsables* ».– (*Corresp.*)

■ **RENNES : le préfet d'Ille-et-Vilaine a adressé, vendredi 25 octobre**, au président du district de l'agglomération rennaise le protocole financier dans lequel l'Etat s'engage à verser une subvention de 372,8 millions de francs (valeur juillet 1993) pour la réalisation du métro Val-de-Rennes. Le district se prononcera le 31 octobre sur ce protocole qui, une fois signé par le préfet, permettra le démarrage des travaux.– (*Corresp.*)

■ **STRASBOURG : cinq mille pêcheurs, selon la police, et de sept à dix mille, selon les organisateurs**, ont défilé dans les rues de Strasbourg, samedi 26 octobre, pour demander aux responsables de l'Union européenne une régulation de la population des grands cormorans, espèce protégée au titre de la directive communautaire sur les oiseaux sauvages.– (*Corresp. rég.*)

DISPARITIONS

■ **PAUL MALAGUTI**, conseiller régional du Centre, est décédé jeudi 24 octobre à l'hôpital d'Orléans à l'âge de soixante-neuf ans. Proche de Jean-Marie Le Pen, militant de la première heure du Front national, Paul Malaguti représentait l'héritage de la Collaboration au sein du parti d'extrême droite. *Le Monde* daté 1er-2 mars 1992 avait reconstitué l'itinéraire mouvementé de cet ancien auxiliaire de la Gestapo devenu industriel avant de siéger sagement sur les bancs de l'assemblée régionale du Centre.

Né le 20 avril 1927 à Cannes, Paul Malaguti avait appartenu très jeune au groupe d'action du Parti populaire français (PPF) de la ville azuréenne. Sa participation, qu'il niait, mais affirmée par la Résistance, à la tuerie de Montfleury le 15 août 1944 – ce jour-là, huit résistants furent massacrés dans les locaux de la Gestapo cannoise par les nazis – lui avait valu une condamnation à mort par contumace à la Libération. Fuyant par l'Italie au milieu de la débâcle nazie, il avait été un temps interné à Dachau comme d'autres miliciens français. Mais en 1953 il avait été acquitté par la cour d'assises des Alpes-Maritimes du chef d'intelligence avec l'ennemi. Militant dans les officines de l'Algérie française, il avait connu Jean-Marie Le Pen en 1957, puis participé dans les années 70 à la création du Front national. Installé à Lorris (Loiret), où il avait fondé une fabrique d'instruments tranchants, il avait été élu en 1986 au conseil régional, où son passé dévoilé par *La République du Centre* et *Le Monde* n'a guère suscité de réactions.

■ **LORD GLADWYN**, plus connu sous son nom de Gladwyn Jebb, est mort jeudi 24 octobre, à l'âge de quatre-vingt-seize ans. Grande figure de la diplomatie britannique, il fut l'un des fondateurs de l'ONU et un partisan convaincu de la construction européenne. Il joua un rôle important pendant la guerre, d'abord au ministère de la guerre économique, qui organisait la lutte en Europe occupée, puis au département chargé de la reconstruction de cette même Europe après la guerre. Son rôle en 1945-1946 le fit surnommer, selon le *Daily Telegraph*, *« l'homme qui inventa les Nations unies »*. Assistant, en 1945, du nouveau secrétaire travailliste au Foreign Office, Ernest Bevin, il participa à la conférence de San Francisco, devint secrétaire exécutif de la Commission préparatoire pour les Nations unies, puis son premier secrétaire général par intérim avant la nomination de Trygve Lie.

Il revint à New York en 1950 comme représentant permanent de Sa Majesté. Il y acquit une véritable popularité auprès des Américains qui appréciaient ses joutes télévisées avec son redoutable homologue soviétique Jacob Malik. Nommé ambassadeur en France en 1954, il y restera jusqu'à sa retraite en 1960. Il tenta de promouvoir, sans grand succès, la cause européenne dans son pays alors que la France se rapprochait de l'Allemagne. Ennobli, il poursuivra à la Chambre des Lords, où il avait rejoint le Parti libéral, sa croisade européenne.

■ **CHEN HUANGMEI**, écrivain chinois, ancien vice-ministre de la culture (jusqu'à la veille de la révolution culturelle) et vice-président de l'Association des écrivains chinois, est décédé vendredi 25 octobre, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Né en 1913 au Hubei, il s'était engagé dès l'âge de treize ans dans les Jeunesses communistes. Il avait publié son premier texte en 1924 dans une revue littéraire, avait fait carrière dans les années 40 à Yan'an, où Mao Zedong avait installé son QG, et avait été l'un des artisans des purges antidroitières dans les années 50. Il avait alors publié un recueil de discussions littéraires intitulé *Pour créer de nouvelles forces et de nouveaux modèles de héros*.

Critiqué par les gardes rouges pour avoir organisé une réunion où les intellectuels exposèrent leurs doléances devant le premier ministre Zhou Enlai, il avait disparu pendant douze ans, jusqu'à sa réhabilitation, en 1978. Les années 80 l'avaient vu nommer vice-président de la section chinoise du Pen Club et membre du comité permanent de la Conférence consultative politique du peuple chinois.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 23 octobre 1996 est publié :

● **Défense** : un arrêté relatif à la mise à disposition des personnels ouvriers. Les ouvriers du ministère de la défense ainsi que les ouvriers de la société nationale GIAT Industries qui sont réintégrés, le cas échéant, en surnombre au ministère de la défense, *peuvent, sur leur demande*, être mis à disposition pour occuper un emploi dans les administrations de l'Etat ou les établissements publics à caractère administratif en dépendant, les établissements publics indutriels et commerciaux ou les entreprises publiques, les collectivités locales ou territoriales ou les établissements publics en dépendant, ainsi que les établissements mentionnés dans la loi du 9 janvier 1986 sur la fonction publique hospitalière. Le ministère de la défense continue d'assurer le paiement des rémunérations et charges sociales afférentes à la situation de l'ouvrier ainsi mis à disposition pendant une durée de cinq ans renouvelable.

Au *Journal officiel* du jeudi 24 octobre 1996 sont publiés :

● **Equipement** : un arrêté fixant les bases de calcul de la contribution due par les communes en contrepartie des missions d'aide technique à la gestion communale qu'elles confient aux directions départementales de l'équipement.

● **Collectivités locales** : un avis de mise en vente à la Documentation française du *Guide des ratios des communes de plus de 10 000 habitants 1994* et du *Guide des ratios des régions 1994*.

Au *Journal officiel* du vendredi 25 octobre 1996 sont publiés :

● **Vaches allaitantes** : un arrêté relatif à l'attribution d'une *prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes*.

● **Apprentissage** : un décret relatif aux enseignements dispensés durant l'apprentissage dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle.

● **Sécurité sociale** : un décret relatif aux cotisations du régime de retraite de base des professions libérales pour l'année 1996.

Au *Journal officiel* du samedi 26 octobre 1996 sont publiés :

● **Numismatique** : un arrêté relatif à la frappe et à la mise en circulation de pièces commémoratices de 500 francs et de 100 francs.

● **Privatisations** : un arrêté *fixant les modalités de privatisation* de la banque Laydernier, ainsi qu'un avis favorable de la commission de la privatisation. Le transfert de la propriété de la banque Laydernier au secteur privé s'effectuera par la cession au Crédit du Nord des 600 000 actions de la banque, pour un prix de 77 millions de francs.

NOMINATIONS

ACADÉMIE DES SCIENCES

Michel Davier a été élu membre de l'Académie des sciences dans la discipline physique.

[Né le 6 mars 1942, Michel Davier est un ancien élève de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud. Reçu premier à l'agrégation de physique, il débute sa carrière comme chercheur en physique des particules. Jeune étudiant à Orsay, il est remarqué par un chercheur américain en visite, qui l'invite à participer à la mise en route de l'accélérateur linéaire de Stanford. Il y mène ensuite des expériences qui apporteront beaucoup à la compréhension des « mésons vectoriels » et se voit offrir, à trente et un ans, un poste de professeur titulaire à l'université Stanford. En 1975, il revient en France, où il succède au professeur André Lagarrigue à l'université d'Orsay tout en continuant ses recherches. Il a été, notamment, l'un des piliers de l'expérience Aleph, l'un des quatre grands détecteurs montés sur le grand accélérateur électron-positon (LEP) du CERN à Genève.]

Olivier Kahn a été élu membre de l'Académie des sciences dans la discipline chimie.

[Né le 13 septembre 1942 à Paris, docteur ès sciences, ancien de l'Ecole nationale supérieure de chimie de Paris, Olivier Kahn dirige actuellement à Bordeaux le laboratoire des sciences moléculaires qu'il a créé au sein de l'Institut de chimie de la matière condensée. Il avait auparavant dirigé, à l'université d'Orsay, le laboratoire de chimie inorganique associé au CNRS (1976-1992). Spécialisé dans l'étude des solides moléculaires présentant des propriétés physiques exceptionnelles, notamment dans le domaine du magnétisme, il s'est orienté plus récemment vers des recherches sur le stockage moléculaire d'information. Un travail que son équipe mène en collaboration avec Philips et France-Télécom. Olivier Kahn a reçu successivement les médailles de bronze et d'argent du CNRS.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Marie-Hélène REBOUL
et
Jean-Luc ESBERARD

sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille,

Louise,

le mardi 22 octobre 1996.

321, rue de Charenton,
75012 Paris.

Anniversaires de naissance

– Shiraz, 29 octobre 1976.
Aix-en-Provence 1996.

Tu as vingt ans.

Anne.

Nous t'aimons.

Tes parents, Marine, Romain.

– 29 octobre 1986-29 octobre 1996.

Bon anniversaire,

Laura,

Julia, papa, maman.

« O belle Lorelei aux yeux pleins [de pierreries
De quel magicien tiens-tu [ta sorcellerie ? »

Mariages

– Paris. Bruxelles.

Isabelle NORDMANN-SADOVENKO
et
Bertrand BERNHEIM

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré à Paris, le 26 octobre 1996.

Décès

– Geneviève et Philippe Contamine,
Jacques et Monique Bernard,
Françoise et François Bouvier,
Pierre et Pascale Bernard,
Philippe et Danou Bernard,
Jean-François et Françoise Bernard,
ses enfants,
Ses vingt-deux petits-enfants,
Ses seize arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, le 25 octobre 1996, dans sa quatre-vingt-douzième année, de

Mme Maurice BERNARD,
née Louise BRILLAUD.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 29 octobre, à 15 heures, en l'église Saint-Pierre de Loudun (Vienne).

Le Bois-Rogues,
86200 Loudun.

– Fabienne et Laurent Dalla-Vale,
ses enfants,
Jean Dalla-Vale,
Toute sa famille,
Et ses amis,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Andrée DALLA-VALE,

survenu le 25 octobre 1996, des suites d'une longue maladie.

– Catherine, Gilles et Alain,
Ses enfants,
Ainsi que leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel KELBER,

le 23 octobre 1996, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lien de faire-part.

Anniversaires de décès

– Il y a un an,

Yvon LEMOUX

nous quittait.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont aimé, à ceux qui ont apprécié son courage, sa générosité, son dévouement total au sein de l'association Aides dans la lutte contre le sida.

Robert, son compagnon.

Commémorations

– Pour se souvenir qu'il y a un an le premier ministre d'Israël

Itzhak RABIN

a été assassiné, le Consistoire de France et le Consistoire de Paris organisent à sa mémoire une cérémonie à la grande synagogue de la Victoire, Paris-9e, le

mardi 29 octobre, à 18 h 30.

L'arbre dédié à la paix par la communauté juive de France sera planté à l'issue de la cérémonie religieuse.

Conférences

– Dans le cadre de sa visite à Paris, le dalaï-lama donnera, mardi 29 octobre à 18 h 30, au Palais des sports de la porte de Versailles, une conférence publique sur le thème « Valeurs spirituelles et vie active : vers quel équilibre ». Ouverture des portes à 17 h 30, participation aux frais, 80 francs. Billets en vente dans les boutiques tibétaines et sur place.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● *Séminaires*

Joël Gilles : « L'euphorie ».

9 novembre, 10 heures-13 heures, département arts plastiques, université de Saint-Etienne, 38 *bis*, rue H.-Gonnard, Saint-Etienne.

Monique David-Menard : « Fantasme et métaphysique ».

14 et 21 novembre, 19 décembre, 20 h 30-22 h 30, amphi A, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Ricardo Tejada : « La nature comme productivité expressive ».

7 et 21 novembre, 18 h 30-20 h 30, salle RC4, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

● **Journée d'étude : Atelier Noir/Blanc II**

Sous la responsabilité de Jean Lauxerois.

7 novembre, 18 h 30-20 h 30, espace Kiron, 10, rue de la Vacquerie, Paris.

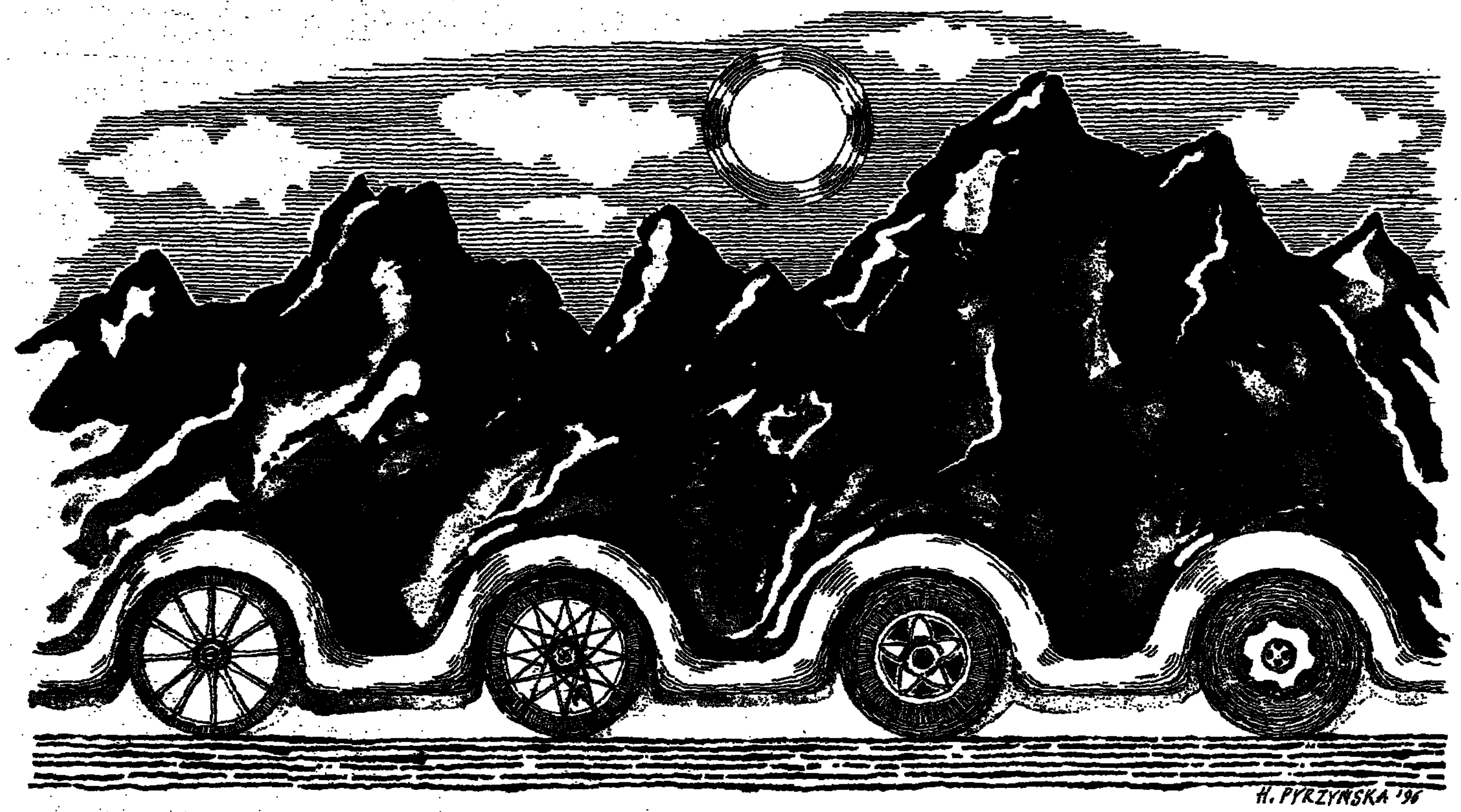
Toutes les activités du Collège international de philosophie sont libres et gratuites.

Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85.

Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

HORIZONS

ENQUÊTE



Togliatti, l'empire lézardé de Lada

Capitale de l'industrie automobile russe, vantée comme une « ville miracle », l'ancienne Stavropol était une caricature de la défunte Union soviétique. Elle est devenue le royaume du capitalisme sauvage

LORSQUE l'on construisait le socialisme, il ne fallait rien négliger : les usines, les bureaux du parti, les centres culturels... Parfois, il fallait même bâtir des villes entières. Ainsi naquit Togliatti, la ville des automobiles Lada, située à 1 000 kilomètres au sud-est de Moscou, sur les bords de la Volga. De la chaîne de montage du constructeur AvtoVAZ, longue de plus de 1 kilomètre, sont sorties jusqu'à plus de 700 000 véhicules par an. Quel avenir offre la nouvelle Russie à Togliatti, ville-fleuron du socialisme soviétique ?

Au début était l'énergie. Partout, pays riches, pauvres, capitalistes, communistes, associaient énergie et progrès et cherchaient tous les moyens de produire de l'électricité. La plupart des grands cours d'eau du monde étaient mis à contribution. A la recherche de la rentabilité économique et sous prétexte d'éliminer des zones inondables, des régions entières étaient immergées. Aux Etats-Unis, dès les années 30, le président Roosevelt lançait ses grands travaux sur le Tennessee. En France, le village de Tignes disparaissait pour donner naissance à la station de ski la plus moderne d'Europe. Au Brésil, le barrage d'Itaipu redessinait la physionomie du cône sud de l'Amérique latine. En Russie aussi, où l'on n'était en manque ni de grands cours d'eau ni de main-d'oeuvre bon marché, les barrages se sont multipliés. En 1957, le village de Stavropol sur la Volga, forteresse construite au XVIII[e] siècle par un camarade du tsar Pierre le Grand, pour protéger les terres russes des Tatars de Crimée, était immergé et transféré sur la rive opposée de la Volga.

Ensuite était la politique. En Union soviétique, aucune occasion de vanter les héros du peuple n'était négligée. Le barrage hydroélectrique construit par des prisonniers du Goulag reçut, sans grande originalité, le nom de Lénine. Et tant qu'à construire une nouvelle ville sur la rive gauche de la Volga, pourquoi ne pas lui donner un nom moins banal, moins traditionnel, que celui de Stavropol (littéralement : « ville de la croix sainte ») ? En 1964, Palmiro Togliatti, le secrétaire général du Parti communiste italien, mourait, et son « grand frère » de Moscou, Nikita Krouchtchev, décidait en toute simplicité d'offrir à sa mémoire le nom de la ville. Togliatti était née. Enfin était l'économie. La nouvelle cité ne pouvait continuer à dépendre, comme Stavropol, de l'agriculture et de l'élevage.

La population immigrée dans la région pendant la décennie de la construction du barrage – conscrits ou ingénieurs qualifiés – devait être employée. L'électricité bon marché générée par le barrage offrait un terrain naturel à l'industrie chimique. On offrit du travail, des logements, surtout, qui faisaient tant défaut dans l'Union soviétique de l'après-guerre. On promit des vies heureuses, adossées à des entreprises performantes, dans une ville dotée de tout le confort matériel.

Le pays avait besoin d'un véritable centre de production automobile. A Moscou, plusieurs projets furent mis en compétition. Togliatti l'emporta et accueillit en 1966 les chantiers automobiles de la Volga (AvtoVAZ). Dès lors, Togliatti devint synonyme de Lada ; les dirigeants de l'usine comptèrent parmi les hommes les plus puissants de l'URSS. L'avant-dernier directeur de VAZ, l'ingénieur communiste Alexandre Kadannikov, fut, quant à lui, nommé en janvier 1996 ministre en charge... des privatisations. Avant d'être remercié et de reprendre le chemin de Togliatti.

A Togliatti, rien ou presque ne se fait sans Lada. La firme dispose de facilités particulières pour les acheminements aériens ; les invités de l'entreprise sont pris en charge, dès leur arrivée en ville, et convoyés dans une... Ford ! Dès sa création, le constructeur automobile a investi tous les lieux, toutes les activités. Des emblèmes géants d'AvtoVAZ figurent partout dans la ville. Même les superbes monts Gigouli, qui bordent cette partie de la Volga, ont donné leur nom au véhicule le plus populaire, et accessoirement au principal hôtel de la ville. Les exemples de transformation de villages traditionnels en centres industriels sont courants, en Russie comme dans le reste du monde. Mais à Togliatti, la construction du barrage, puis de l'usine, a permis aux économistes et aux urbanistes soviétiques de laisser libre cours à leur imagination pour inventer la ville de leurs rêves. Les concepteurs de Togliatti n'avaient pas à s'embarrasser du poids du passé, puisque 6 000 personnes seulement vivaient à Stavropol et que tous les nouveaux habitants venaient de régions très diverses, de l'Ukraine au Grand Nord.

A l'époque, sous le régime de l'URSS, il n'était bien sûr pas question de s'inquiéter de l'indemnisation des personnes déplacées de force, ou de la préservation du patrimoine architectural. Quelques centaines de maisons à peine furent reconstruites à l'identique. La religion appartenant à un passé que l'on considérait comme définitivement enterré, Togliatti ne se soucia pas, jusque dans un passé récent, de la reconstruction des huit églises que comptait la minuscule Stavropol. Les grands immeubles représentaient le nec plus ultra de l'habitat moderne ; on bâtit des alignements de tours, de part et d'autre d'immenses avenues. Les transports privés avaient alors bien mauvaise réputation – un comble, pour la capitale de l'automobile : on mit donc en place un système sophistiqué d'autobus municipaux.

Les concepteurs de Togliatti, proches en cela de certains urbanistes américains, avaient sans doute oublié un aspect primordial : une ville a besoin d'un centre. Togliatti possède aujourd'hui trois quartiers : le quartier central, appelé également ancienne ville – un concept étrange pour un lieu où rien n'a plus de quarante ans. C'est le centre administratif de la ville. Dans le quartier d'Avtozavod – littéralement : l'usine-automobile –, vivent et travaillent 400 000 personnes, principalement les ouvriers de Lada et leurs familles. Le quartier Komsomol, ouvert sur le lac artificiel créé par le barrage, est un lieu résidentiel et la principale ouverture de la ville sur l'extérieur. Les quartiers sont séparés par une vaste et superbe forêt de pins, appelée « zone verte ». Son nom n'est pas sans rappeler les écrits d'Evgueni Zamiatine, mais à Togliatti, on n'interdit pas aux habitants d'y pénétrer, comme dans le roman *Nous autres* ; ils doivent, au contraire, traverser la forêt s'ils veulent se rendre d'un quartier à l'autre.

> En ces premières années d'après communisme, la « jeune-ville-vieille » se pose bien des questions et, à défaut de dessiner son avenir, tente d'assurer sa survie

Caricature de l'Union soviétique à bien des égards, avec son usine toute-puissante, Togliatti a eu la chance de n'avoir jamais été une « ville fermée », comme l'était par exemple sa puissante voisine Samara. La coopération entre Lada et l'italien Fiat, les échanges avec d'autres entreprises occidentales ont souvent amené des flux d'étrangers. A l'échelle de la Russie, Togliatti a toujours drainé des flots de visiteurs, amateurs des bords de la Volga, peintres friands des paysages traditionnels de la forêt russe.

Dans les années 70, Togliatti était considérée comme un haut lieu du mouvement hippie. Plus prosaïquement, la ville, bien desservie par voies routières, ferroviaires, et fluviales, a toujours été bien approvisionnée. Bref, Togliatti s'en sortit souvent moins mal que la plupart des autres cités soviétiques. Aujourd'hui, cinq ans après la disparition de l'URSS, cette « ville miracle » (selon les termes d'une plaquette publicitaire de Lada) organise sa survie, à défaut de dessiner son avenir. Relativement ouverte sur l'étranger, épargnée par le moribond complexe militaro-industriel, Togliatti est devenue une caricature du capitalisme sauvage. Elle concentre nombre des difficultés économiques de la Russie : très fort taux de criminalité, faillites d'établissements bancaires, problèmes écologiques issus de l'industrie chimique, population sous-employée. Les nouveaux riches ont, comme à Moscou, le plus souvent été façonnés soit par l'ancienne nomenklatura, soit par les activités criminelles.

La construction d'un nouveau siège pour Lada, commencée à l'époque du socialisme, vient d'être achevée en l'espace de quelques mois. Avec une débauche de luxe criard, de la salle démesurée du conseil d'administration à l'aquarium géant trônant dans le bureau du président. En revanche, aucune restructuration notable de la main-d'oeuvre de Lada n'a été engagée, l'entreprise se contentant de reconsidérer ses programmes sociaux qui, traditionnellement, assuraient toute la vie matérielle des familles – du logement à l'éducation des enfants, en passant par l'organisation des vacances. Les activités mafieuses (détournements de pièces détachées, de véhicules entiers, revendeurs douteux...) pullulent autour de Lada. Elles brassent des sommes considérables et ne font qu'entretenir un climat d'insécurité.

Mais cette capitale de l'automobile ressemble bien peu à Moscou, encore moins aux grandes villes américaines. Les immenses avenues sont presque désertes. L'automobile reste un luxe ; il n'y a donc pas d'embouteillages, et les voitures doivent être garées dans des parkings gardés pour éviter d'être immédiatement volées ou dépecées. Ici, rien ne dépasse quarante ans d'âge, mais tout paraît décrépit. Les investissements étrangers sont encore timides dans cette région, qui est pourtant loin d'être la plus mal desservie, la moins belle, ou la plus froide de Russie. L'Union européenne, mobilisant ses fonds Tacis destinés à l'assistance technique à l'ex-URSS, avait placé Togliatti sur la liste de ses actions prioritaires, mais n'a pas encore mis en oeuvre de véritable programme, en dehors de la création d'un marché de gros.

En ces premières années d'après communisme, cette « jeune-ville-vieille » se pose bien des questions. La rive droite de la Volga est définivement hors d'usage, et le barrage est utile à tous. Mais pourrait-on au moins débaptiser la ville, pour la débarrasser d'un tel poids politique, et lui redonner son nom d'origine ? L'organisation d'un référendum sur le sujet est vaguement évoquée, mais un changement de nom paraît peu probable. Les jeunes, en particulier, n'ont jamais connu d'autre appellation pour leur ville que celle de Togliatti et ne se soucient guère du dirigeant communiste italien qui lui a donné son nom. Ils sont pour la plupart fiers de leur ville.

TOGLIATTI est toujours associée à Samara, grande cité de marchands, située à moins de 100 kilomètres, et chef-lieu de la province. La rivalité entre les deux cités est flagrante, et de nombreux habitants voudraient que Togliatti cesse de dépendre de Samara. L'avenir de Togliatti ne peut, en tout état de cause, être imaginé indépendamment de celui de Lada. Que son carnet de commandes se remplisse, que son actionnariat soit enfin connu (Lada a été théoriquement privatisée, mais la participation de l'Etat dans son capital reste floue), que les nouveaux propriétaires aient une véritable stratégie d'entreprise, et Togliatti peut espérer jouir d'une certaine prospérité. Que Lada soit contrainte à la faillite, et c'est l'existence même de la ville qui serait remise en cause.

A l'approche du XXI[e] siècle, les contours du progrès sont difficiles à dessiner ; la révolution technologique reste encore, ici, un concept flou. Faute de meilleur projet politique, les habitants de Togliatti se sont contentés de voter massivement pour Boris Eltsine à la dernière élection présidentielle. Il est probable qu'ils continueront longtemps encore à construire leurs automobiles et à se baigner dans la Volga.

Françoise Lazare
Dessin : Hania Pyrzynska

François Jullien, président du Collège de philosophie

« La philosophie se perd quand elle se replie sur elle-même »

Ce spécialiste de la pensée chinoise s'est intéressé à la philosophie orientale pour mieux comprendre, par contraste, les partis pris de la raison européenne. Sans verser pour autant dans un relativisme des cultures

FRANÇOIS JULLIEN souhaite que la philosophie en France s'ouvre davantage, en allant à la rencontre de « territoires » voisins, comme l'art ou la science, en s'adressant à un public plus large et en se tournant vers l'étranger.

« Le besoin de philosophie, qu'il s'exprime à travers l'institution que vous présidez ou à travers les débats dont les médias se font l'écho, n'est-il pas une spécificité française, comme l'est le rôle joué par les intellectuels ?

– Il y a certainement une exception française, qu'illustre la dissertation de philosophie au baccalauréat, et le Collège défend cette originalité. Car l'idée que, pour être citoyen à part entière, il faut avoir disserté sur la liberté ou sur la vérité n'est pas sans portée. En même temps, en France plus qu'ailleurs, le philosophe peut être tenté de céder aux sirènes des médias. Avec le risque d'un renoncement au travail théorique, au travail tout simplement. Le philosophe devient alors un montreur d'opinions...

» Mais je ne crois pas que le déploiement actuel de la philosophie soit lié au rôle des intellectuels en France, qui répond à une longue tradition. En tout cas, ouvrir la philosophie en tant que discipline, comme le Collège tente de le faire, ne signifie pas renoncer au travail fondateur, et d'abord solitaire. L'exigence, au contraire, en est d'autant plus forte.

– Revenons donc à l'état de la philosophie en France. En quel sens jugez-vous nécessaire de l'ouvrir ?

– Ouvrir la philosophie comme discipline, c'est lui permettre de rencontrer des « territoires » qui, souvent limitrophes, ne sont pas toujours considérés comme relevant de la philosophie – l'art, la science, le politique. L'idée est, au fond, que la philosophie se perd quand elle se replie et se drape dans son rôle ou dans son histoire ; et qu'il y a peut-être du non-philosophique qui est plus au cœur de la philosophie que la philosophie même.

» Ouvrir la philosophie, c'est aussi l'ouvrir vers un public plus large que celui des étudiants et des professeurs, et répondre aux questions nouvelles de la société – ou plutôt contribuer à leur élaboration ; et c'est l'ouvrir, enfin, à une dimension internationale, qui, pour nous, ne se limite pas à inviter des collègues étrangers, mais s'accompagne d'un travail de réflexion sur les conditions de possibilité d'une véritable « transculturalité » de la philosophie.

– Quels sont donc les courants de la philosophie contemporaine ?



KILLOFFER

– Il y a certes les grands courants bien connus, tel que le courant analytique anglo-saxon ou le courant phénoménologique.

» Mais, plutôt que de positions, voire de bastions, je préférerais parler de sillons, que les travaux du Collège permettent de repérer. Par exemple autour d'une « histoire » de la notion de « sujet » – mais qui ne soit pas historiciste ; ou autour de la question du fondement des théories ou des disciplines, ou de leur contingence (en anthropologie, en psychanalyse, etc.).

» Ou encore autour de la textualité philosophique (qu'est-ce qu'un « texte » philosophique et quels en sont les critères ? y a-t-il une écriture du philosophe ? et, plus largement, quel est le rapport du philosophe à sa langue ?) ; ou encore autour de la notion d'universel, dans la mesure où la raison se confondrait avec une exigence d'universalité qui ne prendrait pas en compte sa propre particularité, et d'abord celle de son histoire.

» Il y a des moments où la philosophie bâtit, érige, donc se montre et même s'affiche, et d'autres où elle creuse, de façon beaucoup plus discrète. Les années 60-70 étaient celles d'une philosophie de positions, correspondant à de grands moments-monuments, tel le structuralisme. Mais désormais, le plus prometteur est peut-être l'articulation nouvelle qui se fait jour entre la compétence et le risque de la pensée : les philosophes seraient devenus beaucoup plus, eux aussi, des hommes d'un certain terrain. La scène philosophique en est peut-être moins spectaculaire, mais ce travail aussi aurait sa fécondité, voire nourrirait peut-être une plus grande audace de questionnement.

– Peut-on identifier quelques maîtres qui donneraient en quelque sorte le ton à la philosophie en France ?

– Pour revenir à l'exemple du Collège, il y a bien sûr le sillage ouvert par le travail de Jacques Derrida, un de ses fondateurs. S'y combine une double inspiration, de Deleuze et de Foucault : le travail sur l'histoire du sujet, cité précédemment, est dans la lignée de Foucault ; et l'idée de la philosophie comme production de concepts se réfère explicitement à Deleuze.

– Vous-même, vous êtes un spécialiste de la philosophie chinoise. Comment articulez-vous l'intérêt que vous inspire la pensée orientale à celui que vous portez à la philosophie européenne ?

– Je n'ai jamais eu pour but de devenir orientaliste, surtout il n'y a rien de pire que l'exotisme-Orient à gourous. Passer par la Chine est pour moi un moyen, un levier pour questionner. Au fond, si j'ai appris le chinois, c'est pour mieux lire le grec. Autrement dit, passer par la Chine est pour moi un détour, que je voulais aussi dérangeant que possible, en m'intéressant à une pensée extérieure à la langue indo-européenne (car il s'agit bien d'une langue), libre aussi de rapports d'histoire et d'influence avec nous (donc qui coupe court aux problèmes de filiation), et qui se soit très tôt explicitée dans des textes (il n'y a pas à se faire anthropologue).

» Ce qui n'implique pas que la pensée chinoise soit forcément si différente de la nôtre, mais, de l'une à l'autre, il me faut changer de cadre, et c'est cette situation de porte-à-faux théorique – et donc d'inconfort de la pensée – dont j'ai choisi de profiter.

> « Ouvrir la philosophie en tant que discipline ne signifie pas renoncer au travail fondateur, et d'abord solitaire. L'exigence, au contraire, en est d'autant plus forte »

» L'effet en est, en retour, de sonder les partis pris de la pensée européenne, les « plis » de sa raison, ses choix implicites, enfouis, grâce à la position d'extériorité que je me construis. De déconstruire du dehors, en somme...

» La raison européenne, modélisante, est à mettre à l'épreuve d'autres cohérences, d'autres stratégies. Cela sans verser dans un scepticisme ou un relativisme des cultures, qu'on sait à la mode, mais au contraire pour s'étonner davantage de l'aventure propre à la philosophie.

– Vous avez découvert en Chine une philosophie de l'implicite, de l'oblique, de l'allusif...

– Ce que je n'y ai pas trouvé, c'est la liaison fondamentale entre le mythe et le discours qui est au fondement de la philosophie européenne, l'idée que le *logos* s'est conquis sur du *muthos*.

» En Chine on n'a pas cherché à rendre compte du réel par un récit. Cette absence du mythe, et d'abord de l'épopée, reconfigure autrement l'usage du discours et de la pensée. La pensée chinoise de l'Antiquité a pourtant connu une possibilité philosophique analogue à la nôtre. Elle a ses sophistes, elle aussi, et certains penseurs, tels les Mohistes, ont conçu une idée de la vérité très proche de celle des Grecs. Mais elle a préféré d'autres enjeux. Une opposition d'ensemble que l'on tente communément de cerner en distinguant le sage du philosophe.

– La pensée chinoise serait donc une sagesse plutôt qu'une philosophie. Quelle est la différence entre ces deux attitudes ?

– Le statut de l'universel, notamment, y est très différent. La philosophie se définit, comme on sait, par une exigence d'universalité procédant par abstraction : c'est le moment socratique où, par induction, on dépasse le particulier pour atteindre au général. Or, l'universalité dont se prévaut le sage n'est pas de cet ordre-là. Elle se définit par la globalité entendue comme capacité de la conscience à englober la diversité des perspectives, sans sombrer dans la partialité du pour ou du contre, du vrai ou du faux.

» Aussi le sage chinois ne s'étonne pas, ne doute pas. Car douter, c'est déjà être en retrait du réel, voire en rupture. Tandis que le sage est en phase avec lui, il en épouse la logique régulatrice. Si l'on peut encore parler de transcendance (celle du « Ciel »), il ne s'agit donc pas d'une transcendance par extériorité, mais comme totalisation de l'immanence (tous les processus à l'œuvre) et son absolutisation (comme parfait régime de la spontanéité : la nature).

» Ainsi la Chine n'a-t-elle pas pu penser la liberté, pensée qui renvoie incontestablement, chez nous, à une transcendance par extériorité. De même, la Chine, on le vérifie encore aujourd'hui, a pensé le pouvoir, mais non *le* droit. Ce qui ne veut pas dire qu'elle restera inaccessible aux droits de l'homme, mais que, concernant cet idéal, dont il faut bien reconnaître la marque occidentale, il lui reste encore du chemin à faire pour le partager. »

Propos recueillis par Thomas Ferenczi

De l'« usage philosophique » de la Chine

ANCIEN ÉLÈVE de l'Ecole normale supérieure, agrégé de l'Université, François Jullien est un philosophe atypique. S'il a choisi de s'intéresser à la pensée chinoise, ce n'est pas, dit-il, pour devenir un spécialiste de l'Asie, mais pour mieux comprendre, par contraste, la pensée occidentale.

Avant de s'appliquer à faire ce qu'il appelle un « usage philosophique » de la Chine, il a passé douze années en Extrême-Orient : comme étudiant, à Pékin et à Shanghaï, de 1975 à 1977 ; comme responsable de l'antenne française de sinologie à Hongkong, de 1978 à 1981 ; comme pensionnaire de la maison franco-japonaise de Tokyo, de 1985 à 1987.

Professeur à l'université Paris-VII (philosophie et esthétique de la Chine classique), François Jullien y est directeur de l'UFR de langues et civilisations de l'Asie orientale. Il est aussi président du Collège international de philosophie, institution créée il y a douze ans hors des structures traditionnelles de l'Université. Cette double activité lui permet de mener à bien son projet de confrontation entre les deux traditions philosophiques.


FRANÇOIS JULLIEN

Outre ses séminaires réguliers, le Collège de philosophie organisera trois colloques consacrés respectivement à Sarah Kofman (16 novembre), Emmanuel Levinas (7-8 décembre) et Gilles Deleuze (25-27 janvier). Il recevra notamment Stanley Cavell (en novembre) et Jürgen Habermas (en janvier).

T. F.

★ Collège international de philosophie, 1, rue Descartes 75005 Paris. Tél : 01-44-41-46-80 (programme hebdomadaire sur répondeur, au 01-44-41-46-85).

Marcel Lemonde, conseiller à la cour d'appel de Versailles

« Le contrôle de la police par la magistrature est souvent plus théorique que réel »

Selon cet ancien commissaire, l'arrêt sanctionnant Olivier Foll, le directeur de la police judiciaire parisienne, a un mérite : rappeler quelques principes de base

MARCEL LEMONDE, conseiller à la cour d'appel de Versailles, est un ancien commissaire de police. Membre de la commission « Justice pénale et droits de l'homme », présidée par le professeur de droit Mireille Delmas-Marty, ancien président de l'Association française des magistrats instructeurs, il est l'auteur d'une thèse sur les rapports entre la police et la justice.

« Quelle est, selon vous, la portée de l'arrêt de la chambre d'accusation de Paris sanctionnant le directeur de la police judiciaire parisienne, Olivier Foll, qui avait ordonné à ses officiers de police judiciaire (OPJ) de ne pas assister le juge Halphen lors d'une perquisition au domicile du maire de Paris, Jean Tiberi ?

– Cet arrêt a le mérite de rappeler des principes que l'on perd trop souvent de vue. Ils sont simples : la police judiciaire agit sous la direction du procureur de la République, la surveillance du procureur général et le contrôle de la chambre d'accusation. Le code de procédure pénale dispose en outre qu'à l'occasion d'une enquête judiciaire les policiers ne peuvent recevoir d'instructions que de l'autorité judiciaire dont ils dépendent. Or, habituellement, le contrôle de la police par la magistrature est plus théorique que réel.

» La réaction très vive d'un syndicat de commissaires montre que les policiers acceptent mal d'être rappelés à l'ordre par la justice. Pourtant, dans une démocratie, tout pouvoir doit avoir des contre-pouvoirs. Il ne faudrait surtout pas que les policiers et les magistrats s'assoupissent dans le confort et qu'ils aient peur du conflit.

– La portée de cet arrêt n'a-t-elle pas été réduite par l'attitude du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, qui, malgré la sanction, a confirmé Olivier Foll dans ses fonctions ?

– Effectivement, M. Debré semble pour l'instant refuser de tirer les conséquences de cet arrêt. Le directeur de la police judiciaire parisienne a bien sûr des fonctions administratives, mais le ministre manifeste ainsi clairement sa désapprobation à l'égard de la décision de la chambre d'accusation.

– Comment expliquer que la justice ait tant de mal à assurer le contrôle de la police judiciaire ?

– La première raison est historique. Nous vivons dans un système procédural qui n'a pas vraiment changé depuis le code d'instruction criminelle du début du XIXe siècle.

» A cette époque, il n'y avait pas de police au sens moderne du terme. Les seuls policiers, d'après le code, étaient le procureur et le juge d'instruction. Petit à petit, au cours du XIXe siècle, avec l'urbanisation et la révolution industrielle, la France a créé une police moderne, mais elle n'avait aucune existence officielle. La garde à vue et les enquêtes étaient officieuses.

» Il a fallu attendre le code de procédure pénale de 1958 pour que la phase policière du procès pénal soit clairement réglementée. Les textes ont alors précisé que la direction, la surveillance et le contrôle de la police revenaient aux magistrats et la garde à vue a été encadrée. Cette histoire a laissé des traces. L'aspect, longtemps officieux, de la police n'a pas facilité son contrôle.

» La seconde raison est administrative : les policiers ne dépendent pas hiérarchiquement des magistrats, mais du ministère de l'intérieur pour les policiers et du ministère de la défense pour les gendarmes. Le code de procédure pénale prévoit que les officiers de police judiciaire soient notés par le procureur de la République, mais je connais un procureur qui s'est amusé à ne pas envoyer ses notations annuelles pour voir ce qui allait se passer. Et personne ne les lui a jamais réclamées. Cela illustre l'importance de la notation par le parquet...

» La loi du 4 janvier 1993 a tenté de renforcer ce contrôle en précisant que cette notation devait être prise en compte lors de l'avancement des OPJ, les officiers de police judiciaire, mais quand on voit que Jean-Louis Debré refuse que l'arrêt de la chambre d'accusation pèse sur la carrière d'Olivier Foll, on mesure que cette nouvelle loi a infiniment de mal à bouleverser les pratiques.

– Le rattachement de la police judiciaire au ministère de la justice permettrait-il, selon vous, de pallier cette insuffisance de contrôle ?

– Ce n'est pas en provoquant des cataclysmes administratifs que l'on améliorera le fonctionnement quotidien de la police judiciaire. Mieux vaut régler le problème sur le terrain.

» Le contrôle exercé par la justice doit être double. Il y a d'abord un contrôle matériel, qui consiste à connaître les hommes et à mesurer la confiance que l'on peut leur accorder : c'est le contrôle, très concret, de la garde à vue et de la conduite des enquêtes. Actuellement, de gros efforts sont faits, même s'ils sont insuffisants. Les futurs magistrats font, par exemple, des stages plus longs dans les commissariats de police et il y a des sessions de formation commune aux magistrats et aux policiers.

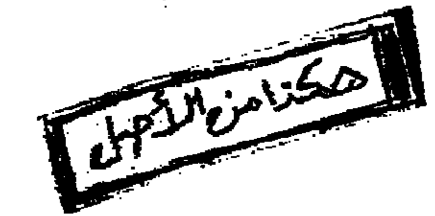
» Le second contrôle, tout aussi indispensable, est juridique : il permet à un juge impartial de donner des autorisations, d'annuler des actes irréguliers et de prononcer des sanctions disciplinaires.

» Actuellement, ces deux contrôles s'exercent difficilement parce que le rôle du juge d'instruction est mal défini. On lui demande à la fois de diriger l'enquête et de contrôler les OPJ, ce qui le met dans une situation impossible : il doit animer le travail de la police un jour, et le censurer le lendemain, ce qui est très difficile. C'est pour cette raison que la commission Delmas-Marty avait proposé en 1991 de séparer les fonctions juridictionnelles et les fonctions d'enquête qui sont actuellement entre les mains du juge d'instruction.

» Pour améliorer le contrôle des OPJ, il faudrait également que le corps d'inspection de la police nationale, qui dépend actuellement du ministère de l'intérieur, soit rattaché à la chancellerie, et que l'on harmonise les ressorts entre les juridictions et les services régionaux de police judiciaire.

» Il serait également bon de créer des brigades d'enquêteurs qui seraient détachés auprès des tribunaux, comme en Italie, où des pools de policiers sont à la disposition des magistrats. Ces enquêteurs ne dépendraient plus, hiérarchiquement, du ministère de l'intérieur, ce qui permettrait d'éviter, dans les dossiers « sensibles », une gestion « politique » des investigations. »

Propos recueillis par Anne Chemin



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982) André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 995 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Défense et illustration du « principe responsabilité »

Suite de la première page

Nathalie Heinich, chargée de recherche au CNRS, a évoqué une autre responsabilité, celle du régime de Vichy dans les persécutions contre les juifs, en proposant une analyse du discours prononcé le 16 juillet 1995 par Jacques Chirac lors de la commémoration des rafles du Vel' d'Hiv'. Il faut, avait dit le président de la République, *« reconnaître les fautes du passé, reconnaître les fautes commises par l'Etat »*, ajoutant : *« Il y a, c'est indiscutable, une faute collective. »* Cette déclaration solennelle était en contradiction avec l'attitude de François Mitterrand, qui avait toujours refusé d'admettre la responsabilité de l'Etat français dans les crimes de Vichy. Nathalie Heinich, qui approuve la reconnaissance par Jacques Chirac de cette responsabilité, dénonce ce qu'elle considère comme un glissement inacceptable dès lors que le président parle de *« faute collective »*. La formulation de Jacques Chirac est dangereuse, selon elle, parce qu'elle revient à passer d'une éthique de la justice, fondée sur la responsabilité individuelle, à une éthique du pardon et de la dette, reposant sur la culpabilité collective. Dans un cas, le châtiment met fin au processus, dans l'autre la culpabilité acquiert un caractère éternel et *« ne laisse aux victimes ou à leurs descendants que le ressentiment des vengeances impossibles ou le pardon »*.

Alain Finkielkraut, directeur de la revue *Le Messager européen*, a rappelé la phrase du défunt philosophe Vladimir Jankélévitch : *« Il y aura toujours trop de baigneurs dans les eaux du Léthé »*, invitant à garder la mémoire de l'extermination des juifs. Il a estimé que les propos de Jacques Chirac répondaient à une demande ancienne, jamais assouvie, et qu'ils avaient une vertu apaisante. August von Kagenek, ancien correspondant à Paris de *Die Welt* et qui fut dans sa jeunesse lieutenant dans l'armée allemande sur le front russe, a évoqué les consignes d'extermination des juifs données par Hitler à ses maréchaux et généraux, mais qu'ignoraient les officiers de rang inférieur et les simples soldats. Il a été bouleversé par l'exposition itinérante sur les crimes de la Wehrmacht qui parcourt actuellement l'Allemagne. Il a estimé que la présence des caméras de télévision contribuerait désormais à rendre les guerres *« plus propres »*, s'attirant aussitôt le scepticisme d'une partie de l'assistance qui contestait à la fois cette affirmation et la possibilité même d'*« une guerre propre »*.

Jean-Noël Jeanneney, professeur d'histoire à l'Institut d'études politiques de Paris et ancien ministre, a cité Polybe, historien grec de l'Antiquité, selon lequel *« l'étude de l'histoire politique constitue la meilleure préparation au gouvernement de l'Etat »*. Etienne Balibar, professeur de philosophie à l'université Paris X-Nanterre, a contesté l'idée que la politique serait fondée sur la rationalité. *« Elle n'est, au contraire, qu'irrationalité et idéologie »*, a-t-il affirmé, avant d'insister sur la *« corrélation »* entre les notions de responsabilité et de citoyenneté. Olivier Mongin, directeur de la revue *Esprit*, a constaté que l'homme moderne était désorienté par la mondialisation, qui lui donne un sentiment d'impuissance.

Edwy Plenel, directeur de la rédaction du *Monde*, a rappelé qu'un des premiers journaux apparus en Occident, *La Gazetta*, née à Venise au XVII[e] siècle, portait le nom d'une monnaie. Dès ses origines, le journalisme a donc à voir avec l'argent, et la figure du journaliste corrompu traverse la littérature française du XIX[e] siècle. C'est par son indépendance à l'égard des puissances d'argent, et par sa distance prise, au nom de la réflexion, avec la tyrannie de l'immédiat, que se définit *Le Monde* à sa naissance, en décembre 1944. Le journaliste est aussi celui qui refuse le conformisme de la culture étatique française dominée par la figure tutélaire du sociologue Emile Durkheim. *« Il est nécessaire qu'il y ait un acteur qui soit, d'une certaine manière, irresponsable*, explique Edwy Plenel. *Le journaliste est le grain de sable qui dérange. »*

« NOUVEAU CITOYEN »

Jean-Denis Bredin, de l'Académie française, avocat et écrivain, a dressé un sombre tableau du *« nouveau citoyen »*, plus soucieux de son bonheur privé que de la liberté du monde, innocent entouré de coupables, à l'image de la France toujours vertueuse, toujours innocente et toujours prête à donner des leçons aux autres en matière de droits de l'homme. M[gr] Gérard Defois, archevêque de Reims, a rejeté *« la réduction de Dieu à la légitimation de soi, tant dans son être que dans son ethnie, dans ses projets et dans ses ambitions »*, terreau sur lequel naissent les guerres de religion. *« La première responsabilité des religions dans le jeu et les nœuds des conflits armés, c'est d'abord de refuser toutes les légitimations prétendument spirituelles de la violence »*, a-t-il affirmé.

Elisabeth de Fontenay, maître de conférences de philosophie à l'université Paris-I, a plaidé avec émotion et conviction, pour la responsabilité à l'égard des êtres qui en sont privés, malades mentaux, comateux, handicapés profonds, et animaux.

Tirant les premières conclusions du forum, Thomas Ferenczi, directeur adjoint de la rédaction du *Monde*, a mis l'accent sur l'importance de l'information dans le développement de la responsabilité, justement définie, selon lui, par François Ewald comme le *« devoir d'informer »* et le *« devoir de s'informer »*. Le forum *Le Monde*-Le Mans entend y contribuer en invitant les philosophes à se faire non des dispensateurs de vérités mais, selon l'expression de Jean Maurel, maître de conférences à Paris-I, dont l'exposé, bousculant et déroutant l'auditoire, a suscité quelques remous dans la salle, des *« appariteurs »* et des *« éclaireurs du plein jour »*.

Dominique Dhombres

★ Sont intervenus au huitième forum *Le Monde*-Le Mans : Etienne Balibar, Michel Bornancin, Jean-Denis Bredin, Laurence Collet, Catherine Colliot-Thélène, Philippe Corcuff, Gilles Cottereau, M[gr] Gérard Defois, Laurence Engel, François Ewald, Alain Finkielkraut, Elisabeth de Fontenay, Nathalie Heinich, Jean-Noël Jeanneney, Remi Lenoir, Jean Maurel, Olivier Mongin, Aquilino Morelle, Jean-Luc Nancy, Edwy Plenel, Denis Salas, Alain-Gérard Slama, August von Kagenek.

RECTIFICATIF

NICKEL

Contrairement à ce que nous avons écrit (*Le Monde* daté 27-28 octobre), Raphaël Pidjot n'est pas *« dirigeant du FLNKS »* calédonien. M. Pidjot est directeur général de la Société minière du Sud-Pacifique, contrôlée par la province nord, elle-même à majorité indépendantiste.

Le Monde

ÉDITORIAL

Fatalité sanglante au Zaïre

LA vie d'un million de réfugiés en péril, des bandes armées incontrôlées qui sillonnent le pays, rapinant, tuant et violant, des armées « régulières » jouant les boutefeux : la situation dans la région des Grands Lacs empire d'heure en heure avec la perspective de nouveaux massacres qui ajouteraient au tragique d'une histoire marquée au sceau d'une fatalité sanglante. Comme si les horreurs de 1994 – cinq cent mille morts – après celles des années 80 et celles des années 60 ne pouvaient que se reproduire. La peur viscérale ancrée au plus profond de tous les habitants de la région – Tutsis comme Hutus, Zaïrois comme Burundais, Ougandais comme Rwandais – et la chaîne de la vengeance, avec son cortège, passé et à venir, de crimes aveugles, empêchent de plus en plus les participants, les victimes, de ce drame d'envisager une solution pacifique.

La communauté internationale le peut-elle, et d'abord l'Europe, qui a une responsabilité évidente dans cette partie du monde ? Groupant certains des pays les plus impliqués en Afrique – la Belgique, la France, la Grande-Bretagne –, contribuant, plus que tout autre, au développement local, les Quinze sont les mieux placés pour tenter l'impossible. Et si d'autres puissances veulent aussi participer à ce sauvetage, elles ne peuvent être que bienvenues, tant les besoins sont grands.

Reste à poser la question, dans toute sa franchise : quelle ampleur et quels buts assigner à une possible intervention militaire extérieure ? Il semble en effet exclu, compte tenu de l'importance géographique de la zone des combats, mais aussi du nombre de personnes en cause, de se contenter d'une « opération-éclair ». Etant donné aussi le rythme de plus en plus rapproché des cycles de violence, il serait illusoire d'imaginer qu'une force dépêchée sur place puisse se retirer rapidement de la région. Les Occidentaux sont aujourd'hui face à une alternative sans issue : ou rester politiquement impuissants devant les massacres en perspective, laissant aux organisations humanitaires la tâche de panser, après, quelques blessures ; ou s'engager dans une opération militaire et administrative de grande envergure au risque de se faire taxer, à juste titre, d'ingérence, voire de néocolonialisme.

La troisième voie serait de miser sur l'avenir et d'aider au mieux les pays concernés à sortir du cycle des violences. D'abord en tentant de renforcer leurs assises démocratiques. Aucun des pouvoirs en place tant à Kigali qu'à Bujumbura ou à Kinshasa n'est issu du suffrage universel et ne cherche, en dépit de vagues promesses, à changer réellement le cours des choses. La gabegie, le clientélisme, le népotisme qui caractérisent ces pouvoirs sont autant de freins à une amorce de développement économique. D'autant que les violences actuelles ne peuvent qu'être utilisées par les uns et par les autres pour tuer dans l'œuf toute volonté démocratique. Mais c'est le moyen terme. En attendant, des millions d'hommes cherchent à éviter la mort.

Pygmalion *par Ronald Searle*



La loi Robien, une « révolution »

QUATRE MOIS seulement après son adoption par le Parlement, la loi émanant de Gilles de Robien, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, *« tendant à favoriser l'emploi par l'aménagement et la réduction conventionnels du temps de travail »*, s'annonce comme une des plus importantes, politiquement et socialement, de la législature. La droite est, tout bonnement, en train de favoriser la réduction du temps de travail, comme aucun syndicaliste n'aurait osé l'espérer.

La lecture des débats parlementaires montre le chemin parcouru depuis l'élection présidentielle. *« Le Parlement vient d'avancer sur la voie de la réduction du chômage grâce à la réduction du temps de travail, sous certaines conditions favorables aux entreprises*, vient ainsi de déclarer devant l'Assemblée nationale Yves Nicolin, député UDF de la Loire, rapporteur de cette proposition de loi. *Je suis très fier (...) de soutenir ce gouvernement qui vient d'agir intelligemment en ce sens, contrairement à d'autres qui prônent la réduction du temps de travail sans jamais l'avoir fait. »*

L'un des mérites de la loi est son apparente simplicité. Une entreprise qui s'engage durant deux ans à réduire de 10 % ou de 15 % la durée du travail et embauche 10 % à 15 % de salariés supplémentaires voit ses charges patronales diminuer (de 50 % à 30 % selon les cas) durant sept ans. Si elle a des difficultés et réduit le temps de travail de 10 % ou 15 % pour éviter des suppressions d'emplois, elle peut également en bénéficier.

Alors qu'il vient à peine d'envoyer la circulaire d'application dans ses services, Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, recense déjà quarante accords signés avec les syndicats, recouvrant 6 500 salariés. Une centaine d'accords, concernant 13 000 salariés, sont en cours de finalisation. Selon le ministre, un tiers des accords signés sont « offensifs » et deux tiers émanent plutôt de grandes entreprises qui se restructurent. Parmi les entreprises en expansion intéressées : Remafer, qui a signé la première convention avec le premier ministre, Alain Juppé, le 10 octobre, Villages Vacances Familles, Yves Rocher, Axa, Whirlpool. Parmi les autres : Moulinex, Pechiney, Giat Industries, le Crédit lyonnais et la plupart des entreprises négociant un plan social.

Ce succès n'empêche pourtant pas cette loi d'être au centre de plusieurs polémiques. Toutes les familles politiques ou socioprofessionnelles sont divisées. Au sein de l'UDF, Valéry Giscard d'Estaing et Alain Madelin sont hostiles à toute idée de réduction du temps de travail. Au sein du gouvernement, alors qu'Alain Juppé se présente comme le *« missus dominici »* de la loi Robien, Jean Arthuis, ministre des finances, la juge beaucoup trop onéreuse et Jacques Barrot a longtemps été très réservé. Côté syndical, Nicole Notat applaudit des deux mains, mais, sur le terrain, les équipes de la CFDT sont parfois réticentes à accepter une légère baisse de salaire. Dans certaines entreprises, la CGT est contre, mais chez Remafer elle est pour.

Toutefois ces divisions ne sont rien à côté de celles qui secouent le patronat. *« C'est une vaste connerie »*, s'est exclamé Pierre Bellon, vice-président du CNPF lors du cinquantenaire de l'organisation patronale. *« Cette loi va coûter cher, non pas aux entreprises mais à la collectivité »*, a déclaré Jean Gandois, président du CNPF, le 21 octobre. *« Il ne faut pas travailler moins, il faut travailler plus ; vos idées sont des idées de gauche ; nous ne vous avons pas élu pour ça »*, a vociféré un représentant du patronat de la métallurgie au cours d'une réunion organisée le 23 octobre à la chambre de commerce de Marseille, devant deux cents chefs d'entreprise venus écouter Gilles de Robien.

CHER ET INEFFICACE ?

« Je ne suis pas du même bord politique que vous, mais votre loi est une des meilleures qu'on ait connues ces dernières années », a affirmé au cours de la même réunion le président des employeurs du port de Marseille, qui n'est autre que Charles-Emile Loo, ancien parlementaire socialiste, qui fut un ami intime de François Mitterrand et de Gaston Defferre.

Alors que, visiblement, une partie du patronat ne considère plus la réduction du temps de travail comme un sujet tabou, les adversaires de la loi Robien mettent en avant deux arguments : son coût et son inefficacité. Côté coûts, les estimations vont de 80 000 francs (selon l'estimation du ministère de l'économie et des finances) à 10 000 francs par emploi (selon l'estimation d'un bureau d'études de la Caisse des dépôts, reprise par Edmond Maire). En déplacement à Rennes, le 24 octobre, Jacques Barrot a affirmé qu'*« il n'y a pas lieu de nourrir des inquiétudes excessives »*, en rappelant que le coût de 80 000 francs était un *« coût brut »* et que le *« coût net était beaucoup moindre »*, proche de 10 000 francs. Si l'Etat est perdant puisqu'il doit compenser le manque à gagner de la Sécurité sociale, l'Unedic et les régimes de retraite complémentaire sont gagnants. Tout dépend donc de l'angle d'observation. *« De toute façon, un chômeur coûte 130 000 francs par an à la collectivité »*, rétorque Gilles de Robien.

Autre reproche : la réduction du temps de travail ne crée pas d'emplois. De fait, il n'y a aucun lien macroéconomique entre les deux paramètres. Si ce paramètre était fondamental, comment expliquer qu'en France le chômage varie pratiquement du simple au double entre l'Alsace et Le Languedoc-Roussillon où la durée du travail est identique ?

En revanche, la loi Robien est porteuse de plusieurs changements majeurs. D'abord, elle propose mais n'impose rien. Ensuite, elle ne prend plus en compte la durée du travail légale (39 heures) mais la durée réelle. Pour la première fois, une aide de l'Etat est subordonnée à la conclusion d'un accord d'entreprise signée avec les syndicats.

Enfin, alors que les aides à l'emploi ont une influence sur le chômage dix-huit à vingt-quatre mois après leur promulgation, celle-ci est une des rares mesures – avec les contrats emploi solidarité – à produire un effet quasi immédiat et donc visible avant les élections législatives.

Frédéric Lemaître

Trois mots en grande forme

par Bertrand Lançon

DEPUIS plusieurs années, les conversations et les textes voient fleurir trois verbes issus, directement ou non, du latin : « gérer », « générer » et « sponsoriser ».

Le verbe « gérer » est à la mode depuis quelque temps. Mais les commentaires des Jeux olympiques d'Atlanta l'ont porté à l'inflation. On a su, ainsi, qu'un cycliste devait gérer son échappée, que les basketteurs devaient gérer les secondes et, pour cela, gérer le ballon. Que tous devaient gérer leur méforme et leur stress ou, au contraire, gérer leur avantage, en points ou en temps. On notera que cette gestion tous azimuts se porte aussi bien sur des objets concrets (le ballon) que sur des non-objets (le temps, l'espace).

Pourquoi cette floraison, ressassée jusqu'à satiété ? Au-delà du grégarisme inhérent à la mode, elle peut s'expliquer par l'absence d'un verbe français suffisamment ample. Il n'y a dans son emploi aucune cuistrerie : le verbe latin *gerere* avait exactement cette fonction chez les Romains. *Gerere* pouvait être : porter un habit, remplir une charge ou faire la guerre. Cependant, depuis une vingtaine d'années, le verbe gérer et son substantif gestion ont été « pincés » pour servir presque exclusivement les sciences et les pratiques économiques.

Il y a donc conjonction de deux phénomènes : le succès d'un verbe protéiforme, d'un usage commode, dont l'emploi est sémantiquement et étymologiquement pertinent ; l'omniprésence d'une arrière-pensée économique. La floraison du terme nous apprend ainsi que le sportif doit pondérer sa fougue, retenir ses élans, répartir ses ardeurs, et doser ses efforts en ménageant ses capitaux – forme physique, aptitudes mentales et temps – par un calcul gestionnaire qui ne laisse guère de place à l'improvisation. Les sportifs apparaissent vraiment comme des reflets de leur temps : naguère patriotiques, hygiéniques et généreusement primesautiers, les voici maintenant comptables, scientifiques et négociants. Ils gèrent leur énergie comme un gouvernement gère les dépenses publiques : à l'économie, le regard fixé sur la balance des comptes, comme si les résultats en dépendaient.

> « Gérer », « générer », « sponsoriser », triomphe de l'esprit financier

D'usage et de succès plus récent, le verbe « générer » répond au même besoin : celui d'un terme général. Il vient en droite ligne du verbe latin *generare*, qui signifie créer, produire, engendrer. Son usage n'est donc pas le fruit d'une absence de mot français. Bien au contraire, il s'ajoute à ceux qui existaient pour, la plupart du temps, les remplacer. Pourquoi cette substitution ?

Pourquoi ne pas employer tout simplement le verbe « engendrer », comme le recommandent les puristes ? Ne serait-ce pas parce que ce dernier possède une connotation génitale, celle de la procréation ? L'Europe voit aujourd'hui s'affaisser son taux de natalité. L'homme ne se définit plus d'abord comme *genitor*, ni la femme comme *genitrix*.

La substitution de « générer » à « engendrer » semble traduire dans le langage une désincarnation, au profit d'un enchaînement plus neutre, qui soustrait les faits aux principes de maternité et de paternité. Elle pourrait bien signifier, dans les mentalités, un recul de la chair face à l'abstraction logique, *a fortiori* dans le domaine où le mot générer est le plus employé : celui des faits économiques et sociaux.

L'ardeur mise par les policiers de la langue à évincer le mot « sponsor » est cocasse. Car ce mot, supputé anglais, est on ne peut plus latin ! Admettons que, en France, on veuille éviter le *sponsoring*, avatar de latin anglicisé. Mais l'emploi de sponsor et de sponsorat est parfaitement légitime au regard des racines romanes du français. Le latin *spons* connote la volonté, l'engagement, la caution, et même les fiançailles. Dans la Rome antique, *sponsor* désignait juridiquement un garant et les chrétiens du haut empire le choisirent pour désigner le parrain d'un néophyte, c'est-à-dire un nouveau baptisé.

Aujourd'hui, l'emploi de « sponsor » s'impose face à parrain. On en comprend facilement les raisons : le parrain a pris des couleurs peu recommandables depuis le film de Francis Ford Coppola. En outre, le parrainage implique une fonction paternelle, celle-là même que semble rejeter le verbe « générer » *jugé* paternaliste. Le terme possède aussi une couleur religieuse, et le langage évite aujourd'hui les fonts baptismaux. En outre, il n'est pas possible de lui substituer le mot « mécène ». Un mécène s'intéresse uniquement à l'art, et seuls les activités et les exploits sportifs sont sponsorisés. On sait cependant que, dans bien des cas, le mécénat prête ses atours à un simple sponsorat artistique.

La floraison des trois verbes « gérer », « générer » et « sponsoriser » paraît bien ressortir à la même tendance. Celle de l'effacement des rapports humains, charnels et sociaux, spontanés et désintéressés, face à l'esprit de géométrie, financier et comptable, dont le sport est devenu un terrain de jeu privilégié.

***Bertrand Lançon** est maître de conférences d'histoire romaine à l'université de Bretagne occidentale.*

Le Musée de la marine sabordé

par Didier Oberthür

JACQUES CHIRAC a annoncé sa décision de créer un musée des civilisations et des arts premiers, qui devra s'installer dans l'aile Passy du palais de Chaillot à Paris.

Mal conseillé, le chef de l'Etat vient ainsi d'ordonner le sabordage du Musée de la marine. Le rapport de la commission, présidée par M. Friedmann, sur lequel le président s'est appuyé pour prendre sa décision, est l'œuvre d'un technocrate qui ignore le monde maritime et témoigne une parfaite désinvolture à son égard. Un formidable projet ubuesque est proposé, qui ne tient aucun compte des installations et réalisations déjà existantes, des gens en place, et d'un Musée de la marine ayant son histoire, sa tradition, ses amis, et un immense rayonnement national et international.

Le rapport Friedmann propose simplement de déménager le Musée de la marine pour... n'importe où !

Il suggère des locaux de la porte Dorée, en périphérie parisienne, trop exigus, mal adaptés et pénalisés par des origines à forte connotation coloniale (*dixit* le rapport Friedmann lui-même). On croit rêver.

Je constate que M. Friedmann a l'habitude d'organiser des sabordages maritimes : je me souviens du paquebot *France* et de sa triste fin, décidée par lui-même alors qu'il était président de la Compagnie générale maritime.

Que coûtera le déménagement du canot de l'empereur, nécessitant la destruction d'un mur du palais de Chaillot pour l'extraire du musée ?

Que coûtera la mise en caisses des grandes maquettes gréées, datant des XVIIe et XVIIIe siècles ?

Et le démontage et la mise en caisses de toutes les vitrines ?

Et le classement et le déménagement de toute la bibliothèque et de toutes les œuvres d'art exposées ou stockées dans les réserves du musée ? Techniquement, rien n'est impossible en matière de déménagement, mais nous avons affaire à des pièces exceptionnellement délicates, en bois, en toiles, en cordages, dont l'architecture est bien stabilisée à l'intérieur du musée et qui sont très sensibles à l'humidité.

> Si ce projet doit être mis en œuvre tel quel, le Musée de la marine ne reverra plus le jour avant une bonne dizaine d'années !

Alors, pourquoi prendre le risque de tout mettre en caisses, puis en stockage dans des locaux non adaptés, pour plusieurs années ? Il faut, en moyenne, deux ans de travail d'un spécialiste pour remettre une maquette en état ; sans compter les dégâts et pertes irrémédiables liés à toute manutention !

Si ce projet doit être mis en œuvre tel quel, le Musée de la marine ne reverra plus le jour avant une bonne dizaine d'années ! Et, cela, nous ne le voulons pas.

Les exemples du passé ne manquent pas pour justifier notre pessimisme. La mégalomanie de certains grands de ce monde est sans limite : coûte que coûte, il faut laisser la trace de son passage. De magnifiques projets ont vu le jour, heureusement, dans des temps passés, mais durant des périodes économiquement plus riches.

Le projet de la commission Friedmann pourrait attendre des jours plus favorables. Et il devrait être, je le demande énergiquement, plus ouvert à la négociation avec toutes les parties prenantes. Où est aujourd'hui la concertation ?

La création d'une association de préfiguration préconisée par l'Elysée pour la réalisation de ce chambardement ne peut qu'entériner le projet Friedmann et... noyer le poisson. Qui fera partie de cette association ? Nous attendons des réponses.

Cependant, dans l'hypothèse où le déménagement du Musée de la marine se révélerait nécessaire, le simple bon sens voudrait que le local d'accueil soit choisi par ses responsables et les représentants de ses Amis. Le simple bon sens voudrait que le futur local soit aménagé et entièrement prêt à recevoir les collections du Musée de la marine avant toute action de déménagement. La fermeture du musée pourrait alors n'être que de quelques semaines ; les risques liés au déménagement seraient moindres.

Mais pour que cela puisse se réaliser ainsi, il faudrait que la négociation s'engage tout autrement, et que les oukases de la commission Friedmann soient remis à leur place : au panier.

Il nous faut à Paris un grand musée de la marine et de la mer. N'oublions pas que la France possède un immense littoral, qu'elle est présente sur tous les océans, et que son histoire maritime est tout simplement extraordinaire.

Notre jeunesse a besoin de ce grand souffle d'air marin, et certains technocrates et universitaires feraient bien de lever un peu les yeux vers les grands horizons marins : ces horizons sont porteurs de notre avenir.

***Didier Oberthür** est vice-président de l'Association des amis du Musée de la marine.*

Mauerbach : une vente aux enchères équivoque

par Hector Feliciano

LA vente aux enchères de Mauerbach – qui aura lieu les 29 et 30 octobre au MAK (Musée des arts appliqués) de Vienne, en Autriche (*Le Monde* du 26 octobre) – réjouira tous ceux qui s'intéressent au pillage des œuvres d'art par les nazis et à leur restitution. Mais il semble y avoir méprise sur l'origine des œuvres qui seront présentées au public, pour la première fois depuis cinquante ans, et sur les efforts entrepris depuis la guerre pour retrouver leurs propriétaires.

Ces « lots » seront vendus une fois pour toute, et le dossier définitivement clos. Le gouvernement autrichien s'y est formellement engagé : dorénavant, aucune réclamation ne pourra être faite à l'encontre des éventuels acquéreurs.

Cette vente répond avant tout au devoir de mémoire. C'est un acte louable et un dénouement qui, cinquante ans après les faits, satisfait tous les participants. Tout comme débusquer, arrêter et juger un criminel de guerre nazi permet de remplir les impératifs de justice et de morale. Mais, réflexion faite, le criminel aura vécu, presque toute sa vie durant, dans le calme et l'impunité.

C'est pourquoi s'impose, au-delà du devoir de mémoire pour toutes les victimes spoliées et pour tous ceux qui sont morts aux mains des nazis, un devoir de vérité, loin des campagnes de relations publiques du gouvernement autrichien et de la maison de vente Christie's.

Essayons d'éclaircir ces quelques malentendus. Tout d'abord, contrairement à ce qu'écrit le président de la République d'Autriche, Thomas Klestil, dans la préface au catalogue de la vente, et à ce que laisse croire Christie's dans sa campagne de publicité internationale, les tableaux et autres pièces conservées en dépôt dans l'abbaye cistercienne de Mauerbach n'appartenaient pas tous à des juifs d'Autriche. Sans doute les a-t-on mal renseignés.

Ces huit mille pièces aujourd'hui [illegible] pour l'essentiel, [illegible] avait été caché par les nazis dans les mines de sel d'Alt Aussee, près de Salzbourg, en Autriche, avant d'être retrouvé par l'armée américaine. Mais, contrairement à tout ce qui est dit, le fait que ces œuvres se trouvaient cachées en Autriche ne signifie en aucun cas qu'elles appartenaient à des Autrichiens.

En fait, les nazis y avaient déposé des objets pillés dans toute l'Europe. On y trouvait aussi bien le sublime triptyque de *L'Agneau mystique* des Van Eyck appartenant à la Belgique qu'une partie des collections Rothschild et David-Weill saisies en France, ou encore des collections appartenant à des musées allemands.

> Le gouvernement autrichien n'a pas mené de véritables recherches sur les propriétaires des œuvres. 550 œuvres non réclamées de premier choix ont été intégrées dans les collections des musées nationaux ou placées dans des ambassades

Ce reliquat – dont on avait toujours, dans le désordre ambiant de l'après-guerre, attribué la propriété à des Autrichiens – ainsi que des pièces provenant de divers dépôts nazis se trouvaient dans le Central Collecting Point de Munich au moment de sa fermeture dans les années 50. Ce centre de rassemblement d'art confisqué dans l'Europe occupée avait été créé par l'armée américaine au lendemain de la défaite allemande pour inventorier et restituer aux pays les centaines de milliers de pièces trouvées partout en Allemagne. Le gouvernement autrichien de l'époque s'est vu rendre ces milliers de pièces à restituer.

Mais, jusqu'à une époque très récente, l'Autriche a montré la plus grande discrétion sur ces objets non réclamés. C'est aussi discrètement qu'elle les a déposés dans l'abbaye de Mauerbach, dans les années 70, ainsi que dans les réserves du Kunsthistorisches Museum et de l'Osterreichische Galerie. Elle a interdit tout accès, tant aux particuliers qui réclamaient qu'à des hauts fonctionnaires et des conservateurs étrangers. Pour les récupérer, il fallait répondre à des exigences frôlant l'absurde ; les requérants ne pouvaient pas avoir accès [illegible] de l'étudier ou le voir de près.

En 1973, Pierre Rosenberg, l'actuel directeur du Louvre, alors conservateur au département des peintures, se rendait en mission en Autriche pour déterminer si certains des tableaux de Mauerbach pouvaient appartenir à des Français. Le ministère des finances autrichien lui a interdit l'accès à l'abbaye, refusant de lui montrer les œuvres et même leurs photographies. Il a ainsi été de même pour François Leduc, ambassadeur de France en Autriche à l'époque.

Quatorze années plus tard, en 1987, deux conservateurs du Louvre, Nicole Villa et Arnaud Bréjon de Lavergnée, en mission officielle à Vienne, constatent que la situation a peu changé. Munis de plusieurs listes et photographies, les deux fonctionnaires rapportent à leur retour : « *Le ministère des finances autrichien, après de longues et fastidieuses négociations, a accepté de nous montrer dix-sept tableaux.* ». Refus de montrer le reste « *sous prétexte que nous n'avions pas de photographies de ces œuvres ou parce que ces œuvres étaient déjà réclamées par une ou plusieurs personnes* ».

Dans leur rapport, les deux conservateurs se plaignent en outre de l'imprécision des listes autrichiennes, du manque de professionnalisme des autorités et des locaux froids, humides et sans aucun chauffage dans lesquels sont conservées les œuvres.

Pendant ce temps le gouvernement autrichien ne mène pas de véritables recherches sur les propriétaires des œuvres. Tandis que cinq cent cinquante œuvres non réclamées de premier choix sont intégrées dans les collections des musées nationaux autrichiens ou vouées à décorer les ambassades du pays à travers le monde. Pourquoi avoir conservé ces œuvres alors qu'à la même époque plusieurs centaines d'autres pièces étaient, par ailleurs, restituées à leurs propriétaires ?

Parmi les fonctionnaires chargés de la restitution en France, en Allemagne, en Hollande et en Belgique, les plus actifs s'étonnent aujourd'hui des conditions dans lesquelles la vente de Mauerbach a lieu. Tous s'accordent pour affirmer que l'information sur la vente venant d'Autriche a très mal circulé. Elle n'a jamais été transmise officiellement et complètement aux organismes des autres pays européens chargés de la restitution. Même s'il est vrai que l'annonce de la vente a été publiée dans le *Journal officiel* autrichien et relayée dans les ambasssades étrangères de Vienne.

Devant une situation aussi complexe et délicate, Christie's aurait dû prendre plus de précautions pour s'assurer que le maximum d'efforts sur la recherche des propriétaires avaient été faits. Comme cette maison a déjà pu l'annoncer, trois lots ont été retirés de la vente depuis la publication du catalogue. Ils ont été réclamés par une Israélienne qui, en feuilletant le catalogue, les a reconnus comme appartenant à sa mère.

Tel est le problème majeur de cette vente : personne ne s'est véritablement occupé de chercher les propriétaires de ces œuvres. Selon Mme Anke Adler-Slottke, coordinatrice internationale de la vente pour Christie's, la maison de vente n'est pas censée chercher les anciens propriétaires : « *Depuis novembre 1995, Christie's fait seulement la recherche artistique des œuvres : ce qui peut être trouvé dans les livres d'art. Nous considérons que l'Autriche et les alliés ont fait de leur mieux.* » Mais on a vu qu'il n'en a jamais été ainsi.

En outre, ce type de recherche exclusivement esthétique fait fi de toutes les archives, documents et experts qui pourraient véritablement être utiles. Un exemple : le lot 101, une toile de Pierre-Antoine de Machy. Le catalogue se contente de mentionner que la toile a appartenu à la galerie Maria Dietrich. Or, comme le savent tous ceux qui se sont intéressés un tant soit peu à la confiscation nazie, la très active Maria Dietrich, proche d'Eva Braun, était un des marchands d'art particuliers de Hitler. Ses nombreux interrogatoires par l'armée américaine et des listes détaillées des tableaux passés par sa galerie sont facilement accessibles dans les archives de plusieurs pays. Il n'était donc probablement pas impossible de retrouver le propriétaire du lot 101.

Il est vrai que, si Christie's avait accompli jusqu'au bout ce travail de recherche et d'identification des propriétaires, on se serait trouvé devant une situation absurde : la vente n'aurait pu avoir lieu, par manque de lots non réclamés à vendre.

Il aura fallu cinquante ans pour que les œuvres de Mauerbach soient enfin présentées au public. Quelles que soient les bonnes intentions affichées par le gouvernement autrichien, on ne peut s'empêcher de déplorer que la recherche de leurs propriétaires ait été escamotée, et cela pour toujours.

***Hector Feliciano**, journaliste, est spécialisé dans les enquêtes culturelles.*

AU COURRIER DU « MONDE »

L'ARTISTE ET L'ENGAGEMENT

Les artistes qui reçoivent des commandes publiques ne sont pas systématiquement des Thomas Couture. Il était un artiste pompier ? avec ou sans commande publique. Antoine Perrot suppose (*Le Monde* du 24 octobre) que je suis désengagé de la vie des affaires de la cité. Comme dans le film de Jean-Luc Léon *Le Marchand, l'Artiste et le Collectionneur*, que j'ai critiqué dans vos colonnes le 10 octobre, il donne lui aussi dans l'esprit de caricature et de désinformation.

Mon engagement public, ne serait-ce que sur ces derniers mois ? Je voudrais signaler deux exemples : à la Fête de la musique, le 21 juin dernier, ma sculpture *Grand commandement blanc* a été réinaugurée après restauration aux Tuileries. J'ai pris la parole en insistant sur la nécessité d'installer la sculpture du XXe siècle aux Tuileries suivant la tradition de laboratoire de cet art, estimant que ces jardins sont actuellement fossilisés et subissent des dérives commerciales envahissantes. Le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, m'a spontanément proposé de réaliser ce projet. J'ai accepté cette mission « officielle » car elle n'atteint en rien l'intégrité de mon œuvre (...).

Assurer la présence des sculptures de Picasso, Miro, Richier, Calder, Giacometti et d'artistes contemporains dans le Jardin des Tuileries est un engagement vis-à-vis du public qui me passionne.

Je désire également signaler mon projet de transversalité des arts : sculptures, jazz avec la participation des enfants et des habitants du quartier de la Goutte-d'Or dans le XVIIIe arrondissement de Paris. Stimuler les arts et le lien social dans la vie de ce quartier si vivant, c'est un autre engagement qui permet de sortir du circuit galerie-musée. Je ne souhaite pas que le public et les jeunes générations, artistes, élèves des beaux-arts, qui ont vu ce film sur Arte et lu cette polémique, croient que la scène artistique française est dans la situation décrite par ces deux personnages. Ce film a été diffusé au moment précis de la FIAC. J'ai pu évaluer les dégâts, le trouble et les malentendus qu'il a créés auprès d'une audience française et internationale (...). Le problème du cinéaste Jean-Luc Léon et du peintre Antoine Perrot réside dans leurs doutes sur la communauté artistique. Tant pis pour eux s'ils pensent que je me trompe. Je continue mon combat !

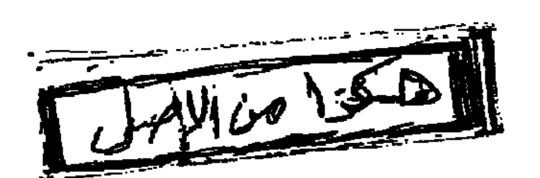
Alain Kirili,
Paris

LA JURISPRUDENCE QUETIGNY

Tous ceux que préoccupent la qualité de la vie, en général, et la très inesthétique prolifération des enseignes commerciales ou panneaux publicitaires, en particulier, ne manqueront pas d'accueillir avec satisfaction la « jurisprudence Quetigny » qui autorise les maires à instituer dans leurs communes des zones de publicité restreinte.

Cela ne doit pas pour autant nous faire oublier que l'on peut faire beaucoup mieux encore. Depuis plusieurs années, c'est le cas en Espagne où l'on a eu le judicieux courage d'interdire rigoureusement toute publicité en dehors des villes et des villages, ce qui a rendu aux paysages de ce pays toute leur splendeur et devrait, dès lors, être instauré sans plus attendre à l'échelon de l'Union européenne.

François Baradez,
Ville d'Avray
(Hauts-de-Seine)



CAPITALISME Vincent Bolloré revient sur le devant de la scène, après plusieurs années de gestion discrète. Le jeune patron breton accède, *aux côtés du comte de Ribes*, aux commandes du groupe Rivaud, conglomérat le plus secret du capitalisme français, dont il est actionnaire depuis huit ans. ● Le président *de Bolloré Technologies, qui avait* frôlé le naufrage en 1993, a changé ses méthodes. L'ex-« *petit prince du cash-flow* », qui avait connu une ascension fulgurante dans les années 80, se veut désormais un gestionnaire rigoureux. Mais l'ambition est toujours là. ● IL A POUR PREMIÈRE MISSION de redresser la banque Rivaud, fragilisée par les déboires de la compagnie aérienne Air Liberté. ● LE MONDE FINANCIER attend aussi *qu'il rende plus transparent* l'ensemble du groupe Rivaud, aux multiples ramifications géographiques, financières et politiques.

Vincent Bolloré cherche à s'imposer dans la nébuleuse Rivaud

Le président de la société de transports et de tabac a été appelé en sauveur après les déboires du groupe Rivaud dans Air Liberté. Il en profite pour s'installer aux commandes de la partie française du conglomérat présidé par le comte Edouard de Ribes

VINCENT BOLLORÉ est de retour. Figure symbolique du jeune patronat dans les années *1980*, le président de Bolloré Technologies, dont le groupe a échappé de peu au naufrage, réapparaît de façon tonitruante, après des années de gestion discrète. En moins de quinze jours, il a pris la présidence de la banque Rivaud, négocié une alliance entre la compagnie aérienne Air Liberté et British Airways, tout en discutant la reprise, par son groupe, de la société de transport et de manutention portuaire Saga. Au même moment, la Compagnie générale maritime (CGM), qu'il avait longtemps convoitée, était privatisée... sans lui.

Vincent Bolloré a désormais d'autres ambitions. Il est en passe de devenir l'un des dirigeants du très secret groupe Rivaud. Cet empire héritier de l'aventure coloniale française fait rêver toute la place de Paris, moins par les noms exotiques de ses nombreuses filiales – Compagnie du Cambodge, Mines de Kali Sainte-Thérèse, Plantation des Terres rouges, Caoutchoucs de Padang – que par les 10 à 15 milliards de francs d'actifs et de cash qu'elles recèlent. Rivaud a tissé un réseau financier et industriel s'étendant de l'Asie à l'Afrique en passant par l'Europe.

Adoubé officiellement par le *comte* Edouard de Ribes, *73 ans*, président du groupe Rivaud, Vincent Bolloré, 44 ans, sera le troisième « patron » du conglomérat, aux côtés de « *M. le Comte* » et de Hubert Fabbri, l'héritier de la famille belge, cofondatrice du groupe. Les trois hommes vont se partager le monde : l'Afrique à M. de Ribes, l'Asie à M. Fabbri, la France pour M. Bolloré. Celui-ci *présidera les trois sociétés qui* portent les participations du groupe Rivaud dans l'Hexagone : la banque Rivaud, la Financière Moncey et la Financière de l'Artois.

> Il s'en est fallu de peu que celui qui fut, à 35 ans, le plus jeune « Manager de l'année », ne figure pas parmi les rescapés des années 80

Voilà huit ans que M. Bolloré attend son heure. En 1988, il avait mis un pied dans la place, à la demande de M. de Ribes, vieil ami de son père, qui avait soutenu le jeune Vincent lors de ses débuts dans les affaires. Un échange de participations de 40 % est scellé entre leurs deux holdings de tête, Albatros Investissement pour Bolloré, la Bordelaise Africaine pour Rivaud. Deux ans plus tard, Vincent Bolloré monte en puissance dans Rivaud, *afin de permettre au groupe* de reclasser les titres acquis lors d'opérations inamicales successivement par les banques Stern et Duménil-Leblé et ensuite par les hommes d'affaires italiens Giancarlo Paretti et Florio Fiorini.

L'ensemble des engagements financiers de M. Bolloré dans Rivaud est aujourd'hui évalué à plus de 1,8 milliard de francs. Un « *placement* » *qui n'a pas rapporté* grand'chose, de l'aveu même de son entourage. Rivaud est chiche en dividendes et le groupe est sous-coté en bourse, en raison de sa structure opaque. L'homme d'affaires breton attendait l'opportunité de transformer en vrai pouvoir sa position d'actionnaire majeur. Elle est venue cet été sous la forme de la déconfiture de la compagnie aérienne Air Liberté, dont le groupe Rivaud est le premier actionnaire (32 %) et le principal créancier.

La banque Rivaud, qui a 550 millions de francs de fonds propres, est engagée à hauteur de 370 millions dans Air Liberté, ce qui lui a valu un rappel à l'ordre de la Commission bancaire.

Bombardé, le 17 octobre, président de la banque et des sous-holdings Financière Moncey et Financière de l'Artois, M. Bolloré va régler en moins de deux semaines le dossier Air Liberté en concluant une alliance surprise avec British Airways. Ceux qui s'attendaient à voir arriver un « chevalier blanc » pour bâtir une solution franco-française souhaitée par Air France et les pouvoirs publics en seront pour leurs frais.

C'est peut-être le signe le plus *évident de la mutation de Vincent* Bolloré. L'homme est devenu pragmatique, ou prudent, c'est selon. Dans le dossier de la reprise du groupe Saga, qu'il est en train de boucler ces jours-ci, il a effectué le même revirement que pour Air Liberté, *s'alliant, au dernier moment*, avec son concurrent sud-africain Safmarine, pour préserver ses positions en Afrique francophone.

L'ex-« petit prince du cash-flow » a tiré les leçons du passé. Il s'en est fallu de peu que celui qui fut, en 1987 à 35 ans, le plus jeune « *Manager de l'année* », ne figure pas dans la liste des rescapés des années 80. Bâti à coups d'OPA et de rachats audacieux, le groupe Bolloré était passé en dix ans, de *1982* à 1992, d'un chiffre d'affaires de 200 millions de francs, réalisé pour l'essentiel dans les papiers spécialisés (papier bible, papier à cigarette...), à un chiffre de 28 milliards, générés à 90 % par le transport. Mais la dernière acquisition, celle de l'armateur Delmas-Vieljeux en 1991, au prix fort de 4 milliards de francs, faillitêtre fatale au patron breton. Bolloré Technologies touchait le fond en 1993, avec 1 milliard de francs de perte nette.

Le brillant financier, qui avait fait ses classes chez Rothschild, a dû apprendre l'humilité. Il cède la direction opérationnelle du groupe à des managers qui feront le ménage dans les participations. Désormais recentré sur trois métiers, le transport, le tabac et les films plastiques, « « *Bolloré Technologies devrait pouvoir maintenir une croissance bénéficiaire de près de 15 % par an au cours des prochains exercice* », estime un analyste.

Même si son groupe est redressé, il faut encore veiller sur son développement. La crainte est que M. Bolloré ne se disperse à nouveau au moment où Bolloré Technologies a entamé une simplification de ses structures. Une offre publique d'achat et une offre publique d'échange ont été lancées sur la filiale de transport SDV (Scac Delmas Vieljeux). Cette opération, à l'occasion de laquelle son vieil allié Axa se désengagera partiellement, va contraindre à terme Bolloré Technologies à repenser tout son actionnariat et ses structures. Le patron breton parviendra-t-il à mener de front les deux chantiers, celui de Bolloré Technologies et celui *de Rivaud* ? Dans les prochaines semaines, le sauvetage d'Air liberté va complètement l'absorber. Si les grandes lignes de la reprise de la *compagnie aérienne* ont été fixées avec British Airways, le groupe Rivaud doit trouver les moyens financiers pour participer à hauteur de 30 % à la *remise à flot* de la compagnie aérienne. Le groupe dispose sans problème de 2,5 milliards de francs de liquidités, mais sa structure inextricable l'empêche de les faire remonter rapidement. Le principe d'une recapitalisation de 600 millions de la banque Rivaud *a été accepté par ses action*naires actuels. L'entrée d'un partenaire bancaire étranger ne serait discutée que par la suite. La banque autrichienne Austria est sur les rangs pour prendre une participation significative.

S'il réussit le sauvetage de la banque, Vincent Bolloré peut espérer gagner plus de pouvoir au sein du conglomérat. Les financiers, comme le marché boursier, attendent qu'il réorganise la nébuleuse Rivaud, pour lui donner plus de transparence et valoriser au mieux les actifs. Mais le comte de Ribes, qui détient encore une bonne cinquantaine de présidences dans le groupe et contrôle, avec les familles fondatrices, la majorité du capital, acceptera-t-il de le laisser mettre à bas une structure, qui protège ses secrets ? M. Bolloré reste pour l'instant cantonné au seul domaine français du groupe. « *Il ne fera rien sans l'assentiment et le soutien du président de Rivaud* », assure un de ses proches. Outre Air Liberté, le président de Bolloré Technologies va trouver dans la banque Rivaud d'autres dossiers autrement délicats. Notamment celui d'une possible évasion fiscale, qui a donné lieu à un contrôle des autorités en août.

Les implications politiques des activités de Rivaud risquent de contrecarrer la volonté de transparence affichée par Vincent Bolloré. *Omniprésent en Afrique*, le groupe du comte de Ribes joue aussi un rôle influent dans l'industrie de défense française, via des participations comme Intertechnique et Bertin. Beau-frère de Gérard Longuet, figure éminente du Parti républicain, M. Bolloré se retrouve désormais au coeur d'un des bastions financiers supposés du RPR.

Pascal Galinier et Martine Orange

Les hommes du président

Vincent Bolloré compte sur ses fidèles pour s'installer dans le groupe Rivaud. Bernard Esambert, ancien conseiller chargé de la politique industrielle sous Georges Pompidou, puis collaborateur de la banque Rothschild, avant de devenir vice-président de Bolloré Technologies, fait figure d'allié le plus sûr. Il a, toutefois, refusé de prendre la présidence de la banque Rivaud, s'estimant trop sollicité par ailleurs : responsable de la banque Arjil (groupe Lagardère), il a été chargé par le groupe Hersant du redressement de la Socpresse *(Figaro)* et récemment nommé membre de la Commission des opérations de Bourse.

M. Bolloré devrait nommer prochainement à la direction générale de la banque Jacques Rossi, ancien directeur au Crédit lyonnais, devenu directeur général de Bolloré Technologies. Jean-Paul Parayre, ancien dirigeant de PSA et de Dumez, vice-président de Bolloré Technologies, vient d'être nommé vice-président de la Financière Moncey (groupe Rivaud). Il sera chargé de la remise en ordre de Saga, que vient de reprendre M. Bolloré.

Quatre métiers différents

● **Activités** : le groupe Bolloré Technologies exerce quatre métiers : les transports (66 % du chiffre d'affaires) ; la fabrication de films et papier spéciaux (8 %) ; le tabac (6 %) ; l'énergie enfin (21 %), dont le groupe va se séparer. Il a réalisé l'an dernier un résultat net part du groupe de 133 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 21,8 milliards.

● **Actionnariat** : la holding Albatros Investissement (famille Bolloré et alliés) détient 49 % du groupe, la Caisse des dépôts environ 5,5 %, l'auto-contrôle atteignant 3,5 %.

● **Participations financières dans Rivaud** : au travers de la holding Compagnie des Glénans, contrôlée à 59 % par Albatros Investissement et 41 % par le Crédit lyonnais, Vincent Bolloré détient 40 % de la Bordelaise Africaine, 44 % de Socfin, 37 % des Plantations des terres rouges, 32 % de la Financière des terres rouges.

Air France adopte les recettes de la concurrence pour rester dans la course

A cent cinquante-quatre jours de l'ouverture totale du marché européen, la compagnie cherche à tout prix à améliorer son offre commerciale

AIR FRANCE pourrait-il racheter la compagnie privée française AOM au Consortium de réalisation, chargé de céder les anciens actifs du Crédit lyonnais ? « *Nous nous pencherons certainement sur cette question avec nos actionnaires* », a indiqué lundi le PDG du groupe public, dans un entretien au quotidien *Le Provençal*. « *Il ne faut pas oublier* [que la Commission européenne] *autorise Air France, à compter du 1er janvier 1997, à racheter une autre compagnie* », a-t-il ajouté.

A cent cinquante-quatre jours de *cette date fatidique qui* verra le marché européen s'ouvrir totalement à la concurrence, Air France n'exclut aucune hypothèse pour défendre ses parts de marché, alors qu'il achève de mettre en place les outils qui lui permettront de lutter d'égal à égal avec les autres compagnies. Ses navettes, inspirées des *shuttles* américains entre New-York et Washington, ont démarré à Orly-Ouest lundi 28 octobre. L'objectif est d'améliorer le service point à point et de répliquer aux offensives des outsiders nationaux (TAT, AOM, Air Liberté). Parallèlement, Air France doit s'aligner sur les méthodes employées par les grands groupes américains ou européens pour capter la clientèle.

Le britannique British Airways, l'allemand Lufthansa ou le néerlandais KLM ont en effet déjà pris place sur le marché français. Au départ de Nice, Lufthansa emporte de nombreux passagers vers sa plate-forme de correspondance de Francfort. Et au départ de Lyon, KLM emmène cinquante passagers vers son « hub » hollandais, quand Air France en embarque cent pour Paris.

DES OUTILS IMPITOYABLES

Les outils informatiques de réservation utilisés par les agences de voyages sont impitoyables : ils sélectionnent les vols en fonction de la durée totale du parcours. Si British Airways offre un trajet plus court entre Nice et Pittsburgh via Londres qu'Air France via Paris, c'est la première combinaison qui sera d'abord offerte au voyageur niçois.

Air France se devait de réagir. Le 31 mars, la compagnie publique a lancé à son tour son « hub », sa plate-forme de correspondance, à l'aéroport Charles-de-Gaulle, un système d'organisation des vols qui imite celui de KLM à Amsterdam et de Lufthansa à Francfort et à Munich. Désormais, à Charles-de-Gaulle, une vague de décollages *succède à une vague d'atterris*sages cinq fois par jour, ce qui permet aux passagers des courts et moyens-courriers d'effectuer leurs correspondances vers le monde entier dans un délai de quarante-cinq minutes à deux heures.

Cette amélioration du niveau de service (plus de dessertes, moins de temps de correspondance) permet d'augmenter les recettes. En six mois, Air France a accru de 40 % le trafic des voyageurs en correspondance. Plus de la moitié de ses passagers atterrissant ou décollant de Charles-de-Gaulle ont pris ou vont prendre une correspondance sur les lignes du groupe, contre 43 % il y a à peine six mois.

RÉDUCTION DES COÛTS

D'autres outils de dynamisation des recettes ont été mis en place par Air France : le « yield management », outil d'optimisation du prix des billets d'avions, qui permet de s'aligner sur les prix les plus bas de la concurrence tout en modulant les tarifs de chaque siège en fonction de la demande et du taux de remplissage de chaque vol ; et les programmes de fidélisation « frequent flyers », qui promettent des voyages gratuits en échange de l'accumulation de points.

Le « hub » permet aussi de réduire les coûts : l'addition, sur un même vol, des passagers courte distance et longue distance permet d'utiliser des avions plus gros. Dans le même temps, l'augmentation des cadences des vols se fait à coûts fixes constants, les personnels d'escale et les équipages étant simplement mieux utilisés. Toujours dans la logique de création d'un vaste réseau mondial en étoile, Air France a scellé, mercredi 16 octobre, deux alliances avec des compagnies américaines, et souhaite trouver des partenaires en Asie.

« *Le « hub » est essentiel mais il ne constitue pas pour autant la panacée* », estime Bruno Matheu, directeur des programmes chez Air France. « *Le réseau moyen courrier est très facilement attaquable* », explique-t-il, parce que le coût d'entrée sur un tel marché est beaucoup plus faible. Les jeunes compagnies à bas coûts, qui se contentent de relier deux villes (point à point) sans offrir de correspondances, représentent l'une des plus fortes menaces. Mais les compagnies européennes concurrentes se préparent aussi à la bagarre.

L'arrivée en force de British Airways sur le marché français, avec le très probable rachat d'Air Liberté (*Le Monde* du 25 octobre), cristallise aujourd'hui tous les défis qui attendent le transporteur national. Si David Scowsill, directeur de British Airways pour l'Europe, affirme au *Monde* que « *British Airways va se concentrer sur le marché domestique français, avec TAT et, nous l'espérons, Air Liberté* », l'état-major d'Air France ne croit pas vraiment à cette profession de foi : « *British Airways recherchait depuis plusieurs années un second aéroport, sur le continent, qui lui permette d'assurer sa croissance en dehors de l'aéroport saturé d'Heathrow* », explique un proche du dossier. « *Rien n'empêche British Airways de transformer une partie des créneaux nationaux de TAT et d'Air Liberté à Orly en créneaux internationaux, vers New York ou Singapour* », ajoute-t-il.

Christophe Jakubyszyn

La navette redécolle trente minutes après l'atterrissage

De notre envoyé spécial

First in, first out. Pour la première fois, les méthodes de flux tendus mises au point par l'industrie s'appliquent aux passagers d'Air Inter Europe. « *Je suis arrivé un peu en avance pour prendre mon avion pour Toulouse prévu à 7 heures. Les hôtesses m'ont proposé d'embarquer sur le vol précédent à 6 heures 30* », explique l'un des passagers du vol inaugural de la première « navette ». Depuis le 28 octobre, sur les trois principales lignes intérieures françaises, l'ex-Air Inter propose un système inspiré du modèle américain : un avion toutes les demi-heures entre Paris et Toulouse et entre Paris et Marseille, et un avion toutes les heures entre Paris et Nice.

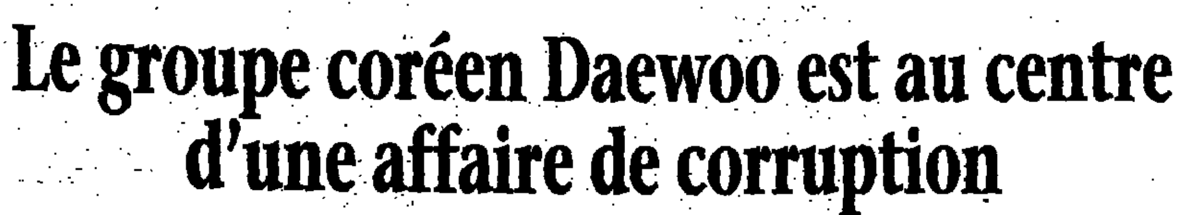
« *C'est rassurant de savoir que l'on peut arriver en avance ou en retard mais qu'il y aura toujours un avion sur lequel on pourra embarquer* », explique une autre passagère. Contrairement au modèle américain, le système de réservations n'a pourtant pas disparu. Le passager français n'est pas encore mûr pour arriver à l'aéroport sans avoir la certitude de pouvoir embarquer. Air Inter a même renoué avec le principe, abandonné depuis quinze ans, des places numérotées et attribuées. « *Les premiers passagers enregistrés se voient attribuer les places au fond de l'appareil pour que le remplissage de l'avion soit le plus rapide possible* », explique une hôtesse. Trois précieuses minutes sont ainsi gagnées, s'ajoutant à celles économisées grâce à une nouvelle organisation : au total, les appareils d'Air Inter Europe redécollent 30 minutes à peine après avoir atterri.

CAPACITÉ AUGMENTÉE

En passant de quatorze à vingt-six vols par jour entre Paris et Toulouse, et en augmentant sa capacité de 20 % à 28 % selon les escales, Air Inter joue sa survie. « *Si nous n'avions rien fait, nous aurions perdu 1,3 milliards de francs sur l'exercice 1996/1997* », explique Michel Ennesser, directeur général adjoint.

Après une première expérience sur Air Liberté ou sur TAT, à Toulouse, certains passagers jurent pourtant « *de ne jamais plus voler sur Air Inter* ». Lundi, les deux compagnies affichaient complet sur les vols du matin et les salariés d'Air Liberté, qui devraient bientôt passer dans le giron de British Airways, se disaient prêts à travailler avec les équipes de TAT, déjà filiale du britannique. Ensemble, les deux compagnies offriront dix-neuf vols par jour sur Paris.

C. J.



Le groupe coréen Daewoo est au centre d'une affaire de corruption

L'arrestation de l'un de ses dirigeants risque d'alimenter les critiques sur la reprise de Thomson Multimédia

L'ancien ministre sud-coréen de la défense, Lee Yang-ho, et l'ancien président de Daewoo Heavy Industries, Seok Jin-chul, actuel directeur d'une filiale automobile polonaise du conglomérat, ont été arrêtés samedi 26 octobre pour leur implication dans une affaire de corruption. Ce dossier risque de perturber la reprise, déjà très critiquée en France, de Thomson Multimédia par le groupe coréen.

TOKYO
de notre correspondant

Après l'annonce, le 16 octobre, de la reprise de Thomson Multimédia par Daewoo Electronics, les actions de l'entreprise coréenne avaient fait un bond de six points à la Bourse de Séoul. L'euphorie se poursuivra-t-elle alors que le groupe Daewoo est au centre d'un nouveau scandale ? L'arrestation, samedi 26 octobre, de l'ex-ministre de la défense Lee Yang-ho et d'un dirigeant de Daewoo, Seok Jin-chul, ancien président de Daewoo Heavy Industries et actuel directeur de la filiale automobile du groupe en Pologne, entame l'image du quatrième conglomérat sud-coréen.

La reprise de Thomson Multimédia, avec l'engagement de créer cinq mille emplois et d'améliorer la productivité de l'entreprise, fait partie de l'ambitieuse stratégie de Daewoo Eletronics, qui compte investir 2,6 milliards de dollars (13 milliards de francs) en Europe d'ici à l'an 2000. Les relations étroites entre Jacques Chirac et Kim Woo-choong, président honoraire du groupe Daewoo, auraient en outre favorisé l'opération, a déclaré le président de Daewoo Electronics, Bae Soon-hoon, cité par l'agence Bloomberg. Est-ce suffisant pour que l'entreprise réussisse ?

Daewoo Electronics est la troisième entreprise sud-coréenne d'électronique grand public. Ses profits se sont élevés à 4 milliards de dollars en 1995 et ses exportations à 2,6 milliards de dollars. Daewoo Electronics est notamment implanté en Ouzbekistan – le point d'appui de l'expansion économique sud-coréenne en Asie centrale en raison de la présence d'une forte communauté coréenne déplacée du temps de Staline – ainsi qu'au Vietnam, en Birmanie et en Pologne.

Daewoo Motors vient ainsi d'acquérir 60 % du capital du constructeur automobile polonais Fabryca Somochodow Osobowych, dont il entend faire sa base de production en Europe. La firme est en outre en pourparlers pour le rachat du fabricant anglais de voitures de sport Lotus.

PRIS EN TENAILLES

Comme les autres conglomérats coréens, Daewoo est pris en tenaille entre les pays technologiquement avancés (Japon, Europe, Etats-Unis) et les pays à bas coût de main-d'œuvre (Chine, Inde) qui entament la compétitivité de ses productions à faible valeur ajoutée. Il cherche donc à jouer sur les économies d'échelle et à relever son niveau technologique en acquérant des entreprises étrangères qui détiennent le savoir qui lui manque.

Avec Thomson Multimédia dans son escarcelle, Daewoo Electronics deviendrait le premier fabricant mondial de téléviseurs devant Sony et Philips avec une capacité de production annuelle de dix-sept millions d'unités. Daewoo ne compte pas rivaliser directement avec Sony ou Philips mais renforcer sa position face à ses concurrents coréens, LG Electronics et Samsung, qui ont récemment acquis des entreprises américaines. Daewoo cherche à se situer dans la gamme des produits des fabricants japonais de deuxième zone (Hitachi ou Sanyo) et vise en priorité les marchés des pays en développement : Moyen-Orient, ex-Indochine, Chine, Russie.

Daewoo Electronics tiendra-t-il la distance ? Comme le reste du groupe Daewoo (présent dans vingt-sept secteurs : industrie lourde, construction, télécommunications, électronique, automobile, finances...), l'entreprise est lancée dans une course qui ne lui permet pas de ralentir sans risquer une chute fatale. Après Samsung, c'est le groupe coréen qui investit le plus à l'étranger. En cinq ans, le groupe Daewoo compte doubler ses ventes pour atteindre 10 milliards de dollars et détenir 10 % du marché mondial pour ses principaux produits.

Absorber Thomson Multimédia (et ses dettes) sera sans doute plus lourd que ne l'admettent les dirigeants de Daewoo Electronics, qui a déjà un ratio d'endettement par rapport à ses capitaux propres de 350 %. Une situation courante parmi les entreprises coréennes. Daewoo Motors a cependant cédé 26 % de ses actions (pour 200 millions de dollars) à la société d'investissements Artec, dont le siège est en Malaisie, afin de se recapitaliser et de financer son expansion outre-mer.

Rarement un groupe fut davantage à l'image de son président, Kim Woo-choong. « Chairman Kim » a acquis de son expérience de vendeur de journaux dans les rues, au lendemain de la guerre, un sens de la débrouillardise qui allait en faire un jeune « maquignon » des affaires. Le benjamin de la génération d'entrepreneurs de la Corée battante (1960-1970) qui fondèrent des empires industriels à la force du poignet ne tarda pas à se tailler une place de « golden boy » de l'expansion. Mais l'appétit et le goût du risque de cet infatigable travailleur l'ont parfois conduit à prendre des chemins de traverse aventureux.

Inculpé dans une affaire de corruption (1,5 million de dollars en échange de faveurs dans un appel d'offres), « chairman Kim » a été condamné en août à deux ans et demi de prison dans le scandale qui a emporté l'ex-président Roh-Taewoo auquel il a versé plusieurs millions de dollars en pots-de-vin. M. Kim était au banc des accusés en compagnie du Gotha de l'industrie coréenne. Depuis ses déboires avec la justice, « chairman Kim » est un peu en retrait mais Daewoo reste à son image.

Philippe Pons

Un mal endémique en Corée du Sud

La capacité du gouvernement du président Kim Young-sam à enrayer le mal endémique de la corruption en Corée du Sud est une fois de plus mise à l'épreuve à la suite de l'arrestation, samedi 26 octobre, de l'ex-ministre de la défense, Lee Yang-ho. M. Lee a reconnu avoir reçu 182 000 dollars de Daewoo Heavy Industries pour promouvoir un projet d'hélicoptères de combat pour lequel l'entreprise avait fortement investi et espérait ainsi obtenir le contrat.

L'ancien président de Daewoo Heavy Industries, Seok Jin-chul, qui dirige actuellement la joint-venture automobile du groupe en Pologne, a été également arrêté, ainsi que deux acolytes travaillant pour un marchand d'armes américano-coréen, Kwon Byong-ho, qui servit d'intermédiaire dans l'affaire et se trouve actuellement à Pékin. Les deux hommes avaient exercé un chantage auprès de M. Lee en menaçant de tout révéler : le ministre versa 62 000 dollars.

Le débat sur la privatisation de Thomson s'amplifie

Le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, a déclaré, samedi 26 octobre, que la procédure de privatisation de Thomson donnait *« toutes les garanties d'objectivité »*, écartant la création d'une commission d'enquête parlementaire tant que la procédure ne sera pas achevée. D'ici là, a-t-il précisé, *« le gouvernement n'entend pas se livrer à un débat public sur la valorisation du groupe Thomson »*. Cependant, une forte majorité de Français (72 %) ne trouve *« pas normal que le groupe Thomson soit cédé pour 1 franc symbolique au privé »*, selon un sondage CSA publié lundi 28 octobre dans *La Tribune-Desfossés*. Et les modalités financières de cette privatisation pourraient conduire la Commission de Bruxelles à demander des comptes au gouvernement. La recapitalisation de Thomson par l'Etat français *« pose des problèmes de concurrence au sein de l'Europe »*, a estimé, dimanche 27 octobre sur *Europe 1*, Edith Cresson, commissaire européen à la recherche.

GM négocie d'importants gains de productivité

Après trois semaines de grève, un accord a été conclu au Canada. General Motors espère maintenant l'étendre aux Etats-Unis

CHICAGO
de notre envoyée spéciale

Le premier constructeur mondial de voitures, General Motors, et le puissant syndicat des travailleurs automobiles (United Auto Workers, UAW) espéraient conclure, dimanche 27 octobre, un nouveau contrat d'emploi de trois ans. La veille, l'UAW avait averti GM que, faute d'accord, il mettrait fin à l'accord national de 1993 dimanche à minuit, laissant planer le risque d'une grève au moment où la filiale canadienne du groupe américain se relève d'un arrêt de travail de trois semaines.

Le syndicat américain se montrera-t-il aussi pragmatique que son homologue à l'égard des besoins de modernisation du géant de l'automobile ? Les 26 300 salariés de GM Canada ont repris le travail jeudi 24 octobre en échange d'un accord qui prend acte des gains de compétitivité réclamés par la direction. Par leurs trois semaines d'action, ils avaient mis au chômage technique près de 20 000 ouvriers américains et mexicains. Il faudra encore deux semaines pour que la production du groupe en Amérique du Nord redevienne normale. La grève canadienne aura coûté à General Motors entre 225 et 350 millions de dollars (1,2 à 1,8 milliard de francs). En mars, les 17 jours d'arrêt de travail dans ses usines de freins à Dayton (Ohio) lui avaient déjà coûté 900 millions de dollars (4,6 milliards de francs).

Le syndicat des travailleurs canadiens du secteur automobile (CAW, Canadian Auto Workers) et la direction du constructeur sont parvenus, mercredi 23 octobre, à un accord sur trois ans. General Motors est revenu sur sa décision de supprimer 1 800 emplois dans les usines canadiennes de composants qu'il entend conserver. Le syndicat a, en contrepartie, accepté que GM vende deux de ses usines de composants dans l'Ontario. Les 3 500 salariés concernés pourront être mutés dans d'autres sites de GM, ou toucher des compensations financières. Les salariés de GM verront aussi leurs rémunérations augmenter d'environ 10 % dans les trois prochaines années. Enfin, et c'est une première dans l'industrie automobile nord-américaine, les assurances-maladie des salariés de GM Canada couvriront également leur partenaire, même si le couple est homosexuel.

Le CAW reconnaît implicitement que le premier constructeur mondial est moins compétitif que ses concurrents Ford et Chrysler

Cet accord est important pour GM : en autorisant la vente de deux usines de composants, le CAW reconnaît implicitement que le premier constructeur mondial est moins compétitif que ses concurrents Ford et Chrysler en raison d'un moindre recours à la sous-traitance, et que cet écart doit être comblé. Le syndicat automobile aurait bien aimé conclure un nouvel accord calqué sur celui que viennent de signer Ford et Chrysler aux Etats-Unis avec l'UAW (United Auto Workers), son homologue américain. Les deux groupes se sont engagés à reclasser, pendant trois ans, 95 % des ouvriers qui verraient leurs postes disparaître au profit de la sous-traitance.

Mais le CAW a finalement admis que pour GM, le plus intégré des « Big Three », de telles conditions n'étaient pas envisageables. L'UAW fera-t-elle preuve de la même compréhension ? C'est tout l'enjeu de la négociation entamée aux Etats-Unis. Dans ce pays aussi, General Motors subit la pression de l'UAW pour conclure un accord sur le modèle de ceux signés avec Ford et Chrysler. Mais, même si le CAW et l'UAW sont théoriquement indépendants, ils se concertent sur les actions à mener. Une grève aux Etats-Unis semble donc aujourd'hui peu probable, et un accord semblait devoir être conclu avant l'heure limite.

Le compromis consisterait pour General Motors à prendre des engagements semblables à ceux que Chrysler et Ford ont acceptés, mais sur une base différente : plusieurs milliers d'emplois, correspondant aux usines de composants que le constructeur souhaite vendre, seraient exclus de la garantie de reclassement. GM voudrait vendre six de ses usines américaines ainsi que douze des sites de sa filiale Delphi, le premier équipementier mondial, dont la rentabilité est jugée insuffisante. Ce sont quelque 36 000 postes que GM entend ainsi supprimer et passer à la sous-traitance. Les négociations portent sur les compensations financières.

Virginie Malingre

Les actions Gazprom entrent à la Bourse de Londres

MOSCOU
de notre correspondante

Gazprom, le monopole géant du gaz russe, innove. Ses actions devaient être cotées, lundi 28 octobre, pour la première fois, à la Bourse de Londres.

Le placement initial des titres Gazprom, clos il y a une semaine, auprès d'une centaine d'investisseurs institutionnels choisis en Europe, aux Etats-Unis et au Japon a été un succès. Il a été largement sur souscrit : le 21 octobre, Gazprom a annoncé que la demande avait été quatre fois supérieure à l'offre. En conséquence, 1,15 % du capital de Gazprom a été placé pour 429 millions de dollars (2,2 milliards de francs). Il s'agit à la fois de la plus importante transaction de l'histoire du jeune marché russe et du signe que la Russie existe désormais sur la carte des investissements mondiaux.

Certains analystes étrangers à Moscou estiment pourtant que ce succès reste très relatif, venant de la part du plus gros producteur mondial de gaz naturel, qui en vend pour 8 milliards de dollars chaque année à l'Occident. Le prix de son action a été fixé à 1,57 dollar, alors que Gazprom avait espéré obtenir 4 à 5 dollars. Le conglomérat est ainsi valorisé aujourd'hui à quelque 40 milliards de dollars, alors que certaines estimations le situaient jusqu'à 200 milliards de dollars.

Selon le *Moscow Times*, les dirigeants de cette entreprise sans équivalent, qui possède à elle seule 36 % des réserves mondiales de gaz, paient, par ce succès mitigé, le prix de leur arrogance de « *barons féodaux* ».

UN POIDS DÉTERMINANT

Détenu à 40 % par l'Etat, Gazprom exerce en retour sur celui-ci un poids déterminant. Ses dirigeants et ceux du gouvernement sont personnellement liés. Il peut « couper le gaz » à toute région ou à toute entreprise en Russie, comme à certains pays voisins. Il finance les campagnes électorales et les principaux médias russes. Mais cet Etat dans l'Etat reste un monstre soviétique avec 390 000 employés et une gestion d'une opacité profonde, même à l'aune des pratiques russes.

Jaloux de leur monopole, que le FMI et certains réformateurs russes souhaiteraient briser, les dirigeants de Gazprom forment une caste qui veille à maintenir un contrôle total sur la société en limitant strictement la circulation de ses titres, détenus en Russie par plus d'un million de petits actionnaires. Toutes ces rigidités rebutent les investisseurs étrangers, qui ne peuvent cependant ignorer Gazprom à cause de son impact sur les marchés mondiaux de l'énergie.

Inaugurant, au lendemain de l'annonce des résultats du placement initial des titres, la construction d'un gazoduc en Biélorussie, Rem Viakhirev, le président de Gazprom, a indiqué qu'il allait « *attendre au moins six à sept mois* » avant de mettre en vente une autre tranche d'actions.

Selon ses statuts, Gazprom peut céder un maximum de 9 % de son capital à des investisseurs étrangers. Le but étant officiellement de lever les financements nécessaires (40 milliards de dollars) à la réalisation du projet de gazoduc reliant à l'Europe les gisements encore inexploités de Iamal, dans le grand nord sibérien.

Mais dans dix ans ce ne sera peut-être pas le gaz de Iamal, enfoui sous des sols gelés, qui sera avantageux pour l'Europe, mais celui d'Algérie, de Norvège ou de la Caspienne. D'ici là, Gazprom ne pourra pas éviter une restructuration (sa productivité est catastrophique) et une modernisation de ses vieux réseaux, ce qui réclame déjà d'énormes investissements.

Sophie Shihab

DÉPÊCHES

■ **ROTHSCHILD : la branche britannique de la famille a révélé samedi 26 octobre** que la holding suisse qui détient ses participations bancaires vaut 1,6 milliard de francs suisses (6,5 milliards de francs français). La holding suisse contrôle, notamment, la banque commerciale londonienne NM Rothschild and Sons. Cette révélation vise à convaincre banques et investisseurs de travailler avec le groupe en étant pleinement rassurés sur les garanties qu'il peut offrir.

■ **MICROSOFT : le fabricant américain de logiciels** devait présenter le 28 octobre des spécifications techniques pour le développement d'ordinateurs personnels bon marché, concurrents des ordinateurs de réseau (ou NC), ces terminaux destinés à se brancher sur le réseau Internet. L'initiative, à laquelle seraient associés Intel, Compaq, Hewlett-Packard et Dell, intervient alors que Sun doit présenter, le 29 octobre, ses premiers ordinateurs de réseau à moins de 1 000 dollars (5 150 francs).

■ **USINOR-SACILOR : le groupe sidérurgique français négocierait** l'acquisition d'une participation dans la compagnie publique espagnole du même secteur Corp. Siderurgica (CSI), affirme dimanche 27 octobre le journal madrilène *El Pais*. Usinor deviendrait le second groupe mondial de la sidérurgie s'il achetait la CSI.

■ **ENI : le ministère italien du trésor a décidé samedi 27 octobre de** fixer à 6 910 lires (23 francs) pour les particuliers le prix de l'action du groupe pétrolier ENI. Pour les investisseurs institutionnels, le prix de l'action a été fixé à 7 161 lires, soit pratiquement le prix de clôture (7 165 lires) du titre vendredi à la Bourse de Milan.

■ **EUROTEC MANDUCHER : l'équipementier automobile a présenté** à la fin de la semaine dernière un projet de plan d'adaptation économique qui prévoit le transfert à Vernon (Eure) du siège social du groupe basé à Oyonnax (Ain) et implique la suppression de 241 postes sur 1430 (*Corresp.*).

■ **GAN : le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, a** déclaré, samedi 27 octobre, que la situation de l'assureur public GAN « *justifiait pleinement* » la cession de sa filiale bancaire le CIC, dont l'Etat a mis en vente 67 % du capital.

■ **FOKKER : un accord de principe sur la reprise du constructeur d'avions néerlandais** en faillite par le groupe sud-coréen Samsung a été obtenu, a indiqué dimanche 27 octobre la télévision publique des Pays-Bas.

■ **TELEFONICA : l'Etat espagnol a indiqué** le 27 octobre qu'il vendra les 21 % de l'exploitant téléphonique qu'il détient encore au cours des deux premiers mois de 1997.

■ **STET : le gouvernement italien a annoncé** le 26 octobre que le groupe de télécommunications sera privatisé « *vers le mois de mars 1997, avant la privatisation partielle de France Télécom* ».

ECONOMIE

Le Second Marché, un second souffle pour les ent… ises

Depuis février 1983, le Second Marché ouvre la Bourse aux PME soucieuses d'accéder à une nouvelle é… ur développement.

Au commencement était un constat simple : nombre d'entreprises de taille moyenne se trouvent un jour ou l'autre confrontées aux limites d'un développement fondé sur leurs propres forces.

Trois solutions s'offraient alors à leurs dirigeants, celle de brider la croissance de leur entreprise au rythme de sa propre capacité d'investissement, celle de s'endetter, ou celle d'ouvrir le capital à un partenaire extérieur, entreprise ou institutionnel, au risque d'y perdre une certaine marge de manœuvre. Le Second Marché est l'alternative que leur offre la SBF-Bourse de Paris depuis 1983. En treize ans, ce marché a permis à près de 500 entreprises de puiser dans les marchés financiers l'énergie d'une nouvelle croissance, une forme de second souffle.

Un marché accessible

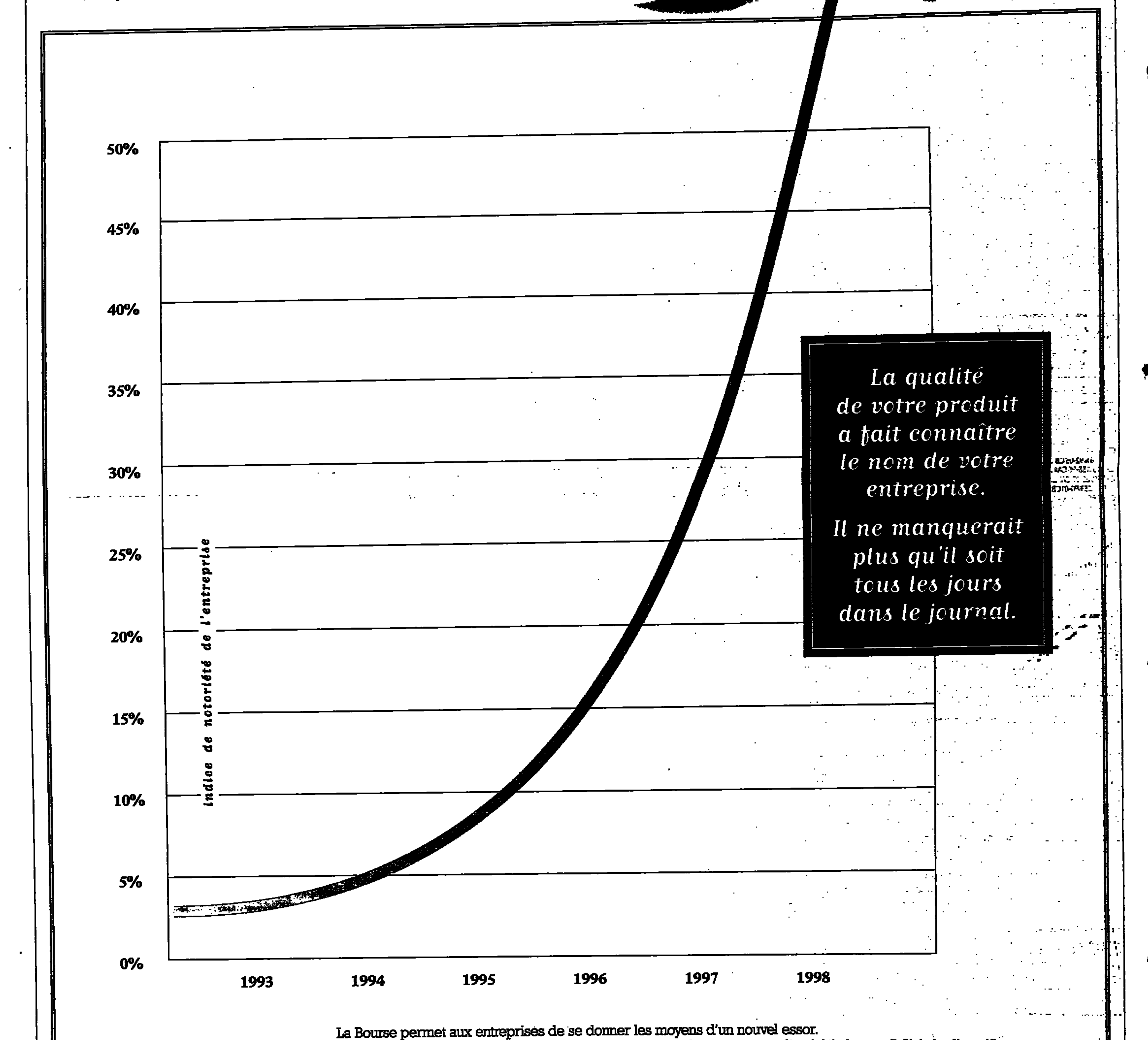
De l'entreprise familiale et centenaire à la jeune PME qui a su, en moins d'une décennie, s'imposer sur un créneau porteur, le profil des entreprises qui choisissent le Second Marché est varié. Les conditions d'entrée au Second Marché sont adaptées à ces entreprises et elles peuvent ne mettre que 10 % de leur capital à disposition des investisseurs. Toutefois, il arrive régulièrement que certaines d'entre elles, une fois introduites sur le Second Marché franchissent le pas vers la cour des grands et rejoignent même le saint des saints, le CAC 40.

Sous le signe de la vi…

Au Second Marché …
cotées près de 3…
sentent plu…
francs de …
salarié…
en 1…

…de 95 un bon cru malgré une …ntre économique morose. …pour signifier ses performances le Second Marché a désor… indice qui porte son nom : Second Marché a depuis fin …rogressé de 60 %. Preuve s'il … du dynamisme de ces entre…

…nd Marché, c'est l'histoire …ises dont l'entrée en Bourse … la dynamique passée et le … de développement à venir.

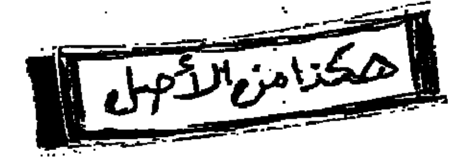


La Bourse permet aux entreprises de se donner les moyens d'un nouvel essor.
Le Groupe SBF gère une gamme de marchés qui offre aux entreprises de toute taille et de tout secteur d'activités la possibilité de diversifier leurs sources de financement, de dynamiser leur développement, de renforcer leur notoriété et de mieux mobiliser leurs forces à l'interne. La Bourse de Paris leur apporte ainsi de nouvelles énergies au service d'une croissance plus sûre et plus rapide.
Pour en savoir plus écrivez à la SBF-Bourse de Paris - Direction des Emetteurs et de la Cote - 39, rue Cambon, 75001 Paris - Internet : http:/ /www.bourse-de-paris.fr



Groupe SBF

De nouvelles énergies pour l'économie



RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 28 OCTOBRE
Liquidation : 22 novembre
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 — PARIS
−0,15 %
CAC 40 : 2159,22

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	911	[illegible]	+ 0,10	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	798	[illegible]	− 1	[illegible]
Renault (T.P.)	1599	[illegible]	− 0,18	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1840	[illegible]	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1190	[illegible]	+ 0,75	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1015	[illegible]	—	[illegible]
Accor	626	[illegible]	+ 0,63	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	150,50	[illegible]	− 0,33	[illegible]
Air Liquide	796	[illegible]	+ 0,25	[illegible]
Alcatel Alsthom	449,80	[illegible]	− 0,28	[illegible]
Axa	320	[illegible]	+ 0,34	[illegible]
Axime	531	[illegible]	—	[illegible]
Bail Investis.	778	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
Bancaire (Cie)	499,60	[illegible]	+ 0,68	[illegible]
Bazar Hot. Ville	468	[illegible]	—	[illegible]
Bertrand Faure	175,60	[illegible]	+ 1,19	[illegible]
BIC	756	[illegible]	+ 0,79	[illegible]
BIS	530	[illegible]	+ 1,50	[illegible]
B.N.P.	197,50	[illegible]	− 0,10	[illegible]
Bollore Techno.	542	[illegible]	− 0,36	[illegible]
Bongrain	2049	[illegible]	+ 0,29	[illegible]
Bouygues	515	[illegible]	− 0,38	[illegible]
Canal+	1251	[illegible]	− 0,47	[illegible]
Cap Gemini	251,80	[illegible]	− 0,95	[illegible]
Carbone Lorraine	773	[illegible]	− 0,64	[illegible]
Carrefour	2840	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
Casino Guichard	231,10	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
Casino Guich.ADP	163,50	[illegible]	− 0,55	[illegible]
Castorama Dl (Li)	875	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
C.C.F.	231,10	[illegible]	− 0,12	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly	44,95	[illegible]	+ 0,11	[illegible]
Cegid (Ly)	508	[illegible]	− 0,59	[illegible]
CEP Communication	343	[illegible]	+ 1,45	[illegible]
Cerus Europ.Reun.	131,80	[illegible]	+ 0,68	[illegible]
Cetelem	1130	[illegible]	− 0,88	[illegible]
CGIP	1194	[illegible]	− 2,42	[illegible]
Chargeurs Intl	223	[illegible]	− 0,44	[illegible]
Christian Dior	636	[illegible]	+ 0,62	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	170	[illegible]	+ 1,17	[illegible]
Cipe France Ly #	622	[illegible]	+ 0,96	[illegible]
Clarins	715	[illegible]	+ 0,97	[illegible]
Club Mediterranee	328,60	[illegible]	− 1,85	[illegible]
Coflexip	246	[illegible]	+ 1,58	[illegible]
Colas	643	[illegible]	− 0,46	[illegible]
Comptoir Entrep.1	9,80	[illegible]	− 2,04	[illegible]
Comptoir Moder.	2435	[illegible]	+ 2,29	[illegible]
CPR	415,90	[illegible]	+ 0,50	[illegible]
Cred.Fon.France	69,20	[illegible]	—	[illegible]
Credit Local Fce	440	[illegible]	− 0,68	[illegible]
Credit Lyonnais CI	140,90	[illegible]	+ 0,49	[illegible]
Credit National	241,50	[illegible]	+ 1,69	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	233	[illegible]	+ 3,21	[illegible]
Damart	4180	[illegible]	+ 1,19	[illegible]
Danone	716	[illegible]	+ 0,41	[illegible]
Dassault-Aviation	1020	[illegible]	+ 0,98	[illegible]
Dassault Electro	425	[illegible]	+ 4,25	[illegible]
Dassault Systemes	219,50	[illegible]	—	[illegible]
De Dietrich	206	[illegible]	+ 4,36	[illegible]
Degremont	400	[illegible]	− 0,75	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	40,90	[illegible]	− 0,97	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	147	[illegible]	− 1,02	[illegible]
Dynaction	129,90	[illegible]	+ 0,07	[illegible]
Eaux (Gle des)	619	[illegible]	—	[illegible]
Eiffage	237	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
Elf Aquitaine	420,50	[illegible]	− 0,42	[illegible]
Eramet	229,50	[illegible]	+ 0,61	[illegible]
Eridania Beghin	825	[illegible]	− 0,48	[illegible]
Essilor Intl	1353	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
Essilor Intl ADP	1060	[illegible]	− 0,84	[illegible]
Esso	528	[illegible]	+ 1,13	[illegible]
Eurafrance	2196	[illegible]	+ 0,63	[illegible]
Euro Disney	10,20	[illegible]	+ 0,98	[illegible]
Europe 1	1095	[illegible]	− 0,73	[illegible]
Eurotunnel	7,70	[illegible]	− 1,94	[illegible]
Filipacchi Medias	1095	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
Fimalac SA	476	[illegible]	− 0,20	[illegible]
Finextel	86	[illegible]	− 0,81	[illegible]
Fives-Lille	443	[illegible]	+ 1,58	[illegible]
Fromageries Bel	4600	[illegible]	+ 0,97	[illegible]
Galeries Lafayette	1850	[illegible]	+ 1,08	[illegible]
GAN	118,10	[illegible]	+ 0,76	[illegible]
Gascogne (B)	438	[illegible]	− 0,68	[illegible]
Gaumont #	415	[illegible]	− 1,90	[illegible]
Gaz et Eaux	2150	[illegible]	− 0,13	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
United Technol. #	666	[illegible]	− 0,15	[illegible]
Vaal Reefs #	414	[illegible]	—	[illegible]
Volkswagen A.G #	2000	[illegible]	+ 1,65	[illegible]
Volvo (act.B) #	106,50	[illegible]	− 1,40	[illegible]
Western Deep #	160	[illegible]	+ 1,25	[illegible]
Yamanouchi #	107,40	[illegible]	− 2,23	[illegible]
Zambia Copper	6,45	6,70	+ 3,87	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 28 OCTOBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
[illegible]	[illegible]	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	158,20	158,20
Commerzbank AG	117,90	112,90
Fiat Ord	18,30	19
Gevaert	342	342
Gold Fields South	136	136
Kubota Corp.	29	29
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	44,40	42,20
Robeco	399,20	400
Rodamco N.V.	141,10	140,10
Rolinco	417,20	417,80
Sema Group Plc	72	[illegible]
Solvay SA	2940	2940

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 28 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 28 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 28 OCTOBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI	◆	720	720
Crédit Gén.Ind.	◆	29	29
Générale Occidentale	◆	65	65
Mumm	◆	1300	1300
Sté lecteurs du Monde	◆	171	171

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 25 octobre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SOCIETE GENERALE

Actimonétaire C	37339,36	37339,36
Actimonétaire D	31780,24	31780,24
Cadence 1 D	1071,84	1081,23
Cadence 2 D	1074,92	1064,38
Cadence 3 D	1062,91	1052,39

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SPORTS

CYCLISME Jeannie Longo a amélioré, samedi 26 octobre à Mexico, le record de l'heure féminin en parcourant 48,159 kilomètres. A trente-huit ans, la championne française a battu de 748 mètres le record établi le 17 juin 1995 par la Britannique Yvonne McGregor. Elle reprend un « bien » qu'elle a détenu de septembre 1986 à avril 1995. ● LA PERFORMANCE de la cycliste française la situe dans l'échelle masculine entre celle parcourue par le Belge Ferdinand Bracke en 1967 et le Danois Ole Ritter en 1968. Mais le record féminin progresse actuellement moins vite que son homologue masculin. ● APRÈS L'APPEL à l'aide lancé par les responsables du cyclisme français face au dopage, un coureur, Gilles Delion, témoigne de l'influence de l'EPO dans le peloton. Un journal suisse fait état de l'usage courant d'un autre produit aux vertus anabolisantes, la créatine, chez les skieurs.

A trente-huit ans, Jeannie Longo s'améliore d'heure en heure

Grâce à sa pugnacité après plusieurs tentatives infructueuses, la championne olympique sur route et championne du monde du contre-la-montre a récupéré « son » record de l'heure (48,159 km) au terme d'une saison exceptionnelle

JEANNIE LONGO a reconquis le record de l'heure. Il ne pouvait en être autrement. Cela fut simplement un peu plus long que prévu. Un an et six échecs ont été nécessaires avant que la championne ne récupère sa place en haut des tablettes. A trente-huit ans (elle les fêtera le 31 octobre), même si le vieillissement paraît chez elle un phénomène physique contingent, la Française ne pouvait pourtant plus se permettre de trop attendre. Son impatience et sa rogne devant cette adversité inattendue ont sans doute bonifié la performance de quelques hectomètres.

ULTIMES BRICOLAGES

Samedi, sur la piste de Mexico, Jeannie Longo a parcouru 48,159 kilomètres dans le temps imparti. Elle a pulvérisé de 748 mètres la marque précédente, réalisée le 17 juin 1995 par la Britannique Yvonne McGregor, à Manchester (47,411 kilomètres). La Grenobloise récupère de manière spectaculaire une primauté qu'elle avait pour la première fois acquise le 20 septembre 1986, à Colorado Springs (44,770 kilomètres). En dix ans, le record des femmes aura donc gagné 3,389 kilomètres quand celui des hommes aura évolué de 4,779 kilomètres *en moins de trois ans* (voir graphique).

L'insatiable cycliste, qui avait glané son onzième titre mondial à Lugano, le mercredi 9 octobre, et sa première médaille d'or olympique cet été, à Atlanta, a choisi de revenir à Mexico tenter le record de l'heure. Après son échec à Stuttgart, le dimanche 29 septembre, Patrice Ciprelli, son mari et entraîneur, avait regretté de ne pas avoir effectué la tentative en altitude. Le métabolisme de sa femme semble particulièrement bien s'accommoder de la raréfaction de l'oxygène.

En 1995, cette montagnarde, qui s'adonne intensément au vélo tout-terrain au-dessus de sa maison de Saint-Martin-le-Vinoux, avait triomphé lors des championnats du monde en Colombie, à trois mille mètres d'altitude. Trois de ses précédentes réussites contre l'heure avaient déjà été effectuées au-delà de 2 000 mètres, la plus probante ayant été obtenue le 1er octobre 1989, déjà dans la capitale mexicaine. L'anneau de 333,33 mètres, récemment refait, semble mieux convenir à la championne française que des pistes plus courtes situées au niveau de la mer.

Mais ces arguments géographiques et physiologiques ne sauraient seuls expliquer la nouvelle performance de la plus grande cycliste de tous les temps. Après le revers de Stuttgart, Jeannie Longo avait juré, sous le coup de la déception, qu'elle laissait cette torture à d'autres (*Le Monde* du 1er octobre). Patrice Ciprelli, aussi placide que sa femme est angoissée, a su la convaincre qu'il s'agissait là d'un jour sans et rien de plus.

Pendant deux jours, la semaine suivante, la cycliste et son mentor ont investi la piste de Grenoble (*Le Monde* du 11 octobre). Tous les essais techniques ont convaincu la championne, chronomètre à l'appui, qu'elle était toujours « la » Longo. Avant l'essai de Mexico, des aménagements ont été apportés au matériel. La sangle du casque, qui gênait la respiration, a été modifiée. Le guidon en position avancée a été repensé pour lui donner une plus grande aisance.

MARGE DE PROGRESSION

Ces bricolages visaient autant à remonter le moral de la championne qu'à lui faire gagner quelques tours de roue. D'ailleurs, samedi, quand elle s'est sentie faiblir peu avant la demi-heure, Jeannie Longo s'est mis un long temps en danseuse pour se relancer, au mépris des règles élémentaires de l'aérodynamisme. Mais qu'importe ! elle avait retrouvé ses certitudes de championne inégalée en débarquant au Mexique. La tentative avortée mercredi, aussitôt mise sur le compte du vent et de la pollution, n'avait pas ébranlé la confiance de la Française. Elle n'avait sans doute qu'aiguisé un peu plus sa rage de vaincre.

La comparaison homme-femme

Km/h — 60 — 50 — 40 — 30 — HOMMES — FEMMES — Chris Boardman 56,375 6/9/96 — Tony Rominger 55,291 5/11/94 — Francesco Moser 51,151 23/1/84 — 44,770 20/9/86 Jeannie Longo — 48,159 Jeannie Longo

Ses sept cents et quelques mètres ajoutés d'une traite au record risquent de décontenancer la concurrence. Cette dernière va devoir pourtant réagir assez vite. A la fin de l'année, la position couchée, inaugurée lors des Jeux olympiques d'Atlanta, obtenue par l'avancée des avant-bras au-delà de l'axe de la potence du vélo, avatar de la fameuse posture en œuf de Graeme Obree, va être interdite dans le règlement de l'Union cycliste internationale. L'aérodynamisme devrait provisoirement y perdre, et logiquement l'aptitude à battre les records.

La prochaine candidate vers les cinquante kilomètres pourrait bien être Jeannie Longo elle-même, qui estime garder encore une marge de progression. La cycliste garde toujours le secret sur ses intentions au-delà de cette saison. *« Donnez-moi l'hiver pour y réfléchir »*, a-t-elle simplement demandé.

Benoît Hopquin

Brusque accélération des performances masculines

En pourcentage, la différence entre le record masculin et le record féminin a tendance à diminuer. Depuis les nouveaux records de Chris Boardman et Jeannie Longo, le ratio du premier sur le second est de 1,17. Il était de 1,21 en 1957, de 1,19 en 1972, de 1,18 en 1984, avant que Jeannie Longo n'entre en piste. En kilomètres, la différence entre le record masculin et sa performance contemporaine chez les femmes a également peu évolué, de 8,354 en 1957 à 8,216 aujourd'hui. En revanche, les performances masculines semblent connaître depuis trois ans une brusque accélération qui n'a pas d'équivalent chez les femmes.

Un de nos lecteurs, Bernard Jacrot, a eu l'idée de recréer une courbe où il utilise des intervalles égaux entre deux records successifs, quelle que soit la durée qui les sépare. La lecture du graphique, chez les hommes, permet d'établir une première accélération de la performance à partir du record de Fausto (1942), un soubresaut avec celui de Francesco Moser (1984) et une envolée depuis la deuxième tentative réussie de Tony Rominger (novembre 1994), puis de Chris Boardman (septembre 1996).

■ **Le Belge Johan Museeuw s'est succédé à lui-même au palmarès de la Coupe du monde**, au terme de la Japan Cup, ultime épreuve de la saison qui se courait pour la première et la dernière fois au Japon, et qui a été remportée dimanche 28 octobre par le Suisse Mauro Gianetti. Seuls deux coureurs italiens étaient en mesure de dépasser le coureur flamand, mais Michele Bartoli n'est pas venu au Japon, et Andrea Ferrigato a terminé 25e, étroitement marqué par Museeuw qui finit à la 26e place. Après son sacre le 13 octobre au championnat du monde de Lugano, Museeuw démontre qu'il est le plus efficace parmi les coureurs du peloton sur les courses d'un jour. – (*Reuter, AFP*)

Dopage : des sportifs témoignent

ENTRE LES SUBSTANCES interdites non décelables et les produits dopants non interdits, les dopeurs ont encore largement le choix des armes. Vendredi 25 octobre, le Comité international olympique (CIO) et l'Union européenne ont annoncé leur intention de consacrer environ 13 millions de francs à la recherche pour détecter l'hormone de croissance, l'un des moyens de dopage les plus en vogue actuellement. L'autre s'appelle l'érythropoïétine (EPO), une hormone qui augmente le nombre de globules rouges, accroissant ainsi la quantité d'oxygène que le sang peut apporter aux muscles.

Dans l'émission « Stade 2 », dimanche 27 octobre sur France 2, un ancien coureur professionnel français, Gilles Delion, a confirmé l'usage de ce produit dans le peloton : *« Son usage a eu tendance à se généraliser depuis deux ou trois ans. »* Cet ancien coureur a gagné le Tour de Lombardie. Il a fini quinzième du Tour de France en 1990, a remporté une victoire d'étape cette année-là. Victime d'une mononucléose au printemps 1991, il n'est jamais parvenu à retrouver le haut niveau et a abandonné sa carrière. *« Le coureur qui n'accepte pas d'en prendre est un peu discrédité*, a-t-il poursuivi. *Il est considéré par son directeur sportif comme un coureur sans avenir. Moi, j'étais considéré comme un coureur qui n'était pas compétitif à cause de ce problème-là. »*

« Les coureurs se trahissaient en prenant de l'aspirine chaque soir, de manière à liquéfier le sang, histoire de ne pas mourir dans la nuit », avait-il précisé dans le journal de 13 heures de la chaîne. L'un des effets secondaires de l'EPO est en effet d'épaissir le sang. *« Maintenant*, a conclu Gilles Delion, *c'est tellement banalisé que, dans les équipes, les coureurs en parlent très librement. »* Il estime que son usage s'est répandu chez les amateurs : *« L'EPO est en vente libre en Suisse et certains vont faire leurs courses librement. »*

EN VENTE LIBRE DANS LES PHARMACIES

Par ailleurs, dans un article publié samedi 26 octobre par le quotidien de Lausanne *Le Matin*, notre confrère suisse Christian Maillard révèle l'utilisation par les skieurs d'un produit aux vertus anabolisantes, mais qui ne figure pas sur la liste des substances interdites par le règlement antidopage : la créatine.

En vente libre dans les pharmacies pour environ 40 francs suisses (160 francs français), la créatine, qui permet d'augmenter jusqu'à 50 % la masse musculaire, serait couramment utilisée par des clubs de hockey sur glace allemands et par des skieurs spécialistes de la descente. Le suisse Urs Lehmann, ex-champion du monde, l'aurait confirmé lors d'une émission télévisée. On ne connaît pas les effets secondaires de la créatine. *« Cela aide à oublier la fatigue, mais à force de tirer sur la corde, on finit par la repousser jusqu'au point de rupture »*, explique Catherine Borghi, une skieuse suisse. Comme toujours, il se trouve des médecins pour déclarer que cette substance est *« inoffensive »*, d'autres que son *« efficacité n'est pas prouvée »*.

A Bercy, l'Open de Paris réunit la fine fleur du tennis

Duels au sommet dès le premier tour

A L'EXCEPTION d'Andrei Medvedev, blessé, les trente-cinq meilleurs joueurs mondiaux disputeront la onzième édition de l'Open de Paris qui devait s'ouvrir, lundi 28 octobre, au Palais omnisports de Paris-Bercy.

Bénéficiaires d'une invitation des organisateurs, les Français Guy Forget, Guillaume Raoux et Lionel Roux y tenteront également leur chance. Ils affronteront respectivement l'Américain Richey Reneberg, le Tchèque Martin Damm et l'Australien Mark Philippoussis. Cédric Pioline et Arnaud Boetsch, entrés directement dans le tableau grâce à leur classement, devront déjouer les pièges tendus par l'Espagnol Sergi Bruguera et l'Australien Mark Woodforde.

Créé en 1986 sous l'impulsion commune de l'ancien président de la Fédération française de tennis, Philippe Chatrier, et de la Ville de Paris, l'Open de Paris n'a cessé d'acquérir du prestige et de la notoriété au fil des années. L'augmentation progressive de sa dotation qui atteint aujourd'hui 2 265 510 millions de dollars (plus de 12 millions de francs) n'est pas étrangère à ce succès.

Sa programmation tardive dans la saison en fait également un événement déterminant pour les joueurs qui briguent une sélection aux championnats du monde ATP Tour : ce tournoi, anciennement connu sous le nom de « Masters », met traditionnellement aux prises les joueurs classés parmi les huit meilleurs mondiaux. Pete Sampras, Michael Chang, Evgueni Kafelnikov, Thomas Muster, Goran Ivanisevic sont d'ores et déjà retenus pour l'édition 1996 organisée à Hanovre (Allemagne) du 18 au 24 novembre, mais André Agassi, Richard Krajicek, Wayne Ferreira et Boris Becker, qui vient de gagner le tournoi de Stuttgart en dominant Pete Sampras, joueront une de leurs dernières cartes à Bercy.

L'Open de Paris promet des duels au sommet en simple comme en double dès les premiers tours. Stefan Edberg, qui fera ses adieux au tennis professionnel à la fin de la saison, après avoir emmené la sélection suédoise en finale de la Coupe Davis contre la France à Malmö (Suède), sera rudement mis à l'épreuve. Pour sa dernière apparition parisienne, il devait batailler, lundi soir, contre l'Allemand Michael Stich.

Patricia Jolly

Les Yankees redonnent sa fierté au baseball du Bronx

L'équipe de New York remporte les World Series pour la vingt-troisième fois dans son histoire

ATLANTA
correspondance

Les victoires, en baseball, s'enveloppent toujours du même cérémonial. Une mêlée de joueurs où les derniers arrivés ne semblent jamais craindre d'étouffer les premiers. Un vol désordonné de casquettes. Un entraîneur en pleurs. Et une joie plus contenue dans la loge officielle, celle du propriétaire de l'équipe, où les invités échangent poliment embrassades et poignées de main. Le succès des New York Yankees dans le sixième match des World Series, samedi 26 octobre, n'a pas échappé à ce rituel.

L'entraîneur a essuyé une larme, le propriétaire dignement accepté les accolades et les joueurs ont formé, au centre du terrain, une pyramide à l'allure bancale et incertaine. Banal, donc. Mais le public n'a pas semblé se lasser du spectacle. La preuve que New York avait, sans doute, fini par en perdre le goût et l'habitude.

Le triomphe des Yankees face aux Atlanta Braves (4-2) n'est guère que le vingt-troisième de leur longue histoire. Un chapelet de titres nationaux qui fait de l'équipe new-yorkaise la plus titrée, et de loin, du baseball professionnel américain. Mais la dernière présence du club en World Series remontait à 1981. Et son dernier succès à 1978. Presque vingt ans, donc. Un interminable tunnel d'échecs et de frustrations que la ville a traversé la tête basse, les poings serrés et la rage au ventre, mais sans jamais accepter l'idée de la défaite. *« Nous aurions sans doute pu l'emporter plus tôt*, expliquait Joe Torre, le coach des Yankees, au soir de la victoire. *Mais il aurait fallu pour cela que l'équipe sache faire preuve de patience et comble une à une toutes ses lacunes. Mais la patience, New York n'a jamais su ce que cela voulait vraiment dire. »*

« CAS SOCIAUX »

Preuve vivante, et souvent remuante, de cette nature avide jusqu'à en être parfois rebelle : George Steinbrenner, le propriétaire du club. Connu aux Etats-Unis pour ses fréquents coups de gueule, ce milliardaire new-yorkais a racheté les Yankees, en 1973, en échange d'un chèque de 50 millions de francs. Depuis, il a fait valser les entraîneurs (vingt-deux au dernier pointage), dépensé des fortunes en salaires pour s'offrir les meilleurs joueurs et écopé de deux suspensions dont l'une, la première, pour contributions illégales à la campagne présidentielle de Richard Nixon.

Mais New York a toujours tout pardonné à George Steinbrenner. Et lui-même n'a jamais rien reproché à New York. Et surtout pas les excès de son public, réputé dans le pays pour la dureté de son vocabulaire et son peu d'empressement à saluer les points de l'équipe adverse. *« J'aime la force de caractère des New-Yorkais*, avouait George Steinbrenner peu avant le début des World Series. *Et je suis toujours très attentif à recruter des joueurs qui sauront se montrer à la hauteur de cette ville et de son public. »*

Conséquence : les Yankees comptent à eux seuls plus de « cas sociaux » que l'ensemble des équipes de la Ligue nord-américaine de baseball. Darryl Strawberry, par exemple, a été soigné pour alcoolisme et toxicomanie, poursuivi par la justice pour fraude fiscale et par l'une de ses anciennes compagnes pour « oubli » dans le versement de sa pension alimentaire. Dwight Gooden a déjà fait connaissance, lui aussi, avec l'ambiance des centres de désintoxication pour drogués. Un lieu de séjour où il aurait pu croiser Tim Raines, l'un de ses coéquipiers, autre consommateur notoire de cocaïne.

Samedi 26 octobre, ces « fortes personnalités » n'ont pas seulement ramené vers New York le titre national et celui, prétentieux mais coutumier, de « champions du monde ». Elles ont aussi accompli, au passage, l'un des plus improbables tours de force de l'histoire du baseball. Au dernier coup de batte de la deuxième rencontre des World Series, lundi 21 octobre, George Steinbrenner lui-même ne donnait plus guère de chances à ses Yankees de faire tomber Atlanta.

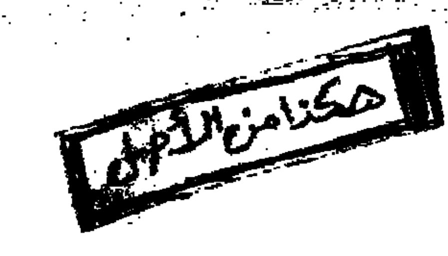
VICTOIRE À L'ARRACHÉ

Les Braves menaient alors deux victoires à rien. Deux succès obtenus sans peine apparente sur le terrain adverse, un stade posé en plein cœur du Bronx. Pour l'emporter, il fallait aux Yankees refaire ce handicap et arracher au moins deux des trois dernières rencontres. Une performance que seulement deux équipes, Kansas City en 1985 et les New York Mets l'année suivante, avaient pu réussir en presque cent ans d'histoire.

Les Yankees l'ont fait. Ils sont allés chercher leur succès à Atlanta, l'emportant trois fois de suite au Fulton County Stadium, un stade qui vivait ses dernières heures avant de s'effacer dans l'ombre plus académique de celui des Jeux du Centenaire. Ils l'ont fait à leur manière, avec plus de cœur que de classe, sans vrai brio mais juste assez d'émotion pour faire pleurer le Bronx. Ils l'ont fait. Et New York peut, enfin, relever la tête.

Alain Mercier





Brive domine les Harlequins en jouant à l'anglaise

Les Corréziens se sont imposés sur leur terrain (23-10), seule victoire d'une équipe française dans une journée de Coupe d'Europe largement dominée par les clubs anglais

Brive, victorieux des Harlequins de Londres (23-10), a remporté, dimanche 27 octobre, le seul succès français face aux clubs anglais lors de la quatrième journée de la Coupe d'Europe, marquée par la défaite historique du Stade toulousain sur le terrain des Wasps (77-17). Brive est la seule équipe française d'ores et déjà qualifiée pour les quarts de finale. Dax, battu à Bath (25-16), et Toulouse devront respectivement battre les Gallois de Pontypridd et les Irlandais de Munster, le 2 novembre. Pau, qui a concédé sa deuxième défaite face à Leicester (19-14), devra l'emporter chez les Irlandais de Leinster et tabler sur une défaite des Gallois de Llanelli à Leicester pour espérer accéder aux quarts. En Conférence européenne, où six des sept clubs français l'ont emporté, Agen, Castres, Narbonne et Bourgoin sont déjà assurés de la qualification.

BRIVE
de notre envoyé spécial

Il y en a d'abord eu un, puis dix, puis cent. Leur joie était trop forte. Il a fallu qu'elle déborde des tribunes sur le terrain. Des drapeaux blanc et noir, des écharpes aux couleurs de Brive, agitées comme les oriflammes d'une armée victorieuse, la pelouse du Stadium était envahie par un irrésistible élan de liesse corrézienne. On riait. On pleurait. On s'embrassait même.


RUGBY

Et qu'importe que l'arbitre écossais n'ait pas encore sifflé la fin du match. Ils ne lui auraient pas accordé une minute de plus, malades d'une trop longue attente. Les joueurs se sont alors improvisés service d'ordre. Ils ont fait évacuer le terrain, pour que la fièvre des supporteurs ne gâche pas leur victoire. Pour quelques secondes, le rugby a repris. Et l'arbitre s'est laissé aller au geste tant espéré.

Cette fois, c'était gagné. Vingt-trois points à dix, les Brivistes avaient escaladé leur montagne. Ils pouvaient regarder l'Anglais de haut, défier de leurs sourires l'adversaire si craint, si redoutable. Les Harlequins, actuels leaders de leur championnat, s'inclinaient en Corrèze, pour leur première défaite de la saison.

Au bout d'un week-end de Coupe d'Europe marqué par des duels en série entre Français et Anglais, ils étaient les seuls perdants. Brive sauvegardait la mémoire statistique de l'épreuve d'un terrible KO national, dont la lourde défaite du Stade toulousain à Londres (77-17) avait semblé l'inquiétant préambule. Les autres avaient plié, ou rompu, devant trop de force, de vitesse, voire d'inspiration.

Eux ont tenu bon, face à une équipe citée en exemple du nouveau cours professionnel pris par le rugby de l'autre côté de la Manche. *« Quand on a vu jouer les Wasps contre Toulouse*, avouait sans fausse honte Thierry Labrousse, le troisième ligne centre, *on s'est demandé ce qui nous attendait. »*

L'incertitude n'a duré qu'un petit quart d'heure, le temps qu'ont mis les Anglais pour mener 10-0. Puis les Corréziens se sont mis à grignoter l'avantage en pères tranquilles de l'ovale. Sans s'affoler ni s'énerver. *« Aujourd'hui, l'équipe la plus anglaise, c'était Brive »*, commentait Laurent Bénézech. Dans la bouche du pilier français des Harlequins, c'était un peu plus qu'un bon mot. Une manière de dire qu'il n'y a peut-être qu'*« à l'anglaise »* que les clubs français peuvent s'imposer contre leurs rivaux de l'autre côté du Channel.

RÉGIME DE RIGUEUR

En quatre-vingts minutes, il avait eu le temps d'apprécier *« la rigueur »*, *« le sérieux »*, *« l'enthousiasme »* de ses adversaires. Et de résumer en une formule la drôle d'histoire d'un match à front renversé. Le jeu de risque et de passes était londonien, la férocité des placages, la pertinence des coups de pied, corréziens.

Comme si les joueurs de Laurent Seigne avaient voulu emprunter pour cette unique occasion le costume traditionnel du XV d'Angleterre, grâce auquel celui-ci domine depuis le début de la décennie le Tournoi des Cinq Nations. Comme si les partenaires de Bénézech s'étaient mis en tête de démontrer une évidence, prouver que le goût du jeu n'a rien d'une exclusivité tricolore.

Depuis l'été, les joueurs corréziens se sont soumis à un régime de rigueur et d'austérité. Ils s'entraînent tous les jours. Opposer le professionnalisme des Anglais à un quelconque retard de leur méthode n'a guère plus de sens. Entre les meilleures formations anglaises et les françaises, le fossé n'est sans doute pas si grand.

Les Harlequins n'ont en guise d'avantage que leur plus grande richesse, due à la générosité de leurs principaux sponsors. Elle leur permet de s'offrir les services des meilleurs joueurs, de puiser dans les viviers étrangers et de recourir aux costauds du rugby à treize.

Dans ce domaine, Brive ne s'est pourtant pas laissé distancer. Laurent Seigne, l'entraîneur, a obtenu les renforts qu'il désirait. Grâce à un large recrutement, l'équipe a entièrement reconstruit ses lignes arrière, point supposé faible la saison dernière.

Elle compte aussi dans ses rangs Anthony Rees, un seconde ligne gallois, Grant Ross, un Néo-Zélandais, et un conseiller technique haut de gamme, Nick Farr-Jones, le capitaine de l'équipe d'Australie, championne du monde en 1991.

La principale différence entre Brive et les Harlequins, entre la France et l'Angleterre, réside aujourd'hui dans les calendriers nationaux. L'élite britannique limitée à douze équipes en première division donne une large place à la récupération des joueurs. Ils disputent moins de matchs que les Français. Ils maîtrisent mieux leurs efforts pendant la durée de la saison. Ils sont donc mieux préparés à l'intensité des matchs de Coupe d'Europe. Dans quel état de fraîcheur seront au printemps les fringants Brivistes du dimanche 27 octobre ? Dans le vestiaire, à la fin du match, Laurent Seigne est venu glisser à l'oreille de Philippe Carbonneau, le demi de mêlée, une brève recommandation. En substance, il l'a prié de ne pas trop fêter la victoire. Le *« sérieux »* avait déjà repris le dessus.

Pascal Ceaux

« L'affaire François Pienaar » trahit le malaise du rugby sud-africain

Le Natal a conservé la Currie Cup face au Transvaal (33-15)

JOHANNESBURG
de notre correspondant

François Pienaar, la tignasse blonde en bataille, le maillot trempé de sueur, rumine sa déception au bord de la pelouse d'Ellis Park. Le capitaine du Transvaal vient de perdre la finale de la Currie Cup, le championnat sud-africain de rugby et dans quelques jours, l'équipe nationale s'envolera sans lui pour une tournée à l'étranger (dont deux tests matchs en France les 30 novembre et 7 décembre). Au centre du terrain, son remplaçant à la tête des Springboks et capitaine de l'équipe du Natal, Gary Teichmann, tend à bout de bras le trophée du vainqueur.

Triste ironie du sort pour François Pienaar qui, seize mois plus tôt sur ce même terrain, devenait un héros national et recevait la Coupe du monde des mains de Nelson Mandela. Aujourd'hui, comme lui, une bonne partie des 65 000 spectateurs de l'Ellis Park et du public sud-africain sont déçus. Ils auraient voulu que Pienaar donne tort aux sélectionneurs en gagnant la Currie Cup.

La mise à l'écart des Springboks de leur capitaine, joueur le plus populaire du pays, a en effet provoqué un psychodrame national. Dès le lendemain de la décision, le *Sunday Times*, le plus important journal du dimanche, lançait un sondage. Il recevait 55 000 appels téléphoniques en 9 heures en faveur de la réintégration de François Pienaar et du renvoi d'André Markgraaff, le nouvel entraîneur, auteur de l'infâmie.

Les explications de ce dernier n'ont convaincu personne en Afrique du Sud. L'entraîneur justifie sa décision par la saison en demi-teinte de François Pienaar et son retour difficile à la compétition, à la suite d'une blessure au cours de la tournée des All-Black en août.

REPRISE EN MAIN GÉNÉRALE

Pourtant, le numéro 6 le plus célèbre du pays a prouvé lors de ses derniers matchs qu'il avait retrouvé tous ses moyens. Surtout, au-delà de ses qualités de joueur, Pienaar incarne et insuffle comme personne cet esprit de gagne et de hargne qui a fait des Springboks la meilleure équipe du monde en 1995.

Sa mise à l'écart peut difficilement se justifier par une simple méforme passagère. Elle a des motivations plus profondes que le communiqué officiel du comité de sélection laisse d'ailleurs transparaître sans ambiguïté : *« François Pienaar ne fait pas partie de notre vision pour le futur du rugby sud-africain. »*

Cette décision s'inscrit dans le cadre d'une reprise en main générale des Springboks orchestrée, ces derniers mois, par le tout-puissant Louis Luyt, le président de la fédération sud-africaine. Après le remplacement – pour raisons de santé – de Kitch Christie par André Markgraaff comme entraîneur, M. Luyt a renvoyé sans ménagement le directeur exécutif de la fédération, Edward Griffiths. En août, c'était au tour de Morne du Plessis, le très populaire sélectionneur, de quitter ses fonctions. François Pienaar était le dernier élément d'une équipe qui, depuis le titre mondial, avait fini par faire de l'ombre à Louis Luyt.

Autocrate, le président de la fédération est aussi rancunier. Selon les commentateurs sud-africains, il n'aurait pas oublié le rôle joué par Pienaar pour imposer les conditions des joueurs dans les discussions avec la fédération, au moment du passage au professionnalisme, après la Coupe du monde.

L'intégration à la place de l'ex-capitaine d'un obscur joueur de la province du Griqualand Ouest, âgé de trente-deux ans, a convaincu les Sud-Africains que *« la vision pour le futur »* du rugby n'était pas la vraie raison de l'exclusion de François Pienaar. Ray Mordt, membre du comité de sélection, et un autre dirigeant ont démissionné pour protester contre cette décision. Pour eux, comme pour l'opinion publique, il s'agit bien d'un simple règlement de compte. La manière dont la décision a été prise renforce ce sentiment. François Pienaar n'a pas été prévenu et a appris la nouvelle dans les vestiaires.

« Pas même un coup de fil, après avoir donné trois ans à mon pays », a commenté, dépité, l'ex-numéro 6 de l'équipe nationale. Mais le joueur refuse d'engager une polémique. *« Je ne vais pas remuer de la boue. Ce n'est pas ma nature »*, explique-t-il. Il est vrai aussi que le contrat passé entre les Springboks et la fédération limite très étroitement leur liberté de parole sur les problèmes de la sélection.

L'affaire Pienaar n'en a pas moins créé un malaise qui contribue à la crise d'un rugby sud-africain à la recherche de son identité après le passage au professionnalisme.

Frédéric Chambon

La Coupe du monde de ski débute par un doublé des Suisses

LE SUISSE Steve Locher a remporté, dimanche 27 octobre, l'épreuve d'ouverture de la Coupe du monde masculine, le slalom géant de Sölden (Autriche). Géantiste confirmé, Locher était toutefois légèrement à la traîne, depuis trois saisons, de ses compatriotes Michael von Grüenigen et Urs Kaelin, numéro un et deux mondiaux de la spécialité l'an passé. Les Suisses placent trois hommes dans les cinq premiers.

Chez les dames qui faisaient également leur rentrée à Sölden, l'Allemande Katja Seizinger, vainqueur de la Coupe du monde 1995-1996, a affiché d'impressionnantes ambitions pour la nouvelle saison en s'imposant, samedi 26 octobre, dans le slalom géant. Elle devance la championne du monde de la discipline, l'Italienne Deborah Compagnoni.

DÉPÊCHES

■ **TENNIS : l'Allemand Boris Becker s'est associé**, dimanche 27 octobre, aux Américains Pete Sampras et André Agassi pour réclamer une réforme de la Coupe Davis. Le président exécutif de l'ATP Tour, Mark Miles, a également apporté son soutien aux deux joueurs-vedettes désireux que la Coupe Davis soit jouée tous les deux ans et non pas chaque année.– *(AFP.)*

■ **ALPINISME : deux Français, Rémi Thivel et Arnaud Guillaume**, sont devenus la deuxième équipe à avoir atteint le sommet du Pasang Lhamu (7 351 m), le 20 octobre, a annoncé le ministère népalais du tourisme. La veille, une équipe japonaise avait réalisé la première sur ce sommet qui n'a été ouvert que depuis un an par le gouvernement. – *(AP.)*

■ **FOOTBALL : une bévue d'intendance a éliminé** l'équipe de Saint-Denis-Saint-Leu (National 1) au 5e tour de la Coupe de France, samedi 26 octobre. Face à Brévannes (promotion d'honneur), l'équipe a été déclarée battue par forfait par l'arbitre, les joueurs n'ayant pas de pièce d'identité sur eux et le secrétaire du club ayant oublié de se munir des licences obligatoires.

■ **Le joueur de l'AS Nancy Lorraine**, Jimmy Maillard, a admis, samedi 26 octobre, avoir été contrôlé positif au cannabis, le 6 septembre, lors du match Metz-Nancy. Le joueur est convoqué devant la commission de contrôle antidopage qui doit se réunir jeudi 31 octobre.

RÉSULTATS

CYCLISME

Japan Cup

1. M. Gianetti (Sui., Polti), les 179,5 km en 4 h 31 mn 1 s ; 2. P. Hervé (Fr.), à 23 s ; 3. A. Peron (It.) à 24 s ; 4. A. Tafi (It.) ; 5. D. Rebellin (It.) m. t.

Classement final de la Coupe du monde : 1. J. Museeuw (Bel.), 162 pts ; 2. A. Ferrigato (It.), 126 ; 3. M. Bartoli (It.), 124 ; 4. A. Tafi (It.), 107 ; 5. S. Zanini (It.), 88.

Classement par équipes : 1. Mapei-GB (It.), 101 pts ; 2. Motorola (EU), 81 ; 3. Magnificio MG-Technogym (Ita.), 60 ; 4. Festina-Watches (Fr.), 54 ; 5. Roslotto-ZG Mobili (Rus.), 52.

FOOTBALL

Championnat de France D 2
Seizième journée

Le Mans-Niort	0-0
Châteauroux-Perpignan	0-0
Toulouse-Beauvais	0-1
Epinal-Gueugnon	0-1
Amiens-Lorient	1-1
Martigues-Toulon	3-1
Saint-Brieuc - Saint-Etienne	2-2
Mulhouse-Laval	0-0
Red Star-Troyes	1-0
Louhans-Cuiseaux - Valence	3-0
Charleville-Sochaux	1-1

Classement : 1. Martigues, 28 pts ; 2. Niort, 27 ; 3. Châteauroux, 27 ; 4. Toulouse, 26 ; 5. Red Star, 25 ; 6. Gueugnon, 25 ; 7. Sochaux, 24 ; 8. Troyes, 24 ; 9. Le Mans, 24 ; 10. Saint-Etienne, 23 ; 11. Saint-Brieuc, 23 ; 12. Perpignan, 22 ; 13. Amiens, 21 ; 14. Lorient, 21 ; 15. Louhans-Cuiseaux, 20 ; 16. Toulon, 20 ; 17. Laval, 19 ; 18. Valence, 18 ; 19. Mulhouse, 16 ; 20. Beauvais, 15 ; 21. Epinal, 12 ; 22. Charleville, 12.

Championnat d'Allemagne
Douzième journée

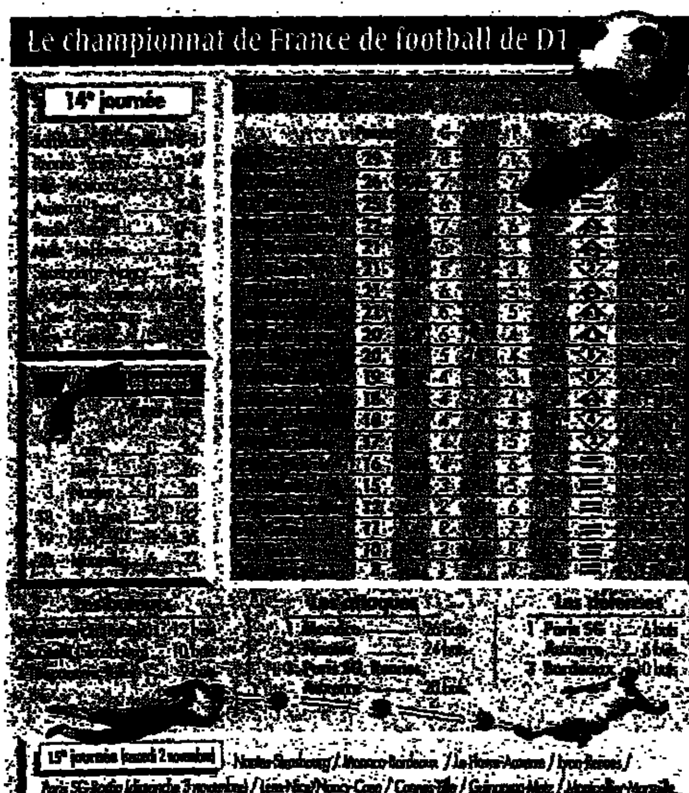
Rostock-Sankt Pauli	3-1
Brême-Leverkusen	1-1
Dortmund-Bielefeld	5-0
SV Hambourg-SC Karlsruhe	2-0
Stuttgart-Mönchengladbach	5-0
Munich 1860-Duisbourg	1-1
Düsseldorf-Bayern Munich	0-2
Cologne-Schalke 04	3-1
Fribourg-Bochum	0-1

Classement : 1. VfB Stuttgart, 27 pts ; 2. Bayern Munich, 27 ; 3. Bayer Leverkusen, 24 ; 4. Borussia Dortmund, 23 ; 5. FC Cologne, 22 ; 6. Werder Brême, 20 ; 7. VfL Bochum, 20 ; 8. SC Karlsruhe, 17 ; 9. Munich 1860, 15 ; 10. Fortuna Düsseldorf, 15 ; 11. Hambourg SV, 14 ; 12. Borussia Mönchengladbach, 14 ; 13. FC Schalke 04, 13 ; 14. Hansa Rostock, 12 ; 15. FC Sankt Pauli Hambourg, 11 ; 16. MSV Duisbourg, 10 ; 17. SC Fribourg, 9 ; 18. Arminia Bielefeld, 7.

Championnat d'Angleterre
Onzième journée

Arsenal-Leeds	3-0
Leicester-Newcastle	2-0
Southampton-Manchester United	6-3
Chelsea-Tottenham	3-1
Coventry-Sheffield Wednesday	0-0
Middlesbrough-Wimbledon	0-0
Sunderland-Aston Villa	1-0
West Ham-Blackburn	2-1
Liverpool FC-Derby	2-1
Nottingham Forest-Everton (lundi)	

Classement : 1. Arsenal Londres, 24 pts ; 2. Newcastle, 24 ; 3. Liverpool FC, 23 ; 4. Wimbledon, 22 ; 5. Manchester United, 19 ; 6. Chelsea Londres, 19 ; 7. Aston Villa Birmingham, 15 ; 8. Sheffield Wednesday, 15 ; 9. Tottenham Londres, 14 ; 10. West Ham Londres, 14 ; 11. Leicester, 14 ; 12. Middlesbrough, 13 ; 13. Sunderland, 13 ; 14. Southampton, 12 ; 15. Everton Liverpool, 12 ; 16. Derby, 11 ; 17. Leeds, 10 ; 18. Nottingham Forest, 8 ; 19. Coventry, 8 ; 20. Blackburn Rovers, 4.



Championnat d'Espagne
Dixième journée

Betis Séville-Espanyol Barcelone	1-2
Sporting Gijon-Atletico Madrid	0-1
FC Barcelone-Valence	3-2
Real Madrid-Tenerife	0-0
Athletic Bilbao-Logrones	6-0
Extremadure-Compostelle	1-1
Celta Vigo-Saragosse	0-0
Alicante-Santander	0-1
Rayo Vallecano-Oviedo	2-2
La Corogne-Real Sociedad	1-0
Valladolid-FC Séville (lundi)	

Classement : 1. FC Barcelone, 26 pts ; 2. Real Madrid, 22 ; 3. Deportivo La Corogne, 22 ; 4. Betis Séville, 18 ; 5. Valladolid, 17 ; 6. Valence, 16 ; 7. Racing Santander, 16 ; 8. Athletic Bilbao, 15 ; 9. Tenerife, 14 ; 10. Rayo Vallecano Madrid, 14 ; 11. Espanyol Barcelone, 14 ; 12. Atletico Madrid, 14 ; 13. Real Sociedad Saint Sébastien, 14 ; 14. Celta Vigo, 13 ; 15. Oviedo, 12 ; 16. Sporting Gijon, 12 ; 17. Logrones, 10 ; 18. Saragosse, 8 ; 19. Compostelle, 6 ; 20. FC Séville, 5 ; 21. Hercules Alicante et Extremadura, 4.

Championnat d'Italie
Septième journée

Bergame-Lazio Rome	2-1
AS Roma-Juventus	1-1
Fiorentina-Milan AC	1-0
Inter Milan-Parme	3-1
Naples-Bologne	3-2
Pérouse-Udine	2-1
Plaisance-Vérone	2-0
Reggiana-Sampdoria Gênes	1-1
Vicence-Cagliari	2-0

Classement : 1. Juventus Turin, 14 ; 2. Inter Milan, 14 ; 3. Vicence, 13 ; 4. Milan AC, 12 ; 5. Pérouse, 12 ; 6. AS Rome, 11 ; 7. Fiorentina, 11 ; 8. Plaisance, 11 ; 9. Naples, 11 ; 10. Sampdoria Gênes, 10 ; 11. Parma, 10 ; 12. Bologne, 10 ; 13. Udine, 9 ; 14. Lazio Rome, 8 ; 15. Atalanta Bergame, 5 ; 16. Vérone, 5 ; 17. Cagliari, 4 ; 18. Reggiana, 4.

HANDBALL

Championnat de France N1
Septième journée

Montpellier-Chambéry	26-19
Besançon-Ivry	24-27
Toulouse-Istres	28-22
ACBB-Paris SG	23-22
Créteil-Massy	23-21
Villeneuve-d'Ascq - Bordeaux	16-17
Pontault-Combault - Dunkerque	26-25

Classement : 1. Créteil, 21 pts ; 2. Ivry, 19 ; 3. Toulouse, 16 ; 4. Bordeaux, 16 ; 5. Paris SG, 14 ; 6. Chambéry, 14 ; 7. Montpellier, 13 ; 8. ACBB, 13 ; 9. Istres, 13 ; 10. Massy, 13 ; 11. Pontault-Combault, 13 ; 12. Dunkerque, 11 ; 13. Besançon, 11 ; 14. Villeneuve-d'Ascq, 9.

Championnat d'Afrique des nations
Finale

Algérie-Tunisie	21-19

HOCKEY SUR GLACE

Championnat de France N 1A
Onzième journée

Angers-Amiens	1-4
Reims - Viry-Châtillon	6-1
Rouen-Grenoble	5-5
Bordeaux-Gap	6-2
Epinal-Lyon	2-4
Brest-Megève	13-2

Classement : 1. Brest, 22 pts ; 2. Reims, 18 ; 3. Rouen, 17 ; 4. Grenoble, 16 ; 5. Amiens, 15 ; 6. Bordeaux, 12 ; 7. Angers, 10 ; 8. Lyon, 8 ; 9. Gap, 6 ; 10. Epinal, 3 ; 11. Megève, 3 ; 12. Viry-Châtillon, 2.

RUGBY

Coupe d'Europe
Quatrième journée

● Poule A

Bath (Ang.)-Dax (Fr.)	25-16
Edimbourg (Eco.)-Trévise (It.)	23-43

Exempt : Pontypridd (PdG).
Classement : 1. Pontypridd, 6 pts ; 2. Dax, 4 ; 3. Bath, 4 ; 4. Trévise, 2 ; 5. Edimbourg, 0.

● Poule B

Pau (Fr.)-Leicester (Ang.)	14-19
Scottish Borders (Eco.)-Leinster (Irl.)	25-34

Exempt : Llanelli (PdG).
Classement : 1. Leicester, 6 pts ; 2. Llanelli, 4 ; 3. Pau, 2 ; 4. Leinster, 2 ; 5. Scottish Borders, 2.

● Poule C

Neath (PdG)-Ulster (Irl.)	15-13
Brive (Fr.)-Harlequins (Ang.)	23-10

Exempt : Caledonia (Eco.).
Classement : 1. Brive, 6 pts ; 2. Harlequins, 4 ; 3. Neath, 4 ; 4. Ulster, 2 ; 5. Calédonia, 0.

● Poule D

Wasps (Ang.)-Toulouse (Fr.)	77-17
Cardiff (PdG)-Milan (It.)	41-19

Exempt : Munster (Irl.).
Classement : 1. Cardiff, 6 pts ; 2. Munster, 4 ; 3. Toulouse, 4 ; 4. Wasps, 2 ; 5. Milan, 0.

Conférence européenne
Quatrième journée

● Poule A

Agen (Fr.)-Sale (Ang.)	33-16
Newport (PdG)-Glasgow (Eco.)	25-10
Newbridge (PdG)-Montferrand (Fr.)	12-48

Classement : 1. Agen, 8 pts ; 2. Montferrand, 6 ; 3. Sale, 4 ; 4. Newport, 4 ; 5. Glasgow, 2 ; 6. Newbridge, 0.

● Poule B

Narbonne (Fr.)-Bridgend (PdG)	33-17
Bucarest (Rou.)-Treorchy (PdG)	38-31
Bristol (Ang.)-Castres (Fr.)	14-27

Classement : 1. Castres, 8 pts ; 2. Narbonne, 8 ; 3. Bridgend, 3 ; 4. Bucarest, 3 ; 5. Bristol, 2 ; 6. Treorchy, 0.

● Poule C

Northampton (Ang.)-Dunvant (PdG)	48-32
Orrell (Ang.)-Padoue (It.)	42-25
Toulon (Fr.)-Connaught (Irl.)	44-10

Classement : 1. Northampton, 8 pts ; 2. Toulon, 6 ; 3. Orrell, 4 ; 4. Padoue, 2 ; 5. Dunvant, 2 ; 6. Connaught, 2.

● Poule D

Ebbw Vale (PdG)-London Irish (Ang.)	28-20
Swansea (PdG) - Bègles-Bordeaux (Fr.)	31-31
Gloucester (Ang.)-Bourgoin (Fr.)	9-24

Classement : 1. Bourgoin, 8 pts ; 2. Swansea, 7 ; 3. Bègles-Bordeaux, 5 ; 4. Gloucester, 2 ; 5. Ebbw Vale, 2 ; 6. London Irish, 0.

Currie Cup
Finale

Natal-Transvaal	33-15

SKI ALPIN

Coupe du monde à Soelden (Autriche)

● Slalom géant masculin
1. S. Locher (Sui.) 2 mn 3 s 20 ; 2. M. von Gruenigen (Sui.) 2 mn 3 s 51 ; 3. K-A. Aamodt (Nor.) 2 mn 4 s 20 ; 4. H. Knauss (Aut.) 2 mn 4 s 24 ; 5. U. Kaelin (Sui.) 2 mn 4 s 31.

● Slalom géant féminin
1. K. Seizinger (All.) 2 mn 11 s 81 ; 2. D. Compagnoni (It.) 2 mn 11 s 93 ; 3. H. Gerg (All.) 2 mn 13 s 84 ; 4. A. Galindo-Santolaria (Esp.) 2 mn 13 s 96 ; 5. K. Roten (Sui.) 2 mn 14 s 19.

TENNIS

Tournoi masculin de Stuttgart
Demi-finales : P. Sampras (EU, n° 1) b. J. Siemerink (P-B) 6-3, 6-4 ; B. Becker (All., n° 6) b. M. Chang (EU, n° 2) 6-4, 6-3.
Finale : B. Becker b. P. Sampras 3-6, 6-3, 3-6, 6-3, 6-4.

TENNIS DE TABLE

Coupe du monde
Finale : L. Guoliang (Chi., n° 3) b. J-O. Waldner (Suè., n° 5) 21-14, 21-10, 19-21, 21-17.

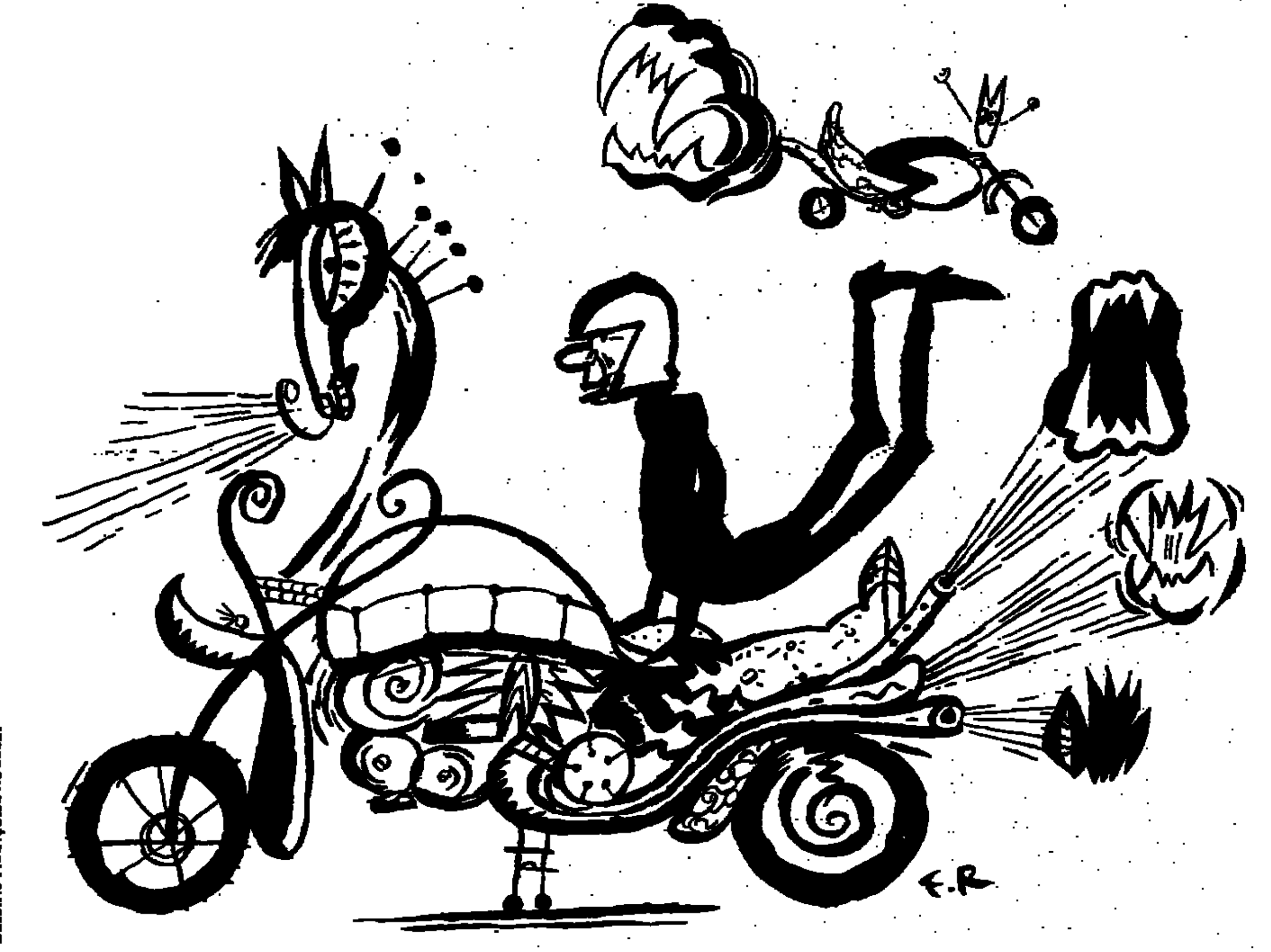
VOLLEY-BALL

Euro 97
Eliminatoires (groupe C)

Turquie-France	3-1

La moto ancienne séduit les quadragénaires

Le succès des vieilles « bécanes », qui s'apprêtent à tenir Salon, tient autant à la nostalgie qu'à une volonté d'échapper à la banalisation du deux-roues



DESSINS FRANÇOISE ROUSSET

C'ÉTAIT à Montlhéry, un week-end de mai dernier. Il tombait des cordes, un temps à ne pas mettre un motard dehors. Frigorifiés, ils étaient pourtant 25 000 à s'être massés, le casque à la main, autour du circuit. Pour assister à une manche du championnat du monde de vitesse ? Pas du tout. Ces aficionados, quadragénaires pour la plupart, se pressaient pour contempler les chromes de trois mille « bécanes » – toutes, comme le précise le règlement, produites après 1972 – venues tourner sur le célèbre anneau à l'occasion des 5es Coupes Moto légende.

Sur la piste mais aussi sur les parkings, des *Honda CB 750 Four* des années 70 côtoyaient des Triumph et Norton laissant couler de l'huile, des Ducati au ralenti capricieux mais aussi quelques Gnôme et Rhône ou Terrot hors d'âge, restaurées selon les règles de l'art et une imposante colonie de *flat-twin* BMW. Les 12 et 13 octobre, lors des trophées Gérard Jumeaux, ils étaient encore 15 000 au même endroit pour une autre de ces exhibitions aux allures de madeleine de Proust.

Point n'est pourtant besoin de pousser jusqu'à Montlhéry pour prendre la mesure du retour en grâce de la moto ancienne. Une proportion croissante de motards troquent, parfois quotidiennement, le casque intégral pour le casque Jet (ou, mieux encore, le Cromwell, demi-sphère qu'une lanière de cuir permet de maintenir sur le crâne du pilote) et les Climax, ces grosses lunettes chromées qui font penser aux aviateurs.

Les connaisseurs ont leur bible (le bimensuel *La Vie de la moto*, dont le tirage est passé en deux ans de 45 000 à 60 000 exemplaires) et leurs habitudes de shopping, comme la fréquentation du Salon de la moto ancienne et classique, dont la deuxième édition a lieu du 1er au 3 novembre au Parc floral de Paris. Cet événement devrait accueillir sensiblement plus de visiteurs que les 8 000 recensés lors de la première édition, en 1995.

Même si nombre de très jeunes gens découvrent la moto à travers ces engins d'hier et d'avant-hier, la grande majorité des amateurs se recrutent parmi les enfants du « baby-boom », ceux pour qui la moto fut autrefois un instrument de conquête d'indépendance. C'est donc dans de véritables machines à remonter le temps que ces 35-50 ans investissent une partie de leurs économies.

SURVEILLER LE BRUIT DU MOTEUR

Alors qu'il faut compter au moins 50 000 francs pour chevaucher une moto neuve de bonne cylindrée, une japonaise ou une anglaise des années 60 ou 70 se négocie moitié moins cher. Un avantage financier mais surtout un retour en arrière, une réaction devant la banalisation d'un objet qui, loin de la passion d'antan, tend à se définir comme un moyen de locomotion plus pratique que les autres.

L'aura de ces motos qui, lorsqu'elles ne tombent pas en panne, soumettent les avant-bras à d'éprouvantes vibrations, éclipse parfois les nouveaux modèles japonais et européens, fiables et confortables. « *Ces motos du passé, c'est l'aventure ! Le pilotage reprend un sens : il faut suivre la machine, alors qu'avec les modèles modernes c'est la machine qui vous suit docilement*, s'enthousiasme Nicole Bergé, trente-cinq ans, professeur de moto-école et photographe patentée du deux-roues d'époque. *C'est justement parce que le risque de panne est permanent et qu'il faut sans cesse surveiller le bruit du moteur que la relation est différente, plus physique et sensuelle. Avec une machine neuve, bourrée d'électronique, inutile d'emporter une trousse à outils ; il est impossible d'intervenir soi-même en cas de pépin.* »

Cette quête d'authenticité n'a pas échappé aux constructeurs. Depuis quelques années, fleurissent les modèles inspirés des Harley Davidson ou délibérément « rétro ». Les européens ont su tirer leur épingle du jeu : Triumph (recréé *ex nihilo*), Moto-Guzzi, Ducati et surtout BMW, qui bat des records grâce à une gamme élargie. Le récent redressement des ventes de moyennes et grosses cylindrées (celui des 125 cm³, stimulé par la dernière réforme du permis moto, est en très forte croissance) suggère que la concurrence du marché de l'ancien n'est pas dramatique.

Pourtant, les firmes – japonaises, surtout – ne sont guère à l'aise. En effet, les incertitudes de l'époque n'ont pas seulement encouragé le retour généralisé aux valeurs fondatrices de la moto. Elles ont aussi ralenti le renouvellement du marché du neuf et mis un terme à l'escalade technologique au profit de motos à l'identité moins marquée. La clientèle prend de l'âge et privilégie ce qui a fait ses preuves.

Fait révélateur ; la très novatrice Aprilia 650 dessinée par Philippe Starck n'a recueilli qu'un succès d'estime. Parfois, les constructeurs ont donc le blues. « *Nos premiers clients ont vingt-cinq - vingt-six ans. Cela signifie que les jeunes n'ont plus les moyens économiques d'accéder au marché du neuf. Mais cela reflète aussi l'absence croissante de lien émotionnel entre eux et les deux-roues* », admet-on chez Honda-France.

« *Les nouveaux motards ne consacrent plus de temps à nettoyer leur moto. Ils la lavent au jet, ce qui n'est d'ailleurs pas recommandé. Désormais, ils ont bien d'autres choses à faire* », constate, mi-compréhensif mi-résigné, Jean-Michel Cavret, responsable des deux-roues chez BMW-France.

Ceux qui préfèrent le retour aux sources – quitte à sacrifier au folklore en dépensant 8 500 francs pour une Jawa Californian, moto tchécoslovaque des années 70 réputée pour son absolu manque de fiabilité – ont choisi leur camp.

ÉLÉGANCE DÉCALÉE

Boule de chiffon et fil de fer en poche (on n'est jamais trop prudent), ils réinventent une nouvelle sorte de confrérie, cultivent une sorte d'élégance décalée (casque et lunettes, blouson de cuir à l'ancienne, jeans, rangers), se saluent avec ardeur et mettent un point d'honneur à secourir l'infortuné qu'une panne a immobilisé.

Sans doute ces manifestations de nostalgie sont-elles le reflet d'une société qui voit mal où se trouve son avenir. Mais il faut pourtant reconnaître qu'elles forcent le respect. Car ceux qui chevauchent ces machines l'ont bien mérité. Avant de pouvoir donner le coup de kick libérateur, il leur a fallu livrer bataille à des circuits d'allumage fantasques, un embrayage réfractaire ou un carburateur capricieux.

Cet engouement dépasse les frontières de l'Hexagone. Depuis quelque temps, des acheteurs allemands se pressent dans les ventes organisées par les Domaines pour offrir une vieillesse heureuse aux BMW de la gendarmerie.

Jean-Michel Normand

★ **Salon de la moto ancienne et classique (exposition de 350 motos, marché des pièces détachées) au Parc floral de Paris, du 1er au 3 novembre, de 10 à 19 heures. Entrée : 50 francs (tarif réduit à 35 francs et entrée gratuite pour les moins de 6 ans).**

La phobie des acariens éclabousse la moquette

Les acariens sèment la panique chez les fabricants de revêtements textiles. Ces arachnides, parasites et pathogènes, qui nichent dans les endroits chauds et humides de nos habitations et dévorent les débris *alimentaires ou humains*, grignotent aussi le marché de la moquette. En cinq années, ils auraient largement contribué à la baisse de 30 % des ventes de sols touffetés, aiguilletés ou tissés. Alors que le parquet revient à la mode et que des études indiquent qu'un quart des femmes renoncent à la moquette par crainte de ces arthropodes, les fabricants ont décidé de réagir. Réunis au sein de l'association Tapis et Moquette Promotion, neuf adhérents ont élaboré une mise au point sous la forme d'un Livre blanc intitulé *L'Habitat, la moquette et la santé, vérités et contre-vérités*.

Diffusée à 5 000 exemplaires auprès des médecins, de la presse et des fabricants de moquette, cette brochure de quatre-vingts pages se propose de « *combattre, preuves scientifiques à l'appui, les idées reçues qui ont injustement fait de la moquette le bouc émissaire en matière d'allergies respiratoires* ». Plus accessible au grand public, un condensé de quatre pages a été édité à 15 000 exemplaires en octobre. En novembre, c'est une déferlante de 150 000 numéros qui va s'abattre chez les détaillants.

Le but de l'opération est d'« *ouvrir le débat* », de mettre un terme à la « *phobie collective* », et surtout de convaincre. Ce Libre blanc, qui n'omet pas de vanter le confort acoustique et la faible « *glissance* » *(sic)* des revêtements textiles, affirme que « *la moquette retient les particules déposées sur sa surface, et évite donc leur remise en circulation dans l'atmosphère, contrairement à un sol dur et lisse* ». L'air respiré par les asthmatiques pourrait donc être plus sain dans une pièce recouverte de tissu plutôt que d'un sol carrelé.

Des propos que corrige, un peu excédé, Bernard David, responsable du laboratoire d'immuno-allergologie à l'Institut Pasteur : « *Les acariens restent dans les moquettes, pondent, se dégradent... et les protéines qu'ils dégagent se disséminent dans l'air à la première perturbation* », et peuvent ainsi provoquer des allergies.

Gabrielle Pauli, pneumologue au CHR de Strasbourg, regrette pour sa part que la brochure passe sous silence le fait que l'allergogène du chat – dont une étude prouve qu'il vole, après s'être fixé sur des particules – se diffuse facilement dans l'atmosphère dès que l'on foule la moquette. En outre, la ménagère qui s'imagine venir à bout de ces populations microscopiques grâce à un aspirateur surpuissant se leurre.

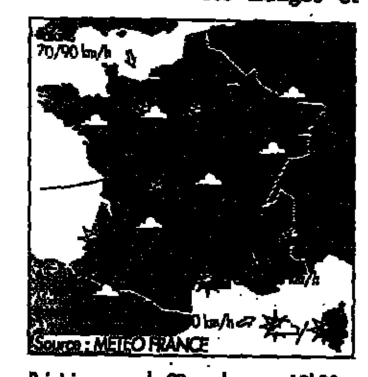
« *Si l'on chauffe un bout de moquette fraîchement aspirée, on constate au microscope binoculaire que les acariens s'échappent par de tout petits trous* », complète M. David.

Au-delà de cette controverse, les fabricants s'interrogent sur le manque de savoir-faire de certains utilisateurs. « *En France, il y a un problème de culture d'entretien de la moquette* », tempête-t-on chez Tapis Moquette Promotion. A entendre les professionnels, il faut apprendre aux Français à nettoyer leur moquette et expliquer aux déserteurs du sol textile que rien ne sert d'accuser la moquette si le problème n'est pas traité à la source, c'est-à-dire au niveau de la literie.

Aude Dassonville

Averses et vent fort au nord

MARDI MATIN, les éclaircies reviendront sur la Bretagne, avec parfois quelques averses. De la Normandie à l'Ile-de-France jusqu'au Nord-Pas-de-Calais, il pleuvra, avec du vent de sud-ouest à nord-ouest soufflant jusqu'à 100 km/h en rafales, parfois 120 km/h sur l'extrême nord. Des pays de Loire au Centre, jusqu'au nord-est, les nuages seront abondants. Des Charentes à la Franche-Comté les nuages et les éclaircies alterneront. De l'Aquitaine au Massif Central jusqu'aux Alpes du Nord, le temps sera couvert et faiblement pluvieux. Sur le pourtour méditerranéen, le ciel deviendra très nuageux. En Corse, il fera beau, mais le vent de sud-ouest soufflera à 70 km/h en rafales au cap Corse.



Prévisions pour le 29 octobre vers 12h00

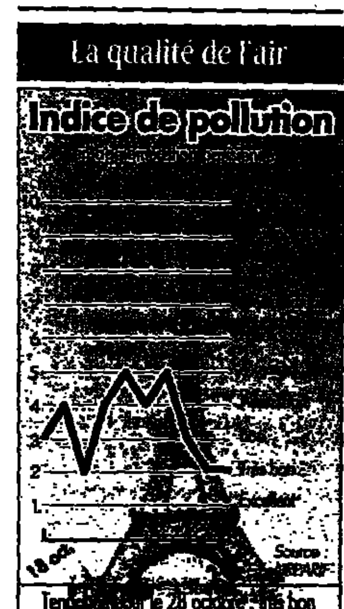
L'après-midi, de la Bretagne au Poitou, jusqu'au Centre, à l'Ile-de-France et la région Nord, les nuages seront parfois menaçants. Le vent faiblira et s'orientera progressivement au nord-ouest sur ces régions. De l'Aquitaine au Massif Central jusqu'au nord-est et aux Alpes du Nord il pleuvra faiblement, puis il y aura des averses. Sur le pourtour méditerranéen, le ciel restera très nuageux et en Corse il sera voilé par des nuages élevés. Les éclaircies deviendront belles sur les côtes atlantiques en fin d'après-midi.

Les températures minimales iront de 8 à 11 degrés au nord, et de 12 à 16 degrés au sud. L'après-midi, le thermomètre marquera 11 à 14 degrés au nord, et 15 à 19 degrés au sud.

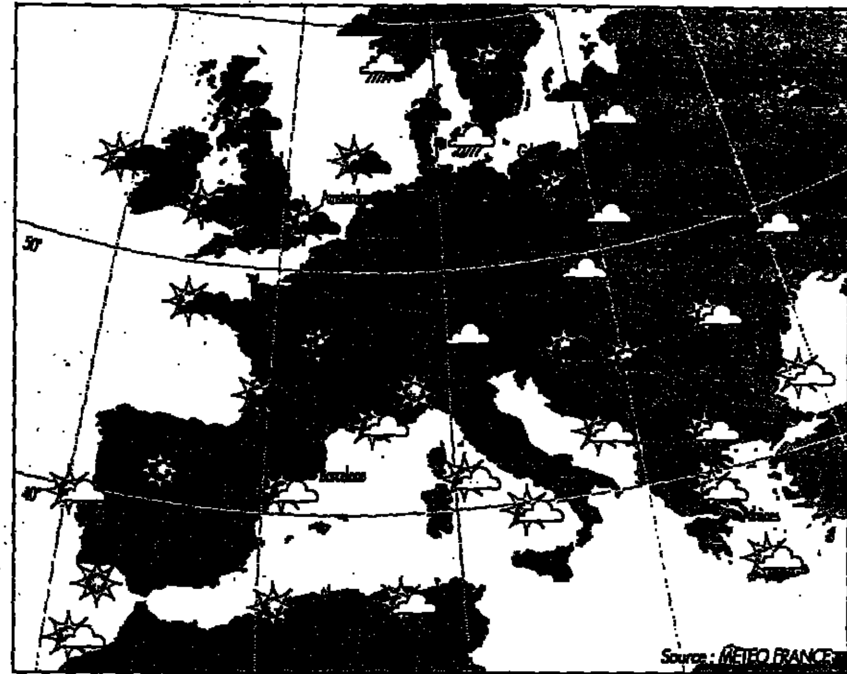
Mercredi, du nord au nord-est les nuages seront nombreux le matin, puis, l'après-midi, il y aura des éclaircies. Dans les Pyrénées, les nuages du matin laisseront place au soleil l'après-midi. Dans le reste du pays, après dissipation des brouillards matinaux, il fera beau. Le ciel se voilera en Bretagne en fin de journée. Les températures maximales avoisineront 8 à 12 degrés au nord et 13 à 17 degrés au sud.

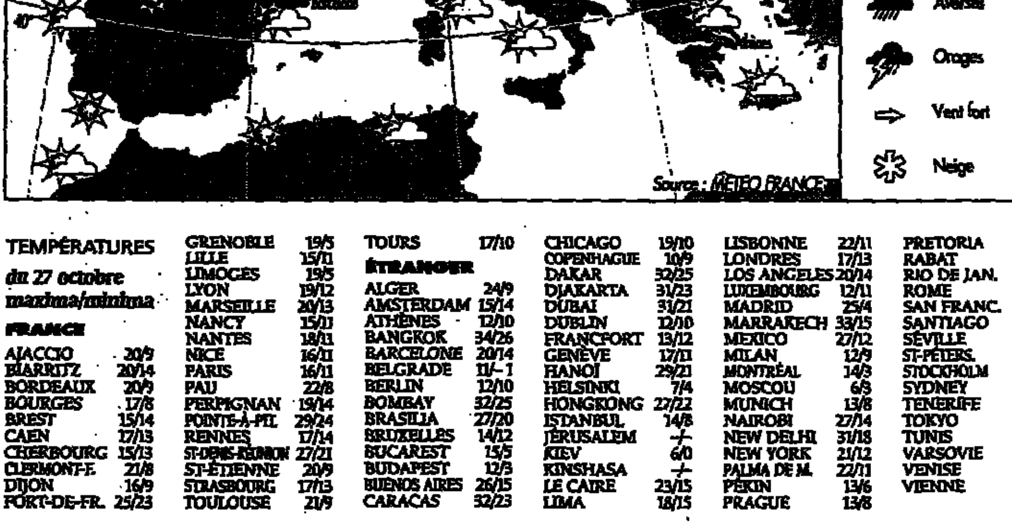
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

La qualité de l'air



Tendance pour le 28 octobre : très bon



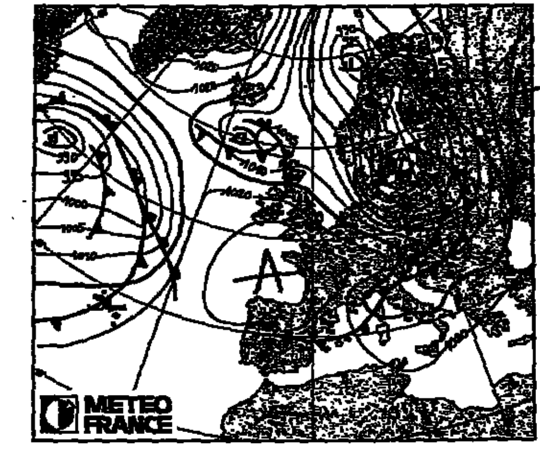


TEMPÉRATURES du 27 octobre maxima/minima

Ville	Max/Min
FRANCE	
AJACCIO	20/9
BIARRITZ	20/14
BORDEAUX	20/9
BOURGES	17/8
BREST	15/14
CAEN	17/13
CHERBOURG	15/13
CLERMONT-F.	21/8
DIJON	16/9
FORT-DE-FR.	25/23
GRENOBLE	19/5
LILLE	15/11
LIMOGES	19/5
LYON	19/12
MARSEILLE	20/13
NANCY	15/11
NANTES	18/11
NICE	16/11
PARIS	16/11
PAU	22/8
PERPIGNAN	19/14
POINTE-À-PIT.	29/24
RENNES	17/14
ST-DENIS-RÉUNION	27/21
ST-ÉTIENNE	20/9
STRASBOURG	17/13
TOULOUSE	21/9
TOURS	17/10
ÉTRANGER	
ALGER	24/9
AMSTERDAM	15/14
ATHÈNES	12/10
BANGKOK	34/26
BARCELONE	20/14
BELGRADE	11/–1
BERLIN	12/10
BOMBAY	32/25
BRASILIA	27/20
BRUXELLES	14/12
BUCAREST	15/5
BUDAPEST	12/3
BUENOS AIRES	26/15
CARACAS	32/23
CHICAGO	19/10
COPENHAGUE	10/9
DAKAR	32/25
DJAKARTA	31/23
DUBAI	31/21
DUBLIN	12/10
FRANCFORT	13/12
GENÈVE	17/11
HANOÏ	29/21
HELSINKI	7/4
HONGKONG	27/22
ISTANBUL	14/8
JÉRUSALEM	–/–
KIEV	6/0
KINSHASA	–/–
LE CAIRE	23/15
LIMA	18/15
LISBONNE	22/11
LONDRES	17/13
LOS ANGELES	20/14
LUXEMBOURG	12/11
MADRID	25/4
MARRAKECH	33/15
MEXICO	27/12
MILAN	12/9
MONTRÉAL	14/3
MOSCOU	6/3
MUNICH	13/8
NAIROBI	27/14
NEW DELHI	31/18
NEW YORK	21/12
PALMA DE M.	22/11
PÉKIN	13/6
PRAGUE	13/8
PRETORIA	28/16
RABAT	25/10
RIO DE JAN.	26/21
ROME	19/6
SAN FRANC.	22/14
SANTIAGO	30/14
SÉVILLE	29/12
ST-PÉTERS.	7/4
STOCKHOLM	10/7
SYDNEY	24/12
TENERIFE	25/19
TOKYO	16/10
TUNIS	22/11
VARSOVIE	9/2
VENISE	15/6
VIENNE	9/4



Situation le 28 octobre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 30 octobre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Inquiétude en Suisse

LES VENDANGES occupent en ce moment la Suisse romande. Le travail quotidien, comme à l'accoutumée, passionne la Suisse alémanique. Toutefois, ces événements d'importance ne parviennent pas à chasser de l'esprit de nos voisins la grande affaire : l'inquiétude provoquée par la prospérité qui, depuis un an, s'est abattue sur le pays. On l'appelle ici la « superconjoncture ».

Dès la descente du train, je me suis heurté aux luisantes voitures américaines, aux joues rebondies des enfants ; les hôtels sont pleins et aucun mendiant ne m'a tendu la main. Les signes extérieurs de la prospérité sont provocants. Mais l'homme de la rue s'en va hochant la tête en répétant : « C'est trop beau pour que ça dure... »

L'économie suisse s'est remarquablement tirée de l'épreuve de la guerre, grâce aux mesures prises par le gouvernement pour *« faire le hérisson »*. La mobilisation enleva 150 000 hommes en moyenne à la production pour garder le fameux réduit national. Ils furent remplacés par des adolescents, des retraités et des femmes. Le plan Wahlen fit transformer les pâturages en champs à culture intensive, dont la superficie s'accrut de 185 000 à 370 000 hectares. Le commerce extérieur s'orienta d'après les besoins de l'Axe.

Aussi, quoique les destructions visibles aient été épargnées à la Suisse, le retour à la paix promettait-il une reconversion délicate. Les économistes prévoyaient que la période de transition amènerait un chômage intense et l'arrêt des échanges internationaux, c'est-à-dire la paralysie pour ce pays qui vit de ce qui le traverse plus que de son propre fonds. Par bonheur, les économistes se sont trompés, et personne n'en est encore bien revenu.

Raymond Bertrand
(29 octobre 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6940

SOS Jeux de mots : 3615 LE MONDE, tapez SOS (2,23 F/min)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II								■	
III		■							
IV									
V					■				
VI				■					
VII				■					■
VIII		■				■			
IX							■	■	
X					■				
XI	■								

HORIZONTALEMENT

I. Peuvent se mettre à jurer quand on veut les marier. – II. La fille de l'air. – III. Appréciés des gourmets en Amérique tropicale. – IV. Peuvent être utilisées pour bercer. – V. Se dépose quand ça fume. Greffa. – VI. Possessif. Permet de boucher un trou. – VII. Fonça. Peut être mis en compte. – VIII. Ce n'est pas le méchant loup. N'a rien sur le caillou. – IX. Restent sur le carreau. – X. Un homme à la mer. Autrefois, cela faisait beaucoup. – XI. L'endroit le plus large du lit.

VERTICALEMENT

1. Un patron qui surveille les déplacements. – 2. Lac. Déchiffrées. Quand il est grand, ce n'est plus le printemps. – 3. Dont on pourra faire quelque chose. – 4. Laissé en partant. Les Bains, dans l'Aude. – 5. Dieu. Pays. – 6. Détérioraient. Station en Belgique. – 7. Changer de couleur. Participe. – 8. La première carte. Evoque une très bonne affaire. – 9. Sauva le régiment d'Auvergne. Evoque une situation d'attente.

SOLUTION DU N° 6939

HORIZONTALEMENT

I. Confectionneuse. – II. Aboulie. Taël. An. – III. Isis. Strapontin. – IV. Strette. Pneu. – V. Sa. Ere. Utes. Nia. – VI. Ecu. Iriser. Sind. – VII. Les. Cour. Coche. – VIII. Mélanine. Séria. – IX. Oser. Lit. Celé. – X. Donc. Ni. Ira. – XI. Imples. Bupreste. – XII. Uni. Suer. Is. – XIII. Ombellé. Il. Stop. – XIV. Nuis. Alitée. Ana. – XV. Des. Vis. Esses.

VERTICALEMENT

1. Caisse. Moribond. – 2. Obstacles. Mue. – 3. Noir. Uélé. Pubis. – 4. Fusée. Sardines. – 5. El. Tri. Œil. – 6. Cisterciens. Lai. – 7. Tête. Ion. Sels. – 8. Usuel. – 9. Ota. Ter. Inusité. – 10. Napper. Stipulés. – 11. Néons. Ce. Ré. Es. – 12. Elne. Sorciers. – 13. Tuniciers. Tas. – 14. Sai. Inhalation. – 15. Ennéade. Espar.

Guy Brouty

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	01-42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 08-36-29-04-56
LE MONDE sur CD-ROM	01-44-08-78-30
Index et microfilms :	01-42-17-29-33
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : 01-44-43-76-00 ; fax : 01-44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ESPAGNE.** La compagnie aérienne Centennial, basée à Palma de Majorque (Baléares), suspend ses activités en raison de graves difficultés financières. Centennial effectuait des vols charters essentiellement à destination de la Grande-Bretagne et de l'Autriche. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS.** USAir, la cinquième compagnie aérienne américaine, va mettre fin à son accord de partage des systèmes de réservation avec la compagnie britannique British Airways (BA), à partir de mars 1997. USAir, qui mettra également un terme à son programme de fidélisation avec BA à la même date, a demandé, il y a quelques semaines, l'autorisation d'effectuer ses propres vols entre l'aéroport de Londres-Heathrow et ses centres d'opération de Boston, Charlotte, Philadelphie et Pittsburgh. – *(AFP, AP, Bloomberg.)*

■ **BELGIQUE.** Le trafic ferroviaire devait être très perturbé, lundi 28 octobre, en Belgique, les syndicats de cheminots ayant appelé à une grève de vingt-quatre heures à partir du dimanche 27 octobre à 21 heures GMT. – *(Reuter.)*

■ **ISRAËL.** Un arrêt de travail des employés de l'aéroport Ben-Gourion, près de Tel Aviv, a fortement perturbé le trafic vendredi 25 octobre en fin d'après-midi et samedi 26. Quelque 50 vols ont été annulés. – *(AP, AFP.)*

■ **FRANCE.** Les salariés de l'Union des services publics (USP), chargés du nettoyage de la gare d'Austerlitz à Paris et de la préparation des trains de nuit, en grève depuis le 23 septembre, ont reconduit leur mouvement vendredi 25 octobre. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS.** L'administration fédérale de l'aviation civile américaine (FAA) vient d'ordonner aux compagnies aériennes de vérifier le bon fonctionnement des interrupteurs de contrôle des systèmes d'alarme sur les Boeing 777-200, certains d'entre eux étant à l'origine du déclenchement de fausses alertes. Les vérifications devront être terminées le 25 novembre. Passé cette date, les appareils qui n'auraient pas procédé au remplacement des pièces défectueuses seront interdits de vol. – *(AP.)*

PARIS EN VISITE

Mercredi 30 octobre

■ **MUSÉE D'ORSAY :** visite par artiste, Monet (36 F + prix d'entrée), 11 h 30 ; exposition Acquisitions 1990-1996 (36 F + prix d'entrée), 11 h 30 ; une œuvre à voir, *Les Quatre Parties du monde soutenant la sphère céleste*, de Carpeaux (24 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées nationaux).

■ ***MUSÉE DU LOUVRE*** *(33 F + prix d'entrée) : Les Portraits du Fayoum*, 12 h 30 ; le paysage hollandais exotique et italianisant, 14 h 30 ; *La Vénus de Milo*, 19 h 30 ; l'Orient et la Bible, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **LES CATACOMBES** et exposition photographique (25 F + prix d'entrée) : 14 h 30, 1, place Denfert-Rochereau (Musées de la Ville de Paris).

■ **DE LA PLACE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS** à l'imprimerie de Balzac : promenade balzacienne (55 F), 14 h 30, devant la fontaine Saint-Michel (Pierre-Yves Jaslet).

■ **LE FAUBOURG SAINT-ANTOINE :** (50 F), 14 h 30, 4, rue de la Roquette (Mme Cazes).

■ **LE JARDIN DES SERRES D'AUTEUIL :** chrysanthèmes et couleurs d'automne (35 F), 14 h 30, 1 *bis*, avenue de la Porte-d'Auteuil (Ville de Paris).

■ **LE PALAIS DE JUSTICE** en activité : (55 F), 14 h 30, métro Cité, sortie côté marché aux fleurs (Christine Merle).

■ **LE QUARTIER BONNE-NOUVELLE :** (50 F), 14 h 30, 21, boulevard Bonne- Nouvelle (Paris pittoresque et insolite).

■ **LE QUARTIER DES GOBELINS :** (45 F), 14 h 30, sortie du métro Gobelins, côté rue Croulebarbe (Monuments historiques).

■ **L'ÉGLISE DE LA MADELEINE :** et son quartier (40 F), 15 heures, devant l'église côté place de la Madeleine (Approche de l'art).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS :** (50 F), 15 heures, 1, rue Saint-Louis-en-l'Île (Paris balades).

■ ***MUSÉE CARNAVALET :*** *exposition Mme de Sévigné (25 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).*

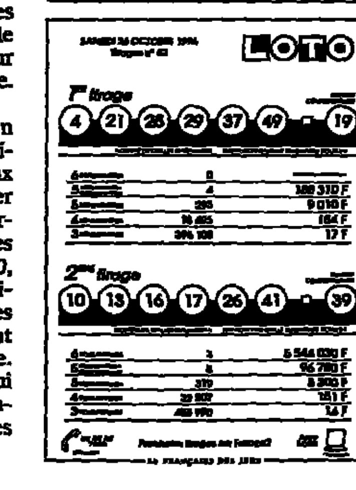
■ **NOTRE-DAME-DE-PARIS :** (55 F), 15 heures, portail central (Paris et son histoire).

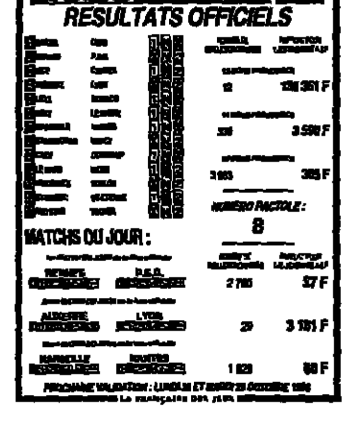
■ **LA SAINTE-CHAPELLE :** (45 F + prix d'entrée), 15 heures, devant la caisse dans la cour du Palais de justice (Monuments historiques).

■ **MARAIS :** maisons d'autrefois (50 F), 15 h 30, place Baudoyer, devant la mairie du 4e (Paris autrefois).

■ **MUSÉE DU LOUVRE :** la peinture hollandaise (45 F + prix d'entrée), 15 h 30, sous la pyramide côté Auditorium (Monuments historiques).

JEUX





THÉÂTRE Créé le 9 juillet en ouverture du cinquantième Festival d'Avignon, *Edouard II*, de Christopher Marlowe, dans une mise en scène d'Alain Françon, s'installe pour un mois et demi à l'Odéon-Théâtre de l'Europe, dans le cadre d'une tournée européenne de six mois. ● LE METTEUR EN SCÈNE, qui succédera le 12 novembre à Jorge Lavelli à la direction du Théâtre national de la Colline à Paris, s'explique dans un entretien au « Monde » sur les difficultés qu'il a rencontrées pour produire et créer son spectacle dans la Cour d'honneur du Palais des papes, lieu de représentation extrêmement périlleux. ● L'ECHEC relatif de cette création, mal accueillie par la majorité des critiques et du public avignonnais, est symptomatique des difficultés actuelles du théâtre français, soumis à de fortes pressions commerciales et consensuelles.

Alain Françon défend sa vision radicale d'« Edouard II »

Dans un entretien au « Monde », le metteur en scène, qui prendra le 12 novembre la direction du Théâtre national de la Colline à Paris, revient sur les raisons d'un échec, celui de la pièce écrite par Marlowe qu'il avait présentée à Avignon

« Votre mise en scène d'*Edouard II*, de Marlowe, créée dans la Cour d'honneur du Palais des papes, a été accueillie froidement par la plupart des critiques. Vous y attendiez-vous ?

– Pas du tout. Les acteurs et moi avions la certitude du spectacle que nous avions fait. Certitude du discours, de la philosophie développée dans la pièce, de l'art du théâtre proposé. Les critiques nous ont fait l'effet d'une douche froide. Sur le moment, on n'a pas compris. Ça nous a sidérés.

– Selon *Le Soir* de Bruxelles, le spectacle était *« trop noir »*. Pour *Libération*, il était *« sec comme une trique »*, *L'Humanité* évoquait *« une sécheresse »*. *Les Dernières Nouvelles d'Alsace* parlaient d'une *« raideur sèche et sommaire »*. A quoi ont tenu ces réactions, selon vous ?

– Plusieurs paramètres sont entrés en jeu. Le premier, c'est le lieu. La très grande dimension de la Cour nous a poussés, à juste titre ou non, à proférer le texte. Nous avons refusé d'utiliser le système de micros qui a été installé en 1995 pour *Les Pieds dans l'eau*, de Jérôme Deschamps et Macha Makeïeff. Il enlève le grain de la voix. On se croirait à la radio. C'est insupportable. Mais cette profération obligée, pour moi, c'est un point d'interrogation, une énigme.

» Le deuxième élément tient aussi aux dimensions. Avant d'arriver à l'endroit où ils jouaient, les comédiens devaient parcourir 12 mètres de plateau. Comme *Edouard II* est une pièce qui fonctionne avant tout sur les entrées et les sorties des personnages, ils devaient sans cesse courir. Du coup, le rythme était un peu caricatural, il ressemblait à celui d'une bande dessinée. *A posteriori*, je me rends bien compte des incidences que cela a eu sur le spectacle. Mais ce ne sont pas des erreurs. La question qui se pose est : comment faire autrement dans un endroit aussi grand ? Entre le moment où nous sommes passés de la salle de répétition à la Cour, le spectacle s'est en quelque sorte rigidifié. Nous avons été amenés à faire passer la pièce en force. Evidemment, le travail que nous avions fait sur le sens est resté. Mais une certaine qualité d'émotion s'est effondrée.

> « L'architecture de la Cour engendre des spectacles qui se sclérosent, ou vont vers la démagogie »

– Aviez-vous mal évalué les contraintes de la Cour ou, à l'inverse, ces contraintes sont-elles si fortes qu'elles rendent impossibles certaines formes de théâtre ?

– Je ne pense pas qu'on avait mal évalué les contraintes. On a essayé de trouver des solutions. Je ne suis pas un spectateur assidu de la Cour. Les spectacles que j'y ai vus m'ont plutôt laissé le souvenir de comédiens qui braillent. Il est très difficile pour un acteur de tracer du sens et de donner de l'émotion dans cet espace. A cela s'ajoutent des malentendus. On entend souvent dire qu'il faut des stars dans ce lieu. S'il doit vraiment y avoir Isabelle Huppert, que je trouve magnifique, et pas Carlo Brandt ni Dominique Valadié, que je trouve magnifiques, cela doit être énoncé clairement dès le début.

» Il y a aussi un problème de production. *Edouard II* a été joué sept fois à Avignon. Pour que le budget du spectacle soit en équilibre, il a fallu trouver des coproducteurs. Cette saison, on va présenter la pièce quatre-vingt-douze fois, dans vingt salles différentes. Comment je fais pour passer des 25 mètres de la Cour aux 9 mètres d'ouverture de l'Odéon ? Comment les acteurs peuvent-ils négocier ces changements ? Si le directeur du Festival d'Avignon me disait : « J'ai l'argent pour produire, vous montez *Edouard II* uniquement pour la Cour », je ne serais pas confronté à ces problèmes. Mais le festival n'a pas l'argent suffisant. C'est peut-être pour ça, d'ailleurs, qu'il ne présente pas les stars que tout le monde réclame, et que, du côté des metteurs en scène, seuls les bûcherons comme moi y vont, quand certains regrettent l'absence de « pointures ». J'ai un peu fait la Cour comme on fait l'armée. Mais je n'ai pas fait l'armée ; j'aurais très bien pu ne pas faire la Cour. Je n'ai d'ailleurs pas demandé à y aller.



ALAIN FRANÇON

– Mais vous n'avez pas dit non. Qu'est-ce qui vous intéressait ?

– Marlowe est un auteur totalement athée. Il n'y a pas dans son théâtre cette transcendance qu'on trouve dans Shakespeare, où l'homme est pris dans une cosmogonie. Avec Marlowe, les gens sont posés brutalement devant les faits. Ils sont victimes de leur culture. Edward Bond dit qu'il faut beaucoup de culture pour faire des hommes, et plus encore pour faire des monstres.

Marlowe, c'est ça, et je trouvais bien de le faire entendre dans la Cour. Pas par provocation. Au contraire. Je trouve qu'*Edouard II* est une pièce citoyenne. Elle parle de l'impossibilité de faire coïncider le désir personnel et le désir social, à travers l'histoire d'un roi – donc un être de pouvoir par excellence. C'est une tragédie proche de la tragédie antique. J'ai pensé que c'était juste de la faire entendre sur la place publique, et la Cour m'a semblée adéquate.

» Mais, l'expérience faite, je ne suis pas sûr que ce soit un endroit où on puisse délibérer facilement. Ne serait-ce qu'à cause du public, nombreux – plus de deux mille personnes – et très hétérogène. Cette diversité pose un problème. Elle peut servir d'argument douteux. Quand on lit dans un journal que le public a sifflé *Edouard II*, que ça signe la fin des metteurs en scène arrogants et que, désormais, il faudra mériter les applaudissements, je m'énerve. Je ne ferai jamais du théâtre pour mériter des applaudissements. Je n'ai jamais été arrogant, je défends mon travail. Et tout à coup, je vois revenir un poujadisme de la pire espèce.

» Ce genre de critique montre que la Cour, en tout cas telle qu'elle est aujourd'hui, appelle le consensus. Son architecture est intenable. Elle engendre des spectacles qui se sclérosent, ou vont vers la démagogie. Il faudrait trouver une solution pour qu'elle regagne ce qu'elle a perdu : une humanité. Ce n'était donc peut-être pas une bonne idée d'y présenter un spectacle comme *Edouard II*, avec ses radicalités et ses choix esthétiques. En tout cas, cela appelle la réflexion.

– Cet échec d'*Edouard II* vous a-t-il ébranlé ? A-t-il infléchi la façon dont vous avez retravaillé le spectacle pour la reprise ?

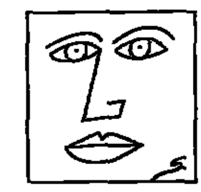
– Les comédiens et moi avons essayé de comprendre, honnêtement. En raison de la cohérence du travail que nous avions fait, et de l'amitié qui nous lie, cela n'a pas abouti à une remise en cause fondamentale. On a beaucoup reproché à la mise en scène d'aboutir à une sécheresse, une glaciation du sentiment. Je ne supporte pas le protocole compassionnel sur une scène. Je le hais, je fais du théâtre contre. Tout ce qui est l'héritage de Stanislavski, du vérisme psychologique et sentimental – qu'il soit vrai ou faux – ne m'intéresse pas. Je ne dis pas que le théâtre se résume à ce que je fais. Mais je vais de plus en plus vers une forme d'abstraction. A mon sens, cela ne signifie pas que l'émotion est absente. Au contraire.

» Pour le reste, les comédiens et moi avons retravaillé le spectacle pendant douze jours avant sa reprise. J'ai changé beaucoup de choses qu'il fallait redresser ou que je trouvais fausses, pas par rapport à ce que j'avais lu, mais à ce que j'avais vu. Il n'y a plus qu'un seul prince, joué par un enfant de douze ans, et la relation entre le roi, la reine et Gavestone s'est beaucoup resserrée. De ce point de vue, le spectacle a énormément progressé, mais on n'aurait jamais pu avoir ces résultats s'il n'y avait eu tout le travail préalable. Quand nous avons joué la pièce à Annecy, début octobre, les gens ont applaudi debout. Je ne le prends pas comme un satisfecit. Je m'étonne. C'est vrai qu'on raconte mieux l'histoire. Mais, sur le fond, *Edouard II* n'a pas changé depuis Avignon. »

Propos recueillis par Brigitte Salino

Les tribulations d'un « bûcheron savoyard »

***ALAIN FRANÇON** est confiant.* A quelques jours de la reprise d'*Edouard II* au Théâtre de l'Odéon, il parle tranquillement mais fermement de son échec d'Avignon. Trois mois ont passé depuis que la pièce de Christopher Marlowe a été créée dans la Cour d'honneur du Palais des papes – le temps de la réflexion, pour un homme qui n'est pas de nature à étaler ses états d'âme. Alain Françon préfère analyser. Question de tempérament et d'expérience : à cinquante et un ans, il a vingt-cinq ans de théâtre derrière lui. Et il sait ce qui le guide.



PORTRAIT

Le 12 novembre, il prendra la direction du Théâtre national de la Colline. C'est une étape importante et naturelle dans son itinéraire. Importante parce que, avec ses deux salles et son budget de 60 millions de francs, la Colline est un théâtre de première grandeur. Naturelle en raison de la cohérence des choix opérés par Alain Françon depuis ses débuts.

L'ÉCOLE DU CAFÉ

Peu bavard au point de paraître taciturne, discret à en devenir secret, solide autant que bourru d'apparence, l'homme a hérité du surnom de « bûcheron savoyard ». C'est faire peu de cas de la géographie. Alain Françon n'est pas savoyard mais stéphanois d'origine. Né en 1945, élevé à l'irremplaçable école du regard qu'est un café – comme Pina Bausch –, il a hésité entre les lumières du stade de foot et l'obscurité du théâtre. Jean Dasté, alors maître de la Comédie de Saint-Etienne, le pousse subrepticement vers le plateau. A la fin des années 60, il crée sa première compagnie, le Théâtre d'essai Kersati. Il est jeune, pense Jean Dasté, qu'il se frotte donc aux auteurs dits absurdes. Si ce répertoire n'emballe pas le comédien en herbe, il l'expédie à travers la région, où les spectacles de la Comédie de Saint-Etienne tournent, dans la pure tradition de la décentralisation.

Ce rodage s'achève en 1971. Cette année-là, le tout nouveau Centre d'action culturelle d'Annecy débauche Alain Françon et sa troupe. André Marcon, Evelyne Didi et Christiane Cohendy sont de l'aventure. Ils changent de nom, prennent celui de Théâtre éclaté, et lancent leurs bombes dans la ville tranquille. Ils veulent intervenir sur le terrain, porter la politique dans la rue. En 1972, ils créent *La Farce de Burgos*, leur premier spectacle, collectif, inspiré d'un procès de militants basques à Burgos. Le succès les emmène dans toute la France. Il est confirmé l'année suivante par *L'Exception et la Règle*, de Bertolt Brecht. Peu à peu, Alain Françon s'affirme comme metteur en scène – puisqu'il en faut un. Non sans humour, il dira au *Monde* (du 4 juillet) qu'il ne sait pas s'il a été amené à assumer ces *fonctions parce qu'il avait « le discours le plus cohérent ce jour-là »* ou qu'il était alors *« le plus mauvais comédien de la troupe. »*

La passion de l'art, qu'il a étudié en faculté, définit le cadre de son travail. Désir d'épure, de perspectives et de mouvements sensibles et secrets, volonté d'abstraction : c'est à un éloge de l'ombre portée qu'Alain Françon se livre dans sa recherche d'un théâtre qui va suivre des chemins de traverse avant d'atteindre au style. A Annecy, point d'ancrage tumultueux de la troupe jusqu'en 1990, puis à Lyon, où le metteur en scène dirige brièvement le Théâtre du Huitième, le répertoire emprunte autant aux auteurs contemporains (Michel Vinaver, Enzo Cormann, Marie Redonnet) qu'aux classiques, avec une incursion lyonnaise chez Feydeau (*Saute, Marquis !* et *La Dame de chez Maxim's*). Ce long voyage a valeur d'un galop d'essai : la grande période d'Alain Françon commence en 1992 avec la création de *La Compagnie des hommes*, d'Edward Bond. Elle marque le retour du metteur en scène à Annecy – cette fois en tant que directeur du Centre dramatique national de Savoie, où il restera quatre ans.

Une équipe de neuf personnes, 7 millions de francs de subventions : les conditions de ce deuxième mandat savoyard sont idéales. Souples et solides dans le cadre du service publique, que le metteur en scène est prêt à défendre *« même si c'est une utopie »*. La sagesse – ou la vie – ont évité que le Théâtre éclaté ne se fossilise dans une histoire de famille. Les compagnons du début – André Marcon, Christiane Cohendy, Evelyne Didi – ont tracé leur route. D'autres sont venus, qui vont constituer une troupe soudée par des affinités électives : Dominique Valadié, Jean-Claude Durand, Claire Wauthion, Laurence Mayor, Yann Collette, Clovis Cornillac, Carlo Brandt...

L'APOCALYPSE DE BOND

Après *La Remise*, créée en 1993 pour rendre hommage à son auteur, Roger Planchon, Alain Françon et ses comédiens se lancent dans leur grand oeuvre : la trilogie des *Pièces de guerre*, d'Edward Bond. *Sept heures pour arpenter* l'apocalypse annoncée du siècle, dans le décor calciné d'un monde post-nucléaire. La création a lieu au Festival d'Avignon en 1994, dans la cour du lycée Saint-Joseph. Un événement : c'est une de ces rares rencontres qui scellent l'adéquation d'un spectacle et d'un public. Alain Françon et son équipe sont entourés d'autant de respect et d'estime qu'ils seront brocardés deux ans plus tard avec *Edouard II*. Ils restent calmes. Ce qui leur importe avant tout, c'est de faire entendre le Britannique Edward Bond, sa parole affolante de précision, sa lucidité terrible.

Puis viendra *La Mouette*, de Tchekhov, autre spectacle radical, dénué de toute nostalgie, *joué par les mêmes interprètes. L'exemplarité* de l'histoire du metteur en scène et de ses comédiens est confirmée par la proposition que le ministère de la culture fait à Alain Françon de prendre la direction du Théâtre national de la Colline. Pour la première fois, le Stéphanois va diriger une salle parisienne. Il n'en fait pas une montagne : *« J'ai un mandat de cinq ans. Je n'y resterai peut-être pas plus. Je pense que la pérennité c'est l'institution, et pas moi comme metteur en scène à l'intérieur de l'institution. »*

B. S.

Six mois de scènes

● *Edouard II*. A l'Odéon-Théâtre de l'Europe, du 29 octobre au 15 décembre. Pièce de Christopher Marlowe, mise en scène d'Alain Françon, avec Jean-Marc Avocat, André Baeyens, Pierre Baillot, Carlo Brandt, Maxime Cazelles, Clovis Cornillac, Gilles David, Valérie de Dietrich, Michel Didym, Jean-Claude Durand, Guillaume Lévêque, Antoine Mathieu, Nicolas Pirson, Freddy Sicx, Eric de Staercke, Lionel Tua et Dominique Valadié. Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mo Odéon et Luxembourg. Du mardi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. Durée : 3 heures. De 30 F à 150 F.

● Tournée. Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines (19-21 décembre). Comédie de Genève (7-11 janvier 1997). La Coursive de La Rochelle (17 et 18 janvier). Centre dramatique régional de Thionville (22-24 janvier). Opéra de Clermont-Ferrand (28 janvier-1er février). Maison de la culture du Havre (5-8 février). Théâtre national de la Communauté française de Belgique à Bruxelles (19 février-1er mars). Théâtre de Sète (7 et 8 mars). Le Parvis de Tarbes (13 et 14 mars). Théâtre des Treize Vents de Montpellier (19-22 mars). TNP de Villeurbanne (26-28 mars).

Bizarreries d'un spectacle radical

***ÉDOUARD II** est le nouveau* spectacle du metteur en scène Alain Françon, qui s'apprête à prendre la direction du Théâtre national de la Colline à Paris. Il est présenté à l'Odéon-Théâtre de l'Europe. C'est la première bizarrerie de cette production aussi ambitieuse que difficile. *Elle* s'explique par la volonté de Jorge Lavelli, prédécesseur de Françon à la Colline *et frappé par la limite* d'âge, d'assumer seul et jusqu'à l'ultime seconde la programmation du théâtre qu'il doit quitter. Cette attitude intransigeante respecte le droit, à défaut de s'accorder avec une règle non écrite du théâtre public qui veut que, lors de sa dernière année de mandat, un directeur partage avec son successeur la responsabilité de la saison. Le programme de la Colline est donc bouclé jusqu'à l'été 1997 par Jorge Lavelli quand Alain Françon s'y installe le 12 novembre, date à laquelle son spectacle sera représenté à l'Odéon...



ANALYSE

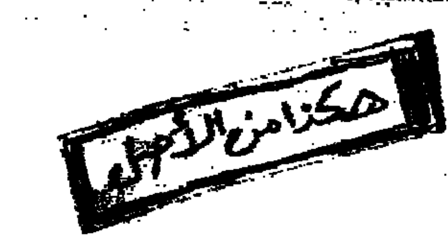
Seconde bizarrerie : *Edouard II* a été créé le 9 juillet dans la Cour d'honneur du Palais des papes d'Avignon, en ouverture du cinquantième anniversaire du festival le plus important de la création scénique en France. Etre l'hôte de ce lieu mythique était considéré depuis Vilar comme un honneur ou une consécration. Les années passant, c'est devenu un chemin de croix. Aux caprices climatiques, qui sont une donnée invariable de la Cour, sont venues s'ajouter des difficultés d'ordre financier qui découragent de nombreux artistes dont le talent est pourtant à la mesure du lieu. Le Festival dispose pour la création d'un budget ridicule qui oblige ses allocataires à d'incroyables montages de production. Onze partenaires – soit autant de négociations préalables – se sont associés pour la création d'*Edouard II* à Avignon, presque un record, triste record qui dit la misère actuelle de ce rendez-vous prestigieux.

Troisième bizarrerie : *Edouard II* est un ouvrage radical, dans son écriture comme dans la vision d'Alain Françon. Radicalité du propos transcrite par un parti pris esthétique qu'on peut qualifier rapidement de minimaliste. Cet adjectif a donné ses lettres de noblesse à de nombreux plasticiens, universellement célébrés, qui n'ont, au théâtre, pas suscité beaucoup d'émules. Or, faire le pari du minimalisme quand on s'attaque au théâtre élisabéthain, à la Cour d'honneur, aujourd'hui aux ors de l'Odéon, est un défi auquel le public *et la majorité de la critique ont mal* réagi. On peut l'admettre mais aussi s'en inquiéter. Car cette hargne subite est le reflet d'une époque dure à l'art, à la recherche, en un mot à la création. Soumis à la dictature du consensus et du divertissement, de grands plateaux de théâtre sont devenus, lentement mais sûrement, les annexes de productions qui n'ont rien à envier à la variété télévisée. C'est le plus sûr chemin pour détourner des arts de la scène des spectateurs qui préféreront la copie – les rendez-vous de 20 h 55 – à l'original.

ARTISTES PEU CONNUS

Ultime bizarrerie : ce spectacle, *parmi les plus importants* de la saison, conçu et reçu dans les plus grandes salles, n'est servi que par des artistes peu connus du grand public en un moment où déboulent sur les scènes plusieurs poids lourds de la célébrité. Delon, Belmondo, Sardou, Arditi, connaissent ailleurs des fortunes diverses. Carlo Brandt, interprète du rôle-titre d'*Edouard II*, peut bien être l'un des acteurs les plus doués du moment, il ne devra pas compter sur le relais de l'audiovisuel qui fait aujourd'hui les seules « vraies » réputations. La remarque vaut pour Alain Françon, l'actrice Dominique Valadié, d'autres encore qui ont concouru à l'aventure d'*Edouard II*. Jusqu'au décorateur Jacques Gabel dont les grands pans de bois découpés et mobiles sont l'ancrage indiscutable d'*Edouard II*, roi maudit, dans l'histoire de l'art contemporain.

Olivier Schmitt



Messieurs, les Commissaires-Priseurs, il ne faudrait pas confondre mise aux enchères des œuvres et mise à mort des créateurs.

Demain, 29 octobre, intervient à l'Assemblée Nationale le colloque «Réforme des ventes aux enchères publiques et marché de l'art».

Les débats seront introduits par Jacques Toubon, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et clos par Philippe Douste-Blazy, Ministre de la Culture.

Messieurs les Ministres, nous espérons que vous penserez aux paroles de Jacques Chirac, Président de la République, le 19 septembre 1996 devant les auteurs et la CISAC :

«Fidèle à sa tradition humaniste, la France, j'en prends devant vous l'engagement, s'opposera à ce qu'il soit porté atteinte au droit moral et patrimonial des créateurs».

(Extrait de l'allocution prononcée par Monsieur Jacques Chirac, Président de la République, à l'occasion de la réception au Palais de l'Elysée en l'honneur des participants au 40 ème Congrès de la CISAC).

Le droit de suite constitue le droit d'auteur par excellence des créateurs plasticiens. Ce droit, reconnu par la France il y a 75 ans, a été étendu depuis à de nombreux territoires. A l'heure où un projet de directive du Parlement Européen et du Conseil veut l'étendre à l'ensemble de l'Union Européenne, les Commissaires-Priseurs proposent de le mettre en pièces.

Ce droit est sacré pour les artistes et, ne l'oublions pas, sans les créateurs il n'y aurait pas de marché de l'art.



11 rue Berryer 75008 PARIS

Pour la défense du droit de suite des créateurs français et de 50 000 artistes européens.

Agence ARISTOPHANE

L'alchimie italienne d'Alfredo Arias, laborantin du music-hall

Le metteur en scène franco-argentin a dirigé à Udine de jeunes apprentis comédiens

Le metteur en scène Alfredo Arias a pris le chemin d'Udine, en Italie, pour créer en compagnie d'élèves des conservatoires d'art dramatique de France, de Belgique et d'Italie un spectacle bien *dans sa veine de rénovateur du music-hall.* **Il répondait à l'invitation du critique Franco Quadri qui, dans le cadre de son Ecole des maîtres, reçoit chaque année quelques-unes des figures marquantes de la mise en scène en Europe.**

AMOUR, LUXE ET PAUVRETÉ, laboratoire sur le music-hall, d'Alfredo Arias, assisté de Susana *Latestro. Chorégraphie de* **Thierry Smits. Maître de chant : Renn Lee. Dramaturgie : René de Ceccatty et Lydia Brena. TEATRO VALLE de Rome, le 25 octobre. PARIS : Théâtre du Conservatoire national supérieur d'art dramatique, lundi 28 octobre à 19 h 30. Tél. : 01-40-29-90-92. BRUXELLES : Théâtre national de la Communauté française de Belgique, Centre Rogier, mercredi 30 octobre à 20 h 30. Tél. : 00-32-2-514-48-29.**

ROME
de notre envoyé spécial

Ce sont trois mots qu'Alfredo Arias est allé puiser au plus profond du music-hall, dans sa vie, dans son histoire, trois thèmes qu'il n'a cessé de brasser : l'amour, le luxe et la pauvreté. Ce sont aussi trois indications sur le contenu même de la soirée : amour de la scène, luxe de la jeunesse, pauvreté des moyens. Plus qu'un titre, un programme et un tempo, avec un clin d'œil en passant à *Luxe*, revue fétiche du metteur en scène franco-argentin, et un autre, plus lointain, envers une trinité italienne faite de pain, d'amour et de fantaisie. Un spectacle ? *« Non*, répond Alfredo Arias, *mais un essai déguisé en spectacle. »*

Le déguisement est radical : un rideau noir pour décor et pour costume des vêtements que l'on porte au quotidien lorsqu'on a *vingt-six* ans, âge moyen des acteurs. Un music-hall sans fards et sans paillettes, un music-hall qui se met à nu, s'inquiète et se ma*quille au plus vite pour tenter de* se retrouver au final tel qu'en lui-même, dans la *varietà* italienne. Alfredo Arias a eu cette tentation : *« Faire du music-hall sans images, parier sur l'humour, la vitalité, le texte, et se concentrer sur les comédiens. »* Cette fois, l'Ecole des maîtres l'y a contraint.

Dirigée par le critique Franco Quadri, l'Ecole des maîtres rassemble depuis 1990 de jeunes comédiens issus des conservatoires de Belgique, de France et d'Italie, en des ateliers de quelques *jours dirigés par quelques*-uns des principaux metteurs en scène du moment. Peter Stein a ainsi étudié avec eux la dramaturgie de l'espace dans *Jules César*, de Shakespeare, Dario Fo le masque et la commedia dell'arte, Lev Dodin a donné un cours de didactique théâtrale, Luca Ronconi effectué un travail comparatif sur l'*Agamemnon* d'Eschyle et le *Pylade* de Pasolini. *L'an passé*, Alfredo Arias poussait les stagiaires sur les planches, pour les affronter à Copi.

L'expérience a paru assez concluante pour songer cette année à un stage unique, plus long (deux mois), qui conduirait les jeunes comédiens à monter sur scène. Une proposition de travail sur le music-hall a rencontré l'assentiment des directeurs d'école, et l'enthousiasme des élèves. Leur sélection s'est faite à l'oreille. Il fallait des voix, des tempéra*ments. Le* « laboratoire sur le music-hall » pouvait se retirer à Udine, dans une petite commune du Frioul, pour devenir en même temps un laboratoire sur les comédiens.

UNE SCÈNE A PRENDRE

Comment allait-il appréhender un genre négligé des conservatoires ? Sur les trois mots-titres, René de Ceccatty et Lydia Brena ont rassemblé des textes dont Alfredo Arias a voulu qu'ils *« cognent entre eux »*. Des contes *et saynètes (Allais, Guitry), des* biographies et mémoires (Coco Chanel, Joséphine Baker, Mae West ou Ava Gardner), des scènes de film (Visconti, Fellini), du théâtre (Genet, Copi), des poèmes. Et des chansons. Deux cents cinquante pages denses en trois volets où les seize comédiens, secondés par le chef de chœur, ont cherché ce qui leur convenait, et paraissait convenir à l'ensemble. Après trois semaines de mise en place, il en sortait une continuité de neuf heures.

Le metteur en scène intervenait alors pour développer la dramaturgie musicale, créer des situations en sélectionnant et reliant les textes, pour leur donner du rythme. Il fallait trouver la balance entre Belges et Français (plus inventifs, plus fantaisistes) et Italiens (plus sentimentaux, qui *« jettent »* plus). Jouer des alternances de quatre langues (avec l'allemand et l'anglais), des voix et des corps, frôler et refuser l'apparition de personnages, pour conserver l'identité de chacun, puisqu'au music-hall, c'est chaque personnalité qui compte.

« Il ne s'agit pas de mise en scène, a insisté prudemment Alfredo Arias lors de la présentation d'*Amour, luxe et pauvreté* dans le cadre du Festival d'automne à Rome, *je ne suis pas dans l'urgence de créer un spectacle, mais dans une pédagogie. »*

Il n'empêche : la scène était à *prendre et s'est donnée bien vo*lontiers à des élèves trop heureux de désavouer le maître. La figure éternelle du couple, des couples, s'impose au centre de la scène, entre étreintes et rivalités ; chacun manie les répliques comme autant de coups de rasoir lancés pour empêcher la musique de tourner trop rond. La rencontre du théâtre et du music-hall dans l'affrontement amoureux des textes et des chansons avait trouvé mieux que d'excellents interprètes : une troupe inventée en deux mois.

Jean-Louis Perrier

Bâle, nouveau rendez-vous des antiquaires européens

La signature par la Suisse de la convention qui permet la restitution des objets volés lors de fouilles sauvages provoque des remous

Tefaf Basel, MesseBasel Messeplatz, bâtiment 4, CH 40 21 Bâle. Tél. : 00 41 61 686 20 20. Jusqu'au 3 novembre, de 11 heures à 20 heures, samedi et dimanche de 11 heures à 18 heures. Entrée : 50 francs suisses, catalogue compris.

BÂLE
de notre envoyé spécial

L'intérieur est propret, parqueté, un rien encombré peut-être, de meubles un peu trop tassés. Un détail : il n'y a pas de mur. C'est un des stands de la foire aux antiquités de Bâle, celui du Monégasque Adriano Ribolzi. Comme presque tous ses confrères, il a fait un gros effort de présentation. Il s'agit de mettre en valeur des objets qui n'en ont guère, malgré des prix *prohibitifs*. La dernière-née des foires aux antiquités ne propose que très peu d'œuvres exceptionnelles. Le mobilier est rare, les tableaux indigents. Il faut pourtant s'arrêter à la galerie Fresen, de Munich, devant une *Nature morte aux fruits* peinte par Herbin en 1904 dans une harmonie proto-fauve, une œuvre déjà entrevue lors des dernières rétrospectives de ce peintre. Cent vingt mille deutschemarks (plus de quatre cent mille francs), une misère. Un petit paysage des débuts de Mondrian, pourra aussi rendre heureux un amateur à la galerie hollandaise Leslie Smith.

Mais avec sa deuxième édition la Foire de Bâle commence à trouver son style, en mettant l'accent sur les objets archéologiques, *égyptiens, gréco-romains, ou pré*colombiens, rarement aussi bien représentés dans les autres foires internationales. Il faut pourtant arpenter longuement les allées pour découvrir (chez le Bruxellois Deletaille) une statuette précolombienne d'or et d'argent, fabuleux travail équatorien, peut-être un des chefs-d'œuvre du Salon. C'est que l'abondance des vitrines *et des velours, qui écrase les ob*jets plus qu'elle ne les met en valeur, ne favorise pas toujours la découverte. *A contrario*, il faut faire abstraction d'un accrochage conçu en *dépit* du bon sens pour ne pas passer devant une des œuvres majeures du Salon, un portrait du Fayoum, encadré avec un rare mauvais goût. Malgré tous ces handicaps, l'exceptionnelle peinture sur bois a trouvé acquéreur. Pour plus de cinq cent mille francs, elle n'a pas échappé au grand collectionneur Georges Ortiz, qui écumait les allées bien avant l'ouverture officielle. D'autres pièces ont été ainsi vendues à peine installées, comme ce Chalkopon phénicien en bronze, un petit objet aux allures de boulier dont l'usage reste mystérieux.

Pour sa deuxième édition, la Foire aux antiquités de Bâle réunit cent vingt-cinq galeries de douze pays. Un peu moins qu'en 1995 : beaucoup de Français, comme Yves Mikaeloff, pourtant annoncés au catalogue, se sont contentés de participer à la Biennale des antiquaires de Paris, et à l'International Fine Art Fair de New York. Nombreux pourtant sont les marchands qui sont venus en visiteurs, curieux de humer un air qui fleure bon le franc suisse. Et qui bruisse de colère à la mention de la convention internationale Unidroit, qui doit permettre de restituer à leur pays d'origine les objets volés lors de fouilles archéologiques sauvages, et que le conseil des ministres helvétique a signé le 17 juin 1996. Le catalogue lui consacre une préface vengeresse, et la foire organise un colloque qui ne sera pas moins revendicatif. Les collectionneurs, les marchands, les musées suisses, af*firment fort et clair le droit de pro*priété. Le leur. Un lobbying farouche s'exerce pour que la convention ne soit pas ratifiée par les parlements. Les collections helvétiques, fussent-elles d'art africain ou océanien, veulent être à l'abri. On aurait tort de se moquer : en cas d'échec, le marché ne tarderait à trouver des cieux plus cléments. En Angleterre, par *exemple, qui jouit, de ce point de* vue, d'un climat très favorable.

Harry Bellet

La réouverture du Dunois, scène mythique du jazz et du rock

PROGRAMME DE RÉOUVERTURE : ***Pour Damia,*** **dansé et chanté par Angela Sofia Sterzer (31 octobre) ;** ***Elle est là,*** **pièce de Nathalie Sarraute, par l'Orang-Outang Théâtre et Cie (1er novembre) ;** ***Tous Dehors, big band*** **jazz de Laurent Dehors (2 novembre) ; Quoi de neuf docteur ?, big band jazz de Serge Adam (les 5, 6 et 7 novembre). 20 h 30. 108, rue du Chevaleret, Paris-13e. Mo Chevaleret. Tél. : 01-45-84-72-00. Entrée gratuite.**

A l'extérieur, rien n'a changé. Une façade blanche, une grille noire, l'enseigne *Dunois* en lettres capitales. A l'intérieur, en dehors d'un parquet plus souple – les danseurs seront ravis – et de quelques aménagements, la salle rénovée est identique à celle inaugurée le 28 avril 1990. Pourtant, cet été, il ne restait du Dunois qu'une carcasse de béton après l'évacuation de 350 tonnes de gravats et de débris divers. *« On s'est senti à moins que zéro, physiquement au fond d'un gouffre »*, se souvient le directeur, Sylvain Torikian. En même temps, ce chantier de six mois marquait une avancée certaine après cinq ans de procédures juridiques diverses, dont certaines sont encore en cours.

Fondé en 1977 dans un ancien relais de poste, le Dunois, alors installé dans la rue homonyme, devient rapidement l'un des lieux culturels marquants de Paris. Salle mythique des musiques improvisées, du jazz et rock intransigeants, Dunois avait dû déménager dans le cadre de la restructuraton du quartier, voisin de la Bibliothèque nationale de France.

Locataires, les responsables fondateurs de la salle, Sylvain Torikian et Nelly Le Grévellec-Lohier sont relogés à quelques centaines de mètres, dans un cube désolidarisé des murs de soutènement d'un immeuble d'habitation et posé sur des plots acoustiques. Rockers et big bands peuvent s'y installer. En théorie. Mais les habitants de l'immeuble sont à *Dunois* comme chez eux : les soirées entre amis sont couvertes par la musique et les applaudissements du public... L'isolation phonique est inexistante.

Dunois s'essaie à exister pendant que les experts, les comptables, les avocats, les responsables de la Régie immobilière de la ville de Paris (RIVP), propriétaire des lieux, la quinzaine d'entreprises impliquées, les représentants des locataires, les assureurs se lancent dans de longues discussions sur les responsabilités de chacun. *« Il y a eu des réunions hallucinantes*, se souvient Sylvain Torikian. *Les experts nous considéraient comme des saltimbanques. »* La programmation évolue alors vers le théâtre et la danse, recourant au moins de son possible.

Désormais, la salle repose sur cent cinquante ressorts, le plan du plafond est nivelé, l'acoustique a été revue. Si le lieu est accepté par le voisinage, les « bruits » les plus divers qui ont été la marque de *Dunois* ne reviendront pas systématiquement à l'affiche. *« L'évolution de la programmation m'a amené vers d'autres arts*, reprend Sylvain Torikian. *La danse particulièrement. Je n'avais pas mesuré la puissance physique, les odeurs, les sons qu'ici, en raison de la taille modeste de la salle, on peut appréhender idéalement. »*

VOCATION SOCIALE

Dunois, maudit par ses voisins, attaché à sa liberté (25 % de subventions sur un budget de fonctionnement de 2 millions de francs), se veut un lieu à vocation *sociale répondant à une exigence* culturelle. *« Je suis un intellectuel*, explique Sylvain Torikian. *Je propose des choses dites difficiles parce qu'elles font penser. Dunois ce n'est pas une salle de spectacle pour faire des cachets pour les Assedic. Les artistes qui viennent ici doivent aimer l'endroit, sa nature. »* Des débats seront progressivement organisés, les prix d'entrée aux spectacles se*ront volontairement bas*, des concerts gratuits seront programmés, comme ceux qui marquent la réouverture.

Dunois existe depuis presque vingt ans. C'est sa force. Dans le manifeste envoyé à tous ses visiteurs réguliers et aux habitants du quartier, ses animateurs se déclarent *« contre les toiles d'araignées mondiales »*, le village global, la mondialisation inéluctable. *« Dunois veut faire avancer le monde, mais le monde c'est d'abord ici, dans un périmètre de 200 mètres. C'est d'abord à ces voisins-là que l'on va proposer des paroles et des actes. »*

Sylvain Siclier

Carol Desbarats est nommée directeur des études à la Femis

ÉPILOGUE du changement d'équipe à la tête de la Femis (institut de formation et d'enseignement des métiers de l'image et du son), la « grande école » parisienne du cinéma. Après les remous qui ont, durant tout le premier semestre, opposé la déléguée générale d'alors, Christine Juppé Leblond, à une partie des enseignants et des élèves, l'ensemble de l'équipe dirigeante de l'institution avait quitté ses fonctions cet été. Le 11 juillet, René Bonnell devenait président de la Femis et Patrice Beghain délégué général.

Il restait à nommer un directeur des études. C'est chose faite : il s'agit de Carol Desbarats, maître de conférences à l'Ecole supérieure de l'audiovisuel (ESAV) de l'université de Toulouse-Le Mirail. Ancienne secrétaire générale de la Cinémathèque de Toulouse, Carol Desbarats est également connue dans le domaine de la théorie du cinéma, comme auteur de nombreux articles et contributions à des ouvrages collectifs, ainsi que par ses livres (*L'Effet Godard*, chez Milan, *Pauline à la plage d'Eric Rohmer*, chez Yellow Now).

Carol Desbarats aura notamment à mettre en œuvre le nouveau projet pédagogique décidé par le conseil d'orientation, créé au moment de la crise, et dont les conclusions ont été approuvées par le conseil d'administration de la Femis le 24 octobre. D'autre part, la responsabilité du département réalisation, qui avait cristallisé la polémique avec l'ancienne direction de l'école, a été confiée aux cinéastes Jean-Louis Comolli et Claude Miller.

Jean Michel Frodon



Gizeh sous toutes les coutures

La pyramide égyptienne vue par 110 photographes



DE MAXIME DU CAMP à Martin Parr, de John B. Greene à Denis Roche, de Francis Frith à Richard Misrach, plus de cent photographes, des XIXe et XXe siècles – rarement de l'entre-deux-guerres – sont réunis à l'hôtel de Sully avec, pour point commun, d'avoir immortalisé, dans des genres différents, en noir et blanc ou en couleurs, les trois pyramides de Gizeh, en Egypte. Le voyage dans le temps et dans l'espace est plaisant, il prouve que ces monuments ont, depuis que la photographie existe, suscité curiosité et fascination. Les pyramides sont partout, pures dans un cadre immaculé, parfois simple décor pour une prise de vue de mode, parfois maltraitées par une urbanisation agressive ou le tourisme de masse, ou encore détournées par l'imaginaire du photographe. La pyramide en sort grandie, tant la démonstration est généreuse, mais pas toujours les photographes, souvent réduits à une illustration anecdotique d'un thème qui oblitère la question de leur présence et l'ampleur de leur œuvre.

★ Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Paris 4e. Mo Bastille ou Saint-Paul. Fermé lundi. De 10 heures à 18 h 30. Jusqu'au 5 janvier 1997. Tél. : 01-42-74-47-75. Entrée : 25 F. Tarif réduit : 15 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Kathak de Kamal Kant
Il est le fils de Guru Girdhari Maharaj, un maître ahurissant, génial, adorable. Le père, qui dansait au Festival d'Avignon 1995, avait présenté son fils en termes élogieux. Il faudra aller voir si Kamal Kant est aussi habile à faire sonner ses bracelets de cheville, à raconter des histoires rien qu'en modulant le bruit divin de ses clochettes.
Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris 13e. Mo Glacière. 20 h 30, le 28. Tél. : 01-45-89-01-60. 70 F et 90 F.

Djeli Moussa Diawara, Fenoamby
Le Guinéen joueur de kora Djeli Moussa Diawara et l'auteur-compositeur malgache Fenoamby viennent rappeler au public parisien que l'Afrique travaille sa musique avec bonheur. Diawara est brillant, Fenoamby passe de la ballade façon Aaron Neville aux rythmes endiablés du *salegy* malgache. Deux albums récents (*Sobindo*/Celluloïd ; *Ravao*/Cobalt) en sont l'excellente illustration.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 21 heures, le 29. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Ignatus
Jérôme Rousseau a quitté les Objets dont il était le chanteur, et prend désormais le patronyme d'Ignatus pour chanter ses textes malins. Des mélodies pop, un humour décalé, façon d'observer les choses et de manier les mots qui doit autant à Dutronc qu'à Jacques Tati.
La Péniche 6-8, quai de Montebello, Paris 5e. Mo Maubert-Mutualité. 21 heures, le 28. Tél. : 01-43-80-74-54. 30 F.

Mama Béa Tekielski
Mama Béa fut une rockeuse à la française. Elle en a gardé la voix et les ardeurs. Mais elle a mis ces atouts au service de la chanson française, orchestrée à la sauce électrique. Son dernier album, *Du côté de chez Léo* (chez Musidisc), rend un hommage ardent à Léo Ferré.
Théâtre Clavel, 3, rue Clavel, Paris 19e. Mo Pyrénées. 20 h 30, du mardi au samedi ; 15 h 30, dimanche. Du 29 octobre au 1er décembre. Tél. : 01-40-50-66-98. 100 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

L'INCROYABLE VOYAGE À SAN FRANCISCO
Film américain de David R. Ellis
VF : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; Rex, 2e (01-39- 17-10-00) ; Gaumont Marignan, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42- 56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40- 30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

MISSION : IMPOSSIBLE
Film américain de Brian De Palma
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79- 38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59- 83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, 8e (réservation : 01-40-30-20- 10) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40- 30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; Max Linder Panorama, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40- 30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40- 30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20- 10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).
VF : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; Rex (le Grand Rex), 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40- 30-20-10) ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40- 30-20-10) ; Les Nation, 12e (01-43-43- 04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 01-40-30-20- 10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40- 30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20- 10) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10- 96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

PARFAIT AMOUR (**)
Film français de Catherine Breillat
14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14- 55) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25- 59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79).

PINOCCHIO
Film américain de Steve Barron
VO : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20- 10) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43- 59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20- 10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20- 32-20).
VF : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39- 99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42- 56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27- 84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

(**) Film interdit aux moins de 16 ans.

RETENEZ VOS PLACES

CLASSIQUE

SALLE PLEYEL
Maurizio Pollini/Les Sonates pour piano de Beethoven
Mercredi 20 novembre : *Sonates op. 2 nos 1, 2 et 3 ; op. 7.*
Mardi 10 décembre : *Sonates op. 10 nos 1, 2 et 3 ; op. 13 « Pathétique » ; op. 14 nos 1 et 2.*
Lundi 20 janvier 1997 : *Sonates op. 22, op. 26, op. 28 « Pastorale », op. 27 no 1 « Sonata quasi una fantasia » et no 2 « Clair de lune ».*
Mercredi 12 février : *Sonates op. 31 nos 1, 2 « Tempête » et 3 ; op. 53 « Waldstein ».*
Dimanche 20 avril : *Sonates op. 54 ; op. 57 « Appasionata » ; op. 78 ; op. 79 ; op. 81a « Les Adieux ».*
Jeudi 15 mai : *Sonates op. 90 ; op. 101 ; op. 106.*
Mardi 10 juin : *Sonates op. 109 ; 110 ; op. 111.*

Academy of Saint Martin in the Fields/Alfred Brendel/Neville Marriner/L'intégrale des cinq Concertos de Beethoven
Mardi 4 février 1997 : *Ouverture d'Egmond ; Concerto nos 1 et 4.*
Mercredi 5 février : *Ouverture Leonore 1 ; Concerto nos 2 et 3.*
Vendredi 7 février : *Symphonie no 7 ; Concerto no 5.*

Vladimir Ashkenazy (piano) et Dimitri Ashkenazy (clarinette)
Mardi 20 mai 1997 : Œuvres de *Brahms, Berg, Debussy, Lutoslawski* et Poulenc.

Gianluca Cascioli
Lundi 2 juin 1977 : *Fantaisie op. 77* et *Bagatelles op. 126* e Beethoven ; *Images 2e Livre* de Debussy ; *Etudes symphoniques op. 13* de Schumann.

Murray Perahia
Lundi 16 juin 1997 : *Suite no 3* de Haendel ; *Sonate op. 11* de Schumann ; *Rondo capricciosoet Fantaisie en fa dièse* de Mendelssohn ; *Berceuse* et *Scherzo no 1* de Chopin.

Alfred Brendel :
Lundi 23 juin 1997 : *Sonates D 537 et D 960 ; 4 Impromptus D 935* de Schubert.
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. La location est ouverte pour tous les concerts au 01-45-61-53-05. Récitals : de 130 F à 400 F ; concerts : de 150 F à 1 150 F.

CHANSON

Henri Tachan : le 4 novembre, Comédie de Paris. Tél. : 01-42-81-00-11. 120 F et 140 F.
France Gall : du 5 au 17 novembre, Olympia. Tél. : 01-47-42-25-49. De 170 F à 260 F.
Pierre Perret : du 5 au 24 novembre, Casino de Paris. Tél. : 01-49-95-99-99. De 130 F à 250 F.
Tom Novembre : du 8 novembre au 12 janvier 1997, Théâtre La Bruyère. Tél. : 01-48-74-76-99. De 145 F à 190 F.
Art Mengo : du 14 au 16 novembre, Pigall's. Tél. : 01-42-80-52-52.
Gilles Servat : *le 19 novembre*, Olympia. Tél. : 01-47-42-25-49. De 170 F à 260 F.

MUSIQUES DU MONDE

Derviches tourneurs de Damas : les 5, 6 et 7 novembre, Café de la danse. Tél. : *01-47-00-57-59. 110 F.*
Compay Segundo y sus Muchachos *(son de Cuba)* : le 7 novembre, Bataclan. Tél. : 01-47-00-55-22. 130 F.
Arrabela Ada Matus Tango : *le 7 novembre*, Maison de l'Amérique latine. Tél. : 01-49-54-75-00. 80 F.
Le Mezwad de Tunis : les 8 et 9 novembre, Institut du monde arabe. Tél. : 01-40-51-38-37. 80 F et 100 F.
Alfredo Chocolate Armenteros (salsa) : le 9 novembre, Hot Brass. Tél. : 01-42-00-14-14. 100 F.
Misia (fado) : du 12 au 17 novembre, Maison des cultures du monde. Tél. : 01-45-44-41-42.
Yan Fanch Kemener : *le 14 novembre, Théâtre de la Ville.* Tél. : 01-42-74-22-77. 90 F.
Fest Noz (grande nuit celtique) : le 15 novembre, Elysée-Montmartre. Tél. : *01-44-92-45-45. 80 F.*
Geoffrey Oryema : le 15 novembre, Bataclan. Tél. : 01-47-00-55-22.
Le Diwan de Biskra (Algérie) : les 15 et 16 novembre, *Institut du monde arabe.* Tél. : 01-40-51-38-14. 80 F et 100 F.

JAZZ

Michael Brecker Group Acoustic : le 5 novembre, New Morning. Tél. : 01-45-23-51-41.
Richard Galliano/Bireli Lagrene : les 6 et *7 novembre, L'Auditorium-Les Halles*. Tél. : 01-42-36-13-90. De 120 F à 140 F.
John Scofield : avant son concert en quintette, une « masterclass » publique *du guitariste* est organisée par l'école Koenig (01-45-31-16-15), le 11 novembre à 16 heures, New Morning. Tél. : 01-45-23-51-41. *Master class : 50 F ; concert 130 F.*
Joe Zawinul : le 11 novembre, Hot Brass. Tél. : 01-42-00-14-14. 120 F
Dianne Reeves : le 11 novembre, *L'Auditorium-Les Halles. Tél. : 01-42-36-13-90.* 140 F.
Les quinze ans du New Morning : avec Ray Brown, Alvin Queen, Jacky *Terrasson, Kenny Garret,* Art Farmer et invités. Les 13 et 14, New Morning. Tél. : 01-45-23-51-41. 130 F
Cassandra Wilson : le 19 novembre, Hot Brass. *Tél. : 01-42-00-14-14.* 120 F
Kenny Garrett : les 20 et 21, Hot Brass, Tél. : 01-42-00-14-14. 120 F.
Jazz à la Cité de la musique : avec Penduluum Quartet, Trio Gateway (le 14) et Trio Jacques Bolognesi, duo Mino Cinelu/Kenny Barron (le 17). Cité de la musique. *Tél. : 01-44-84-45-45.*

DANSE

THÉÂTRE DE LA VILLE
Jan Fabre : les 12, 13, 15, 16 et 17 novembre.
Catherine Diverrès : du 26 au 30 novembre.
Merce Cunningham : Du 19 au 23 novembre.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 160 F.

MUSIQUE

Une sélection de concerts classique, jazz, chanson, musiques du monde et rock à Paris et en Ile-de-France

CLASSIQUE

MARDI 29 OCTOBRE
Ensemble Erwartung
Berio : *Folk Songs.* Stravinsky : *Chansons russes.* Asmus : *Gewölk.* Schoenberg : *Suite pour sept instruments.* Corinne Laporte (soprano), Bernard Desgraupes (direction).
Théâtre Molière - Maison de la poésie, 161, rue Saint-Martin, Paris 3e. Mo Châtelet. 21 heures, le 29. Tél. : 01-44-54-53-00. 120 F.

MERCREDI 30 OCTOBRE
Orchestre national de France
Fauré : *Pelléas et Mélisande.* Schubert : *Symphonie no 8 « Inachevée ».* Moussorgski-Ravel : *Les Tableaux d'une exposition.* Riccardo Muti (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 20 heures, les 30 et 31. Tél. : 01-42-30-15-16. De 50 F à 220 F.
Orchestre de Paris
Chostakovitch : *Concerto pour violon et orchestre no 1.* Strauss : *Une vie de héros.* Vadim Repin (violon), Semyon Bychkov (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 h 30, les 30 et 31. Tél. : 01-45-61-65-89. Location Fnac, Virgin. De 60 F à 240 F.

JEUDI 31 OCTOBRE
La Finta Gardiniera
de Mozart. Régine Blanes, Cécile Bonnet (Sandrina), Olivier Podesta, Stéphane Bagiau (Podesta), José Canales, Jean-Vital Petit (Belfiore), Patricia Palamara, Helen Brown (Arminda), Florence Barreau, Rima Nouri (Ramiro), Solveig Berg, Salima de Coudenhove (Serpetta), Philippe de Gaetz, Luc Berthomieu (Nardo), Akémi Souchay-Okumura (piano), Claire Levacher (direction), Ruth Orthmann (*mise en scène*).
Théâtre du Tambour royal, 94, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Mo Goncourt, Belleville. 19 h 30, le 31. Tél. : 01-48-06-72-34. Location Fnac, Virgin. 130 F.

VENDREDI 1er NOVEMBRE
Orchestre du XVIIIe siècle
Haydn : *Symphonies nos 84 et 85 « La Reine », Quatuors vocaux.* Lenie Van Den Heuvel (soprano), Kathrin Pfeiffer (alto), Robert Coupe (ténor), Jelle Drayer (basse), Stanley Hoogland (pianoforte), Frans Brüggen (direction).
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 1er novembre. Tél. : 01-44-84-44-84. De 100 F à 160 F.

SAMEDI 2 NOVEMBRE
Orchestre du XVIIIe siècle
Œuvres de Bach, Rameau, Gluck, Haydn, Mozart, Beethoven, Schubert, Mendelssohn et Rossini. Frans Brüggen (direction).
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 2 novembre. Tél. : 01-44-84-44-84. 35 F.
Orchestre du XVIIIe siècle
Haydn : *Symphonies nos 83 « La Poule » et 85, Airs.* Mechthild Bach (soprano), Frans Brüggen (direction).
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 2 novembre. Tél. : 01-44-84-44-84. De 100 F à 160 F.

DIMANCHE 3 NOVEMBRE
Véronique Gens (soprano), Les Basses réunies. Haendel : *Cantates.*
Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, Paris 9e. Mo Rue-Montmartre. 11 heures, le 3 novembre ; 20 h 30, le 4 novembre. Tél. : 01-48-24-16-97. De 90 F à 200 F.
Tabea Zimmermann (alto), Christian Ivaldi (piano).
Brahms : *Sonate pour alto et piano op. 120.* Chostakovitch : *Sonate pour alto et piano op. 147.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 11 heures, le 3 novembre. Tél. : 01-49-52-50-50. 100 F.
Musiciens de l'Orchestre de Paris
Mendelssohn : *Quintette à cordes op. 87.* Beethoven : *Quintette à cordes op. 29.* Nathalie Lamoureux, Phuong-Maï Ngo (violon), Ana Bela Chaves, Jean Dupouy (alto), Olivier Lacour (violoncelle).
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. 11 h 30, le 3 novembre. Tél. : 01-40-28-28-40. 80 F.
Georges Pludermacher (piano).
Beethoven : *Trente-trois variations sur un thème de valse de Diabelli.*
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 15 heures, le 3 novembre. Tél. : 01-44-84-44-84. 75 F.
Orchestre du XVIIIe siècle
Haydn : *Symphonies nos 82 « L'Ours » et 87, Sonate pour piano.* Stanley Hoogland (pianoforte), Frans Brüggen (direction).
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 3 novembre. Tél. : 01-44-84-44-84. De 100 F à 160 F.

JAZZ

Sonny Rollins
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mo Opéra, Madeleine. 20 h 30, le 28. Tél. : 01-47-42-25-49. Location Fnac, Virgin. De 180 F à 360 F.
Freddy Cole Trio
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 28 et 29. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.
René Mailhes Trio
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, le 28. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.
The Jazz Crusaders
Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris 17e. Mo Porte-Maillot. 22 h 30, les 28, 29, 30 et 31 octobre et les 1er, 2, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 novembre. Tél. : 01-40-68-30-42. 160 F.
Jacques Vidal, Florin Niculescu
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mo Trocadéro. 19 h 30, les 29, 30 et 31 octobre et les 1er et 2 novembre ; 15 heures, le 3 novembre. Tél. : 01-47-27-81-15. Entrée libre.
Vernon Reid and Masque
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 h 30, les 29 et 30. Tél. : 01-40-50-66-98. 140 F.
Briegel Bros Band,
Jean-Marie Viguier Quartet
Dunois, 108, rue du Chevaleret, Paris 13e. Mo Chevaleret. 20 h 30, les 29 et 30. Tél. : 01-45-84-72-00. 100 F.
Slide Hampton Quartet
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, les 29 et 30. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.
Bill Evans « Push »
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 21 heures, le 30. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.
Nicolas Payton Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 30 et 31 octobre et les 1er et 2 novembre. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.
Jean-Pierre Como Sextet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, les 30 et 31. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.
John Zorn « Bar Kokhba »
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 31. Tél. : 01-40-50-66-98. 140 F.
Emmanuel Bex Steel Band
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 21 heures, le 31. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.
David S. Ware Quartet.
Screaming Headless Torsos
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 h 30, les 1er et 2 novembre. Tél. : 01-40-50-66-98. 140 F.
Jean-Luc Reballes, Christophe Laborde, Alfrio Orig
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, les 1er et 2 novembre. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.
Simon Goubert Quintet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, les 1er et 2 novembre. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.
Tous dehors
Dunois, 108, rue du Chevaleret, Paris 13e. Mo Chevaleret. 20 h 30, le 2 novembre. Tél. : 01-45-84-72-00. 100 F.
Abbey Lincoln Quartet
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 h 30, les 3 et 4 novembre. Tél. : 01-40-50-66-98. 140 F.
Stella Levitt Trio
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, le 3 novembre. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.
Chamaleo Vulgaris
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 29. Tél. : 01-42-87-25-91. 40 F.
Jacky Samson Trio
Versailles (78). Jazz Club Claude Luter, 1, boulevard de la Reine. 22 heures, le 31. Tél. : 01-30-84-38-45.

ROCK

Chokebore, Prohibition
Arapaho, 30, avenue d'Italie (centre Italie II), Paris 13e. Mo Place-d'Italie. 20 heures, le 28. Tél. : 01-53-79-00-11.
Sawt el-Atlas
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mo Bastille. 20 h 30, le 28. Tél. : 01-45-35-40-40.
Incognito
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mo Voltaire. 19 heures, le 30. Tél. : 01-47-00-55-22. De 125 F à 140 F.
Sheryl Crow
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. 19 h 30, le 31. Tél. : 01-44-92-45-45.
Dog Eat Dog
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. 19 h 30, le 3 novembre. Tél. : 01-44-92-45-45.
Maceo Parker,
PIT, Backbeat
Bagnolet (93). Gymnase Maurice-Baquet, 12, rue Julian-Grimau. 19 h 30, le 28. 80 F.
Maceo Parker
Massy (91). Centre culturel Paul-Bailliart, 6, allée du Québec. 21 heures, le 29. Tél. : 01-69-20-57-04. De 90 F à 120 F.
Coco Robicheaux
Chessy (77). Disney-village (Disneyland-Paris). 20 heures, le 3 novembre. Tél. : 01-60-45-72-10.

CHANSON

Magalie Dieux
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mo Sentier. 20 heures, le 28 octobre et les 4 et 11 novembre, jusqu'au 16 décembre. Tél. : 01-42-36-37-27. 80 F.
Starmania
Palais des congrès, porte Maillot, Paris 17e. Mo Porte-Maillot. 20 h 30, les 29, 30 et 31 octobre et les 1er, 5, 6, 7, 8 et 12 novembre ; 16 heures et 20 h 30, les 2 et 9 novembre ; 16 heures, les 3 et 10 novembre, jusqu'au 26 janvier. Tél. : 01-40-68-00-05. De 170 F à 400 F.
Soleil blanc
Comédie des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 20 h 30, les 29, 30 et 31 octobre et les 1er, 2, 5, 6, 7, 8, 9 et 12 novembre ; 14 h 30, les 3 et 10 novembre, jusqu'au 30 novembre. Tél. : 01-53-23-99-19. 200 F.
Les Années twist
Folies Bergère, 32, rue Richer, Paris 9e. Mo Rue-Montmartre, Cadet. 21 heures, les 29, 30 et 31 octobre et les 1er, 2, 5, 6, 7, 8 et 9 novembre ; 15 heures, les 3 et 10 novembre, jusqu'au 31 décembre. Tél. : 01-44-79-98-98. De 150 F à 280 F.
Céline Caussimon
Tourtour, 20, rue Quincampoix, Paris 4e. Mo Châtelet. 22 h 15, les 29, 30 et 31 octobre et les 1er, 2 et 5 novembre ; 17 heures, le 3 novembre, jusqu'au 17 novembre. Tél. : 01-48-87-82-48. De 70 F à 90 F.
Imbert et Moreau
Espace Paris-Plaine, 13, rue du Général-Guillaumat, Paris 15e. Mo Porte-de-Versailles. 15 heures, le 30 octobre et le 2 novembre. Tél. : 01-40-43-01-82. 45 F.
Le Quatuor
Théâtre du Palais-Royal, 38, rue Montpensier, Paris 1er. Mo Palais-Royal, Bourse. 20 h 30, le 30. Tél. : 01-42-97-59-81. De 100 F à 190 F.
Laurent Viell
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4e. Mo Bastille. 21 heures, le 30. Tél. : 01-44-59-82-82. 30 F.
L'Air de Paris
Café de la gare, 41, rue du Temple, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. 22 heures, les 30 et 31 octobre et les 1er, 2, 6, 7, 8 et 9 novembre, jusqu'au 3 décembre. Tél. : 01-42-78-52-51. 100 F.
Yves Uzureau
Bobino, 20, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mo Gaîté. 18 h 30 et 20 h 30, le 31 octobre et le 7 novembre ; 18 h 30, les 1er, 2, 3, 8, 9 et 10 novembre, jusqu'au 15 novembre. Tél. : 01-43-27-75-75. Location Fnac, Virgin. 130 F.
Leny Escudero
Bobino, 20, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mo Gaîté. 20 h 45, les 1er, 2, 8 et 9 novembre ; 14 h 45, les 3 et 10 novembre. Tél. : 01-43-27-75-75. De 120 F à 170 F.
Erik Karol
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4e. Mo Bastille. 21 heures, les 2, 9 et 16 novembre, jusqu'au 30 novembre. Tél. : 01-44-59-82-82. 30 F.
Maurane
Montigny-le-Bretonneux (78). Théâtre de Saint-Quentin, place Georges-Pompidou. 20 h 30, le 29. Tél. : 01-30-96-99-00. 160 F.

MUSIQUES DU MONDE

Caetano Veloso
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. 20 h 30, les 28, 29 et 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 80 F.
Tito Puente Salsa Big Band
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 28. Tél. : 01-40-50-66-98. 140 F.
Ferdi Zipci
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mo Bastille. 20 heures, le 1er novembre. Tél. : 01-47-00-02-71. 100 F.
Cheb Mami, Idir, Takfarinas
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 2 novembre. Tél. : 01-42-08-60-00. Location Fnac, Virgin. De 140 F à 170 F.
Nicole Kasparian, Alex Altounian
Musée de l'Homme, àè, place du Trocadéro, Paris 16e. Mo Trocadéro. 15 heures, le 3 novembre. Tél. : 01-44-05-72-72.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Hakim Maïche,
David Valentine, Salia Sanon
Salia Sanon. Seydou Boro : *Le Siècle des fous.* Hakim Maïche. David Valentine : *Nous ne sommes pas des stremons.*
Théâtre contemporain de la danse, 9, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris 4e. Mo Saint-Paul. 19 heures, les 28, 29, 30 et 31 octobre et le 1er novembre. Tél. : 01-42-74-44-22.
Compagnie Blanca Li
Salomé.
Colombes (92). MJC Théâtre, 96, rue Saint-Denis. 20 h 30, les 29 et 30. Tél. : 01-47-82-42-70. 90 F.
Compagnie Roberte Léger
The Show Must go on.
Théâtre des Songes, 157, rue Pelleport, Paris 20e. Mo Télégraphe. 19 heures, les 30 et 31 octobre et les 1er et 2 novembre. Tél. : 01-46-36-52-12.
Boris Charmatz
Aatt enen tionon.
Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4e. Mo Rambuteau. 20 h 30, les 30 et 31 octobre et les 1er et 2 novembre ; 16 heures, le 3 novembre. Tél. : 01-42-96-96-94. 90 F.
Etoiles, premiers danseurs de l'Opéra de Paris
Serge Lifar : *Suite en blanc.* Agnès de Mille : *Fall River Legend.* Frederick Ashton : *Rhapsody.*
Opéra de Paris. Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. Mo Opéra. 19 h 30, le 31 octobre et les 4, 7, 8, 9 et 12 novembre ; 14 h 30 et 20 heures, le 2 novembre, jusqu'au 13 novembre. Tél. : 01-44-73-13-00. De 30 F à 380 F.
Carolyn Carlson
Vu d'ici.
Chaville (92). Théâtre de l'Atrium, 885, avenue Roger-Salengro. 20 h 30, le 2 novembre. Tel. : 01-47-09-70-75. 120 F.

TF 1 dément négocier avec Canal Plus la diffusion de LCI

TÉLÉVISION par satellite (TPS) *« n'a pas engagé de négociations avec Canal Plus »* pour que La Chaîne info (LCI), diffusée en exclusivité par Canalsatellite, rejoigne le futur bouquet de programmes numériques par satellite, a déclaré Patrick Le Lay, PDG de TF 1 et président de TPS, samedi 26 octobre, au micro du magazine « Questions orales », sur Radio-Classique. Selon lui, TF 1 a, pour la diffusion de LCI, conclu *« un contrat avec Canal Plus, qui a des données et des paramètres »*.

En échange d'une exclusivité de la diffusion de la chaîne info, Canalsatellite verse à TF 1 un minimum garanti de 40 millions de francs par an. En cas de double diffusion de LCI, sur Canalsatellite et TPS, TF 1 devra renoncer à ce minimum garanti. Le PDG de TF 1 a donc annoncé qu'il *« respecterait »* les conditions initiales du contrat. Selon lui, la situation de Paris Première, chaîne de Canalsatellite, est *« similaire »* à celle de LCI.

Revenant sur le référé engagé par TF 1, à propos d'Eurosport, contrôlée par TF 1, ESPN et Canal Plus, Patrick Le Lay a rapellé que la fusion Canal Plus-NetHold est l'occasion pour la chaîne cryptée de prendre les commandes des chaînes sportives du groupe sud-africain. Selon lui, Canal Plus *« rompt l'accord signé en début d'année qui avait été pris entre les différents partenaires »* de la chaîne sportive et interdisant à TF 1, ESPN et la chaîne cryptée de participer à des chaînes concurrentes d'Eurosport.

Une association prépare une télévision citoyenne financièrement indépendante

Les promoteurs de TCC souhaitent lancer leur chaîne dès 1997

AUX TRADITIONNELS financements des chaînes de télévision par les abonnements ou la redevance, une petite nouvelle préfère l'appel direct à la générosité de ses futurs téléspectateurs. *« Je mets 100 francs pour voir ! »*, ont lancé les responsables de Télé création citoyenne (TCC) dans une pleine page de publicité publiée dans *Le Monde* du vendredi 25 octobre.

Cette campagne publicitaire a davantage pour objectif de trancher avec les méthodes habituelles de l'audiovisuel que d'inciter des téléspectateurs à mettre la main à la poche, corrige Denis Piningre, chargé de la coordination de la future chaîne multithématique. Cette page de publicité, explique-t-il, fait suite *« à une première campagne parue avant l'été »*. Par ces annonces répétées, les promoteurs de TCC tentent de rassembler des *« investisseurs consistants »* et de réunir, à terme, 30 millions de francs. Ils souhaitent aussi faire passer leur message : *« Permettre à tous les citoyens, à titre individuel ou dans leurs activités associatives, de s'approprier enfin la télévision. »*

Le projet TCC a été imaginé, en juin, par des hommes et des femmes venus de divers horizons. Parmi les fondateurs figurent un producteur de télévision, François Manceaux, une psychanalyste, Isi Beller, des journalistes, des membres d'associations... Avant son lancement, prévu au cours de l'année prochaine, TCC entend mettre en place un véritable réseau d'associations. Déjà, 70 à 80 associations locales doivent servir *« de points de rencontre »* avant de devenir rapidement *« partenaires »* de la chaîne. Avide d'une *« éthique civique »*, TCC exige que chaque association locale *« regroupe les acteurs de la cité que sont les éducateurs sociaux, les animateurs des arts de la culture, de l'éducation et des sports »*.

Le premier objectif de TCC est de concevoir un « pilote » – émission de démonstration – de six heures. *« Quand le groupe Bouygues a acheté TF 1, en 1987, son pilote durait un quart d'heure. Celui de TCC sera de six heures. Il servira à montrer ce qu'on peut faire et ce qu'on pourra voir »*, indique Denis Piningre. TCC devrait déposer son dossier au mois de novembre sur le bureau du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) pour tenter d'obtenir son conventionnement.

LABORATOIRE POUR LA PUBLICITÉ

Avant cette échéance, la chaîne devra se transformer pour adopter un statut de société anonyme et surtout boucler son « tour de table » financier. *« Le capital sera divisé en trois tiers : un pour les particuliers, les adhérents et les téléspectateurs de TCC, un autre sera réservé aux représentants de l'économie sociale (mutuelles, coopératives), le troisième sera ouvert aux investisseurs traditionnels »*, précise le chargé de la coordination. Toutefois, *« pour garantir l'indépendance de TCC, aucune personne morale ne pourra détenir plus de 5 % du capital »*, ajoute Denis Piningre.

La chaîne souhaite être reprise dans les services de base des bouquets numériques du satellite et du câble. Selon Denis Piningre, *« les discussions sont déjà très avancées avec CanalSatellite »*. Chaîne payante, TCC ne prévoit pas de drainer *« plus de 15 % de ses recettes avec les abonnements. Les 85 % restants seront financés par la publicité »*. Pour fidéliser les annonceurs, TCC leur propose *« des contrats de deux à trois ans »*. De même, la chaîne est prête à *« servir de laboratoire pour toutes les formes nouvelles de publicité »*.

Quatre-vingts personnes s'activent déjà sur le « pilote » et sur la future grille. Ils estiment que la chaîne devrait proposer *« un thème par jour »*. Lors de son lancement, TCC n'émettra que *« quatre à six heures par jour »* avant d'effectuer *« une montée en charge progressive »* selon ses promoteurs. TCC ira puiser ses programmes dans des *« gisements actuellement non utilisés »*. Elle devrait, notamment, mettre à contribution la Fédération des télévisions locales et la Fédération des vidéos de pays et de quartier.

Si *« le contenu sera privilégié par rapport à la forme »*, TCC ne veut pas être une *« chaîne d'amateurs »*. Son habillage a, par exemple, été confié à une société spécialisée, Gédéon, qui a déjà conçu des habillages pour Canal Plus ou M 6.

Guy Dutheil

Avec « Pays de Provence-Côte d'Azur » Milan Presse fait paraître son cinquième magazine de territoire

MILAN PRESSE publie, mardi 29 octobre, son cinquième « magazine de territoire » baptisé *Pays de Provence-Côte d'Azur*. Ce trimestriel luxueusement imprimé et illustré (35 francs, 98 pages) est diffusé dans l'Hexagone par les Messageries lyonnaises de presse (MLP), comme les précédentes revues de ce genre lancées par Milan.

Cette maison d'édition occupe le secteur des « magazines de territoire » depuis 1989, date de son premier bimestriel, *Pyrénées magazine*, qui a atteint, en 1995, une diffusion moyenne de 78 409 exemplaires, selon Diffusion contrôle. Ce titre, qui a nécessité 4,5 millions de francs d'investissement, précédait *Alpes-magazine* (63 063 exemplaires), *Méditerranée magazine* (66 598 exemplaires). *Pays Basque magazine*, publié en février avec le concours de l'hebdomadaire régional *La Semaine du Pays basque*, a bénéficié pour son premier numéro d'un tirage de 300 000 exemplaires, lié à l'importance de la communauté basque, en France et en Espagne, et celle de sa diaspora dans le monde.

Comme les autres « magazines de territoire » de Milan, *Pays de Provence-Côte d'Azur*, qui a été tiré à 100 000 exemplaires, s'appuie sur un bassin de population important et une identité régionale forte, notamment en Provence. S'intéressant à la fois aux traditions, à l'architecture, à la nature, à la gastronomie, les magazines de la maison d'édition toulousaine n'oublient ni les habitants et leur mode de vie, ni l'économie ou les transformations sociales, urbanistiques ou touristiques. *« Nous voulons être dans le fin, dans la proximité »*, souligne César Roldan, directeur de la communication. *Nous révélons leur région à nos lecteurs, sur tous les plans, pas seulement touristique. »*

D'AUTRES PROJETS

Les cinq « magazines de territoire » et leurs « hors-séries » constituent aujourd'hui 30 % du chiffre d'affaires de la division presse des éditions Milan, aux côtés des journaux pour enfants et jeunes (*Wapiti, Diabolo, Toboggan, Mikado*, etc.) et de magazines d'actualités comme *Les Clefs de l'actualité*.

L'éditeur toulousain a étudié le lancement de deux autres titres, en Ile-de-France et en Alsace, en collaboration avec le quotidien *L'Alsace* (Mulhouse) pour ce dernier, et s'intéresse à d'autres régions. *« Il y a des éditeurs industriels et des éditeurs à vocation, nous sommes plutôt du côté de ces derniers : nous préférons créer des titres plutôt que d'en racheter*, fait remarquer Patrice Amen, président de Milan. *Nous ne pouvons donc pas vivre sans projets. »*

Milan, qui emploie 275 salariés – la moyenne d'âge est de 29 ans – s'intéresse aussi aux livres. L'activité édition représente 20 % de son chiffre d'affaires (300 millions de francs en 1995) et comprend un fonds jeunesse ainsi que la collection « les Essentiels » créée il y a un an.

Yves-Marie Labé

LUNDI 28 OCTOBRE

TF 1

12.15 Le Juste Prix. Jeu.
12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Dallas. Feuilleton. Compagnie à vendre.
15.25 Hôtel. Série. L'enfant trouvé.
16.20 Des copains en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée vacances.
17.35 ▶ Karine et Ari. Série. Celle qu'il fallait prendre.
18.10 Le Rebelle. Série. Un amour qui blesse.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.

20.50

PERDU DE VUE
Présenté par Jacques Pradel.
Es-tu toujours vivant ? ; abandon ; appel ; disparition ; retrouvailles ; les oubliés de l'Inde ; les suites des précédentes affaires avec un heureux dénouement pour certaines d'entre elles (140 min). 83115157

23.10

L'APPEL DE LA COUETTE
Divertissement présenté par Nagui.
Invités : Chevallier et Laspalès, Anne Roumanoff, Jean-Pierre Coffe, Dominique Farrugia, The Cure (110 min). 8943799

1.00 Football. Présentation de la 4e journée de la Ligue des champions.
Une journée importante pour le champion français qui se déplace en Suisse.

1.35 Journal, Météo.

1.45 7 sur 7. Invité : François Léotard (rediff.). 2.35 et 3.15, 3.55 TF1 nuit. 2.45 et 3.25, 4.05, 5.10 Histoires naturelles.

France 2

12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.30 Secret de chef.
13.45 INC. Magazine.
13.55 Derrick. Série. Un homme en trop.
15.00 Le Renard. Série. Le quatrième homme.
16.05 et 5.05 La Chance aux chansons.
16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.25 Sauvés par le gong. Série. Le bal de promo.
17.55 Hartley cœurs à vif. Série.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Oscar est malade.
19.24 et 1.25 Studio Gabriel. Invités : Marc Lavoine, Gad Elmaley.
20.00 Journal, A cheval, Météo.

20.55

DANS UN GRAND VENT DE FLEURS
Feuilleton [7/7] de Gérard Vergez, avec Rosemarie La Vaullée (100 min). 8001480
Antoine disparaît en emportant la formule secrète du nouveau parfum Garlande.

22.35

FRANCHEMENT
Magazine présenté par Arlette Chabot et Alain Duhamel dans le cadre des « Lundis de l'information ». Invité : Jack Lang (73 min). 9323480
Une nouvelle émission politique, avec plusieurs volets. Un invité commente l'actualité ; un contradicteur « surprise » ; un sondage sur la façon dont il est perçu par les Français.

23.48 Journal, Bourse, Météo.
0.10 Tennis. 11e Open de Bercy (75 min). 5161165

1.55 Le Retour des ermites. 2.55 Opéra sauvage. Zimbabwe. 3.45 24 heures d'info. 3.58 Météo. 4.00 Aux marches du palais. Pétain. 4.15 Stratégie du silence. 4.40 D'un soleil à l'autre (rediff.).

France 3

12.32 Journal. Keno.
13.35 Parole d'Expert ! Invité : Tom Novembre.
14.35 L'Homme en fuite. Téléfilm de Donald Siegel, avec Henry Fonda (90 min). 9166481
16.05 Tennis à Bercy (65 min). 7789848
17.10 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.48 Un livre, un jour. *Le Royaume secret des Windsor*, de Hugo Vickers.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.50 La Dernière Séance.

20.55

UN HOMME EST PASSÉ ■ ■
Film de John Sturges (1954, 122 min). 2300683
En 1959, dans une ville d'Arizona, un homme part à la recherche d'un Japonais disparu.

22.20 Journal, Météo.
22.55 Egghead. Dessin animé.

23.15

LA DERNIÈRE FANFARE ■ ■
Film de John Ford avec Spencer Tracy (1958, N., v. o., 121 min). 7404515
Le vieux maire d'une petite bourgade meurt à la suite de sa défaite aux élections.

1.20 Libre court. Au revoir par la fenêtre. Court métrage de Pierre Chausson avec Marie Rivière (10 min). 1812982

1.30 Capitaine Furillo. Série. A mi-chemin de rien. 2.20 Musique Graffiti. Jazz. Avec Gilbert Leroux, Philippe de Preissac, Gilles Berthenet, Pierre Galligaris (15 min).

La Cinquième

12.55 Attention santé. 13.00 Légendes vivantes d'outre-mer. 13.30 Demain le travail. Spécial vendanges.
14.00 Brève rencontre ■ ■ Film de David Lean avec Celia Johnson (1945, N., v.f. 85 min). 136312
15.30 Perspective. Astronomie. 16.00 Gaïa. 16.30 Escales francophones. Le Bénin. 17.25 Alf. 18.00 Un monde nouveau [8/13]. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. [33/52] Des rails sur la prairie, de Morris, Bill Hanna et Joe Barbera. (30 min). 7683
19.30 7 1/2. Le marché du vin en Europe. La situation des pays de l'Est, cinq ans après la réunification : la Bulgarie (30 min). 6954
20.00 et 2.00 ▶ Tanner for President. Feuilleton [2/10] de Robert Altman, avec Michael Murphy (30 min). 3867
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LE GRAND AMOUR ■ ■
Film français de Pierre Etaix avec Pierre Etaix, Annie Fratellini (1969, 83 min). 106480
Après quinze ans de mariage avec une bourgeoise qui a toutes les vertus, un homme s'éprend de sa nouvelle et jeune secrétaire. Le meilleur film de Pierre Etaix.

22.05 Kinorama. Magazine.

22.15

SALADES RUSSES ■
Film franco-russe de Youri Mamine avec Agnès Soral (1993, v.o., 87 min). 5551139
Saint-Pétersbourg, à la fin des années 80. Un professeur de musique qui partage un appartement collectif avec une famille découvre une fenêtre secrète donnant sur Paris...

23.45 Court-circuit. Farce noire, court métrage d'Olivier Panchot, (1996, 36 min). 9008598
Un chômeur sombre dans une folie meurtrière...

0.25 Le Temps suspendu ■ ■ Film hongrois de Peter Gothar avec Istvan Zamenak (1982, v. o., rediff., 96 min). 8971146.
Remarquable chronique sociale en grisaille de toute une génération de Hongrois, mais où la jeunesse représente l'espoir.

M 6

12.25 Les Routes du paradis. Série.
13.25 Mission spéciale à San Diego. Téléfilm de Jim Johnston et Stephen L. Posey, avec John Schneider (100 min). 5801480
15.05 Drôles de dames. Série. Une croisière en or.
16.45 Télécasting.
17.05 et 2.55 Faites comme chez vous. Invité : Reciprok.
18.00 Space 2063.
18.55 Highlander. Série. Le porte-bonheur.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer. Série. Une amitié particulière.
20.35 Ciné 6. Magazine.
20.35 Décrochages info.

20.50

P.R.O.F.S. ■
Film de Patrick Schulmann, avec Patrick Bruel (1985, 105 min). 358119
Un jeune professeur de lettres influence les élèves et quelques-uns de ses collègues par sa décontraction et son opposition au conformisme des méthodes pédagogiques.

22.35

LES OREILLES ENTRE LES DENTS ■
Film de Patrick Schulmann, avec Fabrice Luchini (1987, 105 min). 8858157
On recherche un assassin qui coupe les oreilles de ses victimes et les leur met entre les dents. La fille d'un ex-caïd de la pègre enquête avec son fils de trois ans et un journaliste.

0.20 Culture pub. Magazine.
1.00 Jazz 6. Magazine. Toshiko Akiyoshi Jazz Orchestra (55 min). 2248185

1.55 Best of Niagara. 3.40 Aventures en océan Indien. 4.35 Fréquenstar. Magazine (rediff.). Invitée : Victoria Abril. 5.15 Turbo. Magazine (rediff.).

Canal +

12.20 Pas si vite.
▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 Long Cours. Téléfilm d'Alain Tasma, avec Benoît Magimel, Hélène de Fougerolles (90 min). 9122515
15.05 TV plus (rediff.).
16.05 El Mariachi ■ Film de Robert Rodriguez (1992, 82 min). 7728225
17.25 Le Carnaval des tricheurs. Documentaire (26 min). 15409
17.55 Flash Gordon. Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Christiana Reali, Henri Gigoux, Skunk Anansie.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

▶ LA NUIT MICHÈLE MORGAN
20.35 Michèle Morgan, une étoile aux yeux bleus. Documentaire d'Olivier Gulton (50 min). 5525461
De Cannes, où elle fut l'invitée d'honneur du Festival 1996, Michèle Morgan nous fait partager les grands moments de sa vie.

21.25 Flash d'information.
21.35 Le Chat et la Souris ■ Film de Claude Lelouch avec Serge Reggiani (1975, 103 min). 4978409
23.20 Les Orgueilleux ■ ■ Film d'Yves Allégret avec Gérard Philipe (1953, N., 100 min). 3493918
1.00 Remorques ■ ■ ■ Film de Jean Grémillon avec Jean Gabin (1939-1941, N., 91 min). 4945829
2.30 Pulp Fiction ■ ■ Film de Quentin Tarantino avec John Travolta (1994, 148 min). 25894691

RADIO

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison de... Renaud Camus. 1. La salle de l'âme.
20.30 Le Grand Débat. Les intellectuels ont-ils encore des idées ? (2).
21.30 Fiction. Mourir de rire au Grand Guignol. Son poteau, d'Oscar Méténier et Raoul Ralph ; Scrupules, d'Octave Mirbeau.
22.40 Toit ouvrant. Le magazine qui décoiffe. Alain Cavalier, Daniel Buren, Peter Beard.

0.05 Du jour au lendemain. André Comte-Sponville (Impromptus). 0.45 Les Cinglés du Music Hall. Journée du 1er avril 1945 (1). 1.00 Les Nuits de France-Culture. (rediff.). Jackson Pollock ou l'origine de la peinture (2) ; 1.37, Alexandre Koyré au l'amour du savoir ; 3.02, Le mur des fédérés ; 4.00, Jean Tortel ; 4.03, Philippe Garrel ou l'enfance de l'art, par Thomas Lescure ; 5.57, Karine Saporta, Angelin Preljocaj.

France-Musique

20.00 Concert. 17e Festival d'Ambronay. Donné le 29 septembre, à l'Abbatiale d'Ambronay, par Al Ayre Espanol, dir. Eduardo Lopez-Banzo : Quando muerne el sol, de Duron ; Si mis hierres os tienen pendiente, de Narvaes ; Vexilla Regis, Anonyme ; Miserere, de De Torres.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Jolas, Mâche, Petrassi.
23.07 Entre les lignes.

0.00 La rose des vents. Indu-du Nord : Indrajit Banerjee, sitar et son ensemble avec Barun Kumar Pal, guitare (concert donné le 27 septembre, salle Olivier Messiaen, à Radio-France). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Frank Peter Zimmermann, violon. Concerto pour violon nº 1, de Prokofiev, par l'Orchestre Philharmonique de Berlin, dir. Lorin Maazel ; Sonatine pour violon et piano, de Françaix, Alexander Lonquich, piano ; Boléro, de Ravel, par l'Orchestre symphonique de Chicago, dir. Daniel Barenboïm ; Sonate pour violon seul op. 27, de Ysaÿe (dédiée à Jacques Thibaud) ; Concerto pour violon, de R. Schumann, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Cologne, dir. Hans Vonk ; *Quatuor avec piano nº 1*, de Mozart, Christian Zacharias, piano, Tabea Zimmermann, alto, Tilmann Wick, violoncelle.
22.40 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Beethoven, Brahms, Dvořák, Janaček. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Thalassa (France 3 du 25/10/96)
21.00 Enjeux - Le Point.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Le monde est à vous. Invitée : Barbra Hendricks (France 2 du 20/10/96).
0.00 Concert : Francofolies (30 min).
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Ignace Reiss. Vie et mort d'un révolutionnaire.
21.30 Bandes de ciné.
22.20 Les Années transistor.
23.15 Les Hauts Lieux spirituels français. [4/10] Ces pierres qui parlent.
23.45 Opéra sauvage. [4/21] La passion du souvenir.
0.35 Les Favorites : Venise (55 min).

Paris Première

21.00 La Si Jolie Vie de Sylvie Joly.
22.10 Le J.T.S.
22.40 Concert : Velvet Jungle Sessions : Skunk Anansie (50 min). 17518515

France Supervision

12.00 Tennis. En direct du POPB. Open de Paris-Bercy (720 min).

Ciné Cinéfil

20.30 La Tournée des grands-ducs ■ Film d'André Pellenc (1952, N., 85 min) 72331935
21.55 Le Dessous des cartes ■ Film d'André Cayatte (1947, N., 90 min) 5542041
23.25 Le Dictateur ■ ■ ■ Film de Charles Chaplin (1939-1940, N., v.o., 125 min) 78108138
1.30 Week-end ■ ■ Film de Carol Reed (1938, N., v.o., 85 min) 41674788

Ciné Cinémas

20.30 Une nouvelle vie ■ ■ Film d'Olivier Assayas (1993, 120 min) 7225041
22.30 Du haut de la terrasse ■ Film de Mark Robson (1960, v.o., 135 min) 25285225
0.45 Life is Sweet ■ ■ Film de Mike Leigh (1991, v.o., 100 min) 79850455

Série Club

20.20 Mon amie Flicka. L'écuyère.
20.45 L'Homme du Picardie.
21.40 et 0.45 François Gaillard ou la vie des autres. Madeleine.
22.30 Sherlock Holmes. L'énigme du train de nuit.
23.00 Commando Garrison. Guerre ou pègre.

Canal Jimmy

20.30 Souvenir - Jolie poupée : Sylvie Vartan.
21.30 New York Police Blues. Russel connaît son métier.
22.15 Chronique de la combine.
22.20 Les Doors ■ Film d'Oliver Stone (1991, 135 min) 73927596
0.35 Quatre en un.
1.05 Concert : Jimi Hendrix at the Isle of Wight. Enregistré en août 1970, lors du Festival de l'île de Wight (60 min). 28287948

Eurosport

14.00 Tennis. En direct. 11e Open de Paris-Bercy (540 min).
23.00 Eurogoals.

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 La Cage aux folles III. Film de Georges Lautner (1985, 90 min). Avec Michel Serrault. *Comédie.*
22.10 Un cadavre au dessert. Film de Robert Moore (1976, 95 min). Avec David Niven. *Comédie policière.*
0.00 Adhémar ou le jouet de la fatalité. Film de Sacha Guitry (1951, N., 95 min). Avec Fernandel. *Comédie.*

TMC

22.50 Un papillon sur l'épaule. Film de Jacques Deray (1978, 95 min). Avec Lino Ventura. *Drame.*

TSR

20.05 Madame Doubtfire. Film de Chris Columbus (1993, 135 min). Avec Robin Williams, Sally Field. *Comédie.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

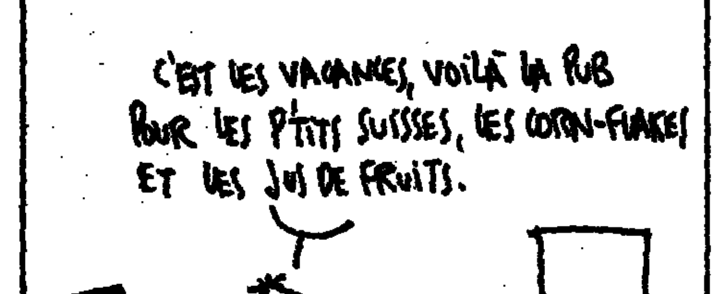
Zapping dans la télé des enfants

Suspense, humour et fantastique : pour les vacances de la Toussaint, les chaînes rivalisent entre elles pour séduire les jeunes téléspectateurs. Demandez les programmes !

HONNEUR aux préadolescents : les 10-13 ans sont les heureux privilégiés des programmes destinés aux jeunes pendant les vacances de la Toussaint. Humour, aventure, fantastique, information : plusieurs magazines apparaissent sur le petit écran tandis qu'une nouvelle série d'animation et des séries de fiction (anglo-saxonnes pour la plupart) se disputent les faveurs de ce public très particulier.

Les fidèles de France 3 auront découvert dès lundi, dans « Les Minikeums », le visqueux mais sympathique héros d'un dessin animé américain inédit : *Inspecteur poisson*. Polar subaquatique au rythme trépidant, truffé de jeux de mots et bourré d'humour, cette série en six épisodes, très bien réalisée, n'est pas sans rappeler la version animée de *The Mask* ou *Dick Tracy*. Les flics ont l'écaille incorruptible, les paniers de crabes sont bien remplis, et les sirènes battent des cils comme la très sexy Jessica de Roger Rabbit... La bouillabaisse est savoureuse, et se consomme tous les jours (sauf le mercredi) à 9 heures du matin.

Le fantastique est un genre qui fait toujours recette : deux séries, proposées, l'une par Canal J, l'autre par France 2, rivalisent d'effets spéciaux. Un cas très spatial, proposé par la chaîne câblée, rappellera aux parents l'univers intergalactique de *Star Trek* (le scénariste est d'ailleurs le même). L'action se situe en l'an 2261, quelque part dans l'Univers. Les héros sont des jeunes gens venus de différentes planètes : il y a Catalina, l'adolescente aux cheveux couleur d'arc-en-ciel, originaire de Titan ; Radu, un garçon venu d'Andromède, doté d'une ouïe exceptionnelle ; Rosie, la Mercurienne, dont le visage tout rose diffuse de la chaleur ; Bova, parachuté d'Uranus, qui produit de l'électricité avec ses antennes ; et enfin Harlan, le Terrien, qui ne possède aucun atout particulier si ce n'est son aptitude à diriger la très hétéroclite équipe. Le scénario traîne un peu, on ne sait pas toujours très bien où l'on est, mais les décors et costumes retiennent l'attention. La série, qui compte treize épisodes, est diffusée le mercredi, à 19 h 25, puis rediffusée le samedi, à 17 h 35, et le mercredi suivant, à 9 h 05.



UN AUTRE MONDE

Avec *Le Maître des sortilèges*, diffusé par France 2, on ne quitte pas la Terre, mais on voyage dans le temps. Cette série australienne, très bien jouée, exploite un thème récurrent de l'univers fantastique : l'existence de mondes parallèles au nôtre. Paul, le héros, est un lycéen parti en week-end d'astronomie avec ses camarades ; il se retrouve, à la suite d'une maladresse, projeté dans une autre civilisation. Les gens qu'il découvre vivent comme au Moyen Age, sous la domination de Maîtres des sortilèges, seuls détenteurs du savoir et dotés de mystérieux pouvoirs. Venu d'un monde technologiquement beaucoup plus avancé, Paul va évidemment susciter bien des peurs et des convoitises. Mais il parviendra à s'échapper et à retrouver les siens, emmenant avec lui une belle jeune fille, qui, à son tour, se trouvera confrontée à un monde déroutant.

Riche en rebondissements, ce feuilleton en vingt-six épisodes, aux effets spéciaux très réussis, invite à réfléchir à des notions abstraites telles que le progrès scientifique ou la différence. A suivre tous les samedis, à 9 h 35.

Enfin, la chaîne M 6 profite des vacances pour lancer deux nouveaux magazines destinés aux plus de dix ans. Présenté par Caroline Corvaisier, « Dis-moi tout », J.T. hebdomadaire programmé, pour la première fois, vendredi 1er novembre, a pour ambition de donner aux jeunes les clés pour comprendre le monde d'aujourd'hui. Et pour ceux qui s'ennuient déjà de l'école, « Passé simple junior » propose, jeudi 31 octobre, à 20 h 35, une leçon d'histoire contemporaine. « Les années Giscard » inaugurent cette nouvelle émission, adaptation pour un public scolaire du magazine hebdomadaire « Passé simple » présenté, en dehors des périodes de vacances, par Marielle Fournier.

Sylvie Kerviel

Culte *par Agathe Logeart*

LA VIE, l'amour, la mort. Du sang, des cris, des larmes. Badaboum, tous les dimanches soir, c'est reparti, dans un bruit de sirène hurlante, une odeur d'éther, la lumière éblouissante des néons. Dans leur tenue bleu nuit, les infirmiers des secours d'urgence catapultent les portes battantes de l'hôpital. Avec la sûreté des serveurs de pizzas face à une horde d'adolescents affamés, ils servent leurs clients en slalomant au milieu des obstacles sur le carrelage glissant et poussent leur brancard comme s'ils étaient sur une piste de bobsleigh. Ils hurlent les indications indispensables pour que les médecins fassent le plus rapidement possible connaissance avec la forme ensanglantée, percée de mille tuyaux et autres impacts de balles, qu'ils sont chargés de livrer ici.

Victimes de la guerre des gangs, toxicos en manque, adolescents pris de crises de convulsions, femmes en train d'accoucher, SDF crachant leurs poumons, alcoolos vomissants, accidentés de la route : les arrivages déclenchent à chaque fois la même frénésie de gestes et la même débauche de matériel. « *Un, deux, trois !* », le blessé est soulevé du brancard et prestement posé sur le lit qui l'attend. Chacun sait ce qu'il doit faire, chaque instant compte. Nous, nous n'avons pas bougé de notre fauteuil, et, déjà, nous sommes exténués, vaguement écœurés, éclaboussés de ce sang qui gicle à travers l'écran. Et tous les dimanches, ainsi, le piège se referme : c'est « Urgences », la série-culte que diffuse France 2 depuis la rentrée. A force, on connaît tous les personnages. Mark Greene, le chef du service aux petites lunettes rondes dont la femme ne supporte pas qu'il soit happé par son métier ; Susan Lewis, qui élève le bébé de sa sœur instable et toxicomane ; Peter Benton, le chirurgien noir aux doigts de fée et au caractère de cochon ; John Carter, son étudiant, gosse de riches peut-être, mais déjà fort bon médecin ; Douglas Ross, le pédiatre au cœur d'artichaut qui a bien du mal à se remettre de sa rupture avec la séduisante Carol Hathaway, l'infirmière en chef. Et puis il y a les autres, les sans-grade, dont le nom vous glisse entre les lèvres, mais qui font partie du décor : le grand balèze de l'accueil qui a une vocation rentrée de théâtreux, l'infirmière qui ressemble à une petite souris, l'externe trop jolie qui fait tourner les têtes, celle qui n'est poussée que par une ambition démesurée, le mandarin tout-puissant et la peste de chef de clinique...

On les retrouve en habitués, là où la semaine précédente on les avait laissés. On connaît leurs passions, leurs faiblesses, leurs défauts. On pleure avec eux, on rit avec eux, on tombe amoureux avec eux : chaque blessé qui leur file entre les doigts nous est un deuil personnel. Chaque estropié sauvé est notre victoire. On sort de l'épreuve moulu et enchanté d'avoir vécu leurs aventures par procuration. Un peu étonné, tout de même, d'en être réduit à patauger dans le sang d'autrui pour se sentir vivant, délicieusement vivant.

MARDI 29 OCTOBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Dallas. Feuilleton. La haine.
15.25 Hôtel. Série. La Thaïlandaise.
16.20 Des copains en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée vacances.
17.35 ▶ Karine et Ari. Série. Le retour de Martin Marceau.
18.10 Le Rebelle. Série. En passant par La Nouvelle-Orléans.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

20.50

ROBIN DES BOIS, PRINCE DES VOLEURS ■
Film de Kevin Reynolds avec Kevin Costner (1990, 140 min). 29170784
Revenu de la croisade et d'une geôle arabe, un jeune seigneur devient hors-la-loi.

23.15

LE MONDE DE LÉA
Magazine présenté par Paul Amar (110 min). 8280725
1.05 Football. En différé de Monaco. Coupe de l'UEFA (16e de finale retour) : AS Monaco - Moenchengladbach (95 min). 5588740
2.40 Journal, Météo.

2.53 Reportages (rediff.). 3.20 TF1 nuit. 3.30 et 4.00, 5.05 Histoires naturelles. 4.55 Musique.

France 2

12.10 et 17.20, 22.25 Un livre, des livres.
12.15 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.30 Secret de chef.
13.50 Derrick. Série.
14.55 Le Renard. Série.
16.00 et 5.00 La Chance aux chansons.
16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.25 Sauvés par le gong.
17.55 Hartley cœurs à vif. Série.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Nounours aussi est malade.
19.24 et 1.55 Studio Gabriel. Invitée : Annie Cordy.
20.00 Journal, A cheval, Météo.

20.55

LES GRANDES VACANCES
Film de Jean Girault avec Louis de Funès (1967, 100 min). 8902185
Le directeur d'un collège expédie en Angleterre son fils aîné, recalé au bac, pour qu'il travaille pendant les vacances.

22.30

TARATATA
Variétés présentées par Alexandra Kazan. Invitée : Catherine Lara. Avec Kent, Mark Bell, Ultima Récital, Kadja Nin (80 min). 2048097
23.50 Journal, Bourse, Météo.
0.10 Tennis. 11e Open de Bercy (80 min). 5130566

1.30 Histoires courtes. Geborenka, d'Edwige Busson avec Elina Löwensohn, Elisabeth Kaza. 2.25 Eurocops. Voie sans issue. 3.20 Le Huitième Ciel. 3.35 24 heures d'info. 3.45 Météo. 3.50 Loire, cavernes et siphons. 4.15 Parures animales. Folie de plumes.

France 3

12.32 Journal. Keno.
13.35 Parole d'Expert !
14.30 Le Quart d'heure de Faut pas rêver.
14.48 Le Magazine du Sénat.
14.58 Questions au gouvernement. En direct de l'Assemblée nationale.
16.05 Tennis à Bercy 7678320
17.10 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.48 Un livre, un jour. *Un silence d'environ une demi-heure*, de Boris Schreiber.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LES ANIMAUX ROIS DE LA PISTE
Cirque. Commentaire de Sergio et les participations de Pierre Tchernia (qui présente des images de *La Piste aux étoiles*), du docteur Klein, des Clowns en folie et de Rémy Bricka (95 min). 870233
22.25 Journal, Météo.

22.55

COULEUR PAYS
Magazine. Programmes des treize télévisions régionales en décrochage (90 min). 810358
Avec au sommaire de Cinéma étoiles, *émission diffusée dans la plupart des régions, des entretiens avec Ken Loach, réalisateur de* Carla's Song, *Dennis Quaid pour* Cœur de dragon, et *Brad Pitt pour* Sleepers *réalisé par Barry Levinson.*

0.25 Saga-Cités (rediff.). 0.55 Sidamag (rediff.). 1.10 Capitaine Furillo. Série. Jeu de l'oie. 2.00 Musique Graffiti. *Sonate pour violoncelle et piano op. 40*, 3e et 4e mouvements, de Chostakovitch, par Misha Maïsky et Martha Argerich (20 min).

La Cinquième

12.30 *Défi.* De fil en aiguille. **12.55** *Attention santé.* Les bourreaux du cœur : cholestérol et sédentarité. **13.00** Chercheurs d'aventures. **13.30** Demain les jeunes. premier emploi : administration. **14.00** Chypre. **15.00** Qui vive. **15.55** La Cinquième c'est à vous. Magazine de la Cinquième association. **16.00** Vaisseau Terre. L'eau vive. **16.30** Escales francophones. Le Maroc. **17.25** Alf. **18.00** Histoire personnelle de la littérature. Les chroniqueurs du Moyen-Age. **18.15** L'Œuf de Colomb. La balance. **18.30** Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. [34/52] Phil Defer, de Morris, Bill Hanna et Joe Barbera (30 min). 4417
19.30 7 1/2. *La situation des pays de l'Est, cinq ans après la réunification* (30 min). 3788
20.00 et 2.20 ▶ Tanner for President. Feuilleton [3/10] de Robert Altman, avec Michael Murphy (30 min). 6829
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LA VIE EN FACE : VOIE DE GARAGE
Documentaire de Fulvio Bernasconi (60 min). 1501436
Genève 1995. Une quinzaine de sans-domicile fixe se sont installés dans deux wagons de chemin de fer désaffectés. Ils tentent de mener une vie communautaire dans ce refuge précaire.

21.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : KISS THE FUTURE. S, M, L, XXL - STREETFASHION
21.46 La Fièvre du samedi soir, Vienne. Vidéo. **21.55** Out in the Streets. Documentaire (35 min). 6113523 **22.30** Jumfil - Des fringues pour les potes. Vidéo. **22.35** Punk Rule O.K. Documentaire (20 min). 9079349 **23.00** Karo, Manal, Tamra : trois femmes, trois styles. Documentaire (15 min). 26707 **23.15** Le style, ça ne s'achète pas. Documentaire (15 min). 7003558 **23.35** Bamby Beautiful. Documentaire. **23.50** La Fièvre du samedi soir, Moscou. Vidéo. **23.55** Urban Style Mutation. Documentaire (50 min). 835829 **0.45** La Fièvre du samedi soir, Paris. Vidéo. **0.55** Tout ! Je veux mettre tout ce que je vois ! Vidéo.

1.05 Court-circuit. Farce noire, court métrage d'Olivier Panchot (rediff., 1996).

M 6

12.25 Les Routes du paradis. Série. Solitaire.
13.25 Toujours plus vite. Téléfilm de Don Taylor. (89 min). 5705252
15.05 Drôles de dames. Série.
16.45 Télé casting. Musique.
17.05 et 3.40 Faites comme chez vous. Invitées : Gala et Christine Lemler.
18.00 Space 2063. Série. Très chère Terre.
18.55 Highlander. Série. Le colonel.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer. Série.
20.35 E = M 6 junior. Magazine. La difficile réintroduction des animaux sauvages.

20.55

DOCTEUR QUINN
Série, avec Jane Seymour (105 min) 5718252
Premier Noël de Fifi. *Brian tombe amoureux d'une fillette nouvellement arrivée...*
Le projet d'Emma. *... Et Matthew cède aux charmes d'une fille de saloon.*

22.40

J'AI POSÉ POUR PLAYBOY
Téléfilm de Stephen Stafford, avec Lynda Carter, Michele Greene (95 min). 2595078
Trois femmes acceptent, pour différentes raisons, d'exposer leurs charmes dans le célèbre magazine américain. Sa parution va les confronter aux réactions, parfois violentes, de leur environnement tant personnel que professionnel.
0.25 Capital. Magazine (rediff.).

2.15 Culture pub. Magazine. 2.40 Best of 100% français. Musique. 4.25 Hot Forme. Magazine. 4.55 La Saga de la chanson française. Documentaire. Claude Nougaro (50 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 Le Lutin magique ■ ■ Film d'animation de Don Bluth (1994, 72 min). 7250707
14.50 Le Vrai Journal (rediff.).
15.35 Jack et Sarah. Film de Tim Sullivan (1995, 106 min). 8257423
17.30 Les Muppets (rediff.).
17.55 Flash Gordon. Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 19.15
18.35 Nulle part ailleurs.
19.05 Flash d'information.
19.10 Football. En direct. Monaco-Mönchengladbach. Match retour du 2e tour de la Coupe de l'UEFA ; à 19.15, coup d'envoi.

21.30

FOOTBALL
En direct. Sporting Portugal-FC Metz. Match retour du 2e tour de la Coupe de l'UEFA. A la mi-temps, flash d'information (120 min). 86928
23.30 Babylon 5. Série. (sous réserve de prolongation).

0.10

DROP ZONE ■
Film de John Badham avec Wesley Snipes, Gary Busey (1994, v.o., 97 min). 6384092
1.50 True Romance ■ ■ Film de Tony Scott avec Christian Slater, Patricia Arquette (1993, v.o., 116 min). 78715092
Sur le premier scénario de Quentin Tarantino, un film noir aux brusques changements de rythme et aux nombreux personnages. A la fois romantique, violent, survolté.

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison de... Renaud Camus. 2. La salle de l'hiver.
20.30 Archipel science. La surexploitation des océans.
21.32 Les Enfants du plateau de Mille-Vaches. (rediff.).
22.40 Nuits magnétiques. Entrée de secours.

0.05 Du jour au lendemain. Jeannine Matillon (Les Deux Fins d'Orimita Karabegovic). 0.45 Les Cinglés du Music Hall. Journée du 1er avril 1945 (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture. (rediff.). Athalie, de Jean Racine ; 3.34, Sur la plus haute branche : Pierre Mac Orlan ; 3.54, Le Tour de France ; 5.53, Brigitte Farge ; 6.23, Adonis (Singuliers).

France-Musique

20.00 Concert. Octobre en Normandie. Donné le 8 octobre, au Conservatoire de Rouen, par la Tokyo Sinfonietta, dir. Kunitaka Kokaji : Œuvres de Takemitsu, Takahashi, Tanaka, Ton-That Tiet, Benjamin.
21.15 Concert. Octobre en Normandie. Donné le 21 octobre, au Théâtre des Deux Rives, à Rouen, par l'Ensemble Musique Nouvelle, dir. Jean-Louis Barbier : Œuvres de Marchand, Delage, Stravinsky, Takemitsu, Reich, Varèse.
22.30 Musique pluriel. Nixon in China, opéra sur un livret d'Alice Goodman (extraits), de Adams, par l'Orchestre de Saint-Luke's, dir. Edo de Waart.
23.07 Atout Chœur.

0.00 Des notes sur la guitare. Œuvres de Moreno-Torroba, de Falla, Ponce, Ayala, Corbetta, Santorsola. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Godard par la musique. Musique du film Le Mépris : Générique et Camille, de Delerue ; Quatuor n° 9, de Beethoven, par le Quatuor Vermeer ; Symphonie n° 3 Rhénane, de R. Schumann, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Solti ; Concerto pour piano, de Dvorák, par l'Orchestre symphonique de Saint-Louis, dir. Walter Süsskind, Rudolf Firkusny, piano ; Musique du film Pierrot le fou : le thème de Ferdinand, de Duhamel.

22.35 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Solal, Ravel, Schœnberg, Berio, Delerue. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Envoyé spécial. (France 2 du 24/10/96)
21.30 Perfecto.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Bouillon de culture.
23.45 Viva.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.00 Le Sacrifice de la reine.
20.35 La Légende des bateaux volants. [5/6].
21.30 Alba mossa.
22.20 Portraits d'Alain Cavalier. La corsetière.
22.35 C'était hier. [3/13]. Un rideau de fer.
23.35 Ignace Reiss. Vie et mort d'un révolutionnaire.
0.30 Bandes de ciné.

Paris Première

21.00 Jean-Edern's Club.
21.55 Le J.T.S.
22.25 Ils vont tous bien ■ ■ Film de Giuseppe Tornatore (1990, v.o., 125 min) 59549146
1.25 Björk. D'Emmanuel Pampuri et Fabien Raymond (30 min).

France Supervision

12.00 Tennis. 11e Open de Bercy (720 min).
0.00 Notre-Dame de Paris. Ballet en deux actes d'après le roman de Victor Hugo (125 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Cargaison blanche ■ Film de Georges Lacombe (1957, N., 90 min) 6362786
22.00 Papa play-boy ■ Film de Jack Arnold (1964, N., v.o., 85 min) 88298097
23.25 Arrêtez les tambours ■ Film de Georges Lautner (1960, N., 105 min) 81924252
1.10 Hudson's Bay ■ ■ Film d'Irving Pichel (1940, N., v.o., 95 min) 18426924

Ciné Cinémas

20.30 Les Possédés ■ Film d'Andrzej Wajda (1987, 110 min) 8510928
22.20 La Couleur de l'argent ■ Film de Martin Scorsese (1986, v.o., 120 min) 40024981
0.20 Sarafina ! ■ Film de Darrell James Roodt (1992, 115 min) 39789363

Série Club

20.20 Mon amie Flicka. L'adoption.
20.45 Les Champions. Les fanatiques.
21.40 et 0.40 François Gaillard ou la vie des autres. Joseph.
22.30 Sherlock Holmes. Enquête à la cour.
23.00 et 1.30 L'Homme du Picardie.
23.50 Quincy. Avec classe et panache (50 min).

Canal Jimmy

21.00 Friends. Celui qui oublie un bébé dans le bus.
21.25 Le Fugitif. Venez me voir mourir.
22.15 Chronique de la route.
22.20 James Brown : Biography. De Marcus Peterzell.
23.10 VR5. Le choix de Simon.
23.55 Earth Two. Mutation.
0.40 Mister Gun. Détournement de mineurs.
1.05 Motor Trend.
1.30 Nonante (55 min).

Eurosport

14.00 Tennis. En direct. 11e open de Paris-Bercy (480 min). 82550423
22.00 Football.
0.00 Snooker (90 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 Le Tour du monde en 80 jours. Film de Michael Anderson (1956, 145 min). Avec David Niven. *Aventures.* 23.00 Cinq semaines en ballon. Film d'Irwin Allen (1962, 100 min). Avec Red Buttons. *Aventures.*
0.50 Last Platoon. Film de Paul D. Robinson (1988, 95 min). Avec Donald Pleasence. *Aventures.*

TMC

20.35 Le Comte de Monte-Cristo. Film de Robert Vernay (1954, 90 min). Avec Jean Marais. *Drame.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
MARDI 29 OCTOBRE 1996

Corse : le FLNC-canal historique affirme avoir négocié avec le gouvernement

Dans un entretien avec « L'Est républicain », François Santoni dévoile le nom de ses interlocuteurs

LE SERVICE de presse du premier ministre a indiqué lundi 28 octobre, dans un communiqué au ton très sec, que Matignon *« dément catégoriquement les allégations »* du *« terroriste François Santoni concernant les prétendus contacts avec des membres du cabinet du premier ministre »*, en réponse à l'entretien du dirigeant d'A Cuncolta naziunalista, vitrine légale du FLNC-canal historique, avec *L'Est républicain* de lundi.

François Santoni, actuellement recherché après une condamnation à quatre mois de prison pour port d'arme, affirme notamment dans cet entretien : *« Les contacts n'ont jamais été secrets. Ce qui était secret c'était le nom des émissaires (...)Tous ces émissaires appartiennent au cabinet du premier ministre Alain Juppé et du ministère de l'Intérieur.*

» En ce qui concerne Matignon, il y avait M. Olivier Echappé, conseiller technique, qui n'a pas joué un rôle fondamental. Il a simplement eu entre ses mains le texte de la conférence de presse de Tralonca, une semaine avant qu'elle ne se déroule. Ce texte avait été transmis à M. Juppé. Lorsque le ministre de l'Intérieur, Jean-Louis Debré, est venu en Corse au lendemain du rassemblement du FLNC à Tralonca, il avait vu ce texte et son discours avait été fait en fonction (...).

« LES CHOSES AU CLAIR »

» Il y avait également M. Jean-Michel Roulet, préfet chargé des affaires intérieures et de sécurité à Matignon. Nous avons également rencontré M. Maurice Gourdault-Montagne, directeur de cabinet, M. Jean-Claude Antonetti, magistrat détaché, conseiller technique de M. Juppé et enfin M. Patrick Stefanini [secrétaire général adjoint du RPR et conseiller auprès de M. Juppé] *(...).*

» Les noms des fonctionnaires de l'intérieur n'ont aucune importance dans la mesure où ils n'ont servi que de boite à lettres ».

A propos de la démonstration armée elle-même, François Santoni déclare : *« Mettons les choses au clair : le rassemblement de Tralonca a été négocié avec le gouvernement dans les détails tant au niveau de la démonstration que sur le discours politique (...). Le gouvernement de Juppé voulait se trouver face à un mouvement homogène. Il a donc demandé à ce qu'il y ait le plus grand nombre de militants pour ce rassemblement ».*

« Il ne faut pas (...) dramatiser [la situation en Corse], continue François Santoni *(...). Je ne pense pas que l'on arrivera à un véritable affrontement à moins que le premier ministre ne soit véritablement buté. Et qu'il ne s'engage dans des formes de répression qui sortirait du cadre de la justice. Cela appellerait à une réaction brutale des Corse. Je préfère (...) me dire que le premier ministre va finir par comprendre que la répression ne règlera rien (...)Je ne pense pas que les menaces émanant du FLNC soient des coups de bluff (...) les actions engagées vont s'inscrire dans la durée et, justement, dans le bras de fer que le Premier ministre a engagé avec le FLNC. »*

Le dirigeant nationaliste indique qu'il ne pense pas que l'affaire de Bordeaux soit un *« engrenage »* et affirme avoir eu récemment d'autres contacts, *« à titre personnel »*, avec des émissaires du gouvernement. *« Mais,* dit-il, *j'ai de bonnes raisons de penser que les ponts ne sont pas totalement rompus. »* François Santoni précise enfin qu'il n'a pas l'intention de se rendre, tout en précisant que si les gendarmes ou la police l'interpellaient il ne ferait *« pas obstacle »* à son arrestation, pour ne pas qu'une action violente de sa part puisse justifier une *« bavure »* contre lui.

Plusieurs attentats pendant le week-end

Après le tir d'une roquette contre la caserne des gendarmes mobiles de Porto-Vecchio (Corse-du-Sud), opéré dans la nuit du vendredi 25 au samedi 26 octobre (*le Monde* daté 27-28 octobre), plusieurs attentats ont été commis en Haute-Corse durant le week-end. Samedi, peu avant minuit, des inconnus ont tiré sur la façade de la gendarmerie d'Oletta – douze impacts de balles ont été relevés – et, deux heures plus tard, un commando a fait sauter à l'aide d'une charge de plastic couplée à des bouteilles de gaz, le réfectoire de la ferme-prison de Casabianda, dans la plaine orientale. Dans la nuit de dimanche à lundi, c'est la gendarmerie de Vescovato qui a été mitraillée. La façade de l'hôtel Paoli, à Aregno, près de Calvi, était pulvérisée à coups d'armes automatiques, tandis qu'une grenade lancée sous une voiture faisait long feu. Enfin, lundi vers 2 h 30, une charge explosive déposée devant la porte de l'appartement du maire de Bastia, Emile Zuccarelli, a provoqué des dégâts sans faire de blessé.

Une double escalade

ANALYSE

UNE ROQUETTE contre une gendarmerie, mais... sans charge explosive. Les caractéristiques de l'attentat de Porto-Vecchio, dans la nuit du vendredi 25 au samedi 26 octobre (*Le Monde* daté 27-28 octobre), résument l'évolution de la situation en Corse.

Avec la série d'attentats de la fin de la semaine et la publication dans *L'Est républicain* d'un long entretien de François Santoni, secrétaire national d'A Cuncolta naziunalista actuellement en fuite, le FLNC-canal historique et sa vitrine légale accentuent encore leur pression sur le gouvernement. Sur le plan de l'action « militaire », l'escalade est évidente, car la roquette, même désarmée, aurait pu tuer. Sur le plan politique, A Cuncolta, comme elle en avait agité la menace, dévoile sa version des faits sur la démonstration de force de Tralonca (dans la nuit du 11 au 12 janvier) et les contacts des nationalistes avec le gouvernement.

Il y a, selon une formule triviale, à boire et à manger dans les déclarations de François Santoni, réputé pour son art de brouiller les pistes. Contrairement à ce qu'il indique, il est hautement improbable que tous les *« détails »*, y compris l'étalage d'armement abondant et sophistiqué, aient été réglés avec le pouvoir. En revanche, il est exact que Paris s'attendait à cette démonstration.

Par ailleurs, il semble très peu probable que Maurice Gourdault-Montagne, directeur de cabinet d'Alain Juppé, ait été mêlé aux négociations. Il faudrait apporter la preuve de telles assertions, formellement démenties par Matignon. En outre, en dehors d'une erreur factuelle (Olivier Echappé est conseiller à l'Elysée, non à Matignon), il est frappant de constater que le dirigeant nationaliste ne prononce pas, comme s'il voulait préserver leur liberté de manœuvre, le nom des trois hommes qui sont le plus souvent cités pour de tels contacts : du côté du ministère de l'intérieur, Pierre-Etienne Bisch et Daniel Léandri, proches de Charles Pasqua, et, du côté de l'Elysée, Maurice Ulrich.

Ces deux escalades parallèles n'ont qu'un but : mettre le premier ministre dans une situation intenable et le contraindre à assouplir sa position. Peut-être même les nationalistes corses rêvent-ils d'obtenir la chute d'un premier ministre rendu responsable de ce qu'ils considèrent comme *« une trahison »*.

Au moment de l'élection présidentielle de 1995, A Cuncolta n'avait pas caché ses préférences pour M. Chirac. Cela explique en partie la hargne du FLNC-canal historique contre le premier ministre et les élus insulaires de droite : le premier est accusé, sous la pression des seconds, d'avoir abandonné une ligne fixée par M. Chirac et appliquée par M. Debré.

Pourtant, aussi étrange que cela puisse paraître, François Santoni continue d'affirmer que sa mouvance ne s'attend pas à *« un véritable affrontement »* avec le pouvoir et que *« les ponts ne sont pas totalement rompus »*. Le harcèlement, en revanche, devrait continuer, à la fois sur le terrain de la politique et de la violence, au risque d'ailleurs d'une « bavure » meurtrière.

Il est normal qu'Alain Juppé, premier ministre d'un gouvernement légitime, refuse d'accepter que la violence soit un moyen de pression usuel. Mais le doute est renforcé par les déclarations de François Santoni, et c'était le but recherché.

Bien malin qui pourrait démêler aujourd'hui, derrière les arrestations et le fracas des bombes qui y répondent, la réalité de ce que furent, ou de ce que sont peut-être encore, les relations entre le FLNC-canal historique d'une part, le RPR, et le gouvernement d'autre part.

Jean-Louis Andreani

Irrégularité à la Bourse de Paris

LA BOURSE DE PARIS s'inscrivait en légère baisse, lundi 28 octobre, en fin de matinée. A douze heures, l'indice CAC 40 cédait 0,09 %, à 2 160,38 points. Il avait ouvert sur une petite hausse de 0,05 %.

Quelques heures plus tôt, la Bourse de Tokyo avait terminé la séance en progression de 0,7 %.

Le contrat notionnel du Matif, *qui mesure la performance des* emprunts d'Etat français, était stable. Le cours de l'échéance décembre était inchangé, à 126,48 points, tandis que le rendement de l'obligation à dix ans du Trésor s'inscrivait à 5,96 %.

Sur le marché des changes, le franc faisait preuve de fermeté face à la monnaie allemande, cotant 3,3772 francs pour un deutschemark. Le dollar, pour sa part, restait faible face aux devises européennes. Il s'échangeait à 1,5239 mark et 5,1452 francs. Le billet vert, en revanche, progressait fortement face à la devise nippone, à 114,19 yens, soit son plus haut niveau atteint depuis le mois d'avril 1993.

La semaine sera marquée, sur les marchés financiers, par la réunion, jeudi, du conseil de la Banque de France et par la publication, vendredi, des statistiques *du chômage aux Etats-Unis au* mois d'octobre.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	28/10 Titres échangés	Capitalisation en KF
Lagardere	474893	75226565,50
Elf Aquitaine	88930	37186811,90
Pinault-Prin.Red.	18899	33956705
Michelin	138344	32880806,30
Eaux (Gle des)	55303	28985744
Valeo	98645	27053986,50
B.N.P.	133171	24466696,40
Rhone Poulenc A	233469	23377621,50
L'Oreal	15270	22129491
Thomson-CSF	166992	21565814,60

BOURSE TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 28 octobre, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20740	– 1,25	+ 5,11
Honk Kong index	12388,40	– 0,68	+ 23,90

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 25/10	Var. en % 24/10	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2162,43	+ 0,50	+ 15,52
Londres FT 100	—	—	+ 5,91
Zurich	—	—	+ 16,69
Milan MIB 30	—	—	+ 12,78
Francfort Dax 30	2673,58	– 0,18	+ 18,62
Bruxelles	—	—	+ 12,42
Suisse SBS	—	—	– 0,47
Madrid Ibex 35	—	—	+ 19,78
Amsterdam CBS	—	—	+ 25,38

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 25/10	% 24/10	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,6500	+ 0,02	326	350
Écu	6,4755	+ 0,06	—	[illegible]
États-Unis (1 usd)	5,1475	+ 0,12	4,8400	5,4400
Belgique (100 F)	16,3945	+ 0,04	15,8600	16,9600
Pays-Bas (100 fl)	301,0800	+ 0,05	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3750	+ 0,49	3,1100	3,6100
Danemark (100 krd)	88,0400	– 0,02	82,2500	93,2500
Irlande (1 iep)	8,2905	+ 0,30	7,9200	8,6700
Gde-Bretagne (1 L)	8,2230	+ 0,51	7,7800	8,6300
Grèce (100 drach.)	2,1520	– 0,05	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	78,0500	– 0,04	72	82
Suisse (100 F)	407,8900	– 0,19	396	420
Norvège (100 k)	79,7800	+ 0,20	74	83
Autriche (100 sch)	47,9910	+ 0,02	46,4000	49,5000
Espagne (100 pes.)	4,0110	+ 0,10	3,7200	4,3200
Portugal (100 esc.	3,3500	+ 0,15	2,9500	3,4500
Canada 1 dollar ca	3,8243	– 0,01	3,5200	4,1200
Japon (100 yens)	4,5445	– 0,31	4,3500	4,7000

PARITES DU DOLLAR	28/10
FRANCFORT : USD/DM	1,5285
TOKYO : USD/Yens	[illegible]

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 25/10	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,30	5,98
Allemagne	3	5,95
Grande-Bretagne	5,75	7,58
Italie	8,05	8,15
Japon	0,47	2,20
Etats-Unis	5,13	6,56

MATIF

Échéances 25/10	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Déc. 96	170048	126,06
Mars 97	2274	126,14
Juin 97	2	126,30
Sept. 97	—	[illegible]

Tirage du *Monde* daté dimanche 27-lundi 28 octobre 1996 : 539 708 exemplaires 1 -





Près de 150 disparus au Caire après l'effondrement d'un immeuble

LE CAIRE. – Près de 150 personnes sont portées disparues dans l'effondrement, dimanche 27 octobre, d'un immeuble de douze étages dans le quartier résidentiel d'Héliopolis, au nord-est du Caire. Il s'agit de la pire catastrophe de ce type en Egypte. Selon les témoins, l'immeuble, construit en 1976, s'est effondré brusquement en fin d'après-midi, à un moment où la plupart des occupants se trouvaient chez eux pour suivre un match de football. Les travaux de sauvetage qui se sont déroulés toute la nuit n'ont pas permis de dégager, ou même de détecter, des survivants. Seuls neuf cadavres ont pu être retirés des décombres. Les causes de la catastrophe restent encore inconnues. On indique de bonne source que le bâtiment avait été affecté par le séisme de 1992 et que des travaux de renforcement des fondations avaient été ordonnés en 1993. – *(Corresp.)*

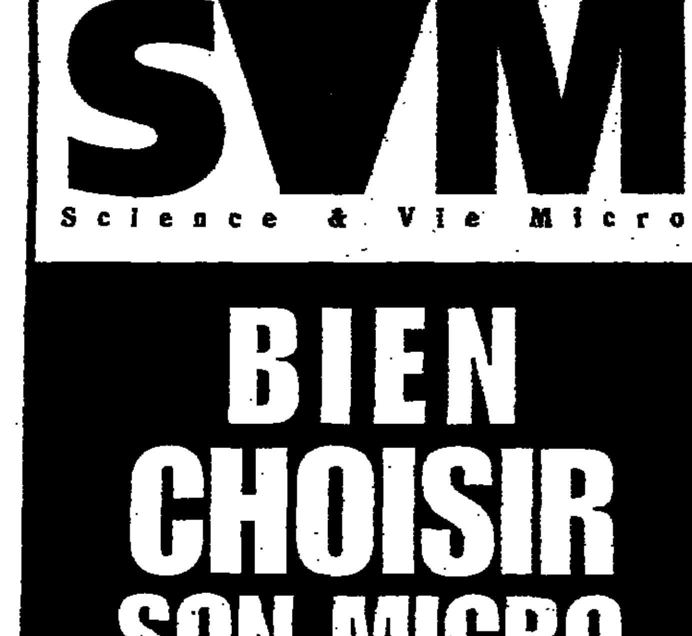
Les excuses du président philippin Fidel Ramos à Danielle Mitterrand

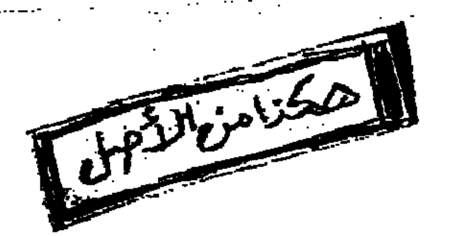
LE PRÉSIDENT Fidel Ramos adressera une lettre *« d'excuse personnelle »* à Danielle Mitterrand, veuve de l'ancien président de la République, pour avoir déclaré publiquement qu'elle était *« décédée »*, rapporte, lundi 28 octobre, la presse de Manille. Fidel Ramos avait expliqué ce week-end que Danielle Mitterrand, qui avait déjà été interdite de séjour aux Philippines en 1994, ne pouvait cette fois figurer sur une *« liste noire »* en prévision du prochain sommet économique Asie-Pacifique (APEC) car elle était *« déjà décédée »*. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE :** le général Alexandre Korjakov a été exclu des forces armées russes par un décret du président Boris Eltsine, a indiqué, dimanche 27 octobre, la télévision russe, citant une source au Kremlin. Longtemps l'un des plus proches confidents de Boris Eltsine, M. Korjakov s'était récemment rallié au général Lebed, après avoir été limogé en juin de son poste de chef de la garde présidentielle. – *(AFP.)*

■ **CHILI :** à l'issue des élections municipales, dimanche 27 octobre, le rapport entre les forces politiques est maintenu, mais le soutien des électeurs à la Concertation démocratique du président Eduardo Frei est plus sensible, estiment les observateurs dans la capitale chilienne. La coalition qui dirige le pays depuis la fin des dix-sept années du régime du général Augusto Pinochet (1973-1990) a obtenu 56,02 % des voix, mieux que les 53,3 % recueillis aux élections municipales de 1992. – *(AFP.)*

■ **CINÉMA :** le réalisateur malien Souleyman Cissé, qui a reçu le Prix du jury du Festival de Cannes en 1987 pour *Yeelen (Lumière)*, a lancé, samedi 26 octobre, un *« appel à la solidarité pour sauver le cinéma ouest-africain, qui est en train de mourir »*, lors des Journées cinématographiques de Beaune organisées par la société civile des Auteurs, Réalisateurs, Producteurs (ARP). *« Notre combat au Mali ou en Afrique est aussi celui de tous les professionnels du cinéma,* estime Souleyman Cissé. *Je suis persuadé qu'en invitant les professionnels européens, américains et asiatiques à s'engager ensemble sur le terrain africain, les résultats seront bénéfiques à l'ensemble. »*





Le Monde
ÉCONOMIE
ENJEUX ET STRATÉGIES
MARDI 29 OCTOBRE 1996



L'arme budgétaire est-elle cassée ?

DOSSIER

Il paraît que l'économie se conduit comme une voiture. Un ancien collaborateur d'Edouard Balladur trouve des accents de pilote de formule 1 pour évoquer ses souvenirs de l'année 1993. *« On s'installe aux commandes. On appuie à fond sur l'accélérateur. Et là, il ne se passe rien. »* L'accélérateur en question, c'est la politique budgétaire, l'un des grands outils de la régulation conjoncturelle. Très schématiquement, en injectant de l'argent (par la dépense publique ou la baisse des impôts), on stimule l'économie ; au contraire, si on réduit l'apport de carburant (par des restrictions de dépenses ou une hausse des prélèvements), on contribue à ralentir l'activité. Le cauchemar, en 1993, c'est que l'économie française a continué de s'enfoncer dans la récession malgré la hausse vertigineuse du déficit budgétaire. Celui-ci est passé en deux ans de 2,2 % du PIB à 6,1 % officiellement – et en réalité à 7 voire 7,5 %, avouent aujourd'hui certains experts des finances –, ce qui correspond à une injection d'argent qu'on peut estimer à 320 milliards de francs. En vain. Que s'est-il produit ? *« Quand le déficit budgétaire s'est accru de cinq points de PIB, les ménages ont augmenté leur épargne d'autant. Résultat sur la demande intérieure, zéro. »* Pour employer le vocabulaire des théoriciens de l'économie, la mécanique « keynésienne » – de relance – avait été faussée par un comportement « néo-ricardien » – de précaution financière – des ménages.

▼Déficit

L'euro impose de rééquilibrer les comptes publics, alors que le chômage est au plus haut. Mais parfois l'austérité peut stimuler la croissance

Ce rappel d'une histoire pas si ancienne a son utilité aujourd'hui. En effet, le rôle de la politique budgétaire (en anglais *fiscal policy*) est l'objet de toutes les interrogations dans la phase délicate qui nous sépare de l'instauration de la monnaie unique européenne, le 1er janvier 1999. D'un bout à l'autre du continent, les budgets 1997 répondent au même mot d'ordre : à bas les déficits ! Chacun cherche à les ramener en deçà de 3 % du PIB pour se conformer au traité de Maastricht. Ce repli général signifie que quelque 750 milliards de francs seront soustraits à l'économie de l'Europe. Les Quinze, très dépendants les uns des autres, ne pourront même pas compter sur un plus grand dynamisme de leurs voisins pour compenser la contraction prévisible de leur demande intérieure. Une véritable aberration, pour une zone dont la croissance est depuis cinq ans très inférieure à son potentiel et qui connaît un taux de chômage record. Des pans entiers des opinions publiques européennes se rebiffent, n'acceptant pas que l'Etat remette en cause leur bien-être en alourdissant charges et impôts, en réduisant l'emploi public, en rognant sur des acquis comme l'âge de la retraite, l'indemnisation du chômage ou les prestations de santé.

Pour respecter, dès 1997, les critères de Maastricht (date choisie au hasard lors de la rédaction du traité), est-il raisonnable de mener une politique budgétaire aussi puissamment restrictive ? L'état actuel du cycle économique, estiment les économistes dits *« néo-keynésiens »*, demanderait au contraire des budgets généreux, propres à augmenter le revenu disponible, donc la consommation et, partant, l'investissement et la production. Mais d'autres spécialistes affirment qu'assainir les finances publiques est bon en soi et qu'une politique budgétaire restrictive peut provoquer la relance.

Sophie Gherardi
Lire la suite page II

● L'Extrême-Orient pratique la sagesse des finances publiques p. 2
● Entretien avec Roberto Perotti p. 2
● Questions-réponses p. 3
● Comment la France compresse le budget de la défense p. 3

CHRONIQUE

par Eric Le Boucher

Le modèle hollandais

Évolution au sein du système monétaire européen

FLORIN
DEUTSCHEMARK
en pourcentage
1993 94 95 96

UNION EUROPÉENNE
PAYS-BAS
en pourcentage
1990 91 92 93 94 95
Source : OCDE

Taux de chômage (standardisé)

La France en panne, l'Allemagne malade, l'Italie en peine, la Grande-Bretagne déclassée : l'Europe donne un triste spectacle. Les Français y trouvent matière à cultiver leur déprime : *« Vous voyez bien que tout va mal... »* Dans ces automnes-là, rien ne vaut les voyages. Quittons les grands pays pour les petits, la visite est instructive. Il est, en Europe, des contrées où malgré la conjoncture, malgré la terrible mondialisation, malgré les programmes de convergence maastrichiens, malgré la méchante Bundesbank, malgré tout, le chômage recule. Où sont ces paradis ? A côté : la riche Norvège, la pauvre Irlande, le froid Danemark, la Hollande fleurie. Où en est le chemin ? Pas de voie unique. Les spécificités locales sont déterminantes.

Mais les économistes n'ont pas renoncé à tirer des lois : avec prudence, ils s'accordent à penser que la réussite provient d'une politique de rigueur monétaire et budgétaire expliquée, négociée et acceptée, engagée dans la durée, axée sur une baisse des dépenses plutôt que sur des hausses d'impôts et accompagnée de mesures particulières sur le marché du travail. Le voyage chez les petits Européens redonnerait le moral : le libéralisme à visage humain, ça marche !

Les Pays-Bas sont, dans ce cadre, devenus le « modèle » à la mode. La Banque de France en fait explicitement sa référence avec une équation magique : florin fort = taux d'intérêt bas = chômage faible. Le taux de population privée d'emploi y a été réduit progressivement de 12 % en 1983 à environ 7 %, tandis que la moyenne européenne a fait l'inverse, croissant de 8,5 % à près de 12 %. Le chômage des jeunes est désormais inférieur à la moyenne de l'OCDE.

La croissance « s'accélère significativement », note la dernière étude de conjoncture de la banque ABN-Amro. Le PIB (+1,75 % cette année et sans doute +2,5 % en 1997) a des *« composantes »* solides : l'investissement des entreprises grimpe (10 % en 1995 et encore 3 % cette année) et la consommation est florissante. Les Hollandais profitent des heures d'ouverture – enfin élargies – des magasins. Leurs revenus réels ont cru de 3 % l'an passé sous l'effet... des fortes créations d'emplois. *« La confiance des consommateurs et des industriels s'accroît »*, se félicite le Bureau national des statistiques.

La spirale économique fonctionne de façon vertueuse, à l'inverse de ce qui se passe en France.

Le florin est, au sein du système monétaire européen (SME), au-dessus de son court pivot face au mark (donc plus « fort » encore). Cette performance autorise la Banque des Pays-Bas à placer ses taux d'intérêt directeurs sous ceux de la Bundesbank d'un demi-point. Une performance unique dans le SME qui explique pourquoi les dirigeants de la Banque de France ont les yeux tournés vers Amsterdam. Pourtant la compétitivité des firmes du pays reste bonne, comme le montre le fort excédent commercial.

Déficit budgétaire réduit, inflation contenue : les Pays-Bas monteront facilement dans le premier train de la monnaie unique. La politique monétaire n'est pas la seule responsable des bonnes performances. Loin de là. Le début du processus remonte au grand accord tripartite de 1982, dans lequel les partenaires reconnaissaient que l'emploi et la compétitivité des entreprises devaient être prioritaires. La modération salariale est devenue la règle.

La politique budgétaire accompagne le mouvement. Mais pas à pas et sans à-coup. En 1993, le gouvernement s'abstient de creuser le déficit dans une relance (*a contrario* du gouvernement Balladur en France). La majorité de centre-gauche, arrivée aux affaires en août 1994, engage un vaste plan d'économies. L'assurance-maladie est partiellement privatisée. Des baisses d'impôts sont offertes aux ménages et aux entreprises pour aider l'emploi des non-qualifiés.

Enfin et surtout, les Pays-Bas développent le travail à temps partiel plus qu'aucun autre pays. Il représente un tiers des emplois (14 % en France). Deux femmes qui travaillent sur trois et 15 % des hommes sont à temps partiel. Cette évolution est en partie acceptée, en partie subie à cause du manque de crèches notamment. D'un point de vue structurel, on relève aussi que, si les banques néerlandaises rayonnent (elles achètent celles de la City de Londres) et si les firmes du commerce sont à l'offensive, nombre de secteurs industriels souffrent (électronique, chimie, aéronautique). Les Pays-Bas retrouvent en fait leur vocation de grand port de l'Europe. Ce type de destin est sans doute interdit à un grand pays. N'empêche : 7 % de chômage.



L'Extrême-Orient pratique la sagesse des finances publiques

▼ L'Asie du Sud-Est et la Chine ont opté pour des budgets équilibrés. Un impératif pour les économies exportatrices dont les monnaies sont liées au dollar américain

HONGKONG
correspondance

Longtemps accusés de copier ce qui se faisait en Occident, les pays d'Extrême-Orient ont, en matière budgétaire, adopté un modèle strictement opposé : comptes équilibrés, dépenses prudentes. Résultat : beaucoup d'entre eux dégagent des excédents budgétaires. En 1995, ils variaient de 0,3 % du PIB en Malaisie à 5,1 % à Singapour, en passant par 0,5 % aux Philippines et 2,8 % en Thaïlande, selon les statistiques de la Banque asiatique de développement. Les quelques pays déficitaires le sont soit de manière temporaire, comme Hongkong, qui finance actuellement ses grands travaux (– 0,2 %, après + 1,1 % en 1994) ou l'Indonésie (– 0,2 % après + 0,2 %), soit de façon si légère que l'effet du déficit sur l'économie est quasi insensible. Tel est le cas de la Corée, où il n'a pas dépassé 0,3 % de son PIB l'an dernier.

Analysée par les économistes asiatiques tantôt comme la résultante de la conjoncture qui porte ces économies depuis plus de dix ans, tantôt comme une contrainte, tantôt comme un choix délibéré des gouvernements, cette « vertu budgétaire » semble avoir des causes multiples. *« Quand l'activité progresse entre 8 % et 10 % l'an depuis dix ans par un effet de rattrapage d'un retard de développement, utiliser une politique budgétaire active n'a pas de sens »*, estime Stanley Ng, économiste à la Hang Seng Bank, à Hongkong. Il n'exclut pas, cependant, que ces économies découvrent à leur tour l'arme budgétaire lorsque leur croissance s'essoufflera.

L'expansion sur laquelle sont indexées les recettes publiques masquerait-elle un usage facile de l'argent public, qui apparaîtra au grand jour lorsque ces économies atteindront une certaine maturité ? Les chiffres parlent d'eux-mêmes : les dépenses des gouvernements centraux de ces pays restent à des niveaux très faibles par rapport aux économies occidentales, variant entre 15 % et 18 % de leur production de richesses. Ces dernières années, les dépenses publiques ont progressé moins vite que les recettes, réduisant encore, pour certains, le poids relatif de l'Etat dans l'économie. C'est le cas de la Chine, de l'Indonésie, de la Malaisie, des Philippines et, depuis deux ans, de la Thaïlande.

Nombre d'entre eux, comme Hongkong, qui, sur le papier, ne jure que par le « laissez-faire », ou l'Indonésie, qui a réagi de manière très pragmatique à la baisse de ses revenus tirés du pétrole, s'efforcent de réduire toujours plus le poids de l'Etat comme agent économique, même s'il conserve un rôle de régulateur fort. Et à l'heure où tous sont engagés dans d'importants programmes de développement de leurs infrastructures, priorité des dépenses publiques, ils ont de plus en plus recours aux capitaux privés. En Indonésie, par exemple, ils financent actuellement 30 % des nouveaux projets contre rien il y a moins de dix ans.

L'EUROPE, UN CONTRE-EXEMPLE

Plus qu'une conjoncture providentielle, il semble que ces pays se soient délibérément placés en situation de conserver des budgets équilibrés. *« En Asie, la politique économique découle des choix politiques*, estime William Overholt, directeur de la recherche économique sur l'Asie de Bankers Trust à Hongkong. *Les dépenses sont décidées en fonction de leur efficacité économique à long terme, et non de leur impact politique à court terme. »*

« Les gouvernements asiatiques croient bien davantage à la réactivité du marché qu'à l'effet multiplicateur du déficit budgétaire sur l'économie », estime, lui aussi, Andrew Freris, économiste en chef de Salomon Brothers à Hongkong. *« Ils ont longuement observé ce que donne, dans la durée, l'accumulation des déficits budgétaires sur la motivation des agents économiques à produire des richesses, en observant les déboires de l'Europe,* raconte Stanley Ng, de la Hang Seng Bank. *Même s'ils sont un jour amenés à accroître l'effort social en faveur des plus défavorisés, ils n'iront jamais jusqu'aux niveaux européens. L'Europe a été un formidable contre-exemple pour l'Asie. »*

Mais le choix politique a peut-être aussi été fortement influencé par la primauté accordée au taux de change, donnée clé dans des économies d'exportation : *« L'équilibre budgétaire est un impératif pour ces pays,* explique Rajiv Lall, économiste en chef chez Morgan Stanley, à Hongkong. *En liant leur monnaie au dollar américain, tout en conservant des économies ouvertes aux capitaux étrangers, ces pays se sont privés de l'arme monétaire. La seule manière pour eux de limiter la croissance de la masse monétaire pour réduire les pressions inflationnistes était de dégager des budgets publics équilibrés, voire des excédents. »* Ainsi, il y a bien une manière toute asiatique d'utiliser l'arme du budget, mais elle a davantage pour vocation de contrer l'effet des afflux de capitaux étrangers sur la masse monétaire, comme c'est le cas en Thaïlande et à Singapour depuis plusieurs années. *« Il y a une politique budgétaire typique en Asie du Sud-Est, qui est de dégager des excédents, mais elle vient en accompagnement de choix politique en matière de taux de change »*, confirme Andrew Freris chez Salomon Brothers.

Il y a tout de même des particularités nationales dans la manière de jouer de cet instrument. Quelques exemples : l'Indonésie, tenue par sa Constitution à un équilibre budgétaire – disposition introduite dès le milieu des années 70 pour limiter l'inflation –, a décidé récemment d'utiliser ses surplus budgétaires à venir pour rembourser sa dette extérieure, qui s'élève à plus de 60 milliards de dollars. L'année dernière, le gouvernement avait mis en place une politique fiscale restrictive, doublée d'une limitation des dépenses publiques, pour refroidir une économie au bord de la surchauffe.

PARTICULARITÉS NATIONALES

De même la Chine, dont la gestion macroéconomique est rendue plus complexe à la fois par la taille et par l'histoire, qui a donné aux entreprises publiques une part colossale dans l'économie, sort de deux années de réduction de ses subventions aux entreprises d'Etat, notamment aux banques, pour limiter la croissance du crédit. De l'autre côté, un territoire comme Hongkong, traditionnellement très conservateur dans sa gestion des finances publiques, a tout de même fait de la relance budgétaire – mais sans le dire – lorsque, au creux de la confiance après le massacre de Tiananmen en 1989, il a décidé le lancement de la construction du nouvel aéroport pour un montant équivalent à celui du tunnel sous la Manche (plus de 100 milliards de francs). L'effet de soutien de la croissance, qui sans cela aurait été encore plus ralentie, a été massif. Ou encore, la constitution de zones économiques spéciales en Chine, aux Philippines, et bientôt au Vietnam, bénéficiant d'exemptions fiscales, relève bien d'une politique budgétaire plus interventionniste que ne le suggèrent les chiffres d'équilibre général.

Les exemples d'utilisation différenciée de l'arme budgétaire dans le Sud-Est asiatique ne manquent pas. Mais il y a une constante : c'est une grande continuité dans l'utilisation du budget, visant à le rapprocher le plus possible de l'équilibre, facteur de stabilité économique à long terme. Avec en toile de fond, l'idée de limiter autant que possible le poids de l'Etat.

Valérie Brunschwig

Roberto Perotti, chercheur à l'université new-yorkaise de Columbia

« Pour réduire le déficit, il faut toucher aux dépenses sociales »

« Avec un autre chercheur italien de Harvard, Alberto Alesina, vous avez été parmi les premiers à étudier de façon exhaustive les politiques budgétaires d'un grand nombre de pays et sur une relativement longue durée. Quelle a été votre méthode d'évaluation ?

– Nous avons étudié les finances publiques de vingt pays de l'OCDE depuis 1960, ce qui nous donne un échantillon de plusieurs centaines d'épisodes. Dans environ cent trente cas, ce sont des mouvements de grande ampleur, soit dans le sens de l'ajustement, soit dans le sens de l'expansion. Nous nous sommes intéressés surtout aux politiques discrétionnaires, celles qui résultent d'un choix délibéré des gouvernements, plutôt qu'aux fluctuations conjoncturelles. Ainsi, nous avons choisi de corriger les données pour les faire apparaître « à chômage constant », ce qui permet d'éliminer les conséquences des variations de l'emploi sur les finances publiques.

» Les mouvements de grande ampleur sont ceux qui font varier le solde primaire (hors remboursement de la dette publique) de plus de 1,5 % du produit intérieur brut sur un an, dans un sens ou dans l'autre. Si l'on s'en tient à cette définition, un pays comme la France a été relativement peu actif, avec seulement trois grandes relances budgétaires, en 1975, 1981 et 1992, et une forte contraction, en 1969. De même, les Etats-Unis ont fait deux relances budgétaires, en 1967 et 1975, suivies de deux ajustements, en 1969 et 1976. En revanche, des pays comme le Portugal, et surtout la Finlande, ont pratiqué depuis les années 60 une politique de *« stop and go »*.

– Vos recherches vous permettent-elles de dire quelles sont les bonnes et les mauvaises politiques budgétaires ?

– Tout dépend du but visé. Le problème actuellement posé à la plupart des pays de l'OCDE est celui de l'endettement. A partir du premier choc pétrolier, ils ont accumulé des dettes publiques qui, vingt ans après, atteignent des niveaux sans précédent en dehors des périodes d'immédiat après-guerre, dépassant pour certains les 100 % du PIB. Un pays comme l'Italie, dont la dette représente 125 % du PIB, consacre aux remboursements plus de 10 % de la richesse qu'il produit. Certains ont estimé que la prime liée au risque de défaut avait par moment alourdi de 1,5 point les taux d'intérêt payés par l'Italie. Mais en dehors même du risque de crise financière, il faut s'efforcer de réduire les déficits.

– Quand juge-t-on qu'un ajustement budgétaire est réussi, et est-ce fréquent ?

– La définition que nous avons retenue est assez ambitieuse. Nous estimons réussi un ajustement de grande ampleur si, trois ans après, le ratio dette/PIB a diminué d'au moins 5 points. Notre échantillon fait apparaître seize ajustements réussis (dont celui de la France en 1969, mais aussi ceux, bien connus, du Danemark ou de l'Irlande dans les années 80) et quarante-huit non réussis. Dans nos plus récents travaux, avec une définition assouplie, nous avons obtenu un plus grand nombre de réussites : trente-huit contre vingt-quatre échecs.

– Partagez-vous l'avis de certains de vos collègues qui pensent qu'un ajustement a plus de chances de réussir s'il est brutal ?

– Avant de dire que l'ajustement marche mieux s'il est brutal, j'y regarderais à deux fois. Cela dépend de la situation de départ. L'important, à mes yeux, c'est moins la dimension de l'ajustement que sa composition. La réduction du déficit budgétaire ne doit pas se faire par la hausse des impôts si l'on veut des résultats durables. Nous le constatons dans tous nos exemples : en général, les améliorations temporaires de l'équilibre budgétaire sont obtenues presque exclusivement par des hausses de prélèvements. Les améliorations permanentes résultent de réductions de dépenses. Et pas n'importe quelles dépenses : les « intouchables », comme les traitements des fonctionnaires ou les prestations sociales.

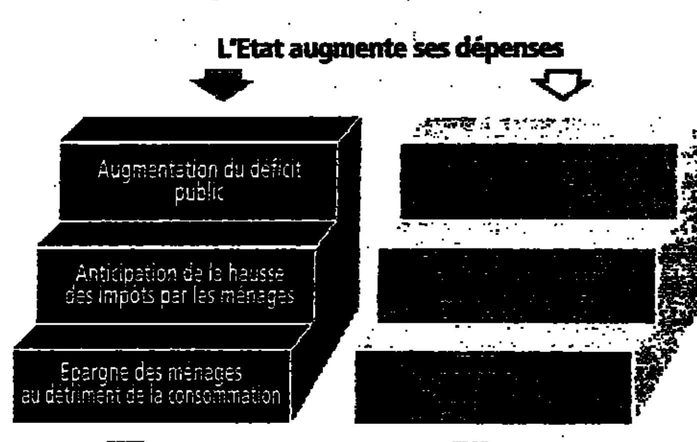
» La théorie économique considère habituellement la politique budgétaire en termes de variation globale du déficit, sans s'interroger sur ce qu'il recouvre. On considère toujours que la dépense publique est surtout formée d'*« achats de biens et services »*, alors que, depuis trente ans, la part des transferts sociaux est devenue prépondérante. Dans les phases d'expansion, on voit les dépenses en personnel de l'Etat augmenter de 0,5 point de PIB, et les transferts de plus de 1,15 point. Mais dans les phases de restriction on ne touche pas à ces dépenses, ou alors si peu ! Cette asymétrie explique pourquoi les dépenses tendent à devenir permanentes, et les impôts à monter. Ce qui suggère qu'il pourrait y avoir une corrélation entre l'équilibre du budget et sa composition. Je refuse d'admettre que les dépenses publiques représentent 55 % du PIB comme en Italie et qu'on ne puisse absolument rien y faire !

– Mais combien de gouvernements peuvent se permettre de toucher au traitement des fonctionnaires ou aux avantages sociaux ?

– C'est justement parce que c'est difficile que c'est efficace. Réduire ou même simplement stabiliser ce type de dépense – plutôt que les dépenses d'investissement, comme les gouvernements sont tentés de le faire – envoie un message très fort aux ménages. Ils peuvent alors anticiper autre chose pour l'avenir que des hausses d'impôt. En Italie, où chacun sait que des pensions d'invalidité ont été accordées à tour de bras par des élus clientélistes, on n'a jamais vu personne perdre sa pension ! »

Propos recueillis par Sophie Gherardi

▼ La relance budgétaire



L'arme budgétaire est-elle cassée ?

Suite de la page I

Quelques exemples sont célèbres : au Danemark, entre 1983 et 1986, un tour de vis budgétaire très dur (impôts : + 7 % en pourcentage du PIB, dépenses publiques : – 5,5 %) s'est traduit par une accélération de la croissance de 2,9 % ! L'Irlande, entre 1986 et 1989, a taillé ses dépenses publiques de 12 points de PIB, et a obtenu une croissance supplémentaire de 1,3 % par an. Ça, ce sont les « contes de fées ». Mais il y a des cauchemars : la Suède, au début des années 90, cherche par une politique budgétaire très soutenue à relancer son économie défaillante. Patatras ! Malgré tout l'argent injecté, la consommation s'effondre, l'activité suit et l'endettement s'aggrave.

Les études empiriques sur trente-quatre épisodes d'expansion ou de contraction budgétaire dans les pays de l'OCDE depuis vingt ans font apparaître huit de ces cas « nonkeynésiens » de réaction atypique aux impulsions budgétaires. Pendant que les théoriciens discutent de la nature et de la représentativité de ces exceptions, les citoyens européens, à la veille d'une année 1997 angoissante, sont en droit d'interroger plus directement : pouvons-nous espérer un redémarrage de la croissance malgré nos budgets de rigueur ?

Oui, répond sans hésiter Francesco Giavazzi, de l'université Bocconi de Milan, mais à certaines conditions. *« Si l'ajustement budgétaire est très court, il faut qu'il soit très brutal, par exemple une réduction du déficit budgétaire primaire (hors dette) équivalant à 3 % du PIB en un an. »* Jean Pisani-Ferry directeur, du CEPII, confirme que de telles politiques ont souvent suscité des rebonds de croissance. Comment l'expliquer ?

Les ménages réagiraient différemment selon qu'ils croient ou non que « l'heure est grave ». Normalement, quand on leur distribue du pouvoir d'achat, ils consomment plus. Mais si le pays est très endetté, ils savent que l'Etat risque de ne plus arriver à honorer sa signature. Alors, un tour de vis budgétaire vigoureux les rassure : l'avenir devient moins incertain, ils peuvent consommer. A l'inverse, davantage de dépenses publiques ou une baisse d'impôts préfigurent des ennuis : il faudra bien que les impôts remontent un jour pour rembourser la dette ; on préfère donc mettre de l'argent de côté. Le traité de Maastricht, en fixant des normes chiffrées de saine gestion des finances publiques, a encouragé ce type d'anticipations « néo-ricardiennes ». Apparemment très théorique, ce débat a l'avantage de rappeler que les ménages sont non seulement des consommateurs vivant dans le présent, mais aussi des contribuables et des épargnants qui regardent plus loin. Patrick Artus, de la Caisse des dépôts, avance même l'idée que les Etats devraient aujourd'hui construire une « *crédibilité budgétaire* » comme ils ont dû, dans les années 80, construire une crédibilité monétaire.

Dominique Strauss-Kahn, ancien ministre socialiste de l'industrie et du commerce extérieur, tranche plaisamment entre effets keynésiens et non keynésiens de la politique budgétaire : *« Disons qu'il y a des poissons volants, mais que ce n'est pas la majorité de l'espèce ! Je crois qu'en France on est encore dans un univers largement keynésien. »*

Selon lui, pour réduire le ratio déficit budgétaire sur PIB, comme le ratio dette sur PIB, il faut faire bouger le dénominateur plutôt que le numérateur. Autrement dit agir sur la croissance. *« Les Américains s'y sont bien pris. Ils ont d'abord assoupli la politique monétaire, et, quand l'économie a redémarré, ils ont pu facilement rééquilibrer leur budget. Chez nous, on a fait le contraire. On a mené une politique monétaire dure, et on a demandé à la politique budgétaire de rattraper le coup. »* Il ne faut pas rêver, avertissent les experts de l'OCDE, observateurs dépassionnés : l'effort de redressement budgétaire va réduire la demande globale de 0,5 point en Europe en 1997. Il faut pourtant le faire : le niveau d'endettement global a trop monté depuis quinze ans, sans contribuer au bien-être puisque le chômage et la pauvreté se sont installés. L'arme budgétaire ne redeviendra efficace sur la conjoncture que si on retrouve des marges de manoeuvre. Quand un pays est endetté, ses créanciers – les marchés financiers, mais aussi ses propres citoyens, détenteurs de titres du Trésor – ne le laissent pas faire ce qu'il veut de ses ressources. S'il dépense « mal » (à leurs yeux), il sera pénalisé par des taux d'intérêt élevés : toute relance budgétaire est ainsi contrariée par un mouvement inverse des taux.

Mais la réciproque est vraie : tout ajustement peut être récompensé et accompagné par une détente monétaire qui aidera la croissance. C'est dans ce cercle vertueux qu'espèrent pénétrer les pays européens. Un pari qui va bien au-delà de Maastricht. *« Après la monnaie unique, il y a une échéance autrement plus lourde, celle de la réforme des retraites,* diagnostique une sage de l'OCDE. *Ceux qui l'aborderont avec leurs comptes publics en ordre traverseront mieux l'épreuve. »*

S. Gh.

Keynes et les keynésiens

Dans son livre décapant *Des économistes au-dessus de tout soupçon* (Albin Michel), Bernard Maris s'afflige pour *« Lord Keynes, l'auteur conscient de la plus grande théorie économique du siècle, que l'on n'enseigne jamais, sauf sous la forme honteusement édulcorée du "multiplicateur". (...) La technocratie occidentale se précipita sur Keynes, dans lequel elle vit la justification de sa présence activement "keynésienne". C'est la vision mécanique de l'économie (c'est-à-dire antikeynésienne). Elle considère le monde comme une machine à vapeur, avec des appendices hydrauliques qui se remplissent et se désemplissent. Le budget, avec ses tubes et ses pompes. L'économie avance, ralentit, freine, surchauffe, s'emballe... La politique économique, c'est freiner, accélérer, freiner, accélérer.* Stop and go, *balancelle, refroidissement, relance. Tous les technocrates sont keynésiens. Un bouton, hop ! les clignotants s'allument... »*

Bibliographie

● **La Politique budgétaire,** *Revue française de finances publiques,* n° 46, 2e trimestre 1994 (LGDJ-Monchrestien, Paris, 212 p., 210 F).
● **Déficits publics, théorie et pratique,** de Patrick Artus (Economica, Paris, 1996, 112 p., 49 F).
● **Le redressement des finances publiques,** *in L'Economie française, Rapport sur les comptes de la nation 1995,* (Le Livre de poche, Paris, 1996, pp. 92 à 105, 40 F).
● A paraître : Actes du séminaire sur « Les Effets macroéconomiques des ajustements budgétaires » organisé par le CEPII (Centre d'études prospectives et d'informations internationales) et le Delta (Département et laboratoire d'économie théorique appliquée, CNRS/EHESS/ENS), le 12 septembre 1996 à Paris, *Economie internationale,* revue du CEPII, 4e trimestre 1996.
● **Introduction à la politique économique,** de Jacques Généreux (Le Seuil, Paris, 1993, 376 p., 51 F).
● **Fiscal expansions and adjustments in OECD countries,** d'Alberto Alesina et Roberto Perotti (Economic Policy, Londres, octobre 1995).

DÉPENSES PUBLIQUES

Questions-Réponses

1 La dépense publique crée-t-elle de l'emploi ?

Si l'Etat lance un programme de construction de routes, il crée de l'emploi immédiatement. Le New Deal américain des années 30 a permis, de cette façon, d'endiguer le chômage de la Grande Crise, et toutes les politiques interventionnistes de l'après-guerre s'en sont inspirées. Depuis vingt ans, pourtant, on ne peut plus établir de corrélation entre la dépense publique (qui n'a cessé de croître en pourcentage du PIB, passant de 45 % à 50 % en Europe) et l'emploi, puisque le chômage a augmenté encore plus vite.

2 Sur quelles dépenses agit la politique budgétaire ?

Il y a plusieurs catégories. Les dépenses d'investissement. Elles créent de l'activité, et pas seulement des emplois pontuels, à condition d'être productives. C'est elles que les gouvernements sont tentés de réduire en priorité (–15,63 % dans le projet de loi de finances 1997) car, politiquement, c'est moins problématique. Les dépenses de fonctionnement, souvent vilipendées parce qu'on peut difficilement agir sur elles, peuvent être bénéfiques : de bons professeurs préparant les étudiants à la vie active, des services de recherche scientifique performants participent à l'amélioration de la compétitivité d'une économie.

Les dépenses de transferts (retraites, allocations familiales, RMI, indemnités chômage ou maladie) sont soupçonnées de peser sur l'emploi. Elles représentent une part importante du revenu, donc du pouvoir d'achat des Français les plus modestes. Mais leur mode de financement, conçu dans des années de croissance et de plein-emploi, est devenu pénalisant : il alourdit le coût du travail et diminue le pouvoir d'achat des salaires. En outre, certains transferts peuvent dissuader les gens de chercher un emploi, au risque d'aggraver le chômage. Certains pays, à dépense égale, préfèrent inciter les chômeurs à accepter un emploi peu rémunérateur.

La dépense publique n'est pas seulement un problème quantitatif, mais aussi qualitatif. La théorie de la politique budgétaire, traditionnellement, s'est désintéressée de la nature des dépenses : peu importait, du moment qu'elles provoquent une augmentation du revenu, donc de la demande. Mais les gaspillages, les investissements peu productifs, les subventions mal ciblées peuvent à la longue devenir des handicaps pour l'économie nationale, d'autant qu'ils sont financés par l'impôt.

3 Y a-t-il un « bon niveau » de la dépense publique ?

C'est objectivement difficile à dire. Le niveau de la dépense publique résulte du contrat social et politique d'un pays. Les Français ou les Scandinaves attendent plus de l'Etat que les Américains, par exemple. En Europe, pendant la longue période de croissance de l'après-guerre, le poids de l'Etat et des systèmes sociaux n'a cessé d'augmenter dans l'économie. Personne ne songeait alors à s'en plaindre : le chômage était bas, l'activité forte, l'enrichissement général, l'inflation modérée.

Un pays comme la France présentait la particularité d'avoir un Etat très interventionniste et des comptes publics le plus souvent équilibrés. D'ailleurs, la dette publique française, bien qu'elle ait augmenté ces vingt dernières années comme partout ailleurs, reste parmi les moins élevées d'Europe en pourcentage du PIB (55 %). Longtemps, les taux d'intérêt réels sont demeurés inférieurs aux taux de croissance de l'économie, si bien que l'Etat pouvait dépenser davantage sans alourdir sa dette. Lorsque les taux réels sont devenus supérieurs au taux de croissance, la dette s'est accumulée et son service s'est alourdi (2,9 % du PIB en France, mais 10 % en Italie). Affecter la dépense publique au remboursement de la dette, c'est vraiment une hérésie si l'on se souvient que Keynes prônait *« l'euthanasie des rentiers »*.

4 Comment s'articulent politique budgétaire et politique monétaire ?

A la différence des Etats-Unis ou du Japon, les gouvernements européens ne maîtrisent plus autant qu'avant ces deux grands intruments de régulation de la conjoncture. Les Banques centrales ont acquis de plus en plus d'indépendance : au nom de la lutte contre l'inflation, elles peuvent désormais refuser de financer les déficits publics par la création monétaire. Ce sont elles qui fixent les taux d'intérêt directeurs, base des différents taux que paient les agents économiques lorsqu'ils empruntent.

Pour soutenir l'activité, il convient d'abaisser les taux, et pour-la freiner, de les relever. Mais la politique monétaire est contrainte par les mouvements de capitaux qui influent sur le taux de change, et par des engagements internationaux comme le Système monétaire européen : le franc étant lié au mark, la France a longtemps subi des taux d'intérêt trop élevés pour l'état de sa conjoncture. La politique budgétaire est donc la seule arme dont dispose le gouvernement. Mais, en ce moment, celle-ci est aussi largement contrainte par les engagements européens de la France : le Traité de Maastricht impose de ramener le déficit de plus de 6 % du PIB à 3 % en trois ans. Si le gouvernement décidait de passer outre, le résultat final risquerait d'être décevant : les détenteurs des titres de la dette feraient monter les taux d'intérêt, ce qui renchérirait le crédit, avec un effet récessif peut-être plus important que l'effet de relance budgétaire recherché initialement.

5 Comment marche le « multiplicateur » de la dépense publique ?

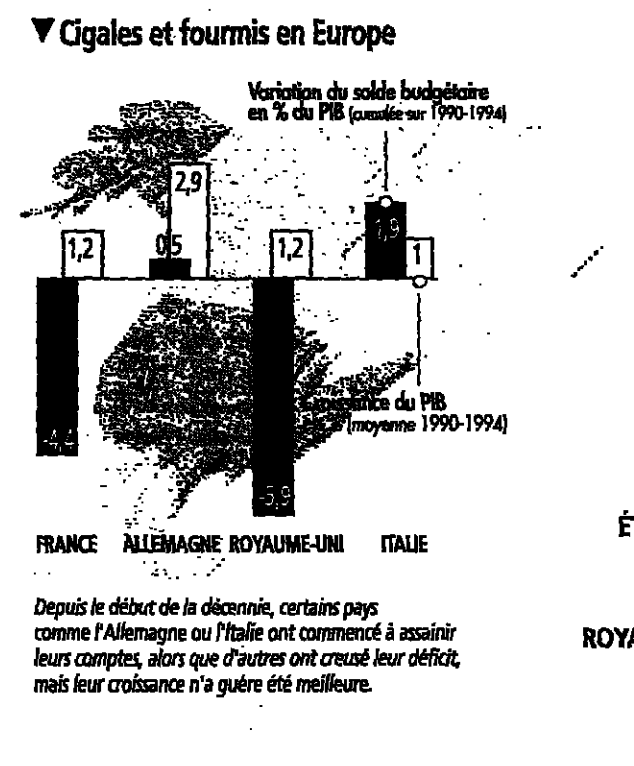
John Maynard Keynes, dans les années 30, a été le premier à observer que les gouvernements qui cherchaient à rééquilibrer leurs budgets ne faisaient qu'aggraver la récession, elle-même cause initiale du déficit. D'où l'idée que le déficit budgétaire peut être utile : ses effets sur le revenu et la demande globale permettent de relancer l'activité et l'investissement, donc de réduire le chômage. Mieux encore, ces effets sont automatiquement démultipliés. Dans l'idéal, le « multiplicateur keynésien » fonctionne de la façon suivante. Si l'Etat dépense pour 100 milliards de francs de travaux d'investissement et si la « propension à consommer » des ménages est de 80 % (les 20 % restants étant épargnés), dans ce cas, le « multiplicateur keynésien » est égal à 5 : les 100 milliards injectés au départ entraînent, en fin de compte, une augmentation du PIB cinq fois supérieure. Et, au passage, les « stabilisateurs automatiques » (ce mécanisme par lequel le redémarrage de l'activité fait rentrer des recettes fiscales), auront ramené le déficit à ce qu'il était avant l'impulsion initiale.

Mais l'effet multiplicateur peut être affaibli, voire annulé, par plusieurs facteurs : si les consommateurs épargnent le surcroît de revenu ainsi distribué ; s'ils achètent surtout des produits importés ; si l'Etat finance ce déficit par une hausse équivalente des impôts ; si l'endettement accumulé de l'Etat est tel qu'il fait monter les taux d'intérêt, évinçant ainsi la demande privée de crédit. On a observé depuis longtemps qu'en économie ouverte – et c'est le cas actuellement dans les pays occidentaux –, l'effet multiplicateur est considérablement atténué.

Bien évidemment, le multiplicateur est supposé marcher aussi en sens inverse : quand l'Etat réduit ses dépenses, il diminue le revenu et la demande globale, avec des effets récessifs démultipliés.

En termes de croissance, le déficit ne paie pas

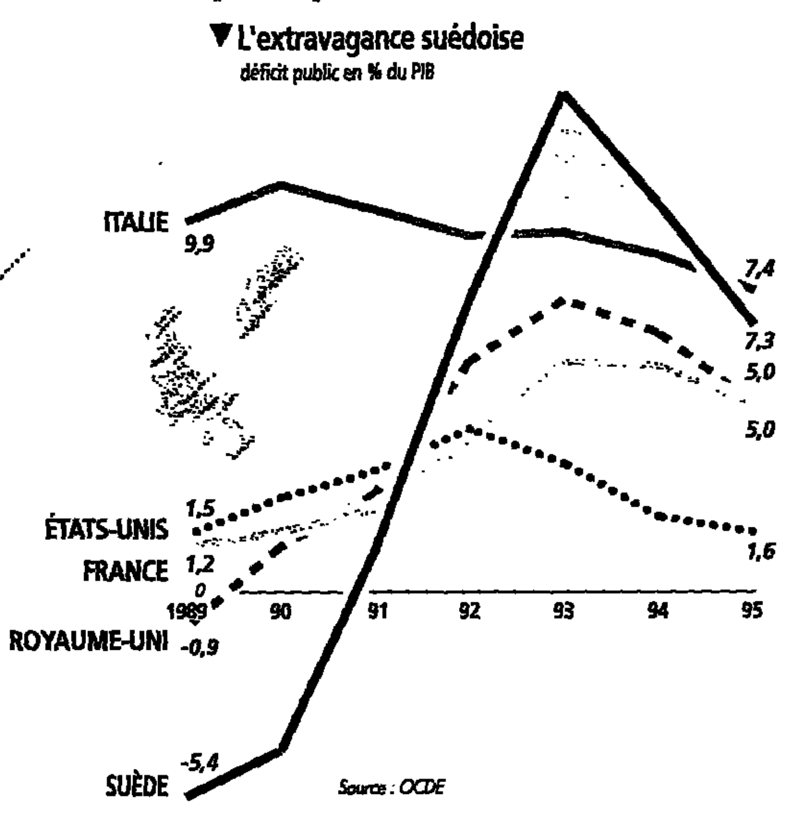
▼ Cigales et fourmis en Europe



Depuis le début de la décennie, certains pays comme l'Allemagne ou l'Italie ont commencé à assainir leurs comptes, alors que d'autres ont creusé leur déficit, mais leur croissance n'a guère été meilleure.

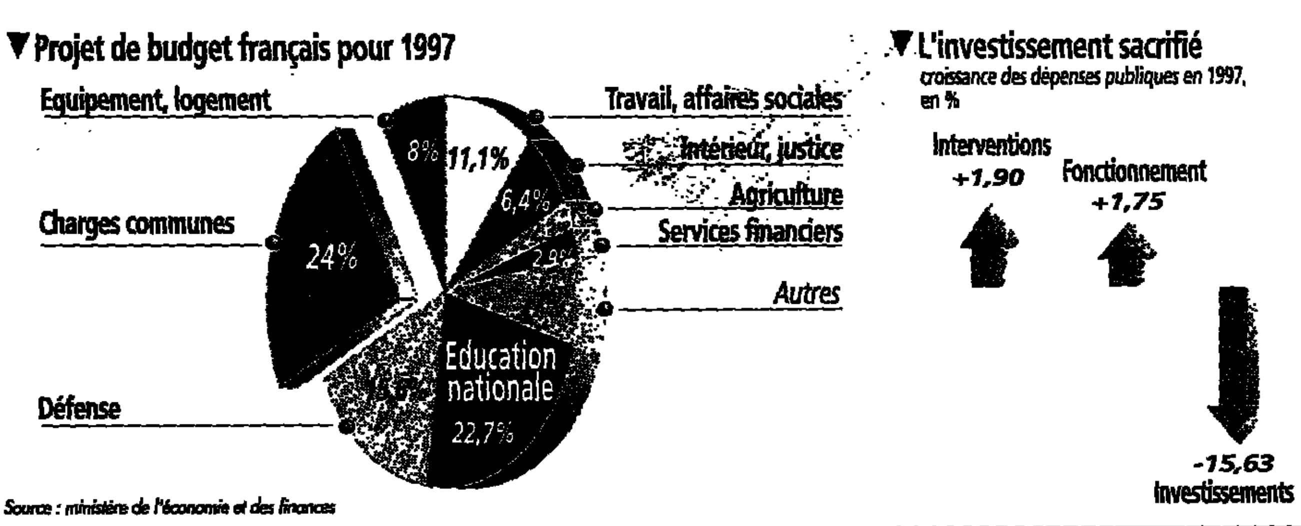
▼ L'extravagance suédoise

déficit public en % du PIB



Source : OCDE

▼ Projet de budget français pour 1997



Source : ministère de l'économie et des finances

Comment la France compresse le budget de la défense

▼ Depuis 1991, les armées sont soumises à une cure d'amaigrissement. Une réforme structurelle qui entraîne la perte de 10 000 emplois par an

Dès 1985, les grands pays alliés de la France, comme les Etats-Unis, la Grande-Bretagne ou l'Allemagne, ont entrepris de réduire le train de vie de leurs armées. Soit quatre ans avant la chute du mur de Berlin et l'implosion du « bloc » de l'Est qui a suivi. La France a attendu 1991 pour faire la même démarche. Depuis cette date et jusqu'en 1995, le niveau des dépenses d'équipement militaire a baissé, en francs courants, de 25 %. En 1996, le Parlement a adopté une nouvelle programmation militaire qui prévoit de diminuer encore, entre 1997 et 2002, de 20 milliards de francs par an les crédits globaux de défense comparés à la programmation précédente. Pour justifier son attitude, le gouvernement a considéré que les armées ne pouvaient pas être dispensées de l'effort de maîtrise de ses dépenses par l'Etat.

Ce coup d'arrêt intervient en priorité dans les dépenses d'équipement – surtout en matière d'investissements voués à l'armement nucléaire, avec 40 % de moins en valeur réelle – et, dans une moindre mesure, dans le domaine des crédits de fonctionnement. C'est un véritable changement de culture dans les armées. Moins de commandes de matériels et des livraisons davantage étalées dans le temps. Avec le risque que se perpétue la tendance observée depuis une décennie, à savoir la disparition de 9 500 à 10 000 emplois par an dans l'armement, parce que cette branche de l'économie nationale accélère sa rationalisation.

UNE VARIABLE D'AJUSTEMENT

Mais si les crédits de fonctionnement sont moins touchés, c'est que la professionnalisation – qui sera très progressive – des armées françaises et, par conséquent, la sensible décroissance de leurs effectifs obligent à rester prudent sur les coûts supplémentaires entraînés par la réforme. Pour trois raisons. D'abord, un jeune engagé – et il faudra doubler leur nombre en six ans pour le porter à 90 000 – recevra à peine moins que le SMIC, quand l'appelé se contentait de 550 francs par mois. Ensuite, le départ de quelque 16 000 officiers et sous-officiers devra être encouragé par le biais d'avantages financiers. Enfin, il a été imaginé des aides à la reconversion ou à la mutation pour les civils invités à changer de métier ou de postes dans l'industrie et les armées.

La programmation militaire 1997-2002 marque donc une rupture avec les pratiques précédentes plus que trentenaires, puisque la première loi en ce sens remonte au début des années 60. D'où vient cependant que cette nouvelle programmation se heurte au scepticisme – conjugué – de nombreux élus, y compris dans la majorité où on la qualifie de *« base minimale d'accord »*, des cadres militaires eux-mêmes, et jusqu'aux industriels ?

A échéance de six ans, nul ne peut exclure *a priori* de nouvelles mesures de régulation budgétaire. Dans ces conditions, la crainte existe que le budget militaire ne serve en quelque sorte de *« variable d'ajustement »* aux dépenses de l'Etat, pour reprendre l'expression d'un rapporteur de la commission des finances à l'Assemblée nationale, Arthur Paecht (UDF-PR, Var). Rien – si ce n'est l'engagement tout à fait inédit du chef de l'Etat, chef des armées, de tout faire pour appliquer à la lettre la programmation militaire –, n'oblige à maintenir le niveau des dépenses de défense dans un contexte où une contrainte financière tous azimuts persisterait à moyen terme.

Or, la nouvelle loi introduit une note originale, celle de permettre aux armées de passer des commandes pluriannuelles dans les cas où elles s'imposent. En contrepartie, les industriels concernés devront réaliser des gains de productivité à la hauteur de ce qu'on enregistre dans le secteur civil, en dépit de marges d'exploitation souvent négatives et d'une sous-capitalisation qui sont les caractéristiques de ce secteur.

Cette nouveauté est apparue pour encourager des objectifs de réduction des coûts de 30 % en six ans. Elle suppose que le cadre, déjà rigide en lui-même, de la programmation soit respecté. Sinon, c'est la cohérence même de l'ensemble du dispositif qui serait menacée. Le passé incite pourtant à la modestie. Chaque année, en effet, durant des périodes plus fastes pour les armées, des régulations budgétaires décidées en cours de route – comme l'annulation ou le « gel » de certains crédits, le report d'autres ou le surcoût des opérations militaires extérieures –, sont venues amputer l'enveloppe financière initiale du ministère de la défense. En 1993, par exemple, il a manqué 7,2 milliards de francs sur un budget d'équipement que le Parlement avait, au départ, approuvé à hauteur de 102 miliards. L'année suivante, ce sont 2,6 milliards de francs qui ont fait défaut sur un budget d'équipement déjà ramené à 95 milliards.

De tels à-coups, s'ils se perpétuaient entre 1997 et 2002, viendraient ébranler une construction financière tendue. D'où la crainte, dans les armées comme chez les industriels, que des systèmes d'armes ne fassent, totalement ou partiellement, les frais de régulations budgétaires à venir et que, par enchainement, des missions fixées par le gouvernement ne puissent plus être remplies en fin de compte.

Jacques Isnard

LES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE (données nationales, cvs)

	Etats-Unis	Japon	Allemagne	France	Italie	Gde-Bretagne	Canada
Production industrielle	juil.	sept.	août	juil./août	juin	juil.	juil.
Dernier mois connu	+0,1	+0,5	+0,8	−1,9	+2,9	+0,5	−0,2
Cumul sur 12 mois	+3,8	+1,8	+1,8	+0,0	−6,3	+0,9	+1,3
Taux de chômage	août	août	août	août	juil.	sept.	sept.
Dernier mois connu	5,1	3,3	10,2	12,5	11,7	7,6	9,9
Un an avant	5,6	3,2	9,4	11,4	11,7	8,2	8,3
Indice des prix	sept.	août	sept.	sept.	sept.	août	juil.
Dernier mois connu	+0,3	−0,1	−0,1	+0,4	+0,3	+0,5	−0,1
Sur 12 mois	+2,9	+0,2	+1,4	+1,6	+3,4	+2,1	+1,2
Solde commercial	août	sept.	juil.	août	juil.	août	août
(monnaies nationales en milliards)							
Dernier mois connu	−86	+920	+11,2	+4,0	+6 172	−0,75	+33
Cumul sur 12 mois	−95,6	+7612	+96,2	+103,7	+58100	−12,30	+36,9
Croissance du PIB							
2e trimestre 1996 (rythme annuel)	+4,7	−0,7	+1,5	−0,4	−0,5	+0,5	+0,5
Sur 12 mois	+2,7	+3,8	+1,1	+0,4	+0,7	+2,2	+1,9
Solde des paiements courants en % du PIB							
1996 (estimations OCDE)	−2	+1,8	−0,5	+0,9	+3,2	−1,5	−0,5
Déficit budgétaire en % du PIB							
1996 (estimations OCDE)	−1,9	−4,8	−4,1	−4,3	−6,7	−4,8	−2,9
1995	−2	−3,9	−3,5	−5	−7,2	−5,7	−4,2
Dette publique en % du PIB 1995	64,3	81,3	58,1	52,4	124,7	54	99,1

ENTREPRISES FRANÇAISES : DE L'ENDETTEMENT AUX FONDS PROPRES

	1970	1980	1985	1990	1995	1996
Taux d'épargne	16,7	12,0	12,8	16,9	[illegible]	18,6
Taux d'investissement	22,1	19,4	16,9	18,3	16,6	16,6
Taux d'autofinancement	75,5	[illegible]	[illegible]	89,4	114,3	[illegible]

Le maintien du taux d'épargne des entreprises à des niveaux records, couplé au recul du taux d'investissement, a fait franchir la barre des 100 % au taux d'autofinancement. A partir de 1993, et pour la première fois depuis 1938, les entreprises sont un agent épargnant : le cumul de leur capacité de financement dépasse 250 milliards de francs et leur permet de se désendetter.

▼ Besoins de financement des entreprises

en milliards de francs

100, 0, -100 ; -38,5 ; -82 ; -158 ; -36 ; -149,3 ; 100

1970 72 74 76 78 80 82 84 86 88 90 92 94 96

Source : INSEE, Comptabilité nationale

En collaboration avec le groupe Crédit national - BFCE

À RETENIR EN FRANCE

PIB (en milliards de francs courants) 7 675 — SMIC horaire (en francs) 37,91 — Population [illegible] 24 450 [illegible] — Nombre de chômeurs [illegible] 085 100

Un vent de pragmatisme souffle sur les banques centrales

▼ Politique monétaire
Les Etats-Unis, le Japon et l'Allemagne déjouent les prévisions des marchés

Depuis quelques mois, les politiques des banques centrales allemande, américaine et japonaise ont déjoué les prévisions. Juste avant l'été, l'annonce d'une forte croissance japonaise au premier trimestre a fait anticiper une remontée prochaine des taux directeurs dans l'archipel : elle n'a toujours pas eu lieu. Pendant l'été, la Bundesbank a surpris les marchés en baissant de 0,3 point de pourcentage le taux de ses pensions, alors même que la croissance de la masse monétaire était, depuis plusieurs mois, au-dessus de ses objectifs. Quant à la Réserve fédérale américaine, elle a étonné à son tour, il y a quelques semaines, en ne remontant pas ses taux directeurs malgré une baisse continue du taux de chômage et une accélération spectaculaire de la croissance au deuxième trimestre de cette année. Ces politiques méritent attention, car elles signalent la complexité des situations auxquelles sont confrontées aujourd'hui les banques centrales.

Au Japon, la politique monétaire a, depuis de longs mois, un objectif parfaitement clair. Le maintien de taux bas et la dépréciation du change doivent ranimer une demande privée choquée par une crise bancaire sans précédent. D'où des taux directeurs à 0,5 % et des interventions massives sur les marchés des changes comme sur celui des obligations. Cette politique a semblé, au début de cette année, avoir porté ses fruits. Penser toutefois que la Banque du Japon allait remonter ses taux au premier signe d'une reprise nette de l'activité était oublier que la politique monétaire n'avait pas été le seul élément de relance de l'activité : la politique budgétaire y a également largement contribué. Au prix toutefois d'une montée spectaculaire de l'endettement public : la dette du gouvernement japonais représente aujourd'hui près de 100 % du PIB. Les finances publiques japonaises sont ainsi entrées dans une zone dangereuse, alors même que la crise financière privée est loin d'être résorbée. Le rééquilibrage du budget devient une priorité et il appartiendra au nouveau gouvernement de dire comment il entend la prendre en compte. En attendant, la Banque du Japon va, pour permettre à la reprise de la demande privée de survivre à ce rééquilibrage, maintenir une politique extrêmement accommodante. Au Japon, la politique monétaire est actuellement le seul levier dont disposent les autorités centrales pour soutenir une conjoncture toujours très fragile, et la Banque centrale a montré qu'elle était prête à le manier sans état d'âme.

Toutes proportions gardées, on pourrait presque en dire autant de la Bundesbank. Comment comprendre, sinon, la constance avec laquelle les membres de son conseil expliquent aujourd'hui qu'une baisse du mark par rapport au dollar ne serait pas mal venue ? Et comment expliquer la baisse de taux directeur décidée en août, alors même que l'évolution de l'objectif intermédiaire de la Banque centrale allemande – la masse monétaire – semblait ne pas l'autoriser ? A l'évidence, la faiblesse de la conjoncture, la nécessité aussi d'amortir les effets de la réduction des déficits publics, en Allemagne comme dans les autres pays européens, conduisent la Bundesbank à adopter une attitude moins dogmatique que celle qu'on lui prête souvent. Quitte à surprendre, ce faisant, les marchés.

De ce point de vue, la Banque centrale américaine n'a pas été de reste. Le climat conjoncturel outre-Atlantique a certes été, ces derniers mois, profondément différent de celui de l'Europe et du Japon. La politique menée par la Fed n'en a pas moins dérouté plus d'un observateur. Que la Fed renonce, lors des trois dernières réunions du FOMC, à toucher aux taux des Fed Funds a semblé en effet aller à l'encontre de la logique de *« frappe préventive »* exposée – et appliquée – début 1994 par Alan Greenspan. Raisonner ainsi revient toutefois à prêter à la Réserve fédérale un esprit de système dont elle est actuellement dépourvue. Cette année, la situation conjoncturelle n'est plus la même qu'il y a deux ans.

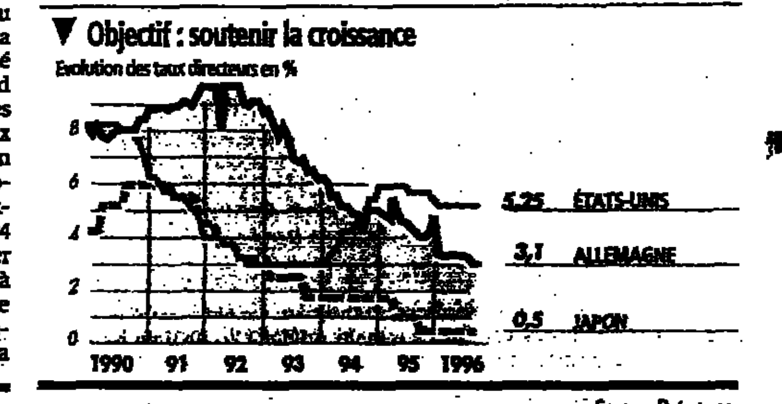
Lorsque, ce printemps, le rythme d'activité s'est accéléré, les marchés – à la différence de ce qui s'était passé à la veille de la hausse de février 1994 – ont provoqué une violente remontée des taux obligataires : avec un délai de quelques mois, cela induit généralement un freinage de l'activité. La nécessité d'une action préventive de la Fed était donc moins impérieuse. A la veille des élections présidentielles, la Banque centrale s'est ainsi trouvée dans une situation politiquement assez confortable : elle a pu parier sur le ralentissement à venir de l'économie. En sachant que, si elle se trompait, les marchés ne manqueraient pas de hausser encore les taux longs, freinant ainsi un peu plus l'économie américaine…

Au moment où l'on s'inquiète sur ce que sera demain la politique de la future banque centrale européenne, ces trois épisodes devraient rassurer. Ne montrent-ils pas que, dans le domaine de la politique monétaire, l'heure est désormais au pragmatisme ?

Anton Brender

▼ Objectif : soutenir la croissance

Evolution des taux directeurs en %



Source : Datastream

La Russie se recentre sur la CEI

▼ Ex-URSS
Depuis 1995, les échanges commerciaux de Moscou avec ses anciens partenaires se redressent

Très active sur les marchés occidentaux, la Russie manifeste aussi, depuis peu, la volonté de renouer des liens solides avec ses partenaires traditionnels désormais réunis (à l'exception des pays baltes) dans la Communauté des Etats indépendants (CEI). Son commerce avec cette zone, qui ne représentait plus, début 1994, que 35 à 50 % du niveau de 1991, s'est redressé en 1995 : ses exportations ont augmenté de 4,7 % et ses importations de 22,8 %. Cette tendance s'est largement confirmée au premier semestre 1996 : les échanges avec la CEI ont progressé de 34,9 %, alors qu'ils s'essoufflent avec le reste du monde.

Certes, l'alignement progressif des prix intra-CEI sur les cours mondiaux, de même que la levée des barrières douanières entre la Russie et la Biélorussie, qui brouille la provenance des marchandises, introduisent un élément d'incertitude quant à l'augmentation réelle des flux. Elle n'en est pas moins corroborée par les livraisons plus nombreuses de machines et de pièces détachées à divers pays et les achats accrus de produits agroalimentaires (céréales, huiles, sucre en poudre, etc.), notamment en Ukraine et au Kazakhstan.

Le resserrement des liens commerciaux de la Russie avec les autres Etats de la CEI s'inscrit dans une stratégie qui, après bien des tâtonnements, a été clairement définie et cadrée par un décret présidentiel de septembre 1995. Les échéances électorales (législatives de 1995, présidentielle de 1996) ont, de toute évidence, incité les dirigeants russes à jouer l'atout du rapprochement avec les Etats de la CEI, l'un des rares sujets qui fasse pratiquement l'unanimité dans la classe politique russe, à telle enseigne qu'un communiste a accepté le portefeuille des affaires de la CEI dans le gouvernement formé en août dernier.

L'idée s'est imposée en Russie que, dans un monde désormais dominé par les ensembles régionaux, le pays ne retrouverait le statut de grande puissance qu'en reconstruisant sa zone d'influence. Divers accords lui conférant *de facto* la prééminence dans la défense du territoire post-soviétique ont déjà été conclus. Sur le plan de l'intégration économique, les choses sont moins avancées. Nombre de projets, souvent ambitieux, ont été élaborés depuis 1992, mais n'ont généralement pas été concrétisés. Aujourd'hui leur relance, même avec des objectifs plus modestes, est une urgence pour la Russie face à la menace, d'ailleurs surestimée, de la concurrence occidentale sur des marchés qu'elle aurait volontiers considérés comme captifs.

Pour convaincre ses partenaires, elle détient quelques arguments de poids. La dette qu'ils ont contractée auprès d'elle (quelque 6 milliards de dollars début septembre, dus à 90 % par l'Ukraine, la Biélorussie et le Kazakhstan) constitue déjà un moyen de pression. La modicité des réserves en devises dont ils disposent, les solutions de substitution, coûteuses, qu'il leur a fallu trouver à la réduction des livraisons russes d'énergie, leur incapacité à se faire une place confortable dans le commerce international avec leurs seuls produits de base, tout cela plaide aussi en faveur d'un rapprochement avec la Russie. D'autant que l'état de l'économie russe commence à s'améliorer.

ARGUMENTS DE POIDS

Pour bien des opérateurs économiques de l'« étranger proche », leur secteur a moins à redouter d'une « ingérence » russe que d'une mainmise occidentale. Aussi, en dépit des réserves des politiques, se montrent-ils généralement favorables à la conversion d'une partie des sommes dues à la Russie en titres de propriété sur les infrastructures industrielles, ainsi qu'à la constitution de groupes industriels et financiers transnationaux reposant sur les filières technologiques du passé, même si les banques russes s'y taillent la part du lion.

Pour fédérer autour d'elle les autres pays de la CEI, la Russie a aujourd'hui plusieurs plans, qui se fondent d'abord sur le loyalisme de quelques-uns (Biélorussie et Kazakhstan notamment) et devraient ensuite concerner les autres par effet d'entraînement. Certains de ces projets, liés au calendrier électoral russe (traité d'intégration économique du 29 mars 1996 avec la Biélorussie, le Kazakhstan et le Kirghizistan, traité de création de la Communauté des Républiques souveraines du 2 avril avec la Biélorussie), n'ont guère de contenu.

Mais d'autres, plus limités et plus techniques, ont déjà des partisans un peu partout, comme l'union douanière formée en janvier 1995 par la Russie, la Biélorussie et le Kazakhstan, et rejointe en mars 1996 par le Kirghizstan, même si sa mise en application se heurte encore à de nombreux obstacles. Dans un contexte où les illusions ont de moins en moins cours, la Russie a toutes les chances de devenir à terme le *leader* d'un nouvel ensemble régional eurasien.

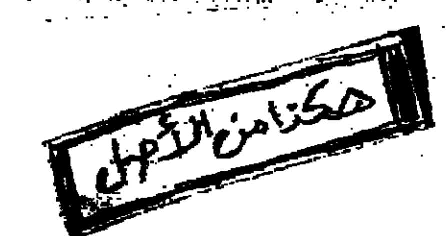
Marie-Agnès Crosnier

▼ Le commerce extérieur de la Russie

En milliards de dollars — AVEC LES PAYS DE LA CEI — AVEC LE RESTE DU MONDE

COMMERCE TOTAL (92 93 94 95) : 118,4 ; 142,4 — EXPORTATIONS (92 93 94 95) : 59,6 ; 64,1 ; 81,6 — IMPORTATIONS (92 93 94 95) : 43 ; 44,3 ; 50,5 ; 60,8

Source : Douanes russes



LIVRES

Une géo-économie en recomposition

par Serge Marti

RAMSES 97
Synthèse annuelle de l'évolution du monde
Editions Dunod, 400 p., 219 F.

Le vif affrontement diplomatico-commercial auquel se livrent, depuis plusieurs mois, les Etats-Unis et l'Europe à propos de Cuba d'une part, de l'Iran et de la Libye de l'autre, de même que le refus des pays asiatiques de prendre en compte les revendications des Quinze sur la « clause sociale » ou leur volonté de protéger leur « voiture locale » (en l'occurrence indonésienne), sont là pour rappeler que, au-delà du discours pacificateur sur les vertus du libre-échange et du multilatéralisme, un certain nombre de pays sont toujours prêts à rompre quelques lances pour défendre leurs entreprises et leurs parts de marché ; en brandissant l'égoïsme sacré des nations pour seul étendard. A quelques semaines de la tenue, à Singapour, à la mi-décembre, de la réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la première depuis la création de cette institution en janvier 1995, ces différends sont préoccupants.

Sans chercher à en minimiser l'impact, les auteurs du dernier rapport annuel *RAMSES*, rédigé par l'équipe de l'Institut français de relations internationales (IFRI), préfèrent consacrer leur réflexion – et une partie importante de l'ouvrage – à *« la recomposition géo-économique de l'après-guerre froide »* actuellement en cours. Une remise en ordre inachevée qui consiste à assembler un étrange puzzle fait d'accords régionaux – bilatéraux ou plurilatéraux – et transrégionaux.

Sur cette carte du Tendre commerciale, figurent face à face l'Union européenne et l'Association de libre-échange nord-américaine (Alena) qui regroupe les Etats-Unis, le Canada et le Mexique. Deux blocs qui, d'un côté comme de l'autre, affichent un PIB quasi identique (7 300 milliards de dollars) et une population très voisine (370 millions).

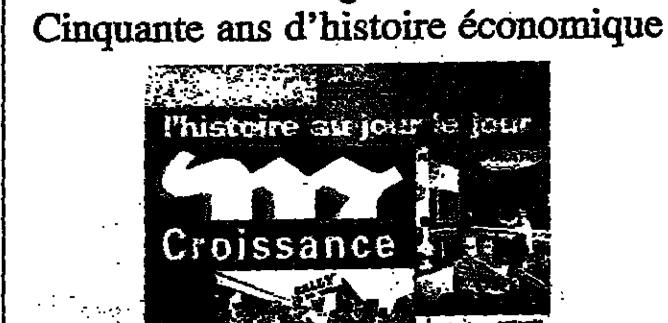
En théorie, l'Alena dispose d'une longueur d'avance en raison de son intégration au Forum de coopération Asie-Pacifique (Apec), un vaste ensemble (excluant le Japon et la Chine) qui regroupe près de 40 % de la population mondiale (2,1 milliards d'habitants) et 55 % des revenus de la planète (13 100 milliards de dollars). Mais l'hésitation de l'Asie à se constituer en véritable « bloc régional » économico-politique, contribue à atténuer l'importance réelle de cette constellation américano-asiatique dans laquelle se sont glissés quelques francs-tireurs du Mercosur sud-américain.

La nouvelle donne de l'économie mondiale passe aussi par la consolidation des pays dits émergents, notamment latino-américains, progressivement sortis de la crise de la dette et qui ont su contenir « l'effet Tequila », consécutif à la dévaluation du peso mexicain. Réformes aidant, l'Est européen a vu également son champ économique profondément transformé. Mais, ironie de l'histoire, dans presque tous les pays d'Europe centrale et orientale, les consultations électorales qui s'y sont déroulées ont vu le retour au pouvoir d'anciens dirigeants communistes, constate le rapport *RAMSES 97*, mettant les désillusions exprimées par une partie de la population au compte des dysfonctionnements propres à des démocraties encore en gestation et qui ne peuvent pas se doter, en quelques années, des institutions que les pays d'Europe occidentale ont mis des siècles à se forger.

Sur la Russie, et encore davantage sur la Chine, les spécialistes de l'IFRI soulèvent au moins autant de questions qu'ils apportent de réponses à propos des chemins de traverse empruntés par ces deux « avatars de la puissance ».

En revanche sur les Etats-Unis qui constituent l'un des thèmes majeurs de l'ouvrage, le diagnostic se veut plus affirmé. Si l'Amérique de Bill Clinton tâtonne encore à l'égard de l'Asie et surtout de l'Europe, ses deux priorités géostratégiques sont clairement affirmées. Ce sont les Amériques et le Moyen-Orient ainsi que Washington l'a clairement signifié, ces derniers jours, à Jacques Chirac venu « co-parainner » un processus de paix israélo-arabe singulièrement enlisé, mais sur lequel les Etats-Unis entendent conserver la haute main.

L'immigration, les dépenses sociales ou encore la violence et les « valeurs », ont été autant de sujets de controverse que l'hôte de la Maison Blanche a finalement su récupérer à son profit avant l'élection présidentielle du 5 novembre. L'insolente santé de l'économie américaine, créatrice de millions d'emplois et à peine écornée par les remarques sur la stagnation du revenu réel et l'accroissement des inégalités, a fait le reste. Pourtant, soulignent les rédacteurs du *RAMSES 97*, tous les clignotants ne sont pas passés au vert. La balance commerciale est à nouveau fortement déficitaire et la frénésie de consommation qui est la caractéristique historique américaine, oblige les Etats-Unis à se tourner vers d'autres pays pour financer les besoins en investissements, faute d'épargne domestique suffisante. A longt terme, cette politique est préjudiciable aux intérêts de l'Amérique, estiment-ils. En revanche, dans l'immédiat, *« elle sert les intérêts des autres pays qui ont besoin du levier représenté par une forte demande américaine pour se sortir d'une phase de récession qu'ils ne souhaitent pas combattre par des moyens internes ».*



La hausse des salaires au secours du capitalisme

par Karl Otto Hondrich

La mondialisation de l'économie est souvent présentée comme un fléau. Elle oblige chacun à s'adapter – tout de suite et *« fondamentalement »* – sous peine de voir le monde du travail et la sécurité sociale se transformer en champ de ruines. Le capitalisme global tendrait à anéantir toute forme de travail, à niveler l'Etat social et à passer à la moulinette toutes les différences nationales. Malheureusement, les faits ont la vie dure. Loin de se réduire et de se dévaluer, le mode de travail capitaliste triomphe. Des centaines de millions de postes ont été créés au cours des dernières décennies : non seulement dans les pays à bas salaires, non seulement aux Etats-Unis (les fameux *« petits boulots »* américains), mais également dans les pays de l'Union européenne victimes du chômage. Les études de l'OCDE montrent que sur la durée, le travail a augmenté en moyenne de 0,5 % par an. En Allemagne fédérale, le taux de création d'emplois s'est situé un peu au-dessus de cette moyenne, tandis qu'il a été de 1,1 % au Japon et de 1,6 % aux Etats-Unis.

L'idéologie du *« capitalisme sans travail »* est donc une illusion. La réalité est beaucoup plus paradoxale : le travail et le chômage augmentent simultanément. Faute d'en tenir compte, les analyses habituelles du chômage s'appuient sur une argumentation biaisée :

– Le coût du travail serait devenu trop élevé, voire *« inabordable »*, selon le patronat. Comment expliquer alors que ce sont les pays qui ont les salaires les plus bas – l'Irlande et l'Espagne au sein de l'Union européenne – qui ont les taux de chômage les plus hauts, tandis que la Suisse et le Japon jouissent de taux extrêmement faibles ?

– Autre *lamento* : on ne travaillerait pas assez. Les Allemands feraient les semaines les plus courtes et auraient la vie active la moins longue au monde. Mais nulle société ne travaille aussi intensément que la nôtre : en un temps moindre, les gens produisent toujours plus, notamment grâce aux nouvelles technologies. Cela s'appelle des gains de productivité.

– Dernier accusé en date, la délocalisation des activités industrielles vers les pays à bas salaires. On distribue des cartons rouges tantôt aux patrons qui investissent à l'étranger, tantôt aux syndicats qui se battent pour des salaires plus élevés. Ce raisonnement part du principe que les postes de travail créés ailleurs ont été perdus ici. C'est vrai dans certains secteurs, mais faux sur le plan global. Les industriels font de meilleures affaires avec des pays riches, pas avec des pays pauvres. La dynamique du capital mondialisé engendre – encore et toujours – la croissance réciproque.

Or qui dit croissance, dit croissance des contradictions. La concurrence crée la complexité. C'est elle qui transforme le caractère social du travail. A côté de la coopération – travail *avec* les autres – et de l'adaptation au client – travail *pour* les autres –, la compétition introduit un élément conflictuel : le travail *contre* les autres.

La manière dont le sociologue Georg Simmel décrivait la concurrence il y a presque cent ans est incroyablement moderne. *« La concurrence*, explique-t-il, *aiguise chez le commerçant une sensibilité aux goûts du public qui se transforme presque en don de voyance vis-à-vis des tendances futures : il en est de même pour l'éditeur de journaux, l'artiste, le libraire, le parlementaire. La compétition moderne que l'on définit volontiers comme le combat de chacun contre tous, est en même temps le combat de tous pour tous. »* Mais cet incroyable *« vecteur de synthèse »* s'accompagne d'une formidable puissance de désintégration. Telle est la profonde tragédie d'un processus de croissance fondé sur la compétition.

Le moteur du modèle allemand : les rémunérations élevées et en progression qui obligent les industriels à faire preuve d'imagination

Tous les acteurs du jeu économique s'y consument. Ainsi l'artisan qui a développé son entreprise de trente ouvriers en s'efforçant d'améliorer constamment son rendement, et qui doit se retirer avant que les jeunes ne le détruisent, lui et le travail de sa vie. L'augmentation de la productivité conduit au renoncement personnel : cette loi est le paradoxe fondamental de la société concurrentielle.

Toute progression individuelle dans la compétition repose sur d'immenses efforts collectifs. Le plus important de ces efforts est le suivant : la société doit accepter l'échec et intégrer les faibles. Cela peut se faire par la famille (comme au Japon), par les individus (comme aux Etats-Unis) ou par l'Etat providence (comme en Allemagne et dans d'autres pays d'Europe). Il est douteux que le modèle américain soit le plus productif, même si les inconvénients du mode d'intégration allemand sont évidents : taux de chômage élevé, hauts salaires ponctionnés par de fortes charges sociales. Le système américain permet d'intégrer plus de monde sur le marché du travail que le système allemand.

Mais est-il meilleur, si les travailleurs à bas salaire aux Etats-Unis sont plus pauvres et plus isolés socialement que les chômeurs allemands ? La *« job machine »* américaine a ses revers : manque de liens dans l'entreprise, moindre qualification, culture professionnelle négligée, manque de recherche de la productivité à long terme, écarts de salaires criants et croissants, conflits entre catégories sociales cloisonnées. La capacité d'innovation dont fait preuve l'économie américaine dans le secteur de la recherche biologique, génétique ou dans celui de la communication doit tout au goût du risque et à la flexibilité du marché, et très peu aux bas salaires.

L'idée que des salaires plus bas redonneraient de l'élan à l'Allemagne est bonne pour les sots. L'économie allemande dispose de noyaux de personnel très qualifiés, motivés et loyaux, dotés d'une expérience professionnelle efficace. Elle repose en outre sur une tradition de partage social fait de participation aux dividendes, de dialogue social et d'ouverture sur le monde. Ce sont les salaires élevés et en progression qui constituent le moteur du modèle allemand. Ce sont eux qui contraignent les industriels à faire preuve de plus d'imagination pour introduire de nouvelles technologies, lesquelles transforment le travail.

Le rôle du marché est souvent surestimé dans l'analyse du *« made in Germany »*. En Allemagne, le marché est entièrement soumis à un cadre juridique et moral fondé sur un consensus régulièrement renégocié entre syndicats et patrons. A cet égard, les partenaires sociaux sont engagés dans un processus de coopération parfaitement ironique : chacun joue un rôle différent de celui qu'il croit jouer. Les syndicats avec leur politique de hauts salaires et de prestations sociales ne servent ni la justice sociale ni les chômeurs. Ils sont les moteurs de la modernisation et de la compétitivité de l'industrie allemande dans le monde et servent objectivement les intérêts des patrons. Ce pour quoi les patrons se battent – réduction des salaires et des charges sociales, liberté de licencier, affaiblissement des syndicats – leur faciliterait considérablement la vie s'ils l'obtenaient et pourrait même améliorer l'emploi. Mais ce serait également la mort de la dynamique de la productivité allemande.

Karl Otto Hondrich est professeur de sociologie à l'Université de Francfort-sur-le-Main.
© « *Die Zeit* ».

Les leçons du double prix Nobel d'économie

par Pierre-André Chiappori et Roger Guesnerie

Deux lauréats dont la différence d'âge dépasse vingt ans : telle est la solution inhabituelle à laquelle s'est rallié cette année le jury du prix Nobel d'économie. Mais William Vickrey, l'octogénaire canadien, est décédé dans les jours qui ont suivi l'annonce de la récompense ; son cadet, James Mirrlees, de nationalité britannique, se rendra seul à Stockholm pour recevoir le prix. Pourtant, l'association de ces deux économistes faisait sens. Ils ont des points communs qui vont au-delà des *« contributions fondamentales à la théorie économique des incitations »*, soulignées par l'Académie royale de Suède dans son communiqué.

Tout d'abord, l'un et l'autre sont des théoriciens quelque peu atypiques, dont les travaux prennent racine dans des problèmes concrets ; leur démarche n'est pas sans rappeler celles des « ingénieurs économistes » français d'autrefois, qui, de Jules Dupuit jusqu'à Maurice Allais, ont été les précurseurs de l'économie publique moderne. La réminiscence est évidente pour William Vickrey, passionné durant toute sa vie par les problèmes de tarification et d'économie urbaine, et grand « bricoleur » d'idées. Elle est peut-être moins directe chez James Mirrlees ; pourtant, c'est dans un intérêt exigeant pour les problèmes de redistribution des revenus que les travaux du professeur d'Oxford et de Cambridge trouvent leur source.

Là s'arrête toutefois la comparaison. Professeur à l'université de Columbia, William Vickrey a puisé son inspiration dans sa pratique de conseil auprès des autorités de la ville de New York. Il s'intéresse ainsi à la congestion urbaine et milite, sans grand succès immédiat, pour des solutions originales ; pour les mêmes raisons, il aborde également les problèmes de fiscalité et d'enchères. Les trois articles précurseurs qui lui ont valu l'attention du comité Nobel anticipent clairement, plus de quinze ans à l'avance, la révolution intellectuelle que connaîtra la théorie microéconomique dans les années 70.

La contribution sans doute la plus novatrice date du début des années 60 et porte sur les mécanismes d'enchères. William Vickrey reconnaît tout d'abord la nature profonde de la difficulté, qui est, nous dit-il, informationnelle. Si l'on choisit de mettre en place des enchères pour attribuer un objet – qu'il s'agisse d'une œuvre d'art, de la concession d'un droit d'exploitation pétrolier ou d'une émission de titres financiers par le Trésor –, c'est avant tout parce qu'il y a asymétries d'informations. Le vendeur ignore les paramètres essentiels de l'échange, à savoir le montant que chacun des acheteurs potentiels serait prêt à payer ; chaque acheteur, quant à lui, connaît son évaluation, mais pas celle des autres enchérisseurs. L'offre dépend donc à la fois, de façon complexe, de l'évaluation personnelle de l'offreur et de ses croyances sur les offres des autres ; lesquelles sont elles-mêmes déterminées simultanément et de façon identique. Tout le processus est *in fine* influencé par la forme particulière de l'enchère (montante ou descendante, etc.).

William Vickrey montre comment ces interactions de croyances relèvent d'une modélisation mathématique simple et rigoureuse. Il en tire quelques théorèmes fondamentaux sur les propriétés des diverses formes d'enchères. La réflexion issue des travaux de Vickrey connaîtra un développement spectaculaire dans les années 70 et 80. Elle conduira à des prédictions précises que les tests empiriques confirmeront ; citons par exemple la « malédiction du vainqueur ». Celle-ci stipule que, si le nombre d'enchérisseurs s'élève, chacun doit diminuer le niveau de son offre (et surtout ne pas l'augmenter). Les applications ont été nombreuses et parfois spectaculaires.

Si William Vickrey a, sans aucun doute, été un précurseur, les travaux de James Mirrlees ont plutôt joué un rôle de catalyseur ; ils ont précipité et concrétisé un mouvement intellectuel aux racines plus anciennes. Une première contribution porte sur la fiscalité, et plus précisément sur la forme que revêt l'impôt sur le revenu. Utilisant une approche indiquée par Vickrey dès 1945, James Mirrlees étudie la forme optimale de la taxation en mettant en avant les contraintes informationnelles auxquelles est soumis tout système de ce type. Selon lui, le gouvernement ne possède qu'une petite partie de l'information a priori nécessaire pour opérer les redistributions souhaitables. Pis, cette information est manipulable. Ce qu'observe l'administration résulte aussi de choix délibérés des contribuables (épargne, offre de travail, etc.), choix que la fiscalité tend justement à modifier. Les travaux de James Mirrlees débouchent sur un réexamen des fondements de la théorie fiscale ; ils conduisent notamment à repenser les effets de la progressivité de l'impôt que Mirrlees veut défendre.

Celui-ci a également été un pionnier de l'étude des situations d'aléa moral, c'est-à-dire de relations contractuelles dans lesquelles les résultats dépendent à la fois du hasard et des comportements de l'une des parties, qui échappent à l'autre partenaire. Les exemples de ces constatations sont multiples, de l'assureur qui ne connaît qu'imparfaitement les efforts de prévention de l'assuré au créancier mal informé sur les projets d'investissement de l'emprunteur. Ici encore, les asymétries d'information jouent un rôle central. La consécration des travaux effectués par ces deux Prix Nobel d'économie récompense l'impact de leurs recherches sur l'ensemble de la réflexion moderne suscitée par ces contrats.

William Vickrey et James Mirrlees ont été récompensés pour leurs contributions fondamentales à la théorie des incitations

Les années 70 ont été une période de révolutions conceptuelles ; anticipations rationnelles en macroéconomie, théorie économique de l'information et des incitations en microéconomie. Le prix Nobel attribué l'an dernier à Robert Lucas, un économiste américain, marquait la première reconnaissance d'une nouvelle génération de travaux ; en ce sens, le cru 1996 du Nobel est dans la continuité du précédent. Mais une forme de rupture est également perceptible. L'étude des asymétries d'information tend à souligner certaines inefficacités du « laisser-faire » qui peuvent justifier l'intervention publique. Elle débouche donc sur des positions plus sceptiques, ou à tout le moins plus nuancées, sur les avantages du « tout-marché ». Les rebonds intellectuels d'un débat essentiel à la science économique se reflètent dans les choix du comité de Stockholm ; le contraire serait surprenant !

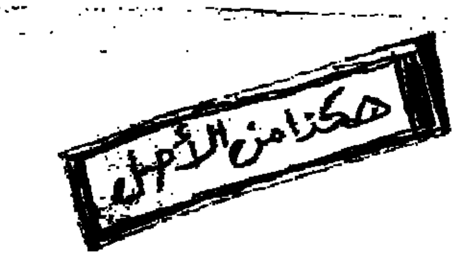
Pierre-André Chiappori est directeur de recherches au CNRS.
Roger Guesnerie est directeur de recherches au CNRS et directeur d'études à l'Ehess. Ils sont respectivement directeur adjoint et directeur du laboratoire Delta (unité mixte CNRS-ENS-Ehess)

REPROD

Le Monde d[Ing

Secteurs de Pointe - Inform



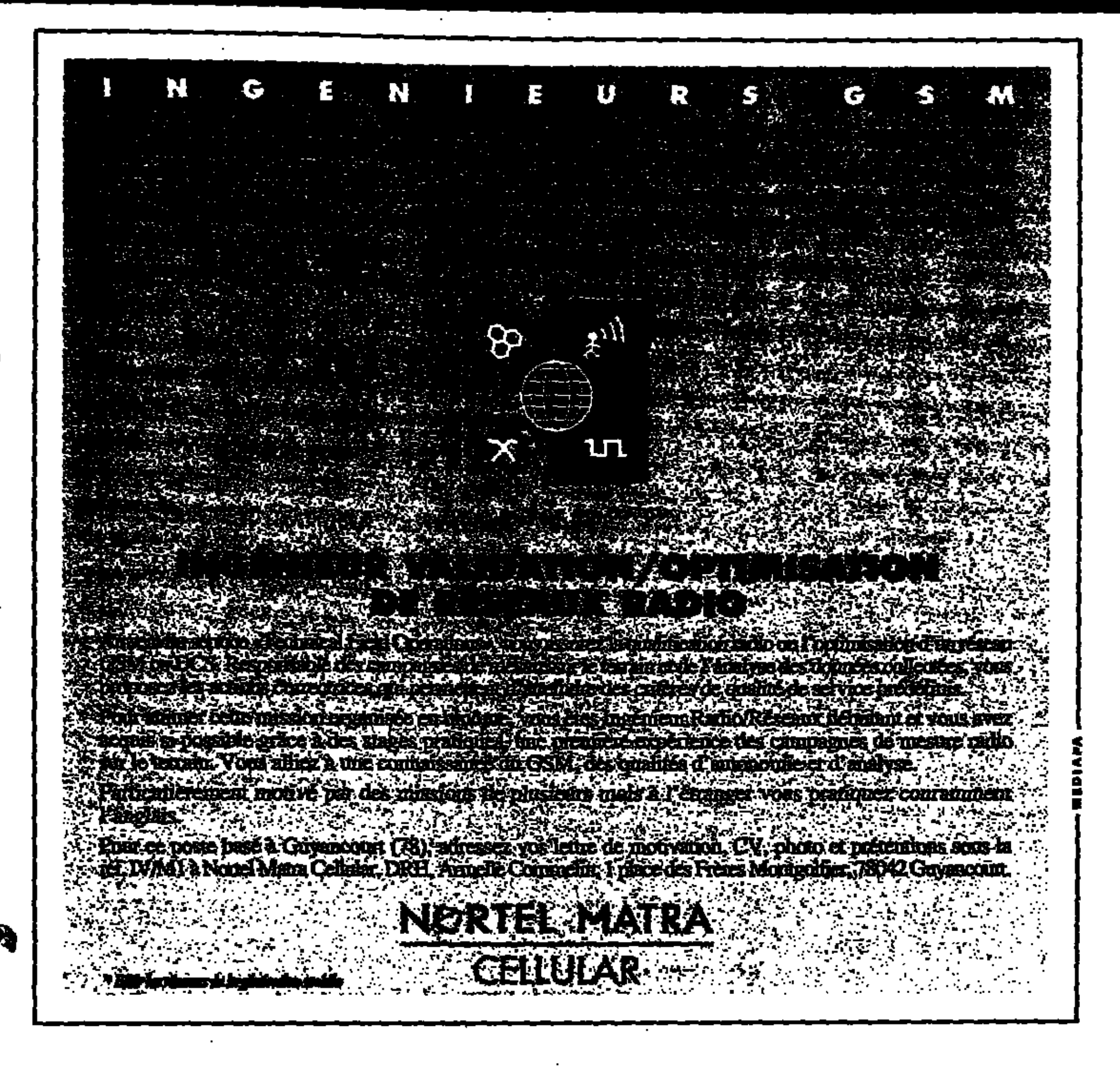




هكذا من الأصل

le...s Ingénieurs

Info...tique - Réseaux Télécommunications



Votre expertise et nos compétences sur les mêmes ondes

MATRA MARCONI SPACE, premier fabricant européen de satellites (4.500 personnes, 6,8 Mds F de C.A.) est une filiale commune de **LAGARDERE** et de **GEC**, spécialisée dans la Maîtrise d'Oeuvre de programmes spatiaux.

Afin de conforter notre présence sur le marché des satellites de Télécommunications en forte expansion, nous recherchons un

RESPONSABLE COMMERCIAL
Contrats Export

Au sein de l'équipe commerciale contrats de la Direction des Télécommunications, vous êtes chargé(e) dans le cadre de l'acquisition de maîtrise d'oeuvre export, de préparer, élaborer et négocier les propositions commerciales, contractuelles et financières.

En parallèle, vous montez et évaluez les dossiers d'approbation associés que vous présentez à notre Direction Générale pour validation.

De formation Grande Ecole de Commerce et/ou d'Ingénieurs, vous souhaitez valoriser votre expérience réussie d'environ 10 ans dont **minimum 3 ans dans la négociation, la gestion de contrats en maîtrise d'oeuvre** dans un secteur concurrentiel en forte croissance.

Ce poste basé à **TOULOUSE** nécessite un anglais courant ainsi que de fréquents déplacements à l'étranger.

Si vous souhaitez valoriser vos compétences au sein d'un grand groupe, merci d'adresser votre dossier de candidature et vos prétentions sous la référence LM/10/96 à l'attention de Magali IMPARATO MATRA MARCONI SPACE - 31, avenue des Cosmonautes - 31402 Toulouse Cedex 4.

MATRA MARCONI SPACE

R E U N I R L E S H O M M E S D E T A L E N T

Innovation 128

Basés à Paris, Boston et Tokyo, nous sommes devenus en 15 ans la première société française de veille technologique et stratégique. Nos clients sont, en Europe, les sociétés industrielles les plus innovantes et les principaux centres de recherche. Dans le cadre de notre développement, nous recherchons pour notre bureau de Paris deux

CONSULTANTS
Veille technologique et études technico-économiques

Votre mission : • vous définissez avec les clients les objectifs à atteindre • vous assurez la réalisation complète de vos études • vous menez les recherches d'informations : consultation de bases de données, entretiens, enquêtes... • vous êtes en étroit contact avec une équipe d'experts • vous présentez les résultats de vos travaux aux clients.

Vous avez : • *une formation supérieure de haut niveau • une parfaite maîtrise de l'anglais • une première expérience en entreprise (R&D, marketing industriel, veille technologique...) • un esprit curieux* • le souci constant du résultat et le sens du service-client.

Nous vous offrons : • un haut niveau d'autonomie et de responsabilités • un environnement technique de pointe • un poste très complet au sein d'une équipe extrêmement professionnelle • de réelles possibilités d'évolution.

Nous organisons une première journée d'entretiens individuels le mercredi 20 novembre.

Merci d'adresser ou de télécopier CV, lettre, photo et rémunération actuelle à notre conseil : OPTEAMAN - le Quintet Bât A - 12 rue Danjou - 92517 BOULOGNE Cedex - Fax 01 47 61 49 47 *en indiquant la référence 2/2022 sur la lettre et sur l'enveloppe.*

Membre de SYNTEC — Publipanel

OPTEAMAN

N°1 mondial de la micro-informatique, Compaq est passé en 3 ans du 16ème au 5ème rang mondial des Constructeurs Informatiques.

Aujourd'hui, afin d'accélérer la croissance de notre activité Systèmes d'Information d'Entreprises (serveurs, stations de travail, micro-ordinateurs, produits d'interconnexion de réseaux, portables, produits multimédia, internet), nous recrutons des collaborateurs à fort potentiel.

Votre profil

De formation supérieure, vous justifiez idéalement de 5 ans d'expérience acquise chez un Constructeur Informatique dans les domaines suivants : Main-Frame, Mini, Serveurs, Stations de Travail, Produits de Réseaux.

Personnalité terrain, votre sens de la relation client et votre créativité commerciale font de vous un interlocuteur efficace et vous permettent d'être une force de propositions, en terme de stratégie et de développement d'opportunités commerciales.

Votre maîtrise de l'anglais est un atout supplémentaire.

INGÉNIEURS D'AFFAIRES

■ GRANDS COMPTES *Réf. MAM/10/96*

Vous développez le Chiffre d'Affaires sur l'ensemble de la gamme de produits Compaq et élaborez une *stratégie commerciale* Grands Comptes.

■ PRODUITS D'INTERCONNEXION DE RÉSEAUX *Réf. NPD/10/96*

Vous développez le Chiffre d'Affaires et commercialisez la gamme de produits d'interconnexion de réseaux : Cartes, Concentrateurs, Commutateurs, Routeurs.

■ STATIONS DE TRAVAIL *Réf. STS/10/96*

Vous contribuez au lancement de notre gamme "station de travail" et élaborez la stratégie commerciale adaptée à ce marché.

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL *Réf. TEC/10/96*

Vous êtes responsable du Support Technique Avant-Vente dans les domaines suivants : Architecture Systèmes, Bases de données (Oracle, SQL Serveur...), Applicatifs (SAP, Oracle Applications, BAAN...).

Ces postes sont basés en région parisienne

Vous souhaitez nous «suivre» ?

Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV et prétentions), en indiquant la référence correspondante, à C. Patou, Responsable Recrutement - Compaq France - 5, Allée Gustave-Eiffel 92442 Issy-les-Moulineaux, qui traitera votre candidature en toute confidentialité.



A SUIVRE...

Pour insér... ...e annonce dans
...onde Écon... ...et Le Monde Emploi
Appelez L... ...nde Publicité au
...4-43-76-... ...x : 01-44-43-77-32

Ingénieur senior techniques pétrolières
H/F

Notre société partage son activité entre la gestion de stockages souterrains d'hydrocarbures en France et l'ingénierie de stockages nouveaux, principalement à l'étranger.

Pour renforcer nos équipes d'ingénierie des ouvrages de surface, nous recherchons **un ingénieur senior en engineering de conceptions d'installations pétrolières ou gazières** (production, raffinage ou transport).

Au sein du Services Installations Générales, cet ingénieur participera aux études préliminaires et d'avant projet des ouvrages de surface des stockages dans les spécialités de **tuyauterie, chaudronnerie, machines tournantes, génie civil et études d'implantation.**

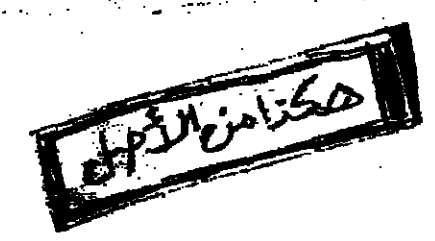
Sur les projets en cours de développement, il aura également en charge des actions de coordination d'ingénierie de détail, d'approvisionnement de matériels et équipements, de suivi de réalisation.

Vous êtes ingénieur diplômé en mécanique ou hydraulique (Arts et Métiers, INSA, ENSI ou équivalent...) et avez une expérience réussie d'au moins 10 années en **ingénierie de conception d'ouvrages pétroliers ou gaziers.** *L'anglais* est une de vos langues de travail.

Poste basé en proche banlieue ouest (RER A), avec des missions de courtes durées en France et à l'étranger.

Merci d'adresser CV, *lettre manuscrite et photo* sous référence 103598 à EURO RSCG Futurs 2, rue Marengo - 75001 PARIS qui transmettra.

Secteurs de Pointe



Les écoles d'ingénieurs de France Télécom vont changer de statut

La transformation, le 31 décembre, de France Télécom *en société* anonyme contrôlée par l'Etat, en vue de l'ouverture à la concurrence en 1998 du secteur des télécommunications, contraint à réformer également le statut des écoles d'ingénieurs qui dépendent de l'opérateur. Ces établissements, au nombre de trois – l'Ecole nationale supérieure des télécommunications (ENST) de Paris, l'ENST de Bretagne, et l'Institut national des télécommunications (INT) –, dépendent de la direction de l'enseignement supérieur des télécommunications (DEST) de France Télécom. Ils forment, en trois années d'études, environ 700 ingénieurs par an, admis sur concours à l'issue des classes préparatoires.

La réforme des écoles ne devrait pas avoir de conséquences directes sur le contenu de la formation initiale. *« Nous avions déjà une autonomie pédagogique totale »* vis-à-vis de France Télécom, précise Bernard Ayrault, directeur de l'ENST de Bretagne. D'ailleurs, contrairement à une idée reçue, le pourcentage de diplômés que recrute France Télécom est faible : 5 % pour l'ENST de Paris, environ de 10 % pour l'ENST bretonne, et 5 % à 10 % pour l'INT.

Les trois grandes écoles d'ingénieurs de France Télécom ont beaucoup de points communs. Ainsi, elles intègrent toutes une formation à l'économie et au management et accordent une large place à la formation continue, à la recherche (400 enseignants-chercheurs en tout) et à l'international, au travers de partenariats avec des universités du monde entier, des échanges d'étudiants et de professeurs. Tous les élèves sont tenus d'apprendre au moins deux langues étrangères et de passer au moins deux mois de leur scolarité en dehors de la France. Chacune des écoles accueille des étudiants

▼ Formation
La réforme ne devrait pas avoir de conséquences directes sur le contenu des études

en doctorat et offre également la possibilité à des élèves d'effectuer leur troisième année dans une université étrangère.

Cependant, chaque école a son histoire et ses spécificités. La plus ancienne, la plus cotée aussi, c'est l'ENST de Paris, née en 1878. L'une de ses particularités est de former environ quarante hauts fonctionnaires, ingénieurs du corps interministériel des télécommunications. La formation initiale standard est composée de trois phases, correspondant chacune à une année d'études. On apprend d'abord la « base des connaissances » (mathématiques, informatique, économie et gestion), puis les « dominantes » (électronique de réseaux, gestion et projets, par exemple) et enfin les options telles que composants et dispositifs de télécommunication, ou encore conception et architecture des systèmes informatiques. Le site décentralisé de Toulouse propose, quant à lui, une option système de radiocommunication spatiale. Le stage de fin d'études dure cinq mois. L'ENST de Paris, habilitée à délivrer dix DEA (diplôme d'études approfondies), propose également douze mastères spécialisés et décerne, depuis 1985, le grade de docteur après trois années de recherches.

Née en 1977, l'ENST de Bretagne, qui domine la rade de Brest, avait essentiellement pour mission, à l'origine, de former des ingénieurs d'affaires tournés vers l'international. Aujourd'hui, l'enseignement est aussi composé de trois phases organisées approximativement selon le même schéma. La troisième année est également réservée aux options telles qu'ingénieur d'affaires ou bien microélectronique et conception de systèmes, etc. Le stage final, en entreprise ou dans un centre de recherche, dure quatre mois entre la seconde et la troisième année ; le programme jeune ingénieur permet à environ quarante étudiants de passer un an dans une entreprise en France ou à l'étranger. *« Ils peuvent ainsi mieux comprendre la logique de l'enseignement de la troisième année, qui est déterminée par les attentes et les problèmes des entreprises »*, explique Bernard Ayrault. L'école est habilitée à délivrer quatre DEA et propose dix mastères spécialisés.

Enfin l'INT, en région parisienne, créé en 1979, est issu de l'Institut national des cadres techniques, qui formait les seuls personnels de la direction générale des télécommunications. Il a la particularité de disposer, sur le même campus que celui de l'école d'ingénieurs, d'une école de gestion qui délivre, en trois ans aussi, un diplôme à environ quatre-vingts manageurs par an, spécialisés dans les domaines des réseaux et des systèmes d'information. La formation des ingénieurs est fondée sur une alternance entre les cours et les travaux pratiques en laboratoire, qui correspondent à 30 % de l'enseignement. L'INT propose aussi deux DEA, ainsi que cinq mastères spécialisés.

Que vont devenir ces établissements ? La réforme en cours, démarrée en juin, avec le vote de la loi sur la réglementation des télécommunications, prévoit que les écoles *« relèvent de la responsabilité de l'Etat »* à compter du 1er janvier 1997. Cette disposition est bien accueillie par les directeurs des établissements, car elle leur permet de se dégager de la tutelle de France Télécom, à l'aube de la déréglementation. En revanche, la réforme devrait avoir des répercussions sur le personnel : les écoles pourront-elles garder un effectif de 600 fonctionnaires ? Auront-ils les mêmes avantages qu'à France Télécom ? On connaît également mal le degré d'autonomie que conserveront les écoles, ce qui suscite des inquiétudes. Un projet de décret en conseil d'Etat opte pour la création d'une structure juridique unique – établissement public administratif (EPA) – rassemblant les trois écoles. Elle ne centraliserait que la gestion des finances et du personnel des écoles, leurs directeurs bénéficiant d'une autonomie de gestion de leurs budgets. Mais cette version n'est pas acquise.

La réforme devrait avoir des effets sur le plan de la recherche. Jusqu'à présent, dans les contrats de recherche avec les industriels, *« se profilait derrière les écoles l'ombre de France Télécom*, explique Alain Sirot, directeur de l'ENST de Paris. *Or ces contrats impliquent une notion de propriété industrielle ou intellectuelle. Désormais, la situation sera plus claire »*. Le Centre national d'études des télécommunications (CNET), qui, lui, reste dans le giron de l'opérateur, était jusqu'à présent un partenaire privilégié des écoles. *« A mon avis, ces liens vont rester assez forts*, estime Michel Camus, directeur de la DEST. *Mais il n'y a pas de droits acquis. Ce qui obligera les écoles à être plus compétitives. C'est positif. »*

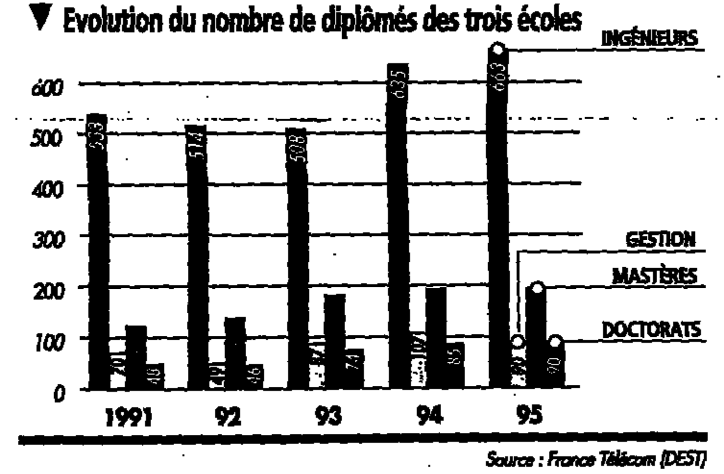
France Télécom a consacré aux trois grandes écoles un budget de 406 millions de francs en 1994. Chaque école dispose en outre de ressources propres, provenant de contrats de recherches, de la formation continue, etc. Le futur budget que versera l'Etat aux écoles d'ingénieurs à partir de 1997 – France Télécom en versera une part décroissante jusqu'en 1999 – devrait progressivement se réduire. Ce n'est pas nouveau. France Télécom a diminué ses crédits consacrés à l'enseignement supérieur de 20 millions de francs par an depuis deux ans. La recherche pourra-t-elle compenser en partie la baisse des subventions publiques ? Certaines écoles s'interrogent. *« Si nous n'avons pas assez de moyens, ceux qui vont réagir seront les enseignants-chercheurs les plus dynamiques, qui voudront partir »*, s'inquiète Bernard Ayrault.

Francine Aizicovici

Un secteur porteur

Après la période de crise des années 1992 et 1993, le marché du travail absorbe désormais sans grande difficulté les jeunes diplômés des trois écoles d'ingénieurs des télécommunications, l'ENST de Paris, l'ENST de Bretagne et l'INT. Les jeunes ingénieurs travaillent dans leur grande majorité dans des entreprises de plus de 500 salariés (constructeurs et opérateurs en télécommunications, SSII et sociétés de conseil). Les salaires avoisinent les 200 000 francs brut annuels. Une proportion non négligeable de jeunes ingénieurs s'expatrient : 14 % pour l'ENST de Paris, 10 % pour l'ENST de Bretagne. Enfin, très peu de jeunes créent leur entreprise : 3 % pour l'INT, 1 % pour l'ENST de Bretagne. Bernard Ayrault, directeur de cette école, s'est fixé comme objectif *« de restimuler la création d'entreprises. Quand on a la chance de sortir diplômé à vingt-trois ans et d'être sur un créneau porteur, l'important n'est pas d'occuper un emploi, mais de participer à la création de richesses »*.

▼ Evolution du nombre de diplômés des trois écoles



Source : France Télécom (DEST)

L'attrait des mobiles

Elle a l'assurance des jeunes diplômés qui se savent *« très recherchés »*. Et l'enthousiasme de ceux qui surfent sur une vague très porteuse, la téléphonie mobile. Elle parle aussi beaucoup de *« rigueur »*, de *« sérieux »*, du haut de ses vingt-cinq ans. Sandrine Colmano, diplômée de l'INT (Institut national des télécommunications) en 1995, a mis *« zéro mois »* pour trouver un emploi. Elle a été embauchée comme ingénieur système nouveaux services chez SFR, filiale de la Compagnie générale des eaux, juste après le stage de cinq mois qu'elle y avait effectué en troisième année. Ce stage portait sur la validation d'un équipement de transmission de messages courts, à partir d'un Minitel, sur l'écran du téléphone mobile d'un correspondant. Son travail consiste aujourd'hui à valider par des tests d'autres types de services, par exemple la mise en place d'une messagerie vocale sur les téléphones mobiles, avant leur intégration au réseau SFR.

PAR HASARD

Elle a choisi le secteur des télécommunications *« un peu par hasard »*. Reçue au concours de l'INT et de l'Ecole des mines de Nancy, ele a choisi la première piste *« pour être opérationnelle dès la sortie »*. Durant ses études, elle a effectué deux stages à l'étranger, dont un « stage ouvrier » dans une entreprise de mobilier, en Grande-Bretagne, en fin de première année. Travail de bureau, mais aussi en atelier. *« J'ai tiré de cette expérience un certain sérieux. Il faut savoir ce que l'on est capable de faire et tenir ses engagements. »* Elle n'est pas *« de ceux qui restent au bureau tous les soirs jusqu'à 21 heures. Il faut s'organiser dans la journée et être efficace, gérer les priorités, et en cas d'urgence savoir donner le coup de collier. »* C'est en troisième année qu'elle a choisi l'option « communication avec les mobiles » qui est *« très demandée »*. *« J'ai beaucoup aimé cette année-là, parce que l'on touche au concret. On approche le métier, la gestion de projets, etc. »* Le concret qui, estime-t-elle, *« manque dans les écoles »*.

C'est encore le concret qui l'a attirée dans son stage à SFR : *« En validation de services, on est près de la machine et du produit. C'est comme cela que l'on apprend à connaître un système. »* A ses yeux, *« la mobilité »* (du téléphone) est *« un challenge, un secteur qui a beaucoup d'avenir et touche à plusieurs domaines : le réseau fixe, la radiocommunication, etc. Les perspectives sont attrayantes. Nous en sommes au stade expérimental pour la transmission de données avec les mobiles, l'interconnexion avec Internet... »* Peut-être reprendra-t-elle, d'ici deux ou trois ans, des études en cours du soir sur les réseaux fixes, en management ou pour perfectionner son anglais. Sandrine Colmano gagne entre 190 000 et 200 000 francs brut par an. Elle sait qu'avec un an d'expérience seulement elle a, par rapport *« aux jeunes diplômés qui arrivent sur le marché avec des connaissances très théoriques, un petit avantage »* qu'elle *« pourrait valoriser pour évoluer »*.

F. A.

Informatique
Réseaux Télécommunications

Editeur US, leader sur son marché, recherche un

Manager

R.P.

Notre centre d'assistance technique pour l'Europe de l'Ouest (Pays Bas, Bénélux, Espagne, Italie, Afrique du Sud, France) a été créé en 1992. Aujourd'hui, notre centre comprend une soixantaine de personnes qui assurent un support de qualité sur nos produits de bureautique et de communication (Groupware).

Votre mission consiste à animer une de nos équipes support.

Vos qualités d'écoute et de management sont aujourd'hui reconnues. Vous avez une expérience d'au moins 5 ans comme manager.

De formation supérieure, vous travaillez dans un environnement High-Tech. de préférence dans le domaine de la communication.

Vous parlez l'anglais couramment.

Vous désirez aujourd'hui vous investir dans une mission motivante pour une structure qui place la qualité de service à un niveau d'excellence.

Le poste offre de réelles perspectives d'évolution dans un groupe international pour un candidat de valeur.

Merci d'adresser CV + photo + n° de tél. + rém. actuelle à **Arnaud Bioul, Michael Page Informatique, 3 bd Bineau, 92594 Levallois Perret Cedex** ou de **taper votre CV sur 3617 code MPage** sous référence ABL14100

Michael Page Informatique
Le spécialiste du recrutement Informatique

Opérateur télécom global de tout premier plan recherche un :

chef de projet senior

pour la mise en œuvre d'un réseau européen en fibre optique

Vous dirigez un grand projet de mise en place complète d'un réseau en fibre optique (en partie sous-marin) entre plusieurs capitales européennes, avec la collaboration d'une équipe dédiée. Vous planifiez toutes les phases d'installation du réseau. Vous encadrez et coordonnez les différentes équipes internes et externes intervenant sur le projet (équipes de conception, d'installation, de mise en service). Vous négociez les contrats avec les fournisseurs (fabricants de fibre optique, d'équipements de transmission, constructeurs de bâtiments techniques...) ainsi qu'avec les sous-traitants. Vous êtes responsable du respect des coûts et des délais.

Agé de 30/40 ans, de formation technique supérieure, vous possédez une expérience d'au moins 3 à 5 ans dans le management de projets télécom concernant la mise en œuvre d'un réseau. Votre langue de travail sera l'anglais. Nous vous proposons la direction d'un projet passionnant de grande envergure, avec des possibilités d'évolution multiples.

Pour ce poste basé à Paris, merci d'adresser lettre, CV et prétentions, sous réf. 161001A à notre conseil : FMI, 365 rue de Vaugirard, 75015 Paris.

Groupe leader dans le domaine de la mode féminine - 2000 personnes - CA en constante progression - l'informatique est un outil stratégique au service de notre métier.
Nous recherchons pour notre Direction des Systèmes d'Information, (une vingtaine de personnes, environnement VAX, Client/Serveur, Oracle...), basée à Paris Nord (Métro) notre

Responsable des Etudes

A 35 environ, vous avez :
- une formation d'ingénieur,
- une solide expérience de la conduite de projets acquise de préférence dans une entreprise dotée d'une informatique stratégique pour son métier,
- des compétences et un fort intérêt pour les nouvelles technologies (environnement Client/Serveur, Développement Objet, RAD, NT, SQL),
- des capacités pour animer une équipe d'une dizaine de personnes dans un contexte technologique et méthodologique de haut niveau.

Proactif, rigoureux, vous savez apporter des réponses concrètes, rapides et adaptées à vos clients internes.

Vos capacités d'écoute et de compréhension des besoins, votre adaptabilité et votre implication seront des atouts déterminants pour votre réussite.

Merci d'envoyer CV et prétentions, sous réf. RE/JA à EL CONSEIL 67 rue d'Amsterdam - 75008 Paris, qui vous garantit toute confidentialité.



EL Conseil - 67, rue d'Amsterdam - 75008 PARIS

Secteurs de Pointe

Corporate Software Engineering Manager

Highly regarded and worldwide position within an international group

Attractive package — **Paris**

THE COMPANY
- One of the world's largest suppliers of electronic and brown products.
- Leading edge technologies for numeric applications.
- Strong presence both in Europe and USA.

THE POSITION
- Reporting to the senior Vice President of corporate product development, you will interface with all the product development centers (based in Europe, USA and Asia). You will contribute to change a hardware culture to a digital software oriented approach for the design of new promising products.

QUALIFICATIONS
- Impressive educational background in software engineering.
- Proven experience in change management of development processes.
- Impressive track record in an equivalent position.
- Expertise of Quality Assurance methologies, such as CMM model.
- Team player, self starter, outstanding ability to communicate both with technical teams and top level management.
- English a requisite, good knowledge of french a plus.

Please send full cv, stating salary, ref LM61002 to NBS, 44 rue du Colisée, 75008 PARIS, FRANCE. Fax. (33.1) 42.56.90.60



N B SELECTION LTD
a BNB Resources plc company



Paris • London • Aberdeen • Birmingham • Bristol • City • Edinburgh • Glasgow • Leeds • Manchester • Slough • Madrid

Notre groupe industriel est spécialisé en mécanique de précision, composants et systèmes hyperfréquences. Nous recherchons aujourd'hui pour l'une de nos filiales située en proche banlieue parisienne :

Responsable BUREAU D'ETUDES

Véritable moteur du développement technologique de notre société, vous proposez des solutions et anticipez les évolutions des marchés intégrant des composants et systèmes pour les transmissions hyperfréquences.

En outre, organiser et gérer l'activité de notre bureau d'études implique des investissements en moyens de calcul et modélisation que vous conduirez.

Ce poste d'envergure nécessite une formation de type INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN OU TÉLÉCOMS, renforcée par une expérience de 3 ans minimum dans une fonction similaire au sein d'une société travaillant pour le spatial et/ou les télécommunications.

Familiarisé avec les logiciels de CAO hyperfréquences, vous êtes rapidement opérationnel dans une fonction où votre sens du management et vos aptitudes relationnelles sont vos atouts.

Une excellente maîtrise de l'anglais facilite vos relations avec nos clients internationaux.

Pour saisir cette opportunité, adressez votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV et prétentions) sous réf. LM/612 à : Tourcan 26, rue Jacques Dulud - 92200 Neuilly-sur-Seine, qui transmettra.

Informatique - Réseaux Télécommunications

■ *LA SOCIÉTÉ : Acteur majeur de l'ingénierie informatique, notre groupe de services (2 500 personnes, 1,2 milliard de F de CA) intervient auprès de ses clients à travers des missions de conseil et d'expertise, de conception et de réalisation informatique, d'intégration de système, de formation...*
La mise en place d'une nouvelle activité de conseil et de déploiement de l'offre progiciels d'ORACLE nous conduit à recruter un

Consultant Oracle Applications

Paris

■ ***LE POSTE :***
Dans le cadre d'une équipe projet, vous participez à des missions, depuis l'analyse d'une situation jusqu'à la mise en place de la solution retenue. En relation avec le client, vous pilotez le déploiement de l'offre ORACLE APPLICATIONS (Comptabilité - Immobilisations - Clients - Fournisseurs - Achats) en vous impliquant personnellement dans le paramétrage.
Vous êtes le garant de la satisfaction des utilisateurs et menez des actions de support et d'assistance.

■ ***LE CANDIDAT :***
De formation supérieure (Bac + 4/5, école d'ingénieur ou de gestion), vous pouvez justifier de 7 à 10 années d'expérience vécue dans la conduite de projets et de missions de conseil.
Vous maîtrisez impérativement l'offre progiciels d'ORACLE et son installation en environnement Client-Serveur.
Vous êtes autonome, organisé et rigoureux, entreprenant et ouvert et avez un sens de la communication et du service développé. Vous évoluerez ainsi vers de plus larges responsabilités.

■ *Merci d'adresser votre dossier complet de candidature sous référence 3240 à NORMAN PARSONS, **Division Informatique et Multimédia**, 39 avenue Pierre 1er de Serbie, 75008 PARIS, par fax au 47 23 38 00 ou par Internet : e-mail «norman@parsons.grolier.fr».*



LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT SPÉCIALISÉ AVEC PLUS DE 160 BUREAUX SUR 3 CONTINENTS

ROME - ITALIE

Directeur de projet informatique

CONTINUUM SOCS

Continuum Socs, 300 collaborateurs, filiale de The Continuum Company (5 000 collaborateurs dans 40 pays) s'impose comme la référence de son marché. Spécialiste des technologies objets et client/serveur, notre société crée des opportunités pour ceux qui partagent notre goût du développement en France comme en Europe du Sud.

Notre expansion en Italie et la mise en place d'un important marché institutionnel nous amène à recruter pour Rome un directeur de projet informatique bilingue italien, français, maîtrisant aussi l'anglais. Maître d'œuvre du projet, vous élaborez, à partir de l'étude de faisabilité, le plan projet, participez à la négociation et gérez les relations avec les partenaires et le client. Vous assurez au-delà de la rentabilité, l'évolution du projet en infogérance, voire en exploitation. Vous dirigerez une équipe de 25 personnes (Français, Italiens, Anglais) et coordonnerez les différentes étapes avec nos équipes parisiennes. A 35/40 ans environ, de formation ingénieur, vous possédez une expérience de 5 à 10 ans en direction de projet dans le secteur de l'assurance ou dans les architectures client/serveur. Impliqué dans une phase pionnière à l'international, vos capacités à manager, animer, à faire partager votre enthousiasme sont des atouts déterminants.

Si pour vous l'informatique n'a pas de frontières et si vous êtes prêt à rejoindre Rome, écrivez-nous sous réf. LM à ARCO, 22-24 rue du Président-Wilson, 92532 Levallois-Perret Cedex.



Entreprise industrielle de tout premier plan, présente mondialement recherche, pour déployer sa nouvelle stratégie informatique, un

Responsable d'Etudes Informatiques

Dans le cadre d'un plan ambitieux de renouvellement de notre système d'information, vous participez à son élaboration et sa mise en oeuvre dans le domaine commercial.

Vous organisez et animez des équipes d'études et développement, et assurez la cohérence du système d'information commercial sur l'ensemble des entités du groupe.

Agé de 35 ans environ et de formation supérieure, votre expérience passée vous a permis d'acquérir une expertise des grands systèmes et des nouvelles technologies de type client/serveur dans le cadre de grands projets informatiques. Vous parlez couramment l'anglais.

Ce poste offre de réelles opportunités d'évolution.

Merci d'adresser CV + photo + n° de téléphone + rémunération actuelle à **Stéphane Lehideux, Michael Page Informatique**, 3 bld Bineau, 92594 Levallois-Perret Cedex ou **de taper votre CV sur 3617 code MPage** *(Cornicke 3,48F/Min)* sous réf. SLX13358

MP Michael Page Informatique
Le spécialiste du recrutement Informatique

Sciences et Santé

IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE *recherche pour* son service **PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE**, un

Ingénieur Brevets

Chimiste - bilingue anglais

Principales mission : En collaboration avec le Directeur de la P.I., participation à la gestion d'un important portefeuille de brevets ; rédaction de brevets, études de brevetabilité et de liberté d'exploitation ; suivi des litiges. A l'intérieur des filiales, conseil et assistance aux différents interlocuteurs.
Profil : 28/35 ans. Autonome, dynamique, souple mais rigoureux, sachant aller à l'essentiel, homme de communication, ayant le sens du management, doté d'une excellente aisance relationnelle, le candidat possède en outre une bonne capacité de travail. Pour ce poste, une expérience est exigée en entreprise ou en cabinet de Propriété Industrielle d'au minimum deux années.
Formation : Ecole Supérieure de Chimie de Paris, Strasbourg ou Lyon - CEIPI.
Salaire motivant.
Adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions sous la référence IBC 2910 à notre Conseil : EGGO Conseils - 10, rue de Pouy - 75013 PARIS - Discrétion totale assurée.

EGGO Conseils



L'Agence Centrale des Organismes d'Intervention dans le Secteur Agricole recrute par concours sur épreuves

UN INGÉNIEUR AGRONOME

Vous serez chargé de réaliser des contrôles dans les entreprises ayant bénéficié de subventions communautaires.
Conditions d'accès au concours : De nationalité française, titulaire du diplôme d'ingénieur agronome, vous êtes âgé(e) de 40 ans au plus au 1er janvier de l'année du concours.
Salaire brut de départ : 133 245 F + prime.

Les épreuves écrites se dérouleront à Arcueil les 20 et 21 novembre 1996.
Renseignements 3614 Acofa (0,37 F/mn).
Complément d'information et/ou demande de dossiers au 01 40 58 70 10 (répondeur).
Date limite d'inscription le vendredi 8 novembre 1996 au soir.

Vous pouvez adresser votre candidature CV et copie du diplôme, sous la référence ACOFAEXT à l'ACOFA, 2 rue Saint Charles, 75740 Paris cedex 15.

Groupe privé du secteur tertiaire, **leader européen dans notre domaine d'activité** - 2000 personnes - CA consolidé de 5 milliards de Frs. Dans le cadre de schémas directeurs ambitieux, nous recherchons pour accompagner notre développement

2 Chefs de Projets

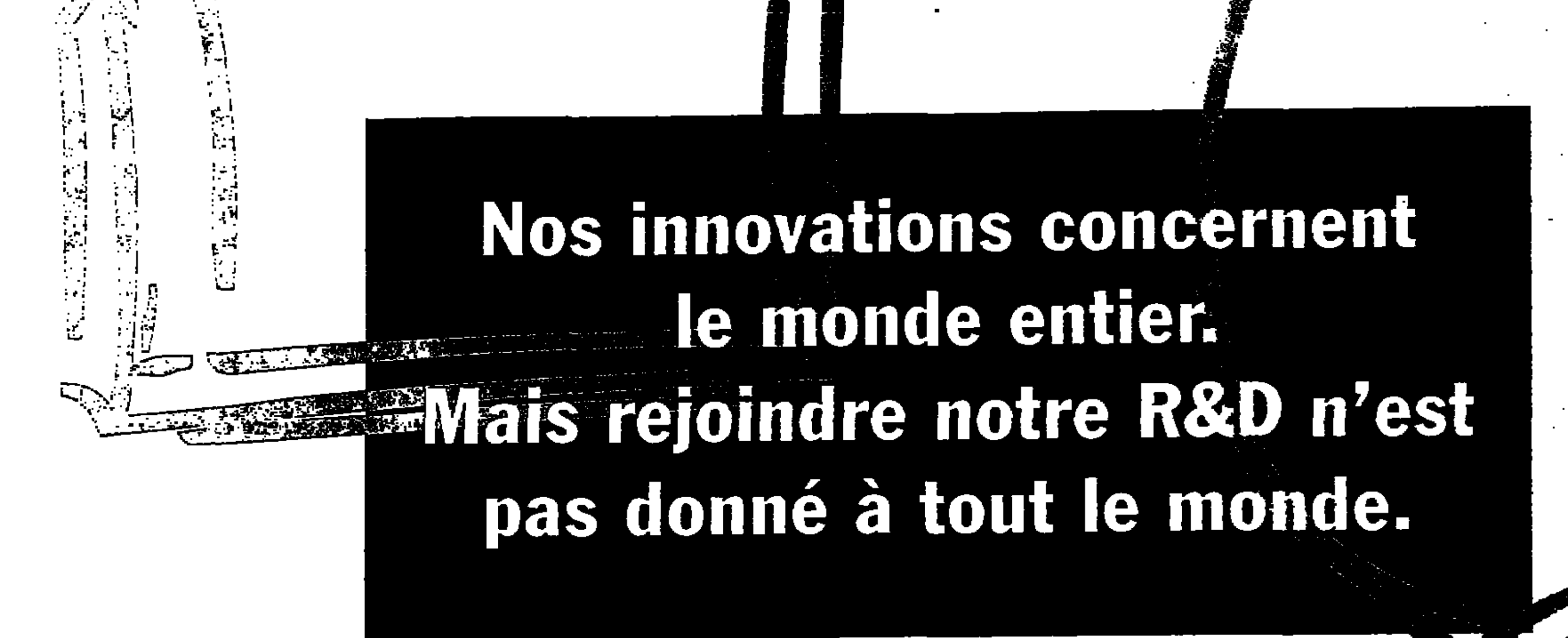
Ingénieurs Grandes Ecoles

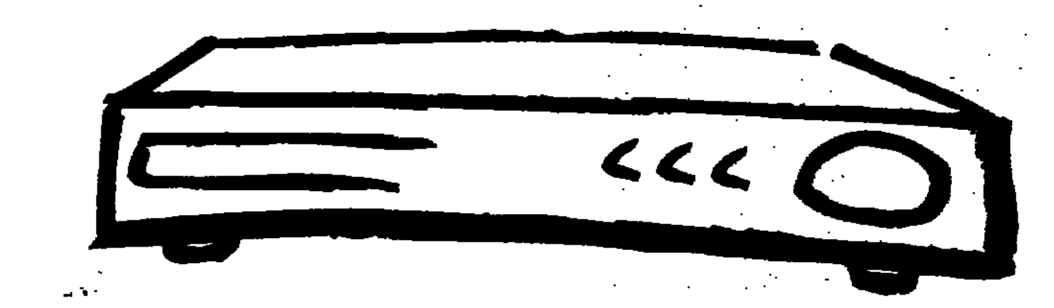
- Nous souhaitons rencontrer des candidats de formation Grandes Ecoles d'Ingénieurs ayant nécessairement une expérience de 3 à 5 ans de la conduite de projets en environnement Client/Serveur (L4G, SGBD/R, Méthodes...)
- La connaissance de la mise en oeuvre de progiciels de comptabilité anglo-saxonne sera un atout déterminant pour l'un des postes.
- Pour ces missions où conception et mise en oeuvre sont étroitement liées, nous retiendrons des candidats autonomes, dotés d'excellentes qualités relationnelles et capables de conduire des équipes multiprojets de 4 à 10 personnes dans un contexte technique et fonctionnel de haut niveau.
- La pratique professionnelle de l'anglais est nécessaire pour la réussite de votre mission ainsi que pour votre évolution au sein du Groupe.

Merci d'envoyer CV et prétentions, sous réf. MA96 à EL CONSEIL 67 rue d'Amsterdam - 75008 Paris, qui vous garantit toute confidentialité.



EL Conseil - 67, rue d'Amsterdam - 75008 PARIS





Elitiste, notre recrutement ? Sélectif plutôt. Intervenant de tout premier plan dans l'électronique grand public, présent dans plus de 100 pays (55 000 professionnels et 40 Mds de Francs de CA), nous étoffons notre centre de Recherche & Développement de Rennes. De ce centre sont déjà sortis des technologies et des produits innovants qui nous ont permis d'acquérir une avance reconnue dans le numérique et le multimedia. Ingénieurs et Techniciens de haut niveau, débutants ou expérimentés, vous êtes passionnés, désireux de recevoir autant que vous donnez. Vous aimez le travail en équipe dans un environnement multiculturel et international. Nous vous donnerons tous les moyens pour que vos innovations concernent les consommateurs du monde entier. Et quand cet objectif sera atteint, nous saurons reconnaître toute la dimension de votre talent... .

RESPONSABLE CONFIGURATION LOGICIELLE

Vous • élaborez des plans de gestion de configuration et des plans de réutilisation de composants logiciels • identifiez et contrôlez les composants logiciels • sensibilisez et formez les équipes de développement aux outils et méthodes de gestion de configuration. Vous veillez au respect de la procédure de contrôle de modification des spécifications.
Ingénieur avec 2 à 5 ans d'expérience dans un poste similaire, dans le domaine des applications temps réel. Bonne maîtrise des normes DoD MIL STD 2167A et ISO 9004, des normes d'assurance qualité DoD 2168, Gam T17, d'Unix, du langage C et des environnements stations de travail. Pratique d'un outil moderne de gestion de configuration (type ClearCase) souhaitée. (réf. LM01)

INGÉNIEURS TESTS LOGICIEL

Vous • participez aux tests d'intégration du logiciel • élaborez les plans de tests (codage, développement et mise en place des environnements de tests) • lancez l'exécution • analysez les anomalies • assurez la recette finale.
Ingénieur généraliste, vous avez 3 ans d'expérience ou êtes débutant à fort potentiel. Des compétences et aptitudes en langage C, concepts temps réel, SART sont indispensables ; des connaissances en Logiscope, Attol, compilateurs croisés MRI, méthodologies de conception orientée objet (OOD), SUN, UNIX, MPEG, émulateurs, télécommunications TV seront appréciées. (réf. LM02)

INGÉNIEURS OU TECHNICIENS DÉVELOPPEMENT MATÉRIEL

Vous • définissez l'architecture du produit • choisissez et évaluez les composants-clé • développez les produits dans le respect du cahier des charges client.
Ingénieur ou Technicien Electronicien avec une bonne expérience en architecture numérique et microprocesseur DSP, vous avez des connaissances en audio/vidéo analogique/numérique tous formats confondus et métrologie associée, en électronique numérique rapide, MPEG2, contrôle d'accès et interfaces cartes à puce et également la connaissance des systèmes bouclés ainsi qu'une première approche des protocoles. Vous maîtrisez C, C++ et pilotage émulateurs. Autonome avec un bon esprit d'équipe, vous êtes sensible à la notion de projet et à la démarche qualité. (réf. LM03)

INGÉNIEURS SPÉCIALISTES OUTILS DE DÉVELOPPEMENT

Vous évaluez et implantez les outils logiciels en relation avec le matériel afin de permettre à l'équipe logiciel un développement optimal. En collaboration avec les services centraux du groupe, vous évaluez et implantez les outils logiciels et les process de développement. Vous participez à la définition du matériel supportant ces outils. Ingénieur informaticien avec une bonne connaissance du matériel à base de microprocesseurs et 2 ans d'expérience en développement, vous possédez une bonne maîtrise des outils et process liés au développement logiciel. (réf. LM04)

INGÉNIEURS DÉVELOPPEMENT LOGICIEL

Vous assurez le développement de modules logiciels pour des décodeurs TV numériques : analyse des projets, spécifications et développement, intégration des modules développés dans le produit fini, en synergie avec nos laboratoires Hardware et Assemblage.
Ingénieur logiciel avec 3 ans d'expérience en développement industriel dans un environnement industriel, vous avez une bonne connaissance de SART, HOOD, des compilateurs croisés, émulateurs et "debuggers". De bonnes notions en micro-électronique et la connaissance des protocoles de télécommunications (type V23/V22) seront appréciées. (réf. LM05)

INGÉNIEURS ADMINISTRATION SYSTÈMES PC/UNIX ET RÉSEAUX

Vous assurez l'administration des serveurs PC/Unix et de la messagerie électronique sur site (procédure de backup, création de comptes utilisateurs, gestion des imprimantes). Grâce à votre veille en matière de serveurs, réseaux locaux, PC et périphériques, vous participez aux choix technologiques du site. En relation avec l'équipe de support PC/Unix - Télécoms, vous collaborez à l'intégration des stations de logiciels des 2 environnements. Ingénieur informaticien avec 1 à 3 ans d'expérience dans le domaine des serveurs et des réseaux, vous connaissez Windows, Windows NT, Unix, Microsoft Mail ainsi que les bases de données Oracle. (réf. LM06)

INGÉNIEURS INTERACTIVITÉ/ INTERFACES UTILISATEURS/SÉCURITÉ

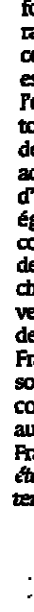
Vous participez à la phase de conception et assurez le développement logiciel et le suivi technique de systèmes dédiés à la TV numérique. Vous assurez la faisabilité des concepts et proposez des solutions techniques en fonction de l'environnement et des contraintes du projet. Dans le cadre de la sécurité des systèmes multimédia grand public, vous définissez les solutions optimales, spécifiez les fonctions et développez les logiciels de sécurité. Ingénieur informaticien, vous avez une expérience de la conduite de projet et une bonne maîtrise du langage C, C++. Une expérience approfondie en méthodologie de développement logiciel (SART, OMT...) ainsi que la connaissance des bases de données, d'Internet, du multimédia sont indispensables ; une bonne compréhension de l'approche qualité logicielle ainsi qu'une maîtrise de la cryptographie et/ou systèmes de sécurité - pour les postes sécurité - seront appréciées. (réf. LM07)

INGÉNIEURS RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT SIMULATION DE SYSTÈMES DE COMMUNICATIONS NUMÉRIQUES

Vous participez à l'élaboration, la réalisation et l'évaluation de systèmes de communications numériques sans fil, avec un souci d'optimisation des coûts et performances des produits adaptés aux marchés des professionnels et grand public. Vous affinez la définition de ces systèmes par la simulation de différentes solutions techniques utilisant les logiciels intégrés et les outils de simulation, en prenant en compte les moyens de transmission développés à partir de mesures de propagation, des protocoles d'accès et des différents types de modulation.
Ingénieur électronicien avec une expérience des systèmes de simulation et de communication numériques, vous avez une bonne connaissance de l'utilisation des outils de simulation sur les stations UNIX. Des qualités d'écoute et de communication ainsi que l'anglais courant sont indispensables. (réf. LM08)

INGÉNIEURS DE RECHERCHE TRAITEMENT DU SIGNAL

Vous participez à l'étude et assurez la conception et l'intégration d'algorithmes de traitement du signal vidéo. Pour cela, vous définissez et validez des solutions algorithmiques, réalisez et testez les programmes de simulation en assurant le support techniques de ces algorithmes. Vous définissez et rédigez les rapports de tests. Curieux, volontaire et autonome, vous savez mettre en œuvre les moyens nécessaires pour assurer le respect des plannings et des objectifs.
Ingénieur en traitement du signal, vous avez une bonne connaissance en vidéo et une expérience dans les domaines de la compression d'images et de l'analyse/synthèse d'images. Vous connaissez les environnements Unix, Windows et le langage C. L'anglais courant est nécessaire. (réf. LM09)





Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV et photo, en précisant la référence choisie, à notre Conseil : Groupe Courtaud, Espace Performance, Bâtiment J, 35 769 Rennes Saint Grégoire, qui vous garantit une entière confidentialité.

